DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024
80E ANNÉE – NO 24791
3,60 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR –
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde

L'ÉPOQUE – SUPPLÉMENT

COMMENT LE CARTON A ENVAHI NOS VIES



Syrie : l'interminable agonie d'un pays anéanti

▸ Si la guerre civile qui l'a ravagé entre 2011 et 2018 est terminée, le pays et ses 22 millions d'habitants continuent de s'enfoncer dans l'abîme

▸ « Le Monde » raconte cette interminable agonie dans une série de sept reportages réalisés sur place, durant l'été, et diffusés pendant une semaine

▸ Ils décrivent une reconstruction à l'arrêt, une économie réduite aux trafics, une paupérisation galopante et une désagrégation sociale généralisée

▸ Soutenu par ses parrains iranien et russe, le régime a repris le contrôle de la majeure partie du territoire, mais certaines zones lui échappent toujours

▸ Un demi-million de Syriens sont morts pendant la guerre, 7,2 millions sont déplacés dans le pays et 6 millions l'ont quitté

PAGES 20 À 23

LE VISAGE RETROUVÉ DU PHOTOGRAPHE DU PARIS OCCUPÉ

▸ « Le Monde » a publié, en août, une série d'articles sur Raoul Minot, auteur jusqu'alors inconnu d'une exceptionnelle collection de photographies datant de l'Occupation, mort en déportation

▸ Il manquait une photographie représentant Minot lui-même. Grâce à des archives inédites que nous avons recueillies, son nom est désormais associé à un visage

▸ Plusieurs témoignages permettent également d'en savoir plus sur la fin tragique de cet homme, disparu en Allemagne en 1945, dans le contexte de l'évacuation des camps

PAGES 24-25



Photographie de Raoul Minot apparaissant sur le document de la « demande de recherche de déporté » déposée en 1945 par son épouse. SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

EN FRANCE, UNE TRÈS JEUNE « GÉNÉRATION DJIHAD »

LA MENACE TERRORISTE a été marquée, ces deux dernières années, en France, par une évolution inquiétante : le spectaculaire rajeunissement des auteurs de projets d'attentat. Depuis 2023, vingt-trois mineurs – le plus jeune avait 14 ans – ont été mis en examen pour des projets d'action violente d'inspiration djihadiste, selon les chiffres du Parquet national antiterroriste. Les adolescents représentent ainsi 21 % des mises en examen pour « association de malfaiteurs terroriste » sur les sept premiers mois de 2024. Ces « fans » de l'organisation Etat islamique sont enfermés dans des bulles numériques mêlant vidéos violentes et jeux de guerre. *Le Monde* a choisi d'explorer les ressorts de ce phénomène en dressant le profil de trois d'entre eux : le « religieux », le « solitaire » et le « combattant tchétchène ».

PAGES 14-15

Ukraine
Les hésitations de l'administration américaine

Alors que Kiev réclame l'autorisation de frapper la Russie en profondeur avec les missiles à longue portée livrés par les alliés, les Etats-Unis sont peu enclins à donner leur feu vert. Une prudence qui semble partagée par Paris

PAGE 3

Politique
Guerre ouverte entre Ruffin et Mélenchon

Livre, entretiens : le député de la Somme multiplie les prises de parole critiques envers le chef de file de La France insoumise. Une volonté de différenciation en vue de 2027, au risque de s'isoler

PAGE 11

Vatican
Rome connaissait les accusations contre l'abbé Pierre

Le pape François a reconnu vendredi que le Saint-Siège avait été informé de la conduite du fondateur d'Emmaüs, au moins après sa mort

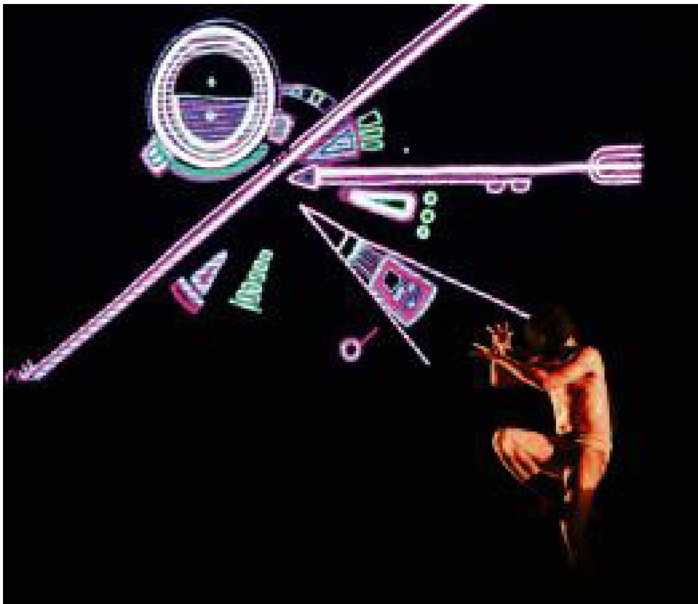
PAGE 4

Automobile
Lobbying européen contre les normes CO_2

L'Association des constructeurs européens plaide à Bruxelles pour reculer l'objectif de réduction des émissions prévu en 2025

PAGE 16

Culture Notre sélection des spectacles de la rentrée



« Tiaen tiamen. Episode 1 », de la compagnie de danse Bulareyaung, à Taïwan, en mars 2023. LEE CHIA-YEH

LES JEUX OLYMPIQUES et paralympiques de Paris 2024 achevés, l'heure est venue de réinvestir les salles de spectacle. La rentrée s'y prête, avec une programmation riche sur les planches, en Ile-de-France comme en région. De Paris à Nice et d'Auch à Strasbourg, les journalistes du service Culture ont choisi les rendez-vous qui sont à leurs yeux les plus prometteurs. Danse, théâtre, opéra, cirque, humour, arts du récit, marionnettes… Retrouvez leurs recommandations pour des représentations qui s'étaleront tout au long de l'automne.

PAGES 26-27

Planète
Dévasté par les feux de forêt, le Brésil suffoque

PAGE 8

Rencontre
Nina Métayer, étoile de la pâtisserie

PAGE 32

Chine
Pourquoi Pékin va repousser l'âge de départ à la retraite

PAGE 2

ÉDITORIAL

DÉBATTRE DU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

PAGE 36

M 00147 - 915 - F: 3,60 €

Algérie 220 DA, **Allemagne** 4,70 €, **Andorre** 4,20 €, **Autriche** 4,40 €, **Belgique** 3,90 €, **Espagne** 4,10 €, **Grèce** 4,10 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,90 €, **Italie** 4,10 €, **Luxembourg** 4 €, **Maroc** 30 DH, **Pays-Bas** 4,50 €, **Portugal cont.** 4,10 €, **La Réunion** 3,90 €, **Sénégal** 2 500 F CFA, **Suisse** 4,80 CHF, **Tunisie** 6,50 DT

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024



Dans un parc public de Fuyang, dans la province d'Anhui (Chine), le 11 septembre. CFOTO/FUTURE PUBLISHING VIA GETTY IMAGES

Pékin se résout à repousser l'âge de la retraite

La réforme, étalée sur quinze ans, obligera les Chinois à travailler de trois à cinq années de plus

PÉKIN - *correspondant*

Dans tous les pays, même en Chine, le sujet est inflammable. Le Parti communiste (PCC) s'est pourtant résolu, vendredi 13 septembre, à repousser l'âge de départ à la retraite, jusqu'à présent l'un des plus bas parmi les grandes économies malgré un vieillissement accéléré de la population. La réforme, qui commencera à entrer en vigueur en 2025, sera prudemment étalée sur quinze ans. Mais l'âge de départ à la retraite passera progressivement de 60 ans à 63 ans pour les hommes, de 50 ans à 55 ans pour les femmes ayant un travail manuel et de 55 ans à 58 ans pour celles employées dans des bureaux, a annoncé, vendredi 13 septembre, l'agence officielle Chine nouvelle.

Une telle réforme s'imposait dans un pays où l'espérance de vie, du fait du rapide développement économique mais aussi des structures de santé de base, est passée d'environ 40 ans dans les années 1950 à 71,6 ans en 2000 et plus de 78 ans aujourd'hui, au même niveau que les Etats-Unis.

« Les âges précédents avaient été fixés au début des années 1950. En soixante-dix ans, la situation économique, sociale et démographique du pays a énormément changé, et les besoins des travailleurs se sont diversifiés également, nécessitant d'ajuster l'âge de départ légal », a justifié, vendredi, la ministre des ressources humaines et de la sécurité sociale, Wang Xiaoping, lors d'une conférence de presse. Longtemps, la Chine a plutôt été inquiète, au contraire, de l'ampleur de sa démographie. *« Y a-t-il trop de Chinois ? »*, s'interrogeaient encore des experts en titre d'un livre chinois paru en 2012.

L'espérance de vie est passée d'environ 40 ans dans les années 1950 à 71,6 ans en 2000, et plus de 78 ans aujourd'hui

Le large surplus de main-d'œuvre et la faible espérance de vie d'alors expliquent que l'âge de la retraite ait été fixé si bas en 1951, deux ans après la fondation de la République populaire.

La drastique politique de l'enfant unique imposée à partir de 1980 a eu pour effet de limiter fortement les naissances. Malgré son abandon en 2016, celles-ci ne repartent pas, en raison notamment du coût de la vie. Le nombre de naissances continue même de décliner et le nombre de Chinois a baissé, pour la deuxième année d'affilée, en 2023. La part des Chinois considérés en âge de travailler (16 à 59 ans) est passée de 62 % à 61,3 % de la population entre 2022 et 2023.

Les plus de 60 ans sont désormais 297 millions, contre 126 millions en 2000. Une étude de l'Académie chinoise des sciences sociales avait souligné, en 2019, le risque de voir les caisses de retraite être à sec à l'horizon 2035.

Le parti unique avait déjà fait savoir en juillet, lors de sa réunion donnant les grandes orientations économiques pour les années à venir – le troisième plénum du XXe congrès du comité central du PCC –, qu'une réforme des retraites était envisagée. La presse officielle a préparé l'opinion ces derniers jours. *« Repousser l'âge de la retraite est une réforme majeure qui s'impose du fait du vieillissement de la population et permet d'utiliser au mieux la ressource humaine chinoise »*, expliquait, le 10 septembre, le directeur de l'Académie chinoise du travail de la sécurité sociale, Mo Rong, à l'agence Chine nouvelle. Faire accepter ce changement n'est pas évident, notamment pour les Chinois ayant travaillé toute leur vie à l'usine ou sur des chantiers et qui ont le sentiment d'avoir contribué à la sueur de leur front aux avancées de la Chine sans bénéficier de traitement préférentiel.

Une « frustration »

Outre le recul de l'âge légal de départ en retraite, le minimum d'années de travail pour obtenir une pension sera porté de quinze à vingt ans, à partir de 2030, au rythme de six mois supplémentaires par an. Cela peut sembler encore faible en comparaison des pays les plus riches, mais peut constituer un réel défi pour les travailleurs migrants, qui ont souvent été employés dans des conditions plus ou moins informelles.

« Toucher à l'âge de la retraite est un sujet sensible, il y en a qui sont pour, il y en a qui sont contre. Tout le monde n'est pas d'accord, mais c'est inévitable, il était fixé bien trop tôt, dit He Wenjiong, un professeur d'administration publique à l'université du Zhejiang, à Hangzhou. *L'approche graduelle vise à rendre ce changement acceptable pour la plupart. »*

Cette réforme est d'autant plus délicate que les Chinois sont actuellement très préoccupés par le chômage des jeunes. En juin 2023, celui-ci avait atteint 21,3 % après six mois de hausse consécutive. Ce chiffre étant mauvais, les autorités avaient décidé de ne plus le publier. Après un semestre « aveugle », un nouvel indice plus favorable a vu le jour. La modification de l'âge de la retraite va mécaniquement maintenir des seniors au travail, ce qui peut accentuer la difficulté des plus jeunes à entrer sur le marché du travail.

Avec la hausse du niveau de l'éducation, la Chine dispose d'une forte proportion de jeunes diplômés souhaitant un travail dans un bureau et qui peinent à trouver l'emploi désiré dans les salons de recrutement, tandis que les travailleurs en usine restent très demandés, de même que les livreurs à scooter, une profession épuisante mais que les déclassés du ralentissement économique acceptent, faute de mieux.

« Personne n'aime les réformes des retraites. C'est également le cas en Chine, cela nourrit une frustration, mais l'argument principal est qu'il n'y a pas le choix », dit Stuart Gietel-Basten, un professeur de politiques publiques qui travaille sur le vieillissement en Asie à l'Université des sciences et technologies de Hongkong. La réforme peut être plus acceptable pour ceux qui ont toujours vécu en ville et eu une carrière de col blanc avec, derrière, une pension relativement élevée, ou ceux qui sont restés à la vie rurale où les pensions sont faibles mais le coût de la vie également.

Le minimum d'années de travail pour obtenir une pension sera porté de quinze à vingt ans, à partir de 2030

Mais elle est plus dure à faire accepter par les Chinois qui, avec la forte croissance, sont partis dans les régions industrialisées sans avoir les niveaux de revenus et de protection sociale des urbains et à qui on demande, malgré tout, de rester plus longtemps au travail.

Sentiment d'inégalité

« Ils font des boulots bien plus pénibles, ont une espérance de vie plus courte, ont commencé à travailler plus tôt faute d'études, c'est pour eux que c'est le plus difficile à accepter », ajoute M. Gietel-Basten. Une marge de trois ans, avant ou après l'âge légal mais à la condition d'avoir cotisé vingt années, est introduite pour apporter une réponse à la question de l'acceptabilité de tels changements.

Le fort sentiment d'inégalité au sein de la société a compliqué ces réformes, sans cesse repoussées alors qu'annoncées comme indispensables depuis des années. *« Les pensions des fonctionnaires et employés du secteur public sont les plus généreuses, en moyenne de 6 100 yuans* [775 euros] *par mois en 2022. En contraste, un employé urbain reçoit 3 150 yuans* [400 euros]*, tandis que le minimum retraite des ruraux et des urbains par défaut est de 205 yuans* [26 euros]. *Selon le Fonds monétaire international, en 2015, les ex-fonctionnaires, qui représentaient 2 % des retraités, recevaient autant que les retraités ruraux, qui étaient 62 % des retraités »*, écrivait en août la professeure Mary Gallagher, de l'université de Notre-Dame (Indiana), dans une tribune à la *World Politics Review*.

La faiblesse des pensions pour les couches les moins favorisées amène souvent à prendre un autre emploi passé l'âge légal. *« Du fait des disparités dans la protection sociale, il est assez fréquent que des gens de plus de 60 ans continuent à travailler même s'ils reçoivent leur retraite. Ils ne peuvent pas légalement signer un contrat de long terme avec un employeur mais beaucoup sont sous des contrats de service dans le nettoyage urbain, la construction ou comme agents de sécurité »*, précisait, en juillet, une étude de l'ONG de défense des droits des travailleurs China Labour Bulletin, basée à Hongkong.

Signe du caractère politiquement complexe de l'équation, le dossier a été repoussé depuis plus d'une décennie. Dès décembre 2013, alors que le président chinois, Xi Jinping, était au pouvoir depuis presque un an, le gouvernement annonçait l'ambition de décaler *« progressivement »* l'âge légal de départ à la retraite. Puis, en 2015, le ministère compétent promettait qu'une réforme serait formulée dans l'année et appliquée sur cinq ans. Le projet de recul avait enfin été intégré en octobre 2020 dans le plan quinquennal courant jusqu'en 2025.

L'absence de débats parlementaires ouverts et l'interdiction de manifester fait que le poids de l'opinion n'est pas aussi fort que dans les démocraties, mais les Chinois n'en ont pas moins un avis personnel sur l'annonce de vendredi. Sur la messagerie WeChat, équivalent local de WhatsApp, certains se partageaient, vendredi après-midi, une carte représentant un ticket gagnant de loterie pour un vendredi 13 à l'approche du jour férié de la fête de la mi-automne, mardi 17 septembre. *« Bravo ! Vous avez gagné un jour off et cinq années de boulot supplémentaires »*, y est-il écrit, avec cette ironie usuelle des Chinois pour traiter les sujets sensibles. ■

HAROLD THIBAULT

Les Etats-Unis n'accèdent pas aux demandes de l'Ukraine

L'administration Biden presse Zelensky de travailler sur une possible issue politique au conflit



Le président américain, Joe Biden, et le premier ministre britannique, Keir Starmer, à Washington, le 13 septembre. SAUL LOEB/AFP

WASHINGTON - *correspondant*

J*e ne pense pas tant que cela à Vladimir Poutine »*, a répondu sèchement Joe Biden, vendredi 13 septembre, à un journaliste l'interpellant à la Maison Blanche, alors qu'il recevait le premier ministre britannique, Keir Starmer. La veille, le président russe avait réagi aux rumeurs d'un feu vert américain aux frappes de missiles en profondeur, déclenchées par l'Ukraine en Russie même. Selon M. Poutine, une telle décision *« signifierait que les pays de l'OTAN, les Etats-Unis et les pays européens sont en guerre avec la Russie »*. Malgré la phrase nonchalante de Joe Biden, un tel avertissement n'est pas pris à la légère par les chancelleries occidentales.

L'une des demandes insistantes de Kiev concerne l'utilisation de missiles appelés Army Tactical Missile Systems (ATACMS). Washington n'est guère enthousiaste. Formé par la guerre froide, Joe Biden a toujours été mû par la crainte d'une escalade avec la Russie, de nature nucléaire ou plus classique.

Le Pentagone insiste aussi sur le fait qu'aucune arme n'est décisive en soi, et que le principal problème ukrainien est celui des capacités de mobilisation humaine. Enfin, la Maison Blanche aimerait que les infrastructures énergétiques ne soient ciblées ni d'un côté ni de l'autre, ce qui supposerait une forme de moratoire entre les parties du conflit.

Avant la visite de M. Starmer, plusieurs médias américains relayaient l'intention de l'administration Biden d'autoriser ces frappes, mais sans missiles américains, en laissant Kiev utiliser les Storm Shadow britanniques ou Scalp français. Mais la Maison Blanche a fait savoir, vendredi, que sa position n'avait pas changé à ce stade.

Pression publique

Les discussions pourraient se prolonger à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, dans une dizaine de jours. Volodymyr Zelensky, le président ukrainien, s'y rendra pour présenter à Joe Biden mais aussi à Kamala Harris et à Donald Trump un plan destiné à avancer vers la paix. Pour l'heure, sa frustration s'exprime au sujet des missiles à longue portée. *« C'est difficile d'entendre de façon répétée "on travaille dessus" pendant que Poutine continue de brûler nos villes et nos villages »*, a écrit M. Zelensky, vendredi, sur X.

C'est pourtant ce genre de pression publique qui suscite un agacement du côté des alliés. Ils estiment que la diplomatie de l'Ukraine est plus bruyante qu'efficace, notamment auprès des pays du Sud global. Trop d'initiatives et de conférences, et pas assez de travail discret sur une possible issue politique au conflit.

Selon plusieurs sources, le message a été transmis à Volodymyr Zelensky au cours d'une réunion à la Maison Blanche, le 30 août. Jake Sullivan, le conseiller à la sécurité nationale des Etats-Unis auprès du président Biden, avait alors réuni son homologue britannique, Tim Barrow, le conseiller diplomatique de l'Elysée, Emmanuel Bonne, et son homologue allemand, Jens Plötner. Le chef de l'administration présidentielle ukrainienne, Andriy Yermak, s'était joint à eux.

Cela étant dit, la constante, depuis février 2022, est la souplesse des « lignes rouges » américaines. De façon toujours tardive, l'administration Biden a fini par donner son feu vert aux demandes successives de Kiev. Les chars M1 Abrams ou les avions de chasse F-16, d'abord exclus, ont fini par être livrés. Les opérations ukrainiennes en Russie ? Là aussi, les résistances ont cédé. D'abord, en Crimée annexée, sous forme clandestine, puis dans la région de Belgorod. Il a fallu attendre la multiplication des frappes russes sur la ville de Kharkiv, en mai, pour que la Maison Blanche accepte des frappes de l'armée ukrainienne en Russie même.

La situation a de nouveau évolué sur le terrain avec l'incursion ukrainienne dans la région russe de Koursk. En recevant, mercredi, à Kiev, les chefs de la diplomatie britannique et américaine, David Lammy et Antony Blinken, Volodymyr Zelensky a reconnu que cette opération n'avait pas provoqué un redéploiement des divisions ennemies dans l'est de l'Ukraine. En revanche, l'écrasante supériorité russe dans l'usage d'obus serait passée de 12 contre un à 2,5 contre un, précise une source.

Le « plan » de J.D. Vance

« L'incursion a révélé le bluff de Poutine. Jusqu'alors, la propagande russe assurait qu'il y aurait une réponse sévère si un tel scénario se matérialisait, souligne Maria Snegovaya, chercheuse au Center for Strategic and International Studies, à Washington. *Mais cela fait un mois que l'Ukraine a avancé et le Kremlin prétend au contraire*

Les alliés estiment que la diplomatie de Kiev est plus bruyante qu'efficace

que rien n'est arrivé. Il essaie de "normaliser" la situation. Par ailleurs, la Russie a aussi provoqué une escalade récente avec la réception de missiles balistiques iraniens, et le fait que la Chine a commencé à fournir des armes létales à Moscou. » Selon la Maison Blanche, des dizaines de militaires russes ont été formés en Iran à l'usage des missiles balistiques à courte portée Fateh-360.

L'administration Biden répète son engagement aux côtés de Kiev, mais elle ne se prononce jamais en public sur le chemin vers la paix. Lors du débat qui l'opposait à Kamala Harris, le 10 septembre, Donald Trump en était, pour sa part, resté au stade des généralités ; l'ex-président a répété son intention d'obtenir la paix au cours de la période de transition, avant même d'entrer à la Maison Blanche.

Deux jours plus tard, J. D. Vance, le colistier de Donald Trump, a été plus précis. Il a dessiné les lignes d'une reddition ukrainienne. Le plan ? *« Ça ressemble sans doute à l'actuelle ligne de démarcation entre la Russie et l'Ukraine. Cela deviendrait une zone démilitarisée, solidement fortifiée, pour que la Russie ne puisse pas envahir à nouveau. L'Ukraine garde sa souveraineté indépendante. La Russie obtient la garantie de neutralité de l'Ukraine, qui ne rejoint pas l'OTAN, qui ne rejoint pas ces sortes d'institutions alliées. »*

En somme, l'Ukraine devrait renoncer aux territoires envahis par l'armée russe. Elle devrait aussi renoncer à décider de sa place dans le monde, de ses alliances. L'avenir promis ? Une sorte de zone tampon rétrécie. ■

PIOTR SMOLAR

La France cultive l'ambiguïté sur les frappes en profondeur sur le territoire russe

Paris, comme Washington, redoute une nouvelle escalade dans le conflit avec Moscou

Aucune prise de position officielle et une grande discrétion de la part de l'Elysée et des ministres démissionnaires. Tandis que le Royaume-Uni est en pointe pour tenter de convaincre les Etats-Unis d'autoriser l'Ukraine à frapper des sites militaires situés en Russie, la France cultive l'ambiguïté sur la question. Vendredi 13 septembre, alors que Joe Biden refusait d'accéder à cette demande, les autorités françaises, très en retrait dans cette discussion sur fond de turbulences politiques, se sont gardées de faire le moindre commentaire.

A ce jour, on s'en tient côté français aux déclarations faites par Emmanuel Macron à Meseberg, près de Berlin, le 28 mai, au côté du chancelier allemand Olaf Scholz, qui s'oppose toujours pour sa part à livrer les missiles de longue portée Taurus. *« On pense qu'on doit leur permettre de neutraliser les sites militaires d'où sont tirés les missiles et au fond, les sites militaires depuis lesquels l'Ukraine est agressée, mais on ne doit pas permettre de toucher d'autres cibles en Russie, évidemment des capacités civiles ou d'autres cibles militaires »*, avait dit le président français, ce jour-là, à l'issue d'une visite d'Etat en Allemagne. La Russie avait alors com-

En mai, Emmanuel Macron n'avait pas fixé de limite géographique aux éventuelles frappes

mencé à bombarder la région de Kharkiv depuis son territoire. *« Nous ne sommes pas escalatoires en faisant cela, puisque c'est la Russie qui s'organise de cette façon »*, avait précisé le chef de l'Etat, sans fixer, de fait, de limite géographique aux éventuelles frappes dans la profondeur menées avec des armements français.

Nul doute que le sujet a été abordé lors du dernier coup de fil entre Volodymyr Zelensky et Emmanuel Macron, jeudi 5 septembre, même si l'Elysée n'entend pas le confirmer. Le secrétaire du Conseil de sécurité et de défense ukrainien, Oleksandr Lytvynenko, était à Paris le lendemain, entre autres pour aborder le sujet avec ses homologues français.

Le souci est cependant d'éviter une nouvelle escalade avec Moscou, qui multiplie les menaces. Une telle décision *« signifierait que les pays de l'OTAN, les Etats-Unis et les pays européens sont en guerre avec la Russie »*, a fait valoir Vladimir Poutine, jeudi. *« Il faut tout faire pour éviter une troisième guerre mondiale*, dit une source diplomatique française. *Vous ne pouvez pas juste écarter l'hypothèse que les Russes étendent le domaine de la guerre. »*

« Un palier serait franchi »

Les Ukrainiens comptent sur ces missiles longue portée pour désorganiser la logistique russe à l'arrière du front. C'est ce qu'ils avaient fait au cours de l'été 2022 en déployant les premiers lance-roquettes américains Himars, dont la portée leur avait permis d'atteindre la base arrière des Russes. *« Les centres logistiques, les sites de maintenance et les troupes étaient alors positionnés à 50 kilomètres à l'arrière. Aujourd'hui, l'idée est la même, mais l'objectif est d'aller plus loin »*, souligne Vincent Tourret, doctorant à l'université du Québec à Montréal et chercheur associé à la Fondation pour la recherche stratégique. Pour y parvenir, les Ukrainiens cherchent à complexifier leurs frappes, en associant différents types d'armes : missiles balistiques, missiles de croisière, et drones.

Les Storm Shadow britanniques comme les Scalp français doivent cependant être tirés depuis des avions de combat comme le Soukhoï Su-24, qui prennent de grands risques en s'approchant de la frontière russe. A l'inverse, les missiles ATACMS américains sont tirés par des lance-roquettes mobiles et se montrent plus difficiles à intercepter.

Avec un feu vert des Américains, *« un palier serait franchi »*, estime Vincent Tourret, *« utiliser ce type d'armes suppose une participation des pays alliés à la conception et à la planification des opérations »*. En mars, Olaf Scholz avait très clairement expliqué la raison de son opposition à la livraison de missiles Taurus à Kiev : *« Il est exclu de livrer des systèmes d'armes de grande envergure qui ne peuvent être fournis de manière judicieuse sans l'engagement de soldats allemands. Or, en tant que chancelier, j'ai la responsabilité d'empêcher que l'Allemagne participe à cette guerre »*, avait-il déclaré, à la grande stupéfaction des responsables britanniques et français. ■

CHLOÉ HOORMAN ET PHILIPPE RICARD

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Abbé Pierre : le Vatican savait depuis des années

Face à la presse, le pape s'est exprimé sur les accusations d'agressions sexuelles du fondateur d'Emmaüs

ROME - *envoyé spécial*

Le Vatican était au courant depuis des années de la conduite de l'abbé Pierre, aujourd'hui accusé d'agressions sexuelles par plusieurs femmes, dont des mineures, a révélé le pape François de retour de son long périple en Asie, vendredi 13 septembre.

« Je ne sais pas quand le Vatican l'a appris. Je ne sais pas. Je ne sais pas parce que je n'étais pas ici [il a été élu en 2013], *et ça ne m'est pas venu à l'esprit d'effectuer une recherche sur cela. Mais, certainement, après la mort* [de l'abbé Pierre, en 2007], *c'est sûr. Mais avant, je ne sais pas »*, a répondu le chef de l'Eglise catholique à une question du *Monde* lors d'une conférence de presse, dans l'avion reliant Singapour à Rome après douze jours de voyage en Asie. *« L'abus sexuel des enfants et des mineurs est un crime ! C'est une honte ! »*, a condamné le souverain pontife, alors que la plus jeune victime connue de l'abbé Pierre avait 8 ans au moment des faits.

Le pape a, par ailleurs, appelé à l'ouverture sur le sujet, approuvant implicitement le travail d'enquête mené à l'initiative de l'organisation Emmaüs, à l'origine des révélations sur les agressions commises par son fondateur. *« On doit être clairs sur ces faits, ne pas dissimuler : le travail contre les abus est quelque chose que nous devons tous faire »*, a-t-il affirmé. Avant de lancer : *« Je suis heureux quand ces cas sortent. »*

La plus jeune victime avait 8 ans

Le pape s'exprimait pour la première fois depuis les révélations d'Emmaüs, qui,après les premiers témoignages recueillis par Véronique Margron, la présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France, avait commandé une enquête au cabinet indépendant Egaé. Le résultat, publié le 17 juillet, dévoilait des agressions sexuelles répétées de l'ancien résistant, devenu député et défenseur des pauvres au lendemain de la seconde guerre mondiale. La plupart des victimes étaient des salariées ou des bénévoles d'Emmaüs, qui rapportaient des attouchements et des baisers forcés, entre 1970 et 2005, soit deux ans avant sa mort, à 94 ans. L'une d'entre elles avait 16 ans.

La publication de ce premier rapport a convaincu d'autres victimes de témoigner. Le 6 septembre, Emmaüs et la Fondation

Sur l'élection présidentielle américaine, François a renvoyé dos à dos Donald Trump et Kamala Harris

Abbé Pierre ont publié une nouvelle note révélant des faits plus nombreux et plus graves : la plus jeune victime avait 8 ans. Un cas de fellation forcée est aussi rapporté, un viol aux yeux de la loi française.

Les premiers témoignages remontent à 1956, posant la question de l'omerta qui régnait autour de l'abbé Pierre. *« Les évêques informés et les responsables d'Emmaüs ont étouffé les affaires »*, écrivaient les quatre chercheurs de l'équipe de recherche sociohistorique de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise, dans une tribune publiée dans *Le Monde*, le 20 juillet, après la publication de l'enquête Egaé.

« En profitant de ses réels problèmes de santé, les évêques informés lui imposent une cure médicale, puis psychiatrique en Suisse (1957-1958). Les prêtres déviants sont habituellement pris en charge en France par le Secours sacerdotal. La délocalisation laisse donc croire combien l'affaire est prise au sérieux », détaillent les chercheurs, qui avaient eux-mêmes reçu trois témoignages *« crédibles »* concernant l'abbé Pierre, lors de leur longue enquête, commissionnée par l'Eglise de France.

Le nombre et la position dans la hiérarchie catholique des personnes informées dès les années 1950 des multiples « incidents » provoqués par le comportement du prêtre avec des femmes rendent peu vraisemblable que le Vatican n'en ait pas été informé dès cette époque. En 1955, les cardinaux de Chicago et de New York sont mis au courant des plaintes de deux femmes rencontrées par l'abbé Pierre lors d'un séjour aux Etats-Unis.

Si le cas de l'abbé Pierre a été si retentissant, dix-sept ans après sa mort, c'est parce qu'il était non seulement connu, mais respecté et aimé pour ses bonnes actions : il avait été élu *« personnalité préférée des Français »* dix-sept fois après la création du sondage, en 1988. D'où la difficulté pour les victimes de parler et, pour une partie du public, d'accepter des faits qui semblent en contradiction avec l'œuvre de l'homme.



Le pape François, à Singapour, le 12 septembre. VINCENT THIAN/AP

« Vous avez touché un point très douloureux, très délicat : les gens qui font le bien [et dont] *on découvre plus tard qu'ils sont de terribles pécheurs*, a répondu le pape François. *C'est notre condition humaine. On ne doit pas dire : couvrons, couvrons pour que ça ne se voie pas ! Les péchés publics sont publics. Et ils doivent être condamnés. Par exemple, l'abbé Pierre : c'est un homme qui a fait tant de bien, mais c'est aussi un pécheur »*, a-t-il poursuivi.

Evoquant d'autres types d'abus, *« social, éducatif, changer la mentalité des gens »*, il a insisté : *« L'abus, à mes yeux, est une chose démoniaque ! Car tout type d'abus détruit la dignité de la personne. Tout type d'abus cherche à détruire ce que nous sommes tous : l'image de Dieu. »*

Lors de son voyage de douze jours dans quatre pays d'Asie, le plus long de son pontificat à la fois en distance parcourue et en durée, le pape avait déjà appelé à ne *« pas oublier non plus tous ces enfants et adolescents dont la dignité a été atteinte »*, lors d'un discours prononcé à Dili, la capitale du Timor oriental. Le lieu était choisi : l'évêque Carlos Filipe Ximenes Belo, héros de la résistance timoraise à l'occupation indonésienne et corécipiendaire du prix Nobel de la paix, en 1996, fait l'objet de nombreuses accusations de pédocriminalité. François n'a pas abordé son cas directement.

Après avoir dû annuler plusieurs voyages cet hiver, le pape François, bientôt 88 ans, a affiché une forme surprenante au cours des douze jours passés en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Timor oriental et à Singapour. Sur le vol retour, le pape argentin a aussi abordé plusieurs questions internationales. Il a renvoyé dos à dos les deux candidats à l'élection présidentielle américaine, condamnant, d'un côté, le soutien à l'avortement de la candidate démocrate Kamala Harris, et, de l'autre, l'hostilité envers les migrants du républicain Donald Trump, qui prévoit d'en déporter onze millions s'il est élu. *« Les deux choses sont contre la vie, aussi bien celui qui rejette les migrants que celui qui tue les enfants. »* Tout en refusant de hiérarchiser ces deux « péchés », il a appelé les Américains à voter. *« Il faut choisir le moindre mal. Qui est le moindre mal ? Cette dame, ou ce monsieur ? Je ne sais pas. Que chaque conscience pense et affronte cela. »*

« J'admire la Chine »

François a aussi réitéré son intérêt pour la Chine. Il s'est dit *« content »* de l'accord sur la nomination des évêques, un document secret, signé en 2018, qui devrait être renouvelé en novembre. *« Je crois que la Chine est une promesse et une espérance pour l'Eglise. »* Le jésuite argentin, qui rêvait, plus jeune, d'être envoyé en mission en Asie, en a fait une cause personnelle : *« La Chine, pour moi, est un rêve. Je voudrais visiter la Chine, qui est un grand pays »*, a-t-il répété.

Malgré le réchauffement timide des relations avec Pékin, une visite dans le pays paraît lointaine, puisque le Vatican devrait, pour s'y rendre, mettre fin à la reconnaissance de Taïwan, en faveur de la République populaire de Chine. *« J'admire la Chine, je respecte la Chine. C'est un pays d'une culture millénaire, d'une capacité de dialogue et de compréhension qui va au-delà des différents systèmes démocratiques qu'elle a connues »*, a-t-il poursuivi. Le pape François n'a pas hésité, au contraire, à qualifier le Venezuela de *« dictature »*. Au sujet de Gaza, le pape a rappelé qu'il parle *« tous les jours »* au téléphone avec la paroisse catholique de l'enclave palestinienne, et que le Saint-Siège « *travaille* » en faveur d'une médiation. ■

SIMON LEPLÂTRE

Les frappes d'Israël en Syrie visaient une usine construite par l'Iran

L'Etat hébreu a mené, le 8 septembre, une opération commando hors norme contre un site de production fournissant le Hezbollah

JÉRUSALEM - *correspondant*

Les détails d'une opération aéroportée israélienne hors norme en territoire syrien émergent peu à peu. Vendredi 13 septembre, des éléments supplémentaires permettent de mieux cerner les contours de l'opération, qui a eu lieu dimanche 8 septembre en fin de journée, dans les environs de Masyaf, au cœur d'une région montagneuse au nord de Homs. D'abord égrainés dans la presse internationale et israélienne, ces éléments ont été appuyés – à défaut de confirmation officielle israélienne –, par des informations de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Selon cette ONG créée en 2006 à Londres, qui a assis sa réputation durant la guerre en Syrie, l'assaut héliporté de la nuit de dimanche visait plus précisément le site de Hair Abbas, au sein de l'Institut 4000, une structure de production d'armes qui dépend du Centre d'études et de recherches scientifiques syrien, désormais placé sous supervision iranienne.

Cet ensemble de bâtiments est installé à une cinquantaine de kilomètres du Liban, bastion du Hezbollah, allié du pouvoir syrien et pilier central de la coalition des alliés de Téhéran au sein de l'« axe de la résistance ». Israël, le long de sa frontière nord, est engagé depuis onze mois dans un conflit avec le Hezbollah caractérisé par des échanges de tirs et de frappes des deux côtés de la frontière avec le Liban, menaçant de se transformer en conflit ouvert. Dans ce cadre, la proximité de l'Institut 4000 avec le Liban est cruciale. Or, dans ces installations souterraines à l'épreuve des frappes aériennes les plus puissantes, se trouve une usine de production de missiles de précision et de drones.

Dans une note publiée le 13 septembre synthétisant plusieurs jours de recherches, l'OSDH détaille les phases de l'opération de dimanche. Des avions de chasse et des drones ont été d'abord utilisés pour les frappes, visant les militaires et les gardes protégeant le complexe, ainsi que la défense antiaérienne syrienne et les routes avoisinantes, pour empêcher l'arrivée de renforts. Les forces russes ne sont pas intervenues – une retenue habituelle en cas d'opérations aériennes israéliennes en de la Syrie. Le brouillage électronique a ensuite permis à environ cinq hélicoptères israéliens d'acheminer *« des dizaines »* de commandos, déposés au sol, où leur intervention, marquée par des combats, aurait duré plus de trois heures.

Les commandos ont pu recueillir du renseignement avant de procéder à une destruction importante d'installations. Selon le site d'informations américain Axios, ces commandos appartiennent à l'unité d'élite de l'armée de l'air, Shaldag, et ils seraient parvenus à *« détruire les installations »*. Selon l'OSDH, le bilan serait de vingt-sept morts.

« Chorégraphie sophistiquée »

Ce n'était pas la première fois que des frappes israéliennes visaient les installations de l'Institut 4000, où ont été élaborées, dans le passé, des armes chimiques utilisées par le régime syrien. Désormais, le centre est chargé de la production de deux types de matériel qui constituent un sujet de préoccupation pour Israël : des missiles guidés ou des kits de guidage destinés à être installés sur des missiles existants, ainsi que des drones. Tout ceci est destiné au Hezbollah.

Placé sous la protection de son système multicouches antiaérien, l'Etat hébreu voit se faufiler depuis le Liban un nombre croissant de drones tirés par le Hezbollah jusqu'à son territoire. Quant aux missiles guidés, ils représentent le fer de lance de la menace exercée par le Hezbollah contre Israël, au sein de son important arsenal de roquettes et de missiles (plus de 100 000 éléments, au total).

« Depuis cinq ans, Israël a planifié l'opération "couche en profondeur" – dont le but était de viser et détruire l'Institut 4000 lié aux IRGC [corps des gardiens de la révolution islamique] *à Masyaf, où des missiles de précision étaient fabriqués »*, relève Charles Lister, spécialiste de la Syrie, sur X.

L'opération héliportée semble avoir, pour les Israéliens, fait la démonstration que les structures souterraines en profondeur, hors de portée des frappes aériennes, n'étaient plus à l'abri. Si cette opération avait pour but premier de couper une voie d'approvisionnement en matériel militaire du Hezbollah, une autre démonstration se lit, en filigrane. Même si le territoire iranien est infiniment plus éloigné et ne permet pas à l'aviation israélienne d'y évoluer comme dans le ciel syrien, le tour de force opérationnel n'est pas passé inaperçu. *« L'emploi de forces spéciales dans cette opération, et la chorégraphie sophistiquée sur laquelle elle repose, est un fait marquant et une première* [en Syrie]*»*, note une source internationale spécialiste de ce dossier. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY

3 milliards de cœurs qui battent



un seul opérateur





FOURNISSEUR OFFICIEL



L'hommage à Alberto Fujimori divise la société péruvienne

Les autorités ont décrété trois jours de deuil national pour l'ex-président, mort le 11 septembre, ce qui scandalise une partie de la population

Ils étaient des milliers, jeudi 12 et vendredi 13 septembre, à faire la queue aux abords du ministère de la culture pour rendre un dernier hommage à Alberto Fujimori, l'autocrate qui a dirigé le pays entre 1990 et 2000, mort mercredi à 86 ans. Autour du cercueil exposé au public dans le salon Nazca de l'immense bâtiment de béton de style brutaliste, son fils Kenji, en larmes, s'appuyait sur sa sœur Keiko. *« Chino ! Chino ! »* – le surnom de l'ex-président, appelé ainsi, malgré ses origines japonaises –, a crié la foule à plusieurs reprises.

La cheffe de l'Etat, Dina Boluarte (droite), a décrété trois jours de deuil national. Les drapeaux ont été mis en berne sur les bâtiments publics. *« Que Dieu le garde dans sa gloire et qu'il repose en paix ! »*, a publié le compte officiel de la présidence, avant que la dirigeante, en veste blanche et jupe noire, ne se rende à la veillée funèbre.

La décision de déclarer le deuil national a indigné une partie des Péruviens, alors qu'Alberto Fujimori avait été condamné, en 2009, à vingt-cinq ans de prison pour corruption et pour sa responsabilité dans les massacres des quartiers de Barrios Altos et de La Cantuta, qui avaient fait 25 morts civils au début des années 1990, des faits constituant des *« crimes contre l'humanité »*, avait établi le président du tribunal.

Libéré en 2023 par une décision controversée du Tribunal constitutionnel pour des raisons *« humanitaires »* – depuis de nombreuses années, il disait être si malade qu'il vivait ses derniers instants –, malgré l'opposition de la Cour interaméricaine des droits humains, Alberto Fujimori a donc eu droit aux honneurs dus *« au président de la République en exercice »*.

L'ex-président continue de diviser profondément la société péruvienne en deux camps irréconciliables. Pour certains, il est celui qui a combattu le terrorisme et démantelé l'organisation maoïste du Sentier lumineux, qui a plongé le Pérou dans la terreur au cours des années 1980 et 1990, et délivré le pays du désastre économique, avec des taux d'inflation de l'ordre de 5 000 % annuels au moment où il est arrivé au pouvoir.

Pour d'autres, il est l'autocrate qui a réalisé un coup d'Etat, en 1992, en dissolvant le Parlement et en gouvernant par décrets pendant des mois, qui a commis de graves violations des droits humains dans sa lutte antiterroriste et qui a fait disparaître les services publics et exploser la pauvreté avec son plan d'austérité néolibéral, le « Fujichoc ».

Pas un mot pour les victimes

Si, dans la rue, les voix étaient unanimes, après la mort d'« El Chino », pour encenser l'ancien président, les critiques se sont exprimées sur les réseaux sociaux. De nombreux comptes se sont empressés de republier les « vladi-vidéos », montrant le chef des renseignements de l'époque, Vladimiro Montesinos, corrompant dirigeants politiques, chefs d'entreprise, directeurs de médias ou gouverneurs. Ces vidéos ont été à l'origine de la chute du gouvernement d'Alberto Fujimori, en 2000, et de sa fuite au Japon.

Les victimes des massacres pour lesquels il a été condamné, elles, expriment leur ressentiment. *« Ces trois jours de deuil, c'est le coup le plus bas que nous pouvions recevoir de la part du gouvernement dans ces circonstances*, regrette, amère, Gisela Ortiz, porte-parole des familles de victimes de La Cantuta. *Le gouvernement et toutes les institutions de l'Etat ont exprimé leurs condoléances à la famille de Fujimori, alors qu'ils n'ont jamais eu un mot pour ses victimes. Et ils n'ont pas fait référence à ses crimes : pas seulement les violations des droits humains, mais aussi le fait qu'il ait volé le pays et ait été condamné pour corruption. »*

L'autocrate avait été condamné à vingt-cinq ans de prison pour corruption et pour des faits constituant des « crimes contre l'humanité »

Alberto Fujimori, rappelle Mme Ortiz, dont le frère de 20 ans a été assassiné avec huit autres étudiants et leur professeur, en 1992, par le groupe paramilitaire Colina, n'a jamais exprimé de regrets pour les massacres dont il était considéré comme responsable. Au contraire, à la fin de sa vie, il avait publié une série de vidéos sur les réseaux sociaux dans lesquels il revendiquait son action.

Si la grâce, confirmée en décembre 2023 par le Tribunal constitutionnel, concernait ses condamnations pour les massacres de Barrios Altos et de La Cantuta, Alberto Fujimori était, au moment de sa mort, en train d'être jugé pour une troisième tuerie commise par le groupe Colina, celle de Pativilca, au cours de laquelle six hommes ont été enlevés, torturés et tués. Vladimiro Montesinos avait été condamné en janvier à dix-neuf ans de prison pour ces faits.

En raison de son décès, l'ex-président ne sera pas non plus jugé pour l'affaire des stérilisations forcées de centaines de milliers de paysannes et d'autochtones, entre 1996 et 2000, dans le cadre d'un programme de planification familiale avec pour but affiché de réduire la pauvreté.

Amplification du mythe

Même si sa fille Keiko, trois fois candidate malheureuse à l'élection présidentielle, est elle-même poursuivie pour blanchiment, le parquet ayant requis trente ans de prison à son encontre, *« le fujimorisme reste une des principales forces politiques en matière électorale. Il est actuellement un des principaux soutiens de la présidente, réussit toujours à mobiliser et va continuer à dominer durablement la vie politique »*, estime l'analyste politique Adriana Urrutia.

« Il existait déjà un mythe autour du leader, qui va s'amplifier avec sa mort, ajoute Mme Urrutia, présidente de l'association Transparencia Peru. *Le fujimorisme va mobiliser des ressources émotionnelles et de mémoire, rappelant les images de lui en bottes aidant les victimes du phénomène climatique El Niño, en 1998, ou soulignant qu'il a vaincu le terrorisme. Cette stratégie est très efficace, car les problèmes structurels qu'il a combattus à l'époque sont ceux auxquels le Pérou fait encore face aujourd'hui. »*

Beaucoup, au Pérou, ont souligné la coïncidence : Alberto Fujimori est mort un 11 septembre, comme son ennemi juré, le chef du Sentier lumineux Abimael Guzman, décédé en 2021, lui aussi à 86 ans, mais en prison. Il purgeait une condamnation à perpétuité. Alberto Fujimori, lui, est mort dans son lit, entouré de ses proches. Il devait être enterré samedi au cimetière Campo Fe, à Huachipa, à l'est de Lima. ■

ANGELINE MONTOYA

Au Sénégal, le président Faye dissout l'Assemblée dominée par l'opposition

Des élections législatives anticipées se tiendront le 17 novembre

DAKAR - *correspondance*

Le faux suspens a pris fin, jeudi 12 septembre à 20 heures. Dans une allocution à la télévision nationale, le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale et convoqué des élections législatives anticipées le 17 novembre. *« Je dissous l'Assemblée nationale pour demander au peuple souverain les moyens institutionnels qui me permettront de donner corps à la transformation systémique que je leur ai promise »*, a-t-il déclaré dans une allocution.

L'annonce de cette dissolution n'est pas une surprise. Fin août, le Conseil constitutionnel avait rappelé que la dissolution de l'Assemblée nationale pouvait être légalement prononcée par le président à partir du 12 septembre, soit deux ans après le début de la quatorzième législature, le 12 septembre 2022.

Faute de majorité au Parlement, toujours dominé par les fidèles à l'ex-président Macky Sall, Bassirou Diomaye Faye, élu le 24 mars, avec 54 % des suffrages, ne disposait pas de tous les leviers institutionnels pour appliquer son programme de rupture. Son parti, les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), ne comptait que 23 députés sur 165 – et une quarantaine, en totalisant ses alliés de la coalition Yewwi Askan Wi.

« Le culte du blocage »

Ces dernières semaines, les divergences entre le pouvoir et l'opposition ont bloqué l'action gouvernementale. Fin juin, les députés de Benno Bokk Yakaar (BBY), la coalition qui soutenait Macky Sall, avaient ainsi boycotté le débat d'orientation budgétaire, provoquant son annulation. Le 2 septembre, la proposition de supprimer le Haut Conseil des collectivités territoriales et le Conseil économique, social et environnemental, jugés *« budgétivores »* par les autorités, a été rejetée en bloc par les députés de l'opposition. *« Le gage d'une collaboration franche avec la majorité parlementaire était une illusion, celle-ci ayant décidé d'entretenir le culte du blocage »*, a fustigé le président, dans son discours.

Ousmane Sonko, premier ministre et leader du Pastef, a, pour sa part, essuyé plusieurs menaces de motion de censure, dont une a été déposée par le camp de l'ancien régime. Sa déclaration de politique générale, qu'il était censé prononcer vendredi 13 septembre, devant l'Assemblée nationale, a été automatiquement révoquée par la dissolution. Un timing qui interroge au sein de l'opposition.

Si les députés gardent leur statut jusqu'aux prochaines élections législatives, ils ne peuvent plus se réunir en session ordinaire ou en session extraordinaire. *« L'annonce de cette dissolution, le 12 septembre, à la veille de la déclaration de politique générale d'Ousmane Sonko, n'est pas un hasard. C'est une manœuvre pour empêcher une motion de censure et sauver le premier ministre »*, analyse Alassane Ndao, enseignant-chercheur à l'université Gaston-Berger, à Saint-Louis. *« Cette dissolution est une bonne chose. Nous avons près de quatre-vingts projets de lois déjà rédigés qui n'attendent qu'une nouvelle Assemblée pour pouvoir être votés »*, répond un député du Pastef sortant. Encore faudra-t-il, pour le président et son parti, remporter ces législatives afin d'obtenir, comme ils l'espèrent, une majorité qualifiée.

« Une course contre la montre »

« C'est vital pour le Pastef, poursuit Alassane Ndao. *S'ils ne gagnent pas la majorité, la suite du mandat risque de se compliquer. Une bonne partie de leurs promesses sont fondées sur des réformes constitutionnelles qui nécessitent l'approbation des trois cinquièmes de l'Assemblée nationale, soit 99 députés. »*

« Une course contre la montre s'engage mais nous sommes prêts », assure Ibrahima Diallo, chargé de communication au Pastef. Selon plusieurs sources consultées par *Le Monde*, le premier ministre (et président du parti), Ousmane Sonko, devrait être investi tête de liste au niveau national – il existe également des listes départementales – et être très impliqué dans la campagne. En guise de prélude, il s'est rendu, le 7 septembre, à Matam, dans le nord du pays, bastion historique de Macky Sall, pour y promettre une transformation de la région en futur pôle économique.

Malgré une victoire écrasante dès le premier tour lors de l'élection présidentielle, en mars, le Pastef devrait néanmoins présenter des listes de coalition. *« Le scrutin législatif sénégalais est très particulier, mêlant système proportionnel et majoritaire*, explique Moussa Diaw, professeur émérite de sciences politiques. *Les partis sont obligés de former des coalitions s'ils veulent une majorité tangible. »*

De son côté, l'opposition paraît affaiblie depuis la dernière élection. Le 3 septembre, l'ancien président Macky Sall a annoncé la dissolution de la coalition BBY, qui l'avait porté au pouvoir en 2012 et soutenu durant ses deux mandats. Son ancien premier ministre et candidat malheureux à la présidentielle, Amadou Ba, vient, lui, de créer son propre parti. *« Ils ne sont pas préparés et se cherchent encore un leader, alors que les élections sont imminentes »*, observe Moussa Diaw.

« La coalition BBY doit être réinventée et élargie à d'autres forces politiques et citoyennes », estime Adji Mergane Kanouté, vice-présidente du groupe parlementaire dissous BBY, ajoutant que le nouveau parti d'Amadou Ba ne sera pas exclu. *« Nous sommes toujours en discussion,* affirme-t-elle. *Nous devons tout faire pour avoir une majorité, pour gagner, ou, à défaut, imposer une cohabitation. »* ■

CÉLIA CUORDIFEDE

MEXIQUE

Quinze morts au sein du cartel de Sinaloa

Au moins quinze personnes ont été tuées, depuis lundi 9 septembre, à Culiacan, dans le nord-ouest du Mexique, dans des affrontements liés à une guerre ouverte au sein du cartel de Sinaloa, fondé par le narcotrafiquant Joaquin « El Chapo » Guzman, selon le bilan du vendredi du procureur local. Vingt personnes sont également portées disparues. Les combats armés entre deux clans du cartel terrorisent cette ville de presque 1 million d'habitants. – *(AFP.)*





Nous investissons dans les énergies renouvelables

En 2023, Amazon était le premier acheteur privé d'énergie renouvelable au monde.

Le Brésil suffoque sous la fumée d'incendies record

Le pays est devenu un immense brasier avec au moins 11,3 millions d'hectares dévastés cette année

SAO PAULO - *correspondant*

On les pensait disparus, envolés, oubliés au fond des tiroirs. Mais les voilà qui resurgissent, arborés dans l'espace public comme dans les intérieurs. Les masques chirurgicaux, utilisés durant la pandémie du Covid-19, refont leur apparition dans le quotidien au Brésil. Cette fois, ce n'est pas pour se protéger d'un virus mais de la pollution émise par les feux de forêt qui dévastent le pays.

Plus de 60 % du territoire, soit 5 millions de kilomètres carrés, est désormais recouvert par la fumée. Une nappe grisâtre, épaisse, visible depuis l'espace et âprement ressentie au sol. Ces derniers jours, à Porto Velho, en Amazonie, le taux de particules fines (PM2,5) a dépassé 339 microgrammes par mètre cube, soit 68 fois la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la santé sur une année. De son côté, Sao Paulo, la plus grande agglomération d'Amérique du Sud, est, depuis lundi 9 septembre, la détentrice du titre peu enviable de la « ville la plus polluée au monde ». Il lui a été décerné par la société suisse IQAir, qui observe la qualité de l'air dans plus de cent grandes métropoles.



Incendie dans la forêt amazonienne, à Apui, au Brésil, le 8 août. ADRIANO MACHADO / REUTERS

Pas un quartier, pas une banlieue n'échappent à ce couvert insalubre. *« J'ai la gorge tellement sèche et irritée que j'ai dû aller chez le médecin »*, relate Eliane Silva, habitante de la vaste favela de Paraisopolis, à Sao Paulo, croisée jeudi. Cette employée de maison, âgée de 35 ans, souffre d'une inflammation de la thyroïde. Elle est loin d'être la seule à suffoquer : sa sœur, 37 ans, est atteinte de sinusite chronique, et sa fille de 7 ans, de rhinite… *« On essaie de boire beaucoup d'eau et on évite de sortir, mais c'est difficile et ça fait peur »*, admet Eliane Silva.

Dix kilomètres au nord, dans le parc Augusta, en plein centre-ville, toussotements et autres expectorations rivalisent avec le chant des oiseaux. *« C'est horrible ! On dirait qu'on est à Tchernobyl ! »*, s'alarme Giovana Carolina, 20 ans, venue en bikini coloré prendre le soleil, malgré la couche de fumée. Un peu plus loin, deux amis assis sur un banc, Caetano Nogueira Marques et Melissa Izabel, 21 ans et 19 ans, ont le regard préoccupé. *« Tous les jours, depuis une semaine, j'ai le nez qui saigne abondamment »,* relate le jeune homme, quand Melissa, de son côté, a diminué sa consommation de cigarettes : *« Je fais des chutes de tension et n'arrive pas à marcher et à parler en même temps »*, confie-t-elle.

Masque chirurgical

Durement frappé par le changement climatique, qui provoque des températures record en plein hiver austral, combiné aux conséquences du phénomène El Niño, le Brésil vit ce qui est déjà considéré comme la pire sécheresse de son histoire. Dans 244 municipalités, le taux d'humidité enregistré est égal ou inférieur à celui du Sahara. Cet ensemble a causé d'énormes incendies, souvent d'origine criminelle : plus de 176 000 ont été recensés depuis le début de l'année, par l'Institut national de recherches spatiales.

Ces feux ont déjà dévasté au moins 11,3 millions d'hectares cette année, soit près de dix fois la superficie de l'Ile-de-France. Plus de 38 000 départs de feu ont été répertoriés par les autorités pour le seul mois d'août, soit une hausse de 120 % par rapport à la même période en 2023. Mais les flammes ravagent aussi, voire davantage, les autres écosystèmes, tels les savanes du Cerrado (+ 171 %), la jungle côtière Mata Atlantica (+ 144 %) et les marais du Pantanal (+ 3 910 %).

Cette *« pandémie d'incendies forestiers »,* selon les mots de Flavio Dino, juge au Tribunal suprême fédéral, a des conséquences parfois sidérantes. Un peu partout, les Brésiliens contemplent, chaque jour, l'étrange spectacle d'un coucher de soleil rougeoyant, presque apocalyptique, conséquence de l'interaction de la lumière de l'astre avec la pollution atmosphérique. Dans l'Etat méridional du Rio Grande do Sul, des pluies noires, chargées de cendres, ont été observées par des habitants effarés. Tout au nord, le rio Madeira, le plus grand affluent de l'Amazone, en proie à un assèchement catastrophique, est réduit par endroits à l'état de dune et de banc de sable. Effrayant désert, surgi au beau milieu de la forêt tropicale…

En attendant les orages

Sur le terrain, les pouvoirs publics peinent à trouver la parade. L'Etat de Sao Paulo, dirigé par le très droitier gouverneur Tarcisio de Freitas, s'est contenté de simples recommandations et conseils à la population. « *A l'école, aucune restriction ni aucun aménagement n'ont été mis en place. C'est d'autant plus grave que, juste à côté, des travaux en cours produisent énormément de poussière. C'est très dur pour nous et les enfants* », s'indigne Amanda Massucci, enseignante en maternelle, à Sao Paulo, qui s'est résolue à porter un masque chirurgical au travail.

« Mais ils ne filtrent que très partiellement les microparticules PM2,5. Pour que cela soit efficace, il faudrait en changer toutes les deux ou trois heures au minimum », explique Carlos Carvalho, directeur du département de pneumologie à l'hôpital de l'université de Sao Paulo. Il déplore *« une aggravation de la condition des patients vulnérables, en particulier, les personnes âgées et les enfants, atteints d'asthme, de bronchites ou de maladies respiratoires »*. Selon le ministère de la santé, les consultations pour nausées et vomissements causés par la sécheresse ont explosé dans plusieurs Etats, comme le Tocantins (dans le nord du pays) ou le Mato Grosso (dans le centre-ouest).

Le gouvernement fédéral paraît tout aussi dépassé par un phénomène qui touche une grande partie de l'Amérique du Sud, en particulier la Bolivie, plongée elle aussi dans la fumée. Le 10 septembre, Luiz Inacio Lula da Silva s'est rendu à Tefé, en Amazonie, au chevet de familles de pêcheurs frappés par la sécheresse. Dans la foulée, le président brésilien a déclaré le déblocage de 500 millions de reais (81 millions d'euros) d'investissement sur cinq ans, afin de garantir la navigabilité sur l'Amazone. Il a également annoncé la création d'une autorité climatique, chargée de coordonner l'action du gouvernement.

Plus de 60 % du territoire, soit 5 millions de kilomètres carrés, est recouvert par la fumée

Mais ces solutions de long terme peinent à convaincre face à l'urgence. D'autant que Lula a face à lui un Congrès dominé par les conservateurs, rétifs à toute avancée en matière environnementale. Le chef de l'Etat peine à rattraper le retard pris pendant les années au pouvoir de l'extrême droite de Jair Bolsonaro (2019-2023). Le nombre de pompiers de la police environnementale Ibama a certes augmenté de 25 % depuis 2022… mais avec un total de 2 255 fonctionnaires, son effectif demeure bien en deçà des besoins de cet immense pays.

Chacun mise désormais sur les orages providentiels, qui pourraient atténuer, à la fin de la semaine, pollution et incendies. La saison des pluies, déjà en retard, ne devrait pas débuter avant le mois d'octobre et s'annonce déjà insuffisante pour sauver un Brésil transformé en un gigantesque brasier. Au parc Augusta de Sao Paulo, la jeune Melissa Izabel semble avoir accepté que son pays ne serait plus jamais le même. Et de lâcher froidement, comme une évidence : *« On vit la fin du monde. »* ■

BRUNO MEYERFELD

Le nord-est de Los Angeles ravagé par l'inquiétant Bridge Fire

En quelques jours, trois incendies d'ampleur se sont déclarés autour de la mégapole californienne, facilités par une forte sécheresse

LOS ANGELES - *correspondante*

De sa maison, il ne reste rien. Keyon, 16 ans, brandit sans ciller son smartphone sur lequel s'affiche ce qui ressemble à un tas d'allumettes brûlées. Assis au milieu d'un centre d'exposition transformé en lieu d'accueil par la Croix-Rouge, vendredi 13 septembre, à Pomona, dans l'agglomération de Los Angeles, il raconte le soudain changement d'atmosphère qui a précédé l'arrivée du feu à Wrightwood, le village de 4400 habitants où il a grandi, au nord-est de la mégapole californienne : *« Le ciel était rouge et je suis devenu presque noir de fumée, mais nous pensions que l'incendie était encore loin, quand soudain des policiers sont arrivés avec un mégaphone et nous ont demandé d'évacuer. »*

Comme des milliers d'habitants de cette région montagneuse, Keyon et sa famille ont tout quitté, en quelques instants, mardi 10 septembre, lorsque le Bridge Fire, qui s'était déclenché deux jours avant, a soudain doublé de taille, porté par des vents dépassant les 80 km/h et des températures supérieures à 40 °C. Sa puissance est devenue telle que le panache de fumée était visible, mardi après-midi depuis Downtown, au cœur de Los Angeles.

Mobilisation maximale

En quelques jours, trois grands incendies se sont déclarés dans un rayon de moins de 100 kilomètres autour d'une ville déjà éprouvée par la canicule. Après deux étés relativement cléments, Los Angeles a vu resurgir ce risque qu'elle s'était empressée d'oublier. Sur la chaîne de radio locale LAist, des experts ont conseillé aux habitants vivant non loin des incendies de ressortir du placard leurs masques de la pandémie. Et les images d'un télésiège menacé par les flammes dans la petite station de ski de Mountain High, l'une des plus proches de Los Angeles, ont tourné en boucle sur les chaînes de télévision locales.

Le Bridge Fire, dont la cause est inconnue pour l'instant, est celui qui inquiète le plus les autorités. En moins d'une semaine, il a dévoré à lui seul plus de 210 kilomètres carrés. *« Pour vous donner une idée, cela représente davantage que la ville de Long Beach »*, cité voisine de Los Angeles qui compte plus de 450 000 habitants, souligne Kenichi Haskett, un pompier du comté de Los Angeles chargé de la communication sur le Bridge Fire.

Depuis mercredi, la chute des températures sous les 30 °C ainsi que l'humidité nocturne ont permis aux pompiers de contenir l'incendie. Mais sur le camp servant de quartier général, à Irwindale, la mobilisation restait maximale vendredi, alors que seulement 3 % de l'incendie était considéré comme maîtrisé.

Des dizaines de camions alignés les uns à côté des autres accueillent dortoirs, cantine, centre de soins, matériel, et tous les bureaux nécessaires à la coordination des différents métiers déployés sur le terrain. Les pompiers locaux ont reçu le renfort de Cal Fire, le service de lutte contre les incendies de l'Etat et le gouverneur a déclaré l'état d'urgence.

L'arrivée des vents de Santa Ana, ces vents secs qui balaient la région chaque automne, ne va rien arranger

Au centre de l'attention, trois petites villes de montagne nichées dans l'Angeles National Forest, à commencer par Wrightwood, où plus d'une dizaine de maisons ont été détruites. Celle de Dan Camphuis, 83 ans, est toujours debout. Il le sait grâce à une amie qui n'a pas voulu quitter la ville. Malgré l'ordre d'évacuation émis par les autorités, les pompiers ne peuvent obliger les habitants à partir. Une poignée d'entre eux sont restés. Dan et sa femme, eux, n'ont pas hésité, emmenant leurs deux filles, gendres et petits-enfants, également résidents de Wrightwood.

Habitant dans la région depuis 1984, Dan n'en est pas à son premier feu. Mais cette fois, c'était différent, explique-t-il, joint par téléphone à Victorville, où il a trouvé refuge, d'abord à l'hôtel, puis chez des proches. *« Ce feu-là est vraiment mauvais, le ciel était surréaliste, quelqu'un a dit que c'était apocalyptique, oui, c'était ça, vraiment apocalyptique. »*

Collines embrasées

Les images terrifiantes filmées par Daniel (il n'a pas souhaité donner son nom de famille), qui a, lui, vécu l'incendie depuis Mount Baldy, confirment cette vision. On y découvre des collines embrasées le long d'une route où se devinent quelques habitations. *« Vous voyez la clôture en bas à gauche ?*, interroge ce sexagénaire, assis au côté de son chien dans le centre d'accueil de la Croix-Rouge à Pomona. *C'est ma maison. Le feu se trouvait à seulement 90 mètres et il a brûlé dix maisons dans ma rue avant d'atteindre la mienne. »* Les yeux embués par l'émotion, Daniel s'interrompt avant de louer le courage des pompiers. *« Ces gens incroyables ont risqué leurs vies pour sauver ma maison. »*

Au centre de commandement d'Irwindale, les soldats du feu scrutent avec optimisme le bulletin météo. Les températures devraient descendre et quelques gouttes sont même attendues d'ici à mardi. *« Les gens devraient pouvoir rentrer chez eux au plus tard dans une semaine »*, veut croire Kenichi Haskett. Mais la lutte contre le Bridge Fire, elle, *« va durer encore plusieurs semaines »*, nuance-t-il aussitôt. *« Vous voyez ces montagnes escarpées et rocheuses. La végétation y atteint jusqu'à 3 mètres de haut. C'est vraiment difficile de s'y déplacer. »*

Cette végétation abondante est d'ailleurs l'une des causes du développement soudain des incendies autour de Los Angeles. Dopée par deux hivers inhabituellement pluvieux, elle fournit désormais au moindre départ de feu un combustible dangereux. Et l'arrivée des vents de Santa Ana, ces vents secs qui balaient la région chaque automne, ne va rien arranger, alertent les experts. La saison des incendies ne fait que commencer. ■

AGNÈS GAUTHERON

160 ANS
GROUPE SOCIETE GENERALE

Dédier des experts aux chefs d'entreprise, voilà comment on fait grandir vos idées.

Nos banquiers en centres d'affaires ainsi que nos différents experts (stratégie immobilière, banque privée et banque d'investissement) vous accompagnent dans les moments clés du développement de votre entreprise et de votre patrimoine.



Rendez-vous sur entreprises.sg.fr/sg-entrepreneurs

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Macron met en scène sa mise en retrait

Comme il l'avait déjà promis, le chef de l'Etat garantit à son premier ministre qu'il aura « les coudées franches »

Emmanuel Macron, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du 80e anniversaire de la libération du Havre (Seine-Maritime), le 12 septembre. BENOIT TESSIER/REUTERS

Il s'agit donc d'une *« ère nouvelle »,* jure Emmanuel Macron. Ce jeudi 12 septembre, depuis Le Havre (Seine-Maritime), où il est venu célébrer les 80 ans de la libération de la ville normande, le locataire de l'Elysée le promet : il cesse, à compter d'aujourd'hui, d'être cet « hyper-président » à la fois chef de l'Etat et ministre de tout.

Deux mois après les élections législatives qui l'ont privé de majorité, l'homme aurait, aux dires de ses proches, admis la défaite, acceptant de laisser à son nouveau premier ministre, Michel Barnier, *« les coudées franches »*. *« J'étais un président qui gouverne, je serai un président qui préside »*, s'est-il confié, tel un repenti, devant une poignée de ministres et de parlementaires, une semaine plus tôt.

Depuis l'Elysée, on dresse le portrait d'un chef d'Etat façon *«* [Frank-Walter] *Steinmeier »*, l'actuel président allemand, arbitre et garant des institutions, au-dessus de la mêlée et des batailles partisanes. Se glissant dans ce costume protocolaire, Emmanuel Macron coupe un ruban à Neuville-sur-Saône, dans le Rhône, le 10 septembre, pour inaugurer, seul et sans ministre, l'*« usine du futur »* du laboratoire Sanofi, qui doit produire de nouveaux vaccins. Le soir, il lance depuis Lyon la compétition mondiale des métiers, les « Worldskills », avant de poursuivre le cycle des commémorations de la Libération. Hier bavard, le chef de l'Etat se fait silencieux devant la presse, s'interdisant de commenter l'actualité politique. A l'Elysée, on use d'éléments de langage pour théoriser ce nouveau positionnement : *« Emmanuel Macron sera l'incarnation des permanences françaises »*, s'enflamme un conseiller.

Métamorphose autoproclamée

Dans les rangs de l'opposition comme chez ceux qui connaissent le chef de l'Etat, cette métamorphose autoproclamée laisse songeur. Emmanuel Macron n'a-t-il pas, à maintes reprises, annoncé aux Français qu'il n'était plus le même ? En novembre 2019, après le mouvement des « gilets jaunes », l'Elysée proclame *« l'acte II »* du premier quinquennat. Et promet *« un retour à une lecture plus classique des institutions, avec un président qui préside et un gouvernement qui met en œuvre »*. A l'époque, le président de la République dit vouloir se mettre en retrait, sans jouer constamment en première ligne.

« Sachons nous réinventer, moi le premier », lance le même, six mois plus tard, en pleine crise du Covid-19. *« Ce vote m'oblige »*, soupire-t-il enfin au soir de sa réélection, en avril 2022, promettant un exercice moins solitaire du pouvoir et plus respectueux du Parlement.

Mais, à chaque fois, le naturel revient au galop. Depuis 2017, Emmanuel Macron n'a en réalité jamais changé sa pratique du pouvoir, centralisant toutes les décisions et s'occupant de tout, tout le temps. *« On ne change pas les rayures d'un zèbre »*, sourit un écrivain, longtemps proche du chef de l'Etat, tandis qu'à la présidence de l'Assemblée nationale, on convoque saint Thomas, préférant attendre de voir pour y croire.

Depuis 2017, le président de la République n'a en réalité jamais changé sa pratique du pouvoir

L'attitude d'Emmanuel Macron, depuis la déconfiture de son camp aux élections législatives, renforce les doutes sur cette prétendue révolution intérieure. Dans sa lettre aux Français envoyée le 10 juillet, le président de la République posait lui-même les contours de la future coalition gouvernementale, appelant les *« forces politiques se reconnaissant dans les institutions républicaines, l'Etat de droit, le parlementarisme, une orientation européenne et la défense de l'indépendance française »* à se mettre d'accord.

Au cours de l'été, il décide, seul, d'une trêve politique puis consulte, hésite, tergiverse… Avant d'écarter la candidate du Nouveau Front populaire, Lucie Castets, au nom de la *« stabilité institutionnelle »*, et finir par désigner, le 5 septembre, Michel Barnier, membre du parti Les Républicains (LR), pour occuper Matignon. Un homme de droite qu'il croit loyal et qui, pense-t-il, ne cherchera pas à l'humilier. *« Michel Barnier n'a pas seulement été nommé. Il a été choisi par Emmanuel Macron. Le président veut rester au pouvoir »*, analyse Jean-Philippe Derosier, professeur de droit public et auteur de *Soixante-cinq ans de Ve République : une analyse prospective de la Constitution*, à paraître le 18 septembre (LexisNexis, 400 pages, 46 euros).

« La "guest star", c'est fini »

Sauf que le résultat des législatives a bouleversé la donne. *« Le pouvoir a changé de rive »*, cingle-t-on dans l'entourage d'Edouard Philippe, le président du parti Horizons, candidat à la prochaine présidentielle. Avec une Assemblée nationale qui n'est plus à la main du chef de l'Etat. Et des députés du parti présidentiel, qui s'émancipent.

Il faut donc donner à cette fin de mandat un *« parfum de cohabitation »*, juge l'entourage de M. Macron. Pour accréditer cette nouvelle liberté accordée au premier ministre, le secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, a annoncé, lors d'une réunion de cabinet, le 5 septembre, que les *« fils »* entre Matignon et la présidence sont coupés, supprimant les réunions interministérielles et les conseillers partagés entre le palais et la Rue de Varenne. Ce temps où les hommes du chef de l'Etat pouvaient imposer leurs vues aux ministères d'un simple *« le président souhaite que… »* est révolu, promet-on à l'Elysée. Mais Alexis Kohler reste, selon ses propres mots, *« le seul contact »* entre Matignon et l'Elysée. Et personne n'ignore que Jérôme Fournel, le directeur de cabinet de Michel Barnier, est un familier de M. Kohler, puissant bras droit du chef de l'Etat.

Dans cette *« cohabitation du troisième type »*, selon les mots des communicants élyséens, M. Macron cherche sa place et questionne ceux qui ont connu François Mitterrand lors de la cohabitation de 1986. *« Comment ça marchait ? »*, s'enquiert-il, imaginant, comme le socialiste, redresser sa cote de popularité en se tenant à distance du gouvernement tout en s'érigeant en garant du modèle français. *« Il me faut trouver un nouveau chemin »*, phosphorait-il devant un proche, après la nomination de Michel Barnier.

« Emmanuel Macron ne peut plus être au centre du monde. La "guest star", c'est fini », constate Patrick Vignal, ex-député (Renaissance) de l'Hérault, proche du chef de l'Etat. Refusant de voir ce dernier *« sortir par la petite porte »* en 2027, il voudrait que M. Macron parte ausculter le pays pour faire remonter au gouvernement son ressenti, tel un *« éclaireur républicain »*. Au-delà de son rôle international, le chef de l'Etat pourrait être une sorte de *« chambre d'appel »* auprès des Français, imagine son entourage, certifiant, la main sur le cœur, qu'*« il ne s'agit pas de saturer l'espace médiatique »*. Un défi. ■

CLAIRE GATINOIS

Le gouvernement manque son premier rendez-vous budgétaire

Le projet devait être en principe transmis vendredi au Haut Conseil des finances publiques, afin de respecter le calendrier

Certains l'ont espéré jusqu'en fin d'après-midi. En vain. Contrairement aux attentes, le président du Haut Conseil des finances publiques (HCFP), également président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, et les autres membres du HCFP n'ont pas reçu dans la journée du vendredi 13 septembre le projet de budget de l'Etat pour 2025 préparé par le nouveau premier ministre, Michel Barnier.

Ce vendredi était la date citée depuis des semaines comme limite pour respecter ensuite tout le calendrier budgétaire. Mais, *« aujourd'hui, non »*, pas de texte, a annoncé Pierre Moscovici au *Monde*. Ajoutant : *« Et c'est la seule chose claire… »* Matignon, de fait, n'a fourni aucune information précise. *« Toutes les équipes sont en train de travailler sur ce sujet »*, a simplement affirmé un conseiller de Michel Barnier.

Dans le long processus qui doit aboutir avant la fin de chaque année à l'adoption d'un budget pour l'exercice suivant, la transmission du projet de loi de finances au HCFP constitue une étape-clé. C'est le moment où, après avoir mis la dernière touche à son texte, le gouvernement s'en dessaisit, et commence à le soumettre à des regards extérieurs. Le HCFP a ensuite sept jours pour rendre son avis. Le texte doit également passer sous l'œil des juristes du Conseil d'Etat. Au total, selon le HCFP, *« il faut au minimum douze à treize jours »* entre la saisine de ces experts et l'étape suivante, l'examen du projet par le conseil des ministres. Puis vient le dépôt du texte sur le bureau de l'Assemblée nationale, un rendez-vous fixé par la loi au *« premier mardi d'octobre »* au plus tard.

Barnier entre deux feux

Dans le rétroplanning initial, le budget devait être transmis au HCFP le 13 septembre, pour être discuté au conseil des ministres le 25 septembre, avant d'être déposé à l'Assemblée le dernier mercredi avant le *« premier mardi d'octobre »* fatidique, qui tombe cette année le 1er octobre. Mais la dissolution puis les atermoiements d'Emmanuel Macron ont tout bousculé. En arrivant à Matignon, Michel Barnier a bien trouvé un projet de budget : celui, assez minimaliste, préparé par Bercy et retouché par Gabriel Attal avant son départ. Cependant, le premier ministre souhaite sans doute imprimer sa propre marque sur ce texte décisif, et *« tenir compte des consultations en cours pour finaliser le budget »*, suppute un fonctionnaire au fait du dossier.

Pierre Moscovici lui-même a incité Michel Barnier à ne pas lui envoyer un simple *« squelette »* qui serait amendé ensuite au Parlement, mais un vrai projet détaillé, quitte à prendre pour cela quelques jours de plus. L'annonce par Bercy, le 2 septembre, d'un nouveau dérapage des finances publiques ne peut qu'inciter aussi Matignon à durcir la copie de départ, en réduisant les dépenses ou en trouvant de nouvelles recettes. Or ces modifications demandent du travail, donc du temps. Si bien que tenir la date légale du 1er octobre paraît de plus en plus difficile.

Juridiquement, le secrétariat général du gouvernement estime qu'il est possible de présenter le projet au-delà de cette date, l'essentiel étant de respecter le délai de soixante-dix jours prévu par la Constitution pour l'examen au Parlement. Politiquement, en revanche, un décalage d'une semaine ou dix jours paraît audacieux. Les dirigeants des commissions des finances tant de l'Assemblée que du Sénat ont en effet demandé expressément à Michel Barnier de s'en tenir à la date du 1er octobre. Le premier ministre se retrouve donc entre deux feux. S'il prend le temps de construire son propre budget, il ne peut pas respecter les délais légaux et risque de froisser les parlementaires à un moment où il a pourtant grand besoin d'eux. S'il se contente de reprendre l'ébauche laissée par son prédécesseur, il laisse le déficit filer et ne peut mener la politique qu'il souhaite. Cornélien. ■

DENIS COSNARD

Entre Ruffin et Mélenchon, la guerre est déclarée

Le député de la Somme attaque ouvertement le leader de LFI dans l'optique de la présidentielle de 2027

P*itoyable »*, *« l'archétype du politicard »*, *« le fantôme de Doriot »* [dirigeant communiste exclu du Parti communiste français (PCF) en 1934 et qui a collaboré avec l'occupant nazi]… Voici un tout petit échantillon des qualificatifs employés par des élus de La France insoumise (LFI) – dans l'ordre, Aurélien Le Coq (député du Nord), Paul Vannier (député du Val-d'Oise), Julie Garnier (conseillère régionale d'Ile-de-France) – pour qualifier François Ruffin, député de la Somme, qui avait décidé, depuis l'entre-deux-tours des élections législatives anticipées, en juillet, de ne plus siéger avec les représentants du mouvement de Jean-Luc Mélenchon. *« Ruffin n'est pas un camarade »*, résumait, plus sobrement, le député Aurélien Saintoul (Hauts-de-Seine), mercredi 11 septembre, sur X.

Qu'a pu dire ou faire François Ruffin pour provoquer une telle furie ? En cette rentrée, celui qui a été réélu à l'arraché, le 7 juillet, a déclenché une guerre ouverte avec le leader de LFI, Jean-Luc Mélenchon. Leurs désaccords politiques étaient connus : le premier reproche au second d'avoir abandonné les campagnes et les zones pavillonnaires au Rassemblement national (RN) en se concentrant sur la jeunesse et les quartiers populaires. Inversement, Mélenchon accuse Ruffin, par le biais des « insoumis », de taire le caractère raciste du vote d'extrême droite. En toile de fond, une rivalité inavouée pour le leadership à gauche avec, en ligne de mire, l'élection présidentielle de 2027.

Dans son dernier livre, Ruffin écrit avoir eu « honte » d'avoir mené une « campagne au faciès » pour LFI aux législatives de 2022

François Ruffin a musclé son jeu et changé de sémantique, avec la publication d'un ouvrage en forme de réquisitoire de la stratégie jugée communautariste de M. Mélenchon, même s'il se garde bien d'utiliser ce terme. Dans *Itinéraire. Ma France en entier, pas à moitié* (Les Liens qui libèrent, 160 pages, 12 euros), achevé le 1er août et publié le 11 septembre, le député samarien revient sur vingt-cinq années de cheminement politique, et accuse.

LFI et le RN dos à dos

Pour les législatives de 2022, il écrit avoir eu *« honte »* d'avoir mené une *« campagne au faciès »*, distribuant des tracts à l'effigie de Jean-Luc Mélenchon aux *« Noirs et aux Arabes »* d'Amiens-Nord, mais pas aux *« Blancs »*, pour lesquels le leader de LFI faisait office de *« verrou »*. *« Tu mènes une campagne quasi raciale »*, résume l'interlocuteur imaginaire de ce livre écrit sous la forme d'un entretien.

Le député-reporter dévoile aussi quelques sorties privées, embarrassantes pour son ancien mentor. En juin 2022, le chef de LFI a livré devant ses troupes une analyse toute personnelle du score de l'extrême droite, qui avait alors remporté 89 circonscriptions. *« Les régions qui ont voté RN sont des terres qui n'ont jamais adhéré à la démocratie et à la République »*, aurait dénigré le leader « insoumis ». Avant d'ajouter : *« Après la guerre, il a fallu vingt-cinq ans pour dénazifier l'Allemagne. »* Une façon d'illustrer l'inutilité, selon lui, d'aller ferrailler contre le RN.

Encore plus déplaisante, cette anecdote sur Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), la circonscription où M. Mélenchon s'était présenté, en 2012, contre Marine Le Pen. François Ruffin surprend l'ancien sénateur du Parti socialiste (PS) en plein mépris de classe : *« Quand il me racontait Hénin, c'était à la limite du dégoût : "On ne comprenait rien à ce qu'ils disaient… Ils transpiraient l'alcool dès le matin… Ils sentaient mauvais… Presque tous obèses…" »* Et de renvoyer dos à dos LFI et le RN, en accusant les « insoumis » de n'avoir pas écrit *« une ligne »* sur Thomas, poignardé en novembre 2023 à Crépol, dans la Drôme, un fait divers récupéré par l'extrême droite, mais de s'être indigné de l'agression de Mourad, un jardinier poignardé lui aussi, le 17 novembre 2023 dans le Val-de-Marne.

A cet ouvrage incendiaire s'est ajoutée une tournée médiatique pour lui donner une caisse de résonance. Pour le moment, M. Mélenchon n'a pas réagi. Lui-même a été malmené cette semaine par une déclaration attrapée au vol par les caméras de « Quotidien », lors de la manifestation du 7 septembre contre *« le coup de force d'Emmanuel Macron »*. *« Il faut mobiliser la jeunesse et les quartiers populaires. Tout le reste, laissez tomber, on perd notre temps »*, confie-t-il alors à une militante, illustrant la critique livrée par François Ruffin.

C'est le bras droit de M. Mélenchon et coordinateur de LFI, Manuel Bompard, qui s'est chargé de la réponse. *« Ruffin-Zemmour, même combat ? »*, fait-il mine de s'interroger dans une note de blog. Le député des Bouches-du-Rhône accuse son collègue de *« reprendre les arguments des adversaires historiques de la gauche »*, d'alimenter la *« lecture identitaire »* de la *« fachosphère »* sur Crépol et de ne pas comprendre *« la classe ouvrière créolisée »*. *« Il y a des pentes qui ne trompent pas. On en connaît le point de départ mais pas le point d'arrivée »*, conclut-il, traçant un parallèle implicite avec Marcel Déat ou Jacques Doriot, deux collaborationnistes venus de la gauche.

« François Ruffin se construit contre Jean-Luc Mélenchon en profitant du discrédit de ce dernier »
RÉMI LEFEBVRE
politiste

Qu'est-ce qui prend à François Ruffin, qui a longtemps rechigné à critiquer ouvertement M. Mélenchon ? Pour le politiste Rémi Lefebvre, le député ouvre, sans le dire, une nouvelle séquence, celle de la présidentielle : *« Il se construit contre Jean-Luc Mélenchon en profitant du discrédit de ce dernier. Il se situe à son niveau pour en être l'alternative. C'est audacieux, car ça l'isole aussi. C'est une prise de risque, car M. Ruffin est politiquement plus proche de LFI que du PS. »*. Alors que LFI a perdu des députés et qu'il est rattrapé par le PS, le leader « insoumis » fait l'objet d'un fort rejet dans l'opinion publique, avec 83 % de jugements défavorables, selon l'enquête Ipsos-Cevipof du 30 août pour *Le Monde*.

Un flottement

Mais, depuis des semaines, François Ruffin semble flotter. Sa rentrée à Flixecourt (Somme), le 31 août, avait laissé ses partisans sur leur faim. Allait-il enfin créer un parti ? Beaucoup attendaient qu'il *« appuie sur le bouton »*. Il n'en a rien été. *« Le parti ? Il existe, c'est Picardie debout ! »*, avait-il esquivé. Le moral n'était d'ailleurs pas au beau fixe dans ses équipes, confrontées à celui qui oscille entre la nécessité d'aller de l'avant – le parti, *« il le faudra »*, écrit-il dans son livre – et une aversion naturelle pour la *« tambouille »* et la politique traditionnelle.

Décrit comme solitaire, voire instable, François Ruffin continue de semer le doute, y compris chez ses alliés. Les autres bannis de LFI, les députés de Seine-Saint-Denis Alexis Corbière ou Clémentine Autain, n'ont pas compris pourquoi il ne les avait pas rejoints dans leur nouvelle formation politique, L'Après. *« Son identité, c'est de ne pas être un professionnel de la politique. Cela fait exister, mais cela ne fait pas forcément un présidentiable »*, avertit M. Lefebvre.

L'attaque frontale contre M. Mélenchon pourrait fragiliser le Nouveau Front populaire (NFP), déjà miné par la guerre intestine entre LFI et le PS. *« On ne va pas passer notre temps à commenter les trouble-fêtes. Stop ! Laissez-nous tranquilles ! »*, a réagi la cheffe de file écologiste, Marine Tondelier, vendredi, à la Fête de *L'Humanité*. *« Halte au feu ! Ce n'est pas en s'insultant que l'on va avancer »*, a poursuivi Fabien Roussel, le secrétaire national du PCF. En sourdine, d'autres avertissent du danger pour François Ruffin de *« tout mettre sur la table »* et de laisser *« flotter l'idée qu'avant, il était insincère »* lorsqu'il militait aux côtés de M. Mélenchon.

Peu importe, le journaliste trace sa route. Un film documentaire sur le travail, intitulé *Au boulot !*, avec cette question provocante, *« Peut-on réinsérer les riches ? »*, sort bientôt. Là aussi, il y aura de nouvelles *« surprises »*. ■

SANDRINE CASSINI ET LAURENT TELO

A l'université Paris Cité, le tutorat, PME de la réussite en études de médecine

Ce dispositif quasi gratuit est proposé par des étudiants à leurs cadets de première année qui préparent le concours



Cours de tutorat à la faculté de médecine de l'université Paris Cité, le 5 septembre. BENJAMIN GIRETTE POUR « LE MONDE »

REPORTAGE

Au micro, ils dispensent des « tips » à leurs cadets, ces conseils de méthodologie et d'hygiène de vie qui pourront faire la différence au moment de passer les examens pour intégrer l'une des filières santé au sein de l'université Paris Cité. Dans l'amphithéâtre comble de la rue de l'Ecole de médecine, dans le 6e arrondissement de Paris, au matin du 5 septembre, absorbés par les retours d'expérience des « tuteurs », les étudiants en parcours d'accès spécifique santé (PASS) ouvrent grand leurs oreilles.

Parmi eux, seuls 30 % réussiront avec succès leur entrée en médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie à la rentrée 2025. Ils conserveront néanmoins une deuxième chance pour repasser le concours grâce à une passerelle vers une licence avec accès santé (L. AS), qui leur permettra de poursuivre un cursus sans avoir perdu une année.

Tels de vieux briscards, des dizaines de membres de l'Association pour l'accès santé université Paris Cité (A2SUP) enchaînent les témoignages. A la tête de cette quasi PME du tutorat – le conseil d'administration compte 63 membres –, Soline Daniel, qui vient d'entrer en deuxième année de médecine. Concevoir des stages de prérentrée, des examens et des oraux blancs, des séances d'exercices corrigés, des fiches de cours, des polycopiés d'annales… La tâche de l'association est immense

Microsiestes

Elle est aussi gourmande en papier. *« Notre consommation annuelle équivaut à deux cents arbres,* reconnaît la présidente d'A2SUP. *On essaye de réduire, mais toutes les fiches que nous proposons sont prises par les étudiants, c'est sous cette forme qu'elles leur servent. »* Dans le petit bureau de l'association, au fond d'un couloir, des dizaines de cartons sont entreposés, contenant les huit cents exemplaires du premier examen blanc de physique, qui aura lieu en fin de semaine. Dans l'entrée trône un chariot, pour transporter les polycopiés vers l'autre campus, distant de 1 kilomètre, rue des Saints-Pères. La faculté de santé prend en charge les frais de reprographie, à hauteur de 50 000 euros par an.

Face à son auditoire, *« Lisa, en deuxième année de médecine »*, raconte qu'elle a travaillé tous les jours à la bibliothèque universitaire de 9 heures à 23 heures, pour suivre les cours à distance et les apprendre. *« Pendant ma pause, soit je faisais en courant le tour du bâtiment, soit j'allais en courant aux toilettes,* ajoute-t-elle, *car il ne faut pas oublier de se dégourdir les jambes. J'ai amené mon agenda si vous voulez le voir, n'hésitez pas. »*

Il y a un maître-mot : le planning. Et pour l'établir, plusieurs méthodes : « Pomodoro », « Notion », « Méthode des J », organisation « freestyle »… Support PowerPoint projeté au tableau, leurs promoteurs en vantent successivement les mérites, à l'attention de ces tout nouveaux étudiants qui vont de découverte en découverte.

Pour Lisa, il faut *« alterner les séances de travail et de courtes pauses assez fréquentes, par exemple vingt-cinq minutes de travail et cinq minutes de pause ou cinquante minutes de travail et dix minutes de pause et à la fin du cycle de quatre séances, on s'accorde trente minutes pour le déjeuner »*.

Règle numéro un, à ses yeux : mettre sous clé son téléphone portable pour *« lutter contre la procrastination »*. Règle numéro 2 : tenir à jour son *« carnet d'erreurs »*, où elle a compilé formules de cours récalcitrantes, chiffres de la santé publique et autres moyens mnémotechniques.

« Une bulle de soutien »

Afin de *« ne pas finir en burn-out »*, *« mangez bien »*, conseille Camilia. *« Cette année va être difficile, vous devrez travailler tous les jours de la semaine, votre poids et votre santé mentale vont en prendre un coup. C'est normal. Faites du sport dès que vous pouvez, mais à condition d'être bien organisé »*, complète-t-elle. Il ne faut pas négliger non plus la *« pause douche »*, poursuit-elle sans rire, avant de conclure : *« Ne vous comparez pas entre vous et appelez vos parrains, ils sont là pour ça. Enfin, dormez ! »*

Les microsiestes de quinze minutes sont plébiscitées par l'A2SUP et il est *« tout à fait possible de dormir à la bibliothèque universitaire »*, confirme Mauricette Orfin, responsable de la bibliothèque de médecine des Cordeliers, située rue de l'Ecole-de-Médecine.

L'association propose un forum en ligne dont *« la meilleure partie, potentiellement, est "le point détente" »*, selon Maurane. *« J'y ai passé tout mon PASS, c'est le défouloir pour discuter de tout et de rien avec son tuteur, se taper des délires qui n'ont aucun sens… Si vous nous écrivez et que votre moral est bas, vous aurez toujours plein plein plein de messages d'encouragement »*, assure l'étudiante.

> **Dans un contexte hautement compétitif, des parents inscrivent leurs enfants dans des prépas privées**

La grande exigence du PASS et des L. AS doit être immédiatement intégrée, corrobore Matthieu Resche-Rigon, doyen de la faculté de santé, qui salue l'action menée par l'A2SUP. *« Autrefois, on expliquait aux lycéens que la première année de médecine était un marathon. C'est plus que ça, aujourd'hui : c'est un sprint permanent. Ils commencent début septembre et ne peuvent pas se permettre de humer l'air du temps pour voir comment ça se passe. Les contenus sont trop denses, il faut mettre un coup de collier dès le premier jour »*, résume-t-il.

Dans un contexte hautement compétitif, des parents jouent le principe de précaution maximal en inscrivant leurs enfants, en parallèle du PASS, dans des prépas privées, dont les tarifs peuvent aller jusqu'à 8 000 euros l'année. Ces structures *« misent sur l'exploitation de la peur et du stress »*, souligne le doyen. Lors des journées portes ouvertes de la faculté, au mois de février, *« elles sont à la sortie, avec leurs plaquettes, et servent un discours entrepreneurial qui arrive à drainer un grand nombre d'étudiants »*. Un danger majeur guette ceux qui se laissent tenter, prévient Matthieu Resche-Rigon : *« Se noyer sous la quantité d'informations. Les contenus de l'université, les contenus du tutorat, les contenus de la prépa… Ils croulent, et finalement butinent plus qu'ils ne se concentrent sur un support. »*

Des cours de la fac sont parfois pillés, les prépas se les réapproprient. *« On pourrait mener une action contentieuse, mais l'énergie qu'il faudrait y mettre est énorme »*, déplore Alain Cariou, le vice-doyen chargé de la formation.

Dans son groupe de première année, en 2023, Juliette Decugnière était la seule à ne pas suivre de prépa privée. *« J'ai hésité longtemps, mais je me suis aperçue que l'A2SUP faisait vraiment bien son travail »*, dit celle qui a *« tout naturellement rejoint l'association »* une fois admise en deuxième année. Pour Marine Osty, membre du bureau, pouvoir faire des études de médecine gratuitement doit absolument rester possible. *« C'est précisément la mission de l'A2SUP. Sans elle, mes études ne se seraient pas aussi bien passées,* estime l'étudiante de troisième année. *C'est quelque chose en plus, un accompagnement rare après le lycée, comme une bulle de soutien où on entend des gens qui ont vécu les mêmes expériences, les mêmes peurs et les mêmes stress. »*

Dans son enquête sur le coût de la rentrée publiée le 11 septembre, l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf) chiffre à près de 6 000 euros en moyenne l'inscription dans un organisme privé. Soit 360 fois plus que le tutorat étudiant au sein des facs, dont le montant de l'adhésion varie, selon l'Anemf, de 14 euros en Ile-de-France à 25 euros en région. ■

SOAZIG LE NEVÉ

La réforme toujours critiquée par les doyens

IL EST URGENT d'avoir *« un arbitre »* au sujet de la réforme de l'entrée dans les études de santé, et *« nous ne l'avons pas aujourd'hui »*, a regretté Benoît Veber, coprésident de la conférence des doyens de médecine, jeudi 12 septembre. A l'occasion d'une conférence de presse de rentrée, le doyen de la faculté de Rouen a rappelé, pour la deuxième année de suite, les conséquences jugées inquiétantes de la création, en 2020, de deux nouvelles voies d'accès, le parcours d'accès spécifique santé (PASS) et les multiples licences avec option accès santé (L.AS).

Ces filières avaient mis fin à la première année commune préparatoire aux études de santé (Paces). Le but était de diversifier les profils des étudiants et de démontrer l'apport, en sus d'études de santé, d'une formation parallèle dans une autre licence à même d'enrichir les compétences de futurs praticiens. *« Nous souhaitons une simplification et une lisibilité de l'accès aux études de santé. Actuellement, ce n'est pas lisible, sauf pour un spécialiste »*, a poursuivi le doyen en rappelant que la ministre démissionnaire de l'enseignement supérieur, Sylvie Retailleau, avait écarté l'hypothèse d'une nouvelle *« réforme sur la réforme »*.

La conférence des doyens propose notamment que les universités choisissent une voie unique de formation : soit celle de l'offre « tout L.AS », soit celle du PASS avec possibilité d'intégrer une L.AS seulement en deuxième année et non dès la première année, de façon à conserver cette *« deuxième marche »* introduite par la réforme qui permet aux étudiants éconduits de retenter le concours un ou deux ans plus tard, en L.AS 2 ou en L.AS 3. Attendu au début de l'année, un audit de la Cour des comptes devrait finalement être rendu public à l'automne, a expliqué Benoît Veber. Il devrait évoquer la mauvaise perception de la réforme par les lycéens et leurs familles, mais aussi l'expérience *« dévalorisante »* vécue par les étudiants des L.AS, qui auraient une vision négative de leur propre formation. ■

S. L. N.

Grand Angle www.grandanglesante.fr
Spécial thérapie cellulaire CAR-T

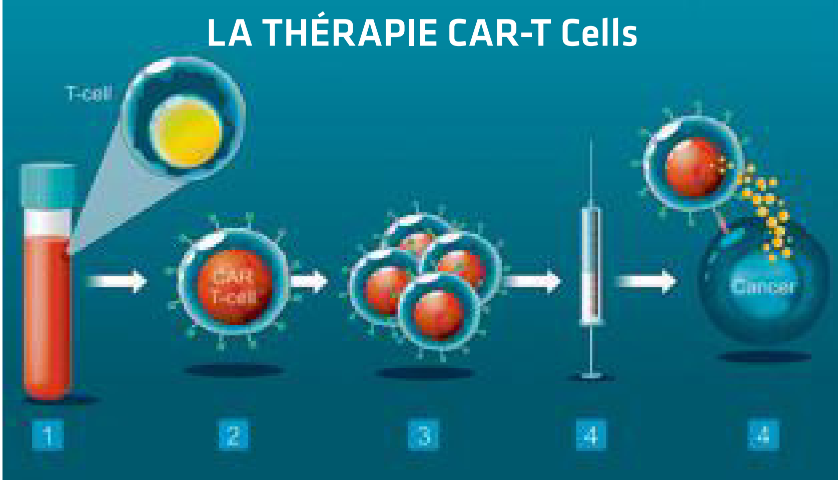
ENFIN UNE SOLUTION POUR LES PATIENTS EN RECHUTE


© DR

La révolution de l'immunothérapie est en marche dans les cancers du sang avec l'arrivée de nouvelles cellules dites CAR-T cells, qui changent le pronostic et la vie des patients. Point d'actualité avec le Pr Mohamad Mohty, Chef du service d'hématologie clinique et thérapie cellulaire de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris.

Qu'est-ce que la thérapie CAR-T cells ou cellules CAR-T, et dans quel contexte est-elle une innovation attendue en onco-hématologie ?
Les cellules CAR-T, ou cellules T chimériques à récepteur d'antigène, sont une forme d'immunothérapie cellulaire destinée à traiter différentes formes de cancer. Ces cellules représentent pour la première fois un espoir réel dans le traitement des patients atteints de certains cancers hématologiques tels que la leucémie aiguë, le lymphome ou le myélome et qui sont en rechute avancée. Elles sont aussi en expérimentation dans certains cancers solides. En effet, pour prolonger la vie de ces patients en impasse thérapeutique, une nouvelle solution était très attendue, tant par les médecins que par les patients. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que nous sommes face à une véritable révolution dans la prise en charge des malades concernés.

Comment les cellules CAR-T agissent-elles et avec quels résultats ?
Le principe est de stimuler les capacités du système immunitaire de notre corps à se défendre lui-même contre la maladie. Longtemps rêvée, cette approche est aujourd'hui réalité. En pratique, il s'agit de prélever des lymphocytes T du malade, qui



© designua - stock.adobe.com / DR

1 Des globules blancs du patient sont prélevés.
2 Une partie de ces globules blancs appelés lymphocytes T sont isolés. Production à la surface des lymphocytes T, des « récepteurs antigéniques chimériques » (CAR) à l'aide d'un gène introduit dans leur noyau. Les lymphocytes T ainsi modifiés génétiquement deviennent des cellules CAR-T.
3 **4** Les cellules CAR-T se multiplient et sont injectées au patient en une seule perfusion. Une fois dans le corps du patient, elles reconnaîtront les cellules cancéreuses grâce au récepteur CAR et s'y attaqueront spécifiquement.

sont des soldats naturels de l'immunité. Ces lymphocytes T sont ensuite modifiés génétiquement en laboratoire durant quelques semaines, pour apprendre à reconnaître une cible sur la cellule cancéreuse. Une fois ainsi entraînés, ils sont réinjectés chez le malade par une simple perfusion, et se comportent comme un commando qui cible les cellules cancéreuses et les détruit. Ce sont ces lymphocytes T désormais éduqués et armés que l'on appelle communément les lymphocytes CAR-T. Ils donnent des résultats remarquables, avec des rémissions prolongées. Aujourd'hui, par exemple, on peut raisonnablement considérer qu'il y a des guérisons chez certains patients atteints de leucémie aiguë ou de lymphome. Enfin, le bénéfice de ces nouveaux traitements réside dans le fait qu'ils sont administrés en une seule et unique fois, ce qui épargne aux patients de nombreux traitements chroniques et des allers-retours hebdomadaires à l'hôpital auxquels ils devaient se soumettre auparavant durant des années.

Ces traitements sont-ils déjà disponibles pour tous les patients atteints de cancer du sang ? Qu'implique leur mise à disposition ?
Ils sont disponibles depuis trois ans environ pour certains patients dans le traitement de certaines hémopathies malignes telles que le myélome, les leucémies aiguës lymphoblastiques – qui sont le cancer du sang le plus fréquent chez l'enfant – ou le lymphome. Il y a une « euphorie » médicale majeure générée par ces CAR-T, mais il faut prendre en compte le fait que leur usage nécessite de disposer d'une infrastructure hospitalière complexe qui précède et suit leur administration. En effet, il faut des services de support capables non seulement de gérer la thérapeutique, mais aussi de prendre en charge les complications possibles, notamment dans des services de réanimation. Il faut également que tous les patients qui ont besoin de ces thérapies cellulaires et y sont éligibles puissent les recevoir, et donc que les hôpitaux concernés par le traitement de ces patients disposent de suffisamment de lits pour ce faire.

Sandrine Guinot-Mosetti

CAR-T → UN TOURNANT MAJEUR DANS LA PRISE EN CHARGE DES CANCERS DU SANG

Bristol Myers Squibb, pionnier de l'innovation dans les thérapies cellulaires CAR-T pour le traitement des cancers du sang, poursuit son développement dans les maladies graves. Entretien avec Lynelle Hoch, Présidente de l'activité Thérapie cellulaire chez Bristol Myers Squibb.

Quelle est la stratégie d'innovation et la dynamique de BMS en onco-hématologie ?
Bristol Myers Squibb est l'une des entreprises les plus innovantes pour aider les patients atteints de maladies graves. La thérapie cellulaire compte parmi les technologies les plus prometteuses de la médecine actuelle, et c'est l'un de nos principaux domaines d'intervention. Nous sommes les seuls à avoir lancé deux CAR-T dirigés contre deux cibles distinctes, ce qui fait de BMS l'un des pionniers dans ce domaine. Notre expertise s'appuie sur les bases de données translationnelles, en vie réelle et cliniques les plus vastes dans le domaine des CAR-T. Nos traitements de thérapie cellulaire actuellement disponibles sont approuvés au niveau mondial pour le traitement de certaines formes de lymphome non hodgkinien, notamment le lymphome diffus à grandes cellules B, et le myélome multiple. Nous menons des essais cliniques pour étendre nos activités à des lignes de traitement plus précoces et à d'autres maladies graves comme le lupus, la sclérose en plaques, les cancers dits solides et les maladies cardio-vasculaires.

Comment fonctionne la technologie des cellules CAR-T et pourquoi est-elle si intéressante, par rapport à d'autres approches, pour les patients atteints d'un cancer du sang comme le lymphome ou le myélome ?
Les thérapies cellulaires sont des traitements vivants hautement personnalisés qui peuvent transformer la vie des patients atteints de cancers du sang et potentiellement d'autres maladies. Les CAR-T autologues – pour lesquels on a le même donneur et le même receveur – fonctionnent en utilisant les propres cellules de défense (lymphocytes T) du patient. Ces cellules sont génétiquement modifiées au cours d'un processus sophistiqué pour trouver et combattre les cellules ayant certaines cibles. Elles sont ensuite réinjectées au patient. C'est un changement radical pour les patients qui peuvent en bénéficier, car ces thérapies permettent, grâce à une administration unique par perfusion, d'obtenir une rémission profonde, durable et sans autre traitement au long cours.

Quels sont les défis actuels de la thérapie cellulaire CAR-T pour BMS ?
La mise en œuvre et l'expansion d'une technologie de pointe comme la thérapie cellulaire sont déjà des défis. Nos processus de fabrication sont optimisés afin de réduire les délais tout en assurant la qualité, de répondre à la demande croissante et de s'assurer que les spécifications des produits correspondent à un cadre de vie réelle. Par ailleurs, ces thérapies cellulaires étant vraiment récentes, les professionnels de santé ont besoin d'être informés tout au long du parcours de soins du patient, en particulier les médecins qui adressent leurs patients aux centres qualifiés.
Avec des thérapies aussi innovantes, nous devons également discuter avec les Autorités de Santé locales sur la valeur de ces traitements et suivre avec attention les patients dans des bases de données cliniques administrées par des sociétés savantes. Mais notre priorité numéro 1 est de faire en sorte que le plus grand nombre possible de patients puisse avoir accès à ces traitements CAR-T, et ce quelle que soit leur proximité avec les centres de traitement certifiés.

Bristol Myers Squibb noue-t-il des partenariats pour accélérer la recherche sur les CAR-T ?
Nous collaborons avec l'ensemble de l'écosystème de la santé, industriels, universitaires et associations de patients, pour renforcer notre capacité de R&D. Les partenariats académiques sont essentiels pour mener des essais cliniques représentatifs des populations de patients que nos médicaments sont destinés à traiter en vie réelle. Nous avons conclu un partenariat récent avec Cellares, première entreprise de développement et de production intégrée dédiée aux thérapies cellulaires à l'échelle clinique et industrielle. Cela consolide nos capacités de production interne en nous donnant accès à une plateforme de fabrication de dernière génération, entièrement automatisée.
Notre capacité de production sera ainsi accrue pour répondre plus rapidement à la demande croissante pour notre gamme variée de thérapies cellulaires.


© PatrickBennett.com-BMS / DR
Lynelle Hoch

Comment la France est-elle spécifiquement impliquée dans le développement des cellules CAR-T ?
C'est en France et aux Etats-Unis que l'accès à nos thérapies CAR-T est le plus précoce. La France est l'un des premiers pays au monde pour le nombre de patients inclus dans nos essais cliniques de molécules innovantes. Cet accès à l'innovation est complété par le processus d'accès précoce français, essentiel pour les patients atteints de cancers du sang comme le myélome ou le lymphome. Par ailleurs, notre futur site de production de thérapies cellulaires, situé à Leiden aux Pays-Bas, optimisera les capacités d'approvisionnement pour l'ensemble de notre portefeuille de thérapies cellulaires pour les patients européens.

S. G.-M.

HE-FR-2400251 –NP – SEPTEMBRE 2024.

Daté 15 et 16 septembre 2024, Grand Angle est édité par CommÉdition • Directeur général Éric Lista • CommÉdition, agence de communication éditoriale • www.commedition.com • Rédaction Sandrine Guinot-Mosetti • Secrétariat de rédaction Iris Mondrian • Maquette & réalisation Aline Joly (andie.j) • LA RÉDACTION DU QUOTIDIEN *LE MONDE* N'A PAS PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE COMMUNIQUÉ. NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT.

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024



Portraits croisés de la jeune « génération djihad »

Le nombre de mineurs mis en cause dans des projets d'attentat a fortement augmenté depuis deux ans en France. Afin d'explorer les ressorts de ce phénomène, « Le Monde » dresse le profil de trois d'entre eux : le « religieux », le « solitaire » et le « combattant tchétchène »

Ils ont entre 14 et 17 ans et sont *« fans »* de l'organisation Etat islamique (EI). Ils en consomment ad nauseam les vidéos les plus violentes, s'enferment dans des groupes de discussions en ligne qui nourrissent leur obsession et élaborent des projets d'attentat. Ils n'ont souvent qu'une connaissance très superficielle de l'islam, ne fréquentent pas les mosquées. Ce sont des adolescents solitaires, qui passent le plus clair de leur temps sur Internet ou à jouer à des jeux vidéo de guerre, reclus dans une bulle numérique et idéologique mortifère.

La menace terroriste a été marquée, ces deux dernières années, par une évolution inquiétante : le spectaculaire rajeunissement des auteurs de projets d'attentat. Depuis 2023, vingt-trois mineurs – le plus jeune avait 14 ans – ont été mis en examen pour des projets d'action violente d'inspiration djihadiste, selon les chiffres du Parquet national antiterroriste. Alors que les adolescents ne représentaient que 1 % des mises en examen pour « association de malfaiteurs terroriste » en 2022, leur proportion a explosé pour atteindre 10 % en 2023 et 21 % sur les sept premiers mois de 2024.

« L'attrait pour l'idéologie djihadiste a significativement diminué du fait de la déroute de l'EI dans les années 2017-2018, constatait dans un entretien au *Monde*, en décembre 2023, Nicolas Lerner, patron de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) entre 2018 et janvier 2024. *Mais la propagande revient aujourd'hui séduire une nouvelle génération d'adolescents qui, pour des raisons diverses – une quête identitaire, l'écho d'un discours de victimisation, une glorification de pulsions violentes qu'ils peuvent nourrir par ailleurs –, se montre de nouveau sensible à cette idéologie. »*

Le sociologue Elyamine Settoul, directeur du domaine défense et société à l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire et auteur de *Penser la radicalisation djihadiste* (PUF, 2022), identifie cinq grands axes permettant de comprendre la djihadisation de cette génération : la *« dévotion »* religieuse, qu'il juge minoritaire, l'*« émotion »* (chez des adolescents perdus pour qui *« l'adhésion radicale convertit la haine de soi en haine de l'autre »*), la *« politisation »* (qui se nourrit du sort des musulmans dans le monde), la *« manipulation »* sectaire et, enfin, la *« pulsion »*, meurtrière ou suicidaire.

Ces catégories ne sont pas étanches et cohabitent bien souvent chez un même individu. Derrière cette *« mosaïque »* de profils, le chercheur isole ainsi plusieurs traits communs à cette nouvelle « génération djihad » : *« passionnée par les jeux vidéo »*, souvent en échec scolaire et social, elle est marquée par un *« mal-être identitaire »* qui se traduit par un *« renfermement sur soi »*. Un sentiment d'*« inutilité sociale »*, explique-t-il, qui conduit certains jeunes à rechercher la *« gloire éphémère »* promise par la propagande djihadiste.

A travers les profils de trois adolescents mis en examen en 2023 pour des projets d'attentat, *Le Monde* propose d'explorer les ressorts intimes de la radicalisation chez ce public. Sans s'attarder sur leurs projets – l'un avait connu un début d'exécution, les deux autres en étaient restés au stade d'échanges verbaux –, ces portraits, construits à travers des interrogatoires de juges d'instruction, des expertises psychologiques et des rapports des services sociaux, invitent à penser la façon dont la propagande djihadiste capte les désordres de jeunes gens en perte de repères.

Le « religieux » et sa « rigidité » émotionnelle

Faël (tous les prénoms ont été modifiés) avait 16 ans au moment des faits qui lui sont reprochés. Cet adolescent du Nord avait initialement été interpellé pour avoir diffusé de nombreux contenus djihadistes sur ses réseaux sociaux, notamment des montages vidéo sur TikTok. Mais, en garde à vue, il a spontanément reconnu que *« l'idée »* d'attaquer au couteau un *« ennemi de l'islam »* lui avait *« traversé l'esprit »*, ce qui lui a valu d'être mis en examen pour « association de malfaiteurs terroriste ».

Issu d'un milieu modeste, le jeune homme dispose d'une très bonne capacité d'expression. Mais Faël semble traduire sa rigidité émotionnelle par une vision binaire du monde, construite autour des *« bons musulmans »* et des *« ennemis de l'islam »*. Durant une bonne partie de son interrogatoire, la juge d'instruction va donc l'inviter à mettre des mots sur ses affects, une subtile initiation à la psychothérapie qui finira par *« débloquer une porte »* dans son esprit.

Voilà six mois que l'adolescent dort en prison quand a lieu cette audition. Il commence par évoquer les idées noires qui lui *« traversent la tête »*, celle de se *« pendre »* dans sa cellule par exemple, quand il voit des *« contenus violents »* à la télévision.

« Qu'est-ce que vous ressentez quand vous avez ces idées-là ?, s'enquiert la magistrate.

— Je ne me sens pas bien. Je ressens une tristesse par rapport à ce que je vois au Proche-Orient, en Europe, partout... Je suis très empathique, c'est ça qui m'a dirigé vers Daech [acronyme arabe de l'EI]. *Aujourd'hui, je ne ressens que de la tristesse. Mais, auparavant, cette tristesse s'était transformée en haine et en désir de vengeance...*

— Vous pensez que la haine est compatible avec l'empathie ?, creuse la juge d'instruction.

— Comment ça ?, s'étonne l'adolescent avant de comprendre. *Je pensais qu'en se dirigeant vers les personnes qui causent le mal, alors il y aurait la paix. J'étais séduit par le discours de Daech. Je voyais que la haine ne pouvait être réglée que par la haine. J'ai commencé à avoir un cœur dur, je regardais mal les gens... »*

Aurait-il pu lui-même passer à l'acte, comme il l'a laissé entendre en garde à vue ?

> **« FACE [AU PASSAGE À L'ACTE], JE ME SERAIS RETROUVÉ BLOQUÉ. C'EST L'ÉDUCATION QUE J'AI EUE EN FRANCE, LE VIVRE-ENSEMBLE... ÇA RESTE IMPRÉGNÉ »**
>
> **FAËL**
> 16 ans au moment des faits qui lui sont reprochés

Faël, dont le père est un musulman modéré et la mère athée de tradition catholique, semble tiraillé entre ses deux cultures : *« Je pense que si j'avais été dans une telle situation, je me serais retrouvé bloqué psychologiquement. C'est aussi l'éducation que j'ai eue en France qui me permet de dire ça, le vivre-ensemble... Même si on essaye de se détacher de tout ça, ça reste imprégné... Il y avait une part de moi qui essayait de persuader l'autre à me lancer. Comme un virus qui me contamine... »*

Faël a eu une enfance troublée. Il a été victime de harcèlement scolaire, d'*« insultes racistes »* au collège et a surtout été séparé très tôt de sa sœur jumelle, élevée par ses grands-parents maternels. La magistrate lui demande de mettre des mots sur cette séparation. L'adolescent la décrit de manière purement factuelle, sans s'impliquer émotionnellement. Elle l'invite alors à nommer une émotion : il évoque d'abord *« de la gêne »*, puis se ravise : *« C'était du chagrin. »* Il reprend : *« Ce sont des questions compliquées... »*

« C'est exact que ce sont des questions compliquées, insiste la juge d'instruction, *mais elles sont directement liées à la construction de quelqu'un...*

— Ah carrément !, lâche le jeune homme. *Vous me dites que ce sont peut-être les questions les plus importantes, comment j'apprends à vivre par rapport à mon chagrin. Vous me dites que la bonne méthode n'est peut-être pas de devenir rigide pour pouvoir gérer une émotion. C'est vrai que je fonctionne comme ça. Pour moi, c'est noir ou blanc. Vous me dites que l'histoire d'une vie, c'est de mettre du gris par exemple, aussi dans la religion. J'aimerais changer, mais je n'ai jamais pensé à ce genre de cheminement intellectuel...*

— Qu'est-ce que ça vous fait, là, en ce moment ?

— Sincèrement, ça m'affecte. Ça m'a fait un truc dans mon être. C'est ce que j'ai ressenti, là. Comme si ça avait débloqué une porte. Comme si on avait une clé... »

La magistrate lui fait remarquer que s'il pouvait encore voir sa sœur à l'école, où les jumeaux étaient scolarisés jusqu'à la rentrée 2022, il a changé de lycée en classe de 1re et l'a perdue de vue. Ses résultats scolaires ont alors plongé, et Faël a commencé à regarder des vidéos djihadistes...

« Oui, c'est vraiment à partir de ce moment-là que j'ai commencé à mal tourner, comprend-il. *Vous me dites qu'il va peut-être falloir faire un lien. Je ne l'avais jamais fait...*

— Qu'est-ce qu'est venue combler la religion ?, insiste la magistrate.

— Ça m'a fait du bien. C'est une sensation que je n'avais jamais connue. C'est comme si ça avait comblé un vide... »

Sur ses réseaux sociaux, Faël avait publié une photo de lui brandissant un couteau et une autre, le visage entièrement masqué par le sceau du prophète.

« Que pensez-vous de la signification d'effacer votre visage derrière un signe religieux ?, demande la juge.

— Le visage, pour une personne, c'est quelque chose d'unique. Ça représente l'identité, l'être. Donc, là, je voulais consacrer mon être et mon corps à l'islam, donc enlever ce qu'il y a de plus beau chez une personne, le visage, et le représenter par un signe religieux...

— Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

— J'ai pris du recul en prison par rapport à ça. Déjà, je me suis dit que, si tout le monde effaçait son visage derrière la religion, il n'y aurait plus de pluralisme, différentes personnalités, différents avis. Ça, c'est quelque chose de mauvais, car c'est à travers le pluralisme qu'on forge son identité... »

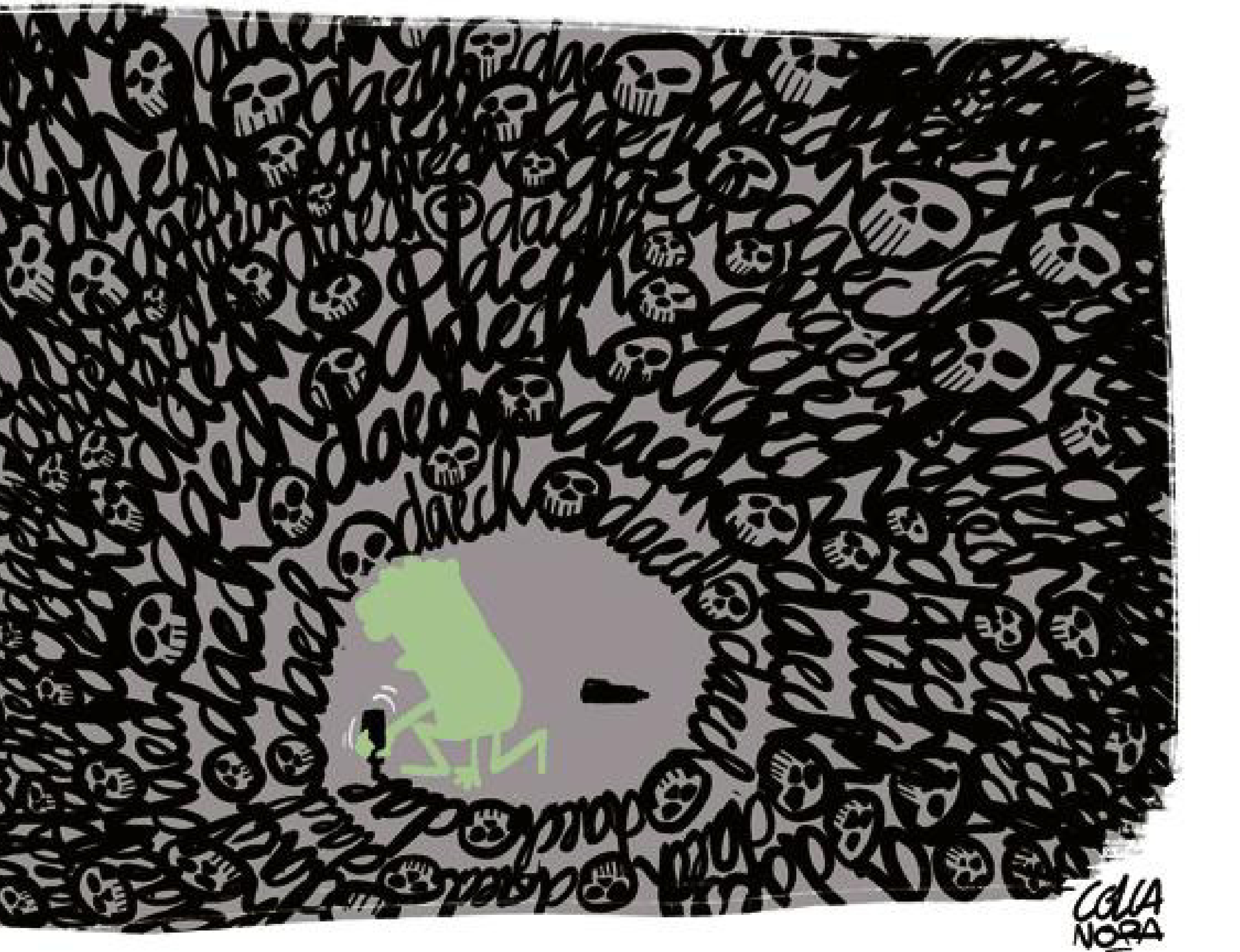
Mais le travail entamé par l'adolescent ne fait que commencer. A la fin de son interrogatoire, Faël décrit son monde rêvé, un monde rigide, dont serait absent le *« pluralisme »* qu'il vient d'évoquer : *« Vous savez, moi, mon idéal, c'est un pays par croyance. Ceux qui n'ont pas d'intérêt pour la religion vont avoir un Etat ensemble... Il peut y avoir une terre pour chaque groupe. »*

Le solitaire « désœuvré » et la « spirale » virtuelle

Ce qui frappe, à la lecture du dossier de Réda, c'est le constat unanime des experts qui l'ont rencontré : cet adolescent en surpoids de 17 ans, originaire d'un quartier sensible de Marseille, ne présente *« aucun signe de radicalisation »*. Cette conclusion peut surprendre s'agissant d'un jeune homme qui a été condamné, le 10 juillet, à deux ans de prison ferme par le tribunal pour enfants pour avoir longuement discuté en ligne d'un projet d'attentat avec un jeune majeur rencontré sur Internet. A la différence de Faël, Réda se soucie fort peu de religion et semble plus perdu que rigide. Déscolarisé depuis la classe de 3e, il est livré à lui-même au milieu de parents séparés et dysfonctionnels. Quand il ne s'adonne pas à sa seule distraction – des tours à trottinette de son bloc d'immeubles –, l'adolescent dort la journée et passe le plus clair de ses nuits à jouer à des jeux de guerre en ligne ou à regarder des vidéos sur YouTube, un isolement et un enfermement numériques caractéristiques de cette « génération djihad ».

Réda n'a pas d'amis. Il est parfaitement seul. Et c'est seul qu'il s'est abîmé dans la propagande de l'EI sur Internet. Il date son basculement du visionnage, fin 2022, des vidéos de l'attentat perpétré par un suprémaciste blanc qui avait fait 51 morts, le 15 mars 2019, dans deux mosquées de Christchurch (Nouvelle-Zélande) : *« J'étais très dégoûté et en colère »*, se souvient-il. Il a alors commencé à regarder des vidéos de terroristes d'extrême droite et de groupes djihadistes.

« L'attaque de Nouvelle-Zélande, c'est du pain béni pour l'EI. Ils n'attendent que ça, qu'un jeune comme moi regarde cette vidéo, explique-t-il au juge d'instruction. *La propagande de l'EI est bien faite. Ils disaient d'aider les frères, d'agir et de ne pas rester là à ne rien faire. Cette idéologie te valorise. Elle te fait*



croire que tu es un héros, elle donne un sens à ta vie, elle comble un vide. Quand tu regardes leurs vidéos, c'est comme une série, ça peut attirer beaucoup de monde… »

Malgré son absence d'intérêt pour la religion, l'entrée dans la djihadosphère de cet adolescent en situation de *« carence affective »* lui aurait apporté un semblant de *« reconnaissance sociale »*, estime l'expert psychiatre : Réda *« explique son implication croissante dans le monde virtuel, jusqu'à ne plus pouvoir arrêter cette spirale, par le fait de son isolement, le poussant à entrer dans un groupe qui l'accepte, et au travers duquel il puisse récupérer une estime de lui »*.

Au fil de son errance en ligne, l'adolescent a commencé à discuter avec un jeune majeur d'un vague projet d'attentat *« pire que le 13-Novembre »*. Leurs échanges, décrits par les enquêteurs comme *« particulièrement désordonnés, si ce n'est amphigouriques »*, évoquent *« pêle-mêle de nombreux types d'armes plus ou moins fantaisistes (lance-roquette, pistolets, kalachnikov, cocktails Molotov, ceintures explosives) et des cibles potentielles de natures variées et imprécises »*, parmi lesquelles figurait un bar d'extrême droite.

Leur projet ne s'est jamais concrétisé. Selon le psychiatre, la déréalisation de ses échanges en ligne avec ce jeune majeur aurait permis à Réda de libérer virtuellement ses pulsions violentes : *« Sur le fond de cet enfermement sur lui-même et les écrans, d'anciens griefs qu'il avait au fond de lui se seraient exprimés sans filtre et censure, phénomène assez courant lorsqu'un sujet ne s'adresse plus à de vrais autres, mais à un autrui projeté par lui-même sur un écran, donc chargé de toutes les projections fantasmatiques possibles. »*

Son évaluation par les services de la Protection judiciaire de la jeunesse dresse *« l'hypothèse d'un mineur désœuvré, se perdant sur les réseaux sociaux, et non d'un individu ancré dans une idéologie véritablement djihadiste »*. Réda leur a même confié qu'il se sentait *« honteux »* des faits qui lui sont reprochés. *« Il dit avoir été soulagé par son arrestation, qui au fond l'a protégé de son escalade vers l'horreur et a mis fin à cette spirale infernale »*, résume le psychiatre.

La quête identitaire du « combattant » tchétchène

Baptiste a été interpellé le jour de ses 18 ans. Ce jeune homme issu de la diaspora tchétchène incarne une des tendances fortes de la menace djihadiste : le nombre croissant de jeunes originaires du Caucase du Nord impliqués dans des projets d'action violente. Selon une note de la DGSI, la communauté tchétchène, héritière de deux décennies de guerre contre la Russie, est aujourd'hui *« surreprésentée »* en France dans le contentieux djihadiste.

Le service constate surtout une *« fracture générationnelle »* entre les parents – qui ont trouvé l'asile en France et sont restés *« attachés à la cause historique de l'indépendance »* – et ces jeunes radicalisés sensibles à la propagande de l'EI. Engagé dans une quête de ses origines à travers la culture djihadiste, Baptiste illustre cette rupture : si les services sociaux notent que sa famille *« semble profondément marquée par les traumatismes de la guerre »*, ses parents l'ont élevé dans la tradition laïque et ne parlaient jamais de la Tchétchénie à la maison.

C'est seul, sur Internet, que le jeune homme s'est renseigné sur son pays d'origine et qu'il a découvert l'histoire du djihad tchétchène. En échec scolaire, lui aussi *« esseulé de tout ami et de toute interaction sociale »*, Baptiste se serait radicalisé *« dans une période de sa vie où il était confronté à une recherche identificatoire visant à contrebalancer ses échecs*, explique l'expert psychologue. *Il se serait alors identifié aux aspects guerriers et de force mis en avant dans les vidéos de propagande »*.

Lors de son interrogatoire, le juge d'instruction a tenté de sonder ce vide identitaire comblé par la propagande djihadiste et l'aura du combattant tchétchène. *« Vous avez dit aux enquêteurs : "Il faut que je sois fort parce que je suis un Tchétchène." Qu'avez-vous à dire ?*

— Dans la culture tchétchène, on grandit en se disant qu'on doit être fort, qu'on ne doit pas être un lâche. C'est comme ça en Tchétchénie. Ce n'est pas pareil que dans les autres pays… Ils ont résisté à une invasion russe, c'est des héros, pour moi…

— Connaissez-vous l'histoire de la Tchétchénie ?, le relance le magistrat.

— Ouais, euh, pas vraiment, doit bien admettre le jeune homme. *Ça ne m'intéresse pas spécialement, je n'ai pas grandi là-bas… »*

Comme Faël et Réda, Baptiste est imprégné d'un discours de victimisation des musulmans qui fait écho à son histoire familiale autant qu'à ses échecs personnels. Il s'est peu à peu retiré du monde dans une bulle numérique qui l'a conduit de l'univers des jeux vidéo à la propagande de l'EI, d'autant plus efficace qu'elle est elle-même *« calquée sur les codes esthétiques »* des jeux de guerre en ligne, explique le sociologue Elyamine Settoul.

Cet enfermement numérique a nourri sa passion pour les armes, bien plus que son intérêt pour l'islam. *« Ça me fascinait*, explique le jeune homme. *Avec leurs vidéos et les jeux vidéo, j'ai toujours aimé les armes. Ils ont dit que c'était important de s'en procurer et de s'entraîner, alors voilà. Après, ça n'est jamais allé plus loin que des recherches…*

— Où en êtes-vous aujourd'hui ?, lui demande le magistrat.

— Je désavoue tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé. Je n'ai jamais cherché à comprendre ce qui est bien, ce qui n'est pas bien. Je n'ai jamais lu le Coran en entier avant que j'entre en prison. J'ai appris tout ce que je dis par les vidéos de l'EI… »

« DANS CETTE GÉNÉRATION, ON N'EXISTE RÉELLEMENT QUE SI ON EST RECONNU VIRTUELLEMENT »

ELYAMINE SETTOUL
sociologue

Une réponse judiciaire adaptée aux mineurs

Si les projets terroristes impliquant des mineurs se sont multipliés ces deux dernières années, les passages à l'acte demeurent exceptionnels. Certains auteurs d'attentat, comme l'assassin du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty en octobre 2020, étaient de jeunes majeurs de 18 ans. Mais, depuis le début de la vague d'attentats djihadistes de 2015, un seul a été commis par un adolescent : un jeune Kurde de 15 ans, condamné à sept ans de prison pour avoir blessé à la machette un enseignant juif dans une rue de Marseille, en 2016. Ce constat traduit d'abord l'efficacité des services antiterroristes, mais aussi, parfois, la dimension fantasmatique de certains projets. *« Dans cette génération, on n'existe réellement que si on est reconnu virtuellement*, explique le chercheur Elyamine Settoul. *Le virtuel peut parfois suffire à satisfaire l'ego et se substituer à des pulsions de destruction projetées dans le monde réel. »* Un espace de libération *« cathartique »* susceptible d'expliquer, dans certains dossiers, le décalage entre la gravité des faits évoqués et leur faible traduction en actes.

A la différence des adultes jugés pour des projets d'attentat déjoués, pour qui le code pénal prévoit des peines pouvant aller jusqu'à trente ans de réclusion criminelle devant une cour d'assises, l'« association de malfaiteurs terroriste » est fréquemment correctionnalisée pour les mineurs. Ils encourent alors la peine de cinq ans de prison devant le tribunal pour enfants. A titre exceptionnel, le tribunal peut néanmoins décider d'écarter l'excuse de minorité pour les plus de 16 ans et prononcer jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Pour les profils les moins inquiétants, il existe des alternatives à la détention dans des centres éducatifs réservés aux mineurs poursuivis ou condamnés pour des faits de terrorisme. Ces dispositifs, qui consistent à isoler l'adolescent de son milieu en le plaçant sous l'encadrement d'éducateurs, de médiateurs du fait religieux et de psychologues, connaissent, de l'avis de nombreux professionnels, des taux de déradicalisation nettement supérieurs à ceux observés en détention. Mais le nombre de places est limité et leur usage encore très réduit. Ni Faël, ni Réda, ni Baptiste n'en ont bénéficié. ■

SOREN SEELOW

Telegram : un sursaut de coopération avec les autorités judiciaires

Les parquets belge et français ont confirmé que l'entreprise avait changé d'attitude depuis l'arrestation de son PDG, Pavel Durov

Telegram n'en faisait pas mystère, et l'annonçait même sur son site : la messagerie communautaire, qui modère de façon minimale les contenus, ne répondait pas aux réquisitions judiciaires, sauf circonstances exceptionnelles. C'est cette passivité qui a, en partie, mené la section cyber (J3) du parquet de Paris à superviser un dossier qui a mené à l'arrestation en France, le 24 août, puis à la mise en examen, le 28, du cofondateur de l'application, Pavel Durov. Le PDG de l'entreprise est mis en examen, entre autres, pour *« refus de communiquer, sur demande des autorités habilitées, les informations ou documents nécessaires pour la réalisation et l'exploitation des interceptions autorisées par la loi »*.

La garde à vue du flamboyant entrepreneur français, russe et émirati a eu un effet immédiat. Selon nos informations – confirmant celles de *Libération* –, tandis qu'il était en train de répondre aux questions de l'Office national antifraude, l'entreprise sise aux Emirats arabes unis a répondu à plusieurs demandes d'informations formulées par l'Office des mineurs dans le cadre d'enquêtes sur des faits de pédocriminalité. Du jamais-vu pour ce service, habitué à ce que la plupart de ses demandes restent lettre morte.

Modération clémente

Selon nos informations, seules les demandes ayant trait au terrorisme étaient jusqu'ici traitées. *« A chaque fois que nous avons été amenés à saisir Telegram par voie de réquisitions judiciaires,* [l'entreprise] *a répondu »*, confirme au *Monde* le Parquet national antiterroriste. Un appui dont s'était prévalu le milliardaire d'origine russe dans un communiqué publié quelques jours après son arrestation : *« Il y a quelque temps, lorsque cela m'a été demandé, j'ai personnellement aidé* [les autorités françaises] *à mettre en place une hotline avec Telegram pour faire face à la menace terroriste en France. »*

Cette récente ouverture face aux réquisitions concernant les affaires de droit commun est-elle spécifique à la France ? *« Nous constatons en effet que Telegram se montre plus coopératif ces derniers temps »*, explique le parquet fédéral belge. D'autres parquets et services d'enquête contactés, dont le FBI américain, le BKA allemand, les parquets canadien, suisse ou néerlandais, n'ont pas souhaité confirmer ou infirmer ce revirement d'attitude.

En miroir de ce revirement, des comptes se livrant à des activités illégales sur la plate-forme ont amorcé un mouvement de départ

Facilité d'utilisation, grand nombre d'utilisateurs, modération clémente, mais surtout relative discrétion face aux demandes d'informations des autorités : Telegram est devenu, le lieu de choix pour certaines activités illégales – vente de drogue en premier lieu mais aussi d'armes, contrefaçon, distribution de pédopornographie…

Dans le cadre d'une enquête publiée le 7 septembre, le *New York Times* avait analysé plus de trois millions de messages publiés sur l'application, souvent plus proche d'un forum public que d'une messagerie privée. Le journal avait fait le constat d'un laisser-faire général sur la plate-forme, rapportant aussi que l'adresse mail permettant aux autorités de contacter Telegram était, selon d'ex-employés, peu consultée en interne.

Telegram dispose d'une fonction « conversations secrètes », dans laquelle les messages sont chiffrés, donc illisibles pour les forces de l'ordre et l'entreprise. Mais, dans la pratique, la majeure partie des messages passent par ses serveurs, où ils sont lisibles. L'entreprise dispose aussi d'informations sur ses utilisateurs, à commencer par leur numéro de téléphone, mais aussi l'adresse IP (Internet Protocol) utilisée… Des informations que, dans la plupart des cas, la messagerie se refusait à communiquer dans le cadre d'enquêtes judiciaires.

En miroir de ce revirement de Telegram – dont il est trop tôt pour savoir s'il sera durable –, des comptes se livrant ouvertement à des activités illégales sur la plate-forme ont amorcé un mouvement de départ. Comme l'a rapporté notamment le site spécialisé 404 Media, des chaînes ou comptes connus pour de telles activités ont, depuis la mise en branle de l'action judiciaire française, annoncé leur retrait de l'application, jugée désormais moins sûre. Reste que Telegram n'a pas réellement d'équivalent pour la plupart de ces utilisateurs. ■

DAMIEN LELOUP, LAURA MOTET ET FLORIAN REYNAUD

JEUX OLYMPIQUES

Macron veut instaurer une fête nationale du sport

Le président de la République, Emmanuel Macron, souhaite instaurer une *« fête nationale du sport »* tous les ans, le 14 septembre, à l'image de la Fête de la musique, après le succès des Jeux olympiques, a-t-il annoncé, vendredi 13 septembre, dans un entretien au *Parisien. « Nous devons nous retrouver autour d'une fête du sport, populaire, qui se déploie dans la rue, les écoles, les complexes sportifs dédiés. Dans nos villes, nos villages, nos quartiers »*, a-t-il dit à la veille de la grande parade des athlètes. La fête annuelle coïncidera avec la date de cette parade. – *(AFP.)*

JUSTICE

Un lycéen radicalisé déféré après des menaces de mort sur une enseignante

Un élève de 17 ans d'un lycée de Rezé (Loire-Atlantique) a été déféré pour des menaces de mort et pour apologie de terrorisme, a annoncé, vendredi 13 septembre, le parquet de Nantes, précisant qu'un drapeau de l'organisation Etat islamique (EI) avait été retrouvé dans sa chambre. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le parquet a été alerté que l'adolescent avait annoncé sur un réseau qu'il comptait *« "planter à la jugulaire" le lendemain l'un de* [s]*es professeurs, tout en* [s]*'affichant comme adepte du mouvement EI »*, a déclaré le procureur. – *(AFP.)*

Normes CO_2 : le SOS des constructeurs auto

Menacée de fortes sanctions, l'industrie de la voiture demande à l'UE de différer en urgence ses objectifs 2025

BRUXELLES - *bureau européen*

C'est une note blanche qui circule dans les cabinets ministériels et les instances européennes. En jargon européen, on appelle cela un « non paper ». Elle n'est pas signée, mais elle émane d'un grand constructeur automobile, dont le directeur général préside aussi l'Association européenne des constructeurs automobiles à Bruxelles (ACEA). Tout le monde aura reconnu Renault et Luca de Meo, même si l'entreprise ne fait aucun commentaire. Ce document plaide pour l'utilisation d'une disposition méconnue, l'article 122.1 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), une sorte de 49.3 européen, qui permettrait de différer dans l'urgence l'application d'une réglementation, en court-circuitant le Parlement de Strasbourg.

L'objectif de ce document, que *Le Monde* a pu lire, est de reporter de 2025 à 2027 le durcissement de la norme dite CAFE (Corporate Average Fuel Economy) portant sur les émissions de CO_2. A compter de 2025, le seuil moyen autorisé par véhicule diminuera de 15 %, pour atteindre un maximum situé entre 90 et 95 grammes de CO_2 par kilomètre (un chiffre qui varie selon les calculs et les marques). Un constructeur automobile qui dépasse la limite sera redevable d'une amende de 95 euros par gramme de CO_2 excédentaire pour chaque voiture vendue. Compte tenu des ventes actuelles sur le marché automobile en Europe, en 2025, la note de Renault estime que *« les pénalités pourraient atteindre 13 milliards d'euros pour les voitures particulières et 3 milliards d'euros pour les véhicules utilitaires »*.

Les industriels de l'automobile plaident pour l'utilisation d'une sorte de 49.3 européen

Trois solutions

Un véhicule thermique très performant, rappelle la note, émet en moyenne 120 grammes de CO_2 par kilomètre. Pour respecter la norme CAFE, un constructeur devra donc vendre une « watture » (100 % électrique) pour quatre thermiques. Or, le marché européen *« stagne depuis plus d'un an à moins de 15 % pour les voitures particulières et à 7 % pour les utilitaires »*, précise le document. Ce qui rend l'objectif impossible à atteindre.

Les constructeurs, pour éviter l'amende, ont trois solutions. La première, prévient la note, serait dramatique pour l'emploi. Il s'agit de réduire la production de véhicules thermiques de plus de 2 millions d'unités et celle de camionnettes de 700 000 unités, *« soit l'équivalent de plus de huit usines européennes »*. La deuxième consiste à s'entendre avec des constructeurs américain ou chinois (Tesla, Volvo, filiale de Geely, ou MG par exemple) pour leur racheter des crédits-carbone. Mais ce « pooling » revient à subventionner des concurrents, au moment où l'Europe essaie d'instaurer des droits de douane pour les freiner. *« Dans tous les cas,* détaille la note, *vu la part de marché actuelle des véhicules électriques en Europe, le "pooling" ne suffirait pas »* à éviter les amendes. La troisième piste serait que les Etats augmentent les subventions à l'achat de véhicules électriques, mais ils font l'inverse, ou encore que les constructeurs baissent les prix pour atteindre une part de marché de 22 % des véhicules électriques. Mais précise la note, *« la Commission a montré que l'industrie du véhicule électrique européenne n'était pas rentable »*, au cours de son enquête sur les aides d'Etat chinoises.

Selon le courtier Jefferies, l'amende pour Volkswagen pourrait se chiffrer entre 2,6 milliards et 7,3 milliards d'euros

C'est *« l'urgence extrême de la situation »* qui justifierait, selon cette note, le recours à l'article 122.1 du TFUE. Celui-ci dispose que : *« sans préjudice des autres procédures prévues par les traités, le Conseil, sur proposition de la Commission, peut décider, dans un esprit de solidarité entre les Etats membres, des mesures appropriées à la situation économique, en particulier si de graves difficultés surviennent dans l'approvisionnement en certains produits, notamment dans le domaine de l'énergie »*. Cette disposition permet aux Etats de prendre une décision à la majorité qualifiée, sans que le Parlement européen y soit associé.

Depuis quinze jours, Renault fait campagne pour diffuser son idée. A la Commission, la proposition d'utiliser l'article 122.1 *« fait doucement rigoler »*, commente une source européenne. Cet article est honni par le Parlement européen et son utilisation est strictement encadrée. Les Vingt-Sept y ont eu recours à plusieurs reprises lors de la crise due au Covid ou après le début de la guerre en Ukraine pour l'achat en commun de vaccins contre le Covid-19, pour aider les gouvernements à financer le chômage partiel durant la pandémie, pour créer un prélèvement sur les superprofits des producteurs d'énergie ou encore pour plafonner le prix du gaz. *« Je ne pense pas qu'activer un article de crise massive soit le bon outil pour traiter un éventuel problème sectoriel »*, commente l'eurodéputé Pascal Canfin (Renaissance).

En revenant, même temporairement, sur une disposition qu'il a votée, la Commission et les Etats prendraient le risque d'indisposer le Parlement européen. Or, à compter du 17 septembre, il doit valider le choix des nouveaux commissaires.

Démarche irrecevable

La proposition d'action a néanmoins été présentée par le président aux membres de l'ACEA mercredi 11 septembre, qui ne l'auraient pas rejetée, car elle semble être aujourd'hui la seule voie pour modifier un règlement européen en moins de quatre mois. Le rapport de Mario Draghi sur la compétitivité de l'Europe, remis le 9 septembre à la Commission, fait d'ailleurs référence à la souplesse que peut apporter l'article 122.

Jeudi, l'association des constructeurs a rappelé dans un communiqué *« ses inquiétudes sur sa capacité à atteindre les objectifs 2025 d'émissions de CO_2 »* dans un contexte de *« stagnation de la part de marché des voitures électriques à batterie, une tendance continue »*. Philippe Houchois, analyste financier chez Jefferies, estime l'amende potentielle pour Volkswagen (26 % de part de marché en Europe) entre 2,6 milliards et 7,3 milliards d'euros (avant « pooling »).

Selon M. Houchois, pour éviter l'amende, Renault devrait multiplier par deux la part des voitures électriques dans ses ventes, ce qui semble difficile. Stellantis, qui n'est plus membre de l'ACEA depuis 2022, s'en sortirait mieux, grâce à son offre de petites voitures électriques et son alliance avec le chinois Leapmotor. A partir de 2025, la norme favorisera les voitures légères alors que les calculs jusqu'à présent avantageaient les véhicules les plus lourds.

« Je ne sais pas si c'est un problème systémique pour tous les constructeurs ou un problème qui concerne essentiellement Renault et Volkswagen. Il faut lever cette incertitude avant de regarder le dossier », poursuit Pascal Canfin. Pour Marie Chéron, responsable des politiques véhicules au sein de l'ONG Transport et environnement France, systémique ou pas, la démarche est irrecevable. *« Elle est absurde*, dit-elle. *Les constructeurs ont réalisé plus de 130 milliards d'euros de bénéfices depuis 2022 et ont eu des années, depuis 2019, pour se préparer. Maintenant, ils tentent de déclencher l'état d'urgence pour pouvoir continuer à vendre des voitures polluantes. »*

Thierry Breton, le commissaire à l'industrie que la France voudrait voir rester à Bruxelles, juge, pour sa part, l'industrie automobile mal en point et martèle qu'il faut lui laisser plus de temps pour se convertir à l'électrique, alors que les Européens ont décidé d'interdire la vente de nouvelles voitures roulant à moteur thermique à compter de 2035. *« Pour atteindre cet objectif, le chemin se trouve plus ardu qu'envisagé initialement. Et les projets d'usines à batterie n'avancent pas aussi vite qu'attendu »*, déclare-t-il au *Monde*. Avant de poursuivre : *« Dans ce contexte, pénaliser l'industrie à court terme, c'est affaiblir sa compétitivité à moyen et long terme, qui est pourtant essentielle pour atteindre notre objectif commun pour 2035. »* Pour lui, *« toutes les options constructives doivent être considérées »*. Pour autant, le commissaire se méfie du recours à l'article 122.1, qui pourrait lui revenir en boomerang lors de son audition pour sa reconduction par les eurodéputés. ■

SOPHIE FAY ET VIRGINIE MALINGRE

LES CHIFFRES

650 000

C'est le nombre de voitures particulières (500 000) et de véhicules utilitaires (150 000) électriques supplémentaires que les constructeurs doivent vendre en Europe en 2025 pour tenir les objectifs de réduction de CO_2.

17,4 %

C'est la part des voitures particulières électriques neuves vendues en France sur les six premiers mois de l'année, contre 12,4 % en moyenne en Europe, en légère progression par rapport au premier semestre 2023 (15,5 %).

11 %

C'est la proportion de voitures électriques neuves achetées en France par des professionnels au premier semestre, alors qu'un acheteur particulier sur quatre passe à l'électrique dans le neuf. Les entreprises françaises sont en retard. En Norvège, 75 % des voitures neuves professionnelles sont électriques, 35 % en Belgique et au Danemark, 33 % en Suède et aux Pays-Bas.

Etat de crise entre le BHV et ses fournisseurs

Face à la hausse des délais de paiement, le nouveau patron de l'enseigne tente de rassurer

Lorsque Stéphane Cognault franchit les portes du BHV Marais, à l'ouverture, samedi 15 juin, ce n'est pas pour faire des achats. Le dirigeant et fondateur de la marque de guirlandes lumineuses tissées La Case de cousin Paul fonce au quatrième étage et, d'un geste agacé, entoure d'une cordelette les 36 mètres carrés du stand qu'il occupe au rayon luminaires du grand magasin parisien. Au personnel alentour et aux clients médusés, il répond que son espace de vente est fermé pour la journée.

Voilà plus de dix ans que les suspensions de M. Cognault sont distribuées dans ce temple du shopping de la rue de Rivoli, fréquenté par 13 millions de visiteurs par an – dont seulement 15 % d'étrangers –, et il n'a jamais connu pareille situation. Il opère, comme de nombreux fournisseurs, sous le régime de la concession, une pratique courante dans les grands magasins. Les marques gèrent elles-mêmes leurs ventes (personnel, stock…) sur les mètres carrés alloués. Le grand magasin encaisse les recettes et les restitue, commission déduite, habituellement sous une quinzaine de jours.

« Pour une PME, c'est difficile »

Mais les impayés s'accumulent pour La Case de cousin Paul : autour de 50 000 euros, correspondant à ses recettes de mars, avril et mai. Au risque de mettre en péril la PME installée à Tours. *« J'emploie trois salariés au BHV, je fournis la marchandise, je paie les salaires avec les charges. Pour une PME, c'est difficile »*, dit le patron.

L'opération coup de poing lui permet alors de se faire entendre et d'obtenir, par morceaux, le paiement de ses trois mois de chiffre d'affaires. *« Le BHV est un important distributeur pour nous qui pèse entre 7 % et 9 % de notre chiffre d'affaires. Nous aimons bien cette enseigne et notre stand est rentable »*, se désole-t-il. Mais rebelote cet été, pour sa recette de juin qu'il a récupérée avec deux semaines de retard sur le calendrier.

Et il n'est pas le seul dans cette situation. De nombreux fournisseurs et des prestataires de services (sécurité, cantine…) se sont plaints, depuis que le BHV a changé de propriétaire au tournant de l'année, de ne pas être payés dans les temps. Certains ont menacé de poursuites, d'autres ont ralenti les livraisons, d'autres encore ont fermé leur stand… Au 4e étage du magasin, celui de Madura a d'ailleurs rouvert début septembre après avoir baissé le rideau plusieurs jours.

Un article de *Mediapart* a mis le feu aux poudres mi-août. Il publiait des témoignages anonymes de fournisseurs s'inquiétant de la situation économique du grand magasin depuis que le groupe Galeries Lafayette l'a cédé. Ce dernier avait vendu le BHV (et son antenne de Parly 2, dans les Yvelines), le 10 novembre 2023, à SGM, une jeune foncière familiale spécialisée dans le redressement de centres commerciaux en difficulté, et à son patron de 32 ans à l'époque, Fréderic Merlin. Le même avait repris sept magasins Galeries Lafayette dans des villes moyennes en 2021. Il était prévu qu'acheteur et vendeur restent liés dix-huit mois après la cession du BHV, le temps de tout débrancher, de l'informatique jusqu'aux approvisionnements, mais aussi de transférer par étapes le patrimoine immobilier de ce magasin perdant 15 millions d'euros par an, pour 300 millions de chiffre d'affaires.

Malgré les 38 millions d'euros injectés par la SGM au deuxième trimestre, les syndicats se sont alors inquiétés de ces incidents à répétition. Le magasin serait-il en péril ? Le jeune Merlin a-t-il les reins assez solides ? *« Des retards de règlement, on n'a jamais connu ça »*, ont mis en avant les représentants du personnel. Les élus ont même lancé un droit d'alerte, le 28 mai.

M. Merlin, contacté par *Le Monde*, reconnaît des retards de paiement, qu'il explique par un fonctionnement encore dépendant de l'ancien propriétaire, notamment dans le règlement des factures. *« On s'en est aperçu en début d'année avec les remontées de nos fournisseurs. On est plutôt à quarante-cinq jours, au lieu de dix ou douze, ce qui reste légal »*, poursuit le chef d'entreprise. Il promet

Selon Frédéric Merlin, président du groupe SGM, le magasin parisien serait devenu bénéficiaire

que tout rentrera dans l'ordre une fois que le magasin sera entièrement autonome (paie, achats, comptabilité…) d'ici une dizaine de mois, ce qui consommera 12 millions d'euros d'investissement.

Fermeture du rayon enfant

Selon le nouveau patron, il n'y a surtout pas de quoi en déduire que le BHV est au bord du gouffre. Bien au contraire, puisque le magasin serait devenu bénéficiaire. *« On a gagné 150 000 euros sur les sept premiers mois de l'année, là où le BHV perdait 10,8 millions d'euros sur la même période de 2023. Et alors même que le chiffre d'affaires a baissé de 10 % en juillet (et de 20 % en août) »*, détaille M. Merlin. Depuis la fin des Jeux olympiques, les ventes se seraient améliorées. *« On a fait + 15 % de chiffre d'affaires le week-end du 7 et 8 septembre par rapport à 2023 »*, ajoute-t-il.

Ces chiffres ont été partagés avec les syndicats, vendredi 13 septembre, lors d'un comité central. M. Merlin affirme qu'ils sont le résultat d'un drastique tour de vis dans les coûts de fonctionnement, qui se poursuivra. Il prévoit de fermer le rayon enfant, *« non rentable »*, et d'évincer quelques marques de mode féminine, pour faire de la place au rayon homme, qui doit réintégrer le magasin central.

Beaucoup de marques sont attachées à ce grand magasin créé en 1856 qui leur offre une prestigieuse vitrine. Pour le fabricant leader de la literie Cofel, dont les matelas sont essentiellement vendus dans des grands réseaux de distribution comme But ou Conforama, c'est même le seul espace lui permettant un contact direct avec le consommateur. Ses trois stands, Epeda, Bultex et Merinos, occupent une grande partie du rayon literie au 6e étage du magasin de Rivoli, même s'ils ne génèrent que 1 % du chiffre d'affaires de Cofel.

Alors Luis Flaquer, le directeur général de Cofel, patiente avec son ardoise de *« quelques centaines de milliers d'euros »* et se rassure avec les promesses sur un retour à la normale et quelques règlements partiels, dont *« un reçu le 4 septembre, comme la direction s'y était engagée après* [une] *discussion »*. D'autant qu'il risque de perdre encore davantage si la situation devait mal tourner. M. Flaquer serait contraint de déclencher un plan social pour les dix personnes qu'il emploie pour animer ses stands. ■

CÉCILE PRUDHOMME

Worldline, géant français des paiements, s'enfonce dans la crise

Le groupe a annoncé vendredi 13 septembre le départ de Gilles Grapinet, son directeur général, tout en lançant un nouvel avertissement sur ses résultats

Dans la tourmente depuis près d'un an, Worldline a annoncé, vendredi 13 septembre, que son directeur général, Gilles Grapinet, en poste depuis 2013, quitterait ses fonctions le 30 septembre.

Ce départ s'accompagne d'un nouvel avertissement sur les résultats, le leader européen des services de paiements faisant état de performances moins bonnes que prévu, en Australie et en Nouvelle-Zélande notamment. La Bourse n'a pas apprécié. Le cours a chuté de plus de 14 %, vendredi, pour clôturer à un plus bas historique de 7,20 euros, signe de la forte défiance des investisseurs. Le groupe précise que les candidatures *« internes et externes »* vont être examinées afin de nommer un nouveau directeur général, sous la supervision du Belge Wilfried Verstraete, ancien patron de l'assureur-crédit Euler Hermes, nommé en juin à la présidence pour succéder à Bernard Bourigeaud, décédé le 14 décembre 2023.

En attendant, Marc-Henri Desportes, directeur général délégué et directeur des services aux commerçants, assurera l'intérim opérationnel. *« Le conseil d'administration a pris la bonne décision, même si nous aurions préféré qu'elle intervienne plus tôt »*, salue Nicolas Ceron, associé du fonds d'investissement Bluebell Capital Partners.

Le fonds activiste britannique, qui était déjà intervenu par le passé en France sur Danone, avait lancé une campagne pour réclamer des changements dans la gouvernance de Worldline en décembre 2023, soit deux mois après la tempête boursière essuyée par l'entreprise de paiements. Le 25 octobre 2023, en effet, son cours s'était effondré de plus de 60 % en séance, après la publication de ses comptes du troisième trimestre truffés de mauvaises nouvelles : du jamais-vu pour une entreprise du CAC 40, éjectée de l'indice vedette peu après.

« Déficit de croissance »

Ce jour-là, quelque 4 milliards d'euros de valeur boursière avaient été effacés, soit deux fois la capitalisation actuelle du spécialiste des paiements : 2 milliards d'euros, c'est aussi ce que valait l'ex-filiale d'Atos lorsqu'elle a été introduite en Bourse en juin 2014.

Depuis, M. Grapinet s'était attelé à redresser la barre en lançant en février un plan d'économies se traduisant par une réduction maximale de 8 % sur les 18 000 salariés dans le monde (dont environ 4000 en France), histoire d'abaisser des coûts fixes devenus trop élevés dans un environnement macroéconomique moins porteur. Mais le conseil d'administration – profondément remanié en juin – a considéré que l'ex-bras droit de Thierry Breton, qui dirigeait déjà Worldline lorsque l'entité était une filiale d'Atos, n'était plus l'homme de la situation.

Instigateur de nombreux rachats, du néerlandais Equens en 2016 à Ingenico en 2020, l'ancien haut fonctionnaire ne cachait pas son ambition de donner à l'Europe un acteur des paiements capable de rivaliser avec les géants américains. Cet objectif de taille, cependant, s'est réalisé au détriment de la performance. *« Il y a eu un défaut de pilotage et d'exécution dans la stratégie de croissance externe déployée par Gilles Grapinet, notamment dans le domaine des services aux commerçants »*, déplore Frédéric Genevrier, analyste de la société d'analyse AlphaValue.

Dans une industrie en constante mutation, entre le paiement instantané et la montée des transactions « compte à compte » qui court-circuitent les intermédiaires, le nouveau directeur général aura fort à faire pour relancer le fleuron tricolore. *« A court terme, Worldline est pénalisé en Bourse car il génère trop peu de cash, mais, plus fondamentalement, le groupe connaît un déficit de croissance auquel la nouvelle direction devra s'attaquer »*, souligne M. Céron.

En théorie, l'effondrement du cours de Bourse pourrait inciter des prédateurs à rôder autour de Worldline afin d'acquérir à bon compte une position-clé en Europe. Mais il faudrait se frotter au puissant Crédit agricole qui a planté son drapeau vert en janvier, en prenant une participation de 7 % dans Worldline. Une façon de protéger le partenariat stratégique noué avec la firme de paiements.

De son côté, la banque publique Bpifrance détient 4,5 % du capital de la « fintech » française. Faut-il y déceler une volonté des pouvoirs publics de surveiller une industrie jugée stratégique ? A voir. *« Worldline n'est ni un trésor national ni une entreprise de défense. Je ne crois pas que des enjeux de souveraineté se logent dans des plates-formes de paiement »*, avait assuré David Herro, associé de la société de gestion américaine Harris Associates, deuxième actionnaire du groupe français, dans une interview au *Monde* en février. ■

ISABELLE CHAPERON



MATIÈRES PREMIÈRES
PAR LAURENCE GIRARD

Le minerai de fer fait grise mine

Le fer ne coûte plus un bras. Son cours ne cesse de ployer. Le prix du minerai de fer est même passé sous la barre des 90 dollars (81 euros) la tonne, lundi 9 septembre, sur le marché à terme de Singapour. Un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis novembre 2022. En janvier, il culminait encore à 135 dollars la tonne. Depuis le début de l'année, le cours du fer a fondu de près d'un tiers.

La dégringolade est sévère. Même si les investisseurs sont habitués à son parcours en dents de scie, ils doivent avoir des nerfs d'acier pour encaisser les coups de boutoir du cours du fer. On se souvient qu'en mai 2021 il se négociait à près de 230 dollars la tonne, flirtant alors avec son record. Une flambée alimentée par le rallumage du moteur économique chinois, placé sous éteignoir pendant la crise due au Covid-19. En remettant les gaz, Pékin propulsait dans son sillage les métaux industriels.

Depuis, les marchés ne cessent d'ausculter le rythme du cœur économique de la planète. Or, les bulletins de santé de la Chine, premier consommateur mondial de matières premières, égrenés au fil des mois, montrent des signes d'essoufflement. Surtout, le secteur immobilier, l'un des carburants de la croissance accélérée de l'ex-empire du Milieu, a du plomb dans l'aile, entraînant dans sa chute le minerai de fer, principal composant de l'acier, très prisé des bâtisseurs.

Les investisseurs misent sur l'or

Quand le géant immobilier chinois Evergrande a commencé à vaciller sur ses bases, il y a trois ans, l'inquiétude est devenue palpable sur les marchés. Finalement, le mastodonte, lesté de 260 milliards d'euros de dettes, a été placé en liquidation judiciaire en janvier, et son patron est en détention. Même si Pékin tente de colmater les brèches, l'édifice financier du secteur de la construction montre ses fragilités, prêt à s'écrouler comme un château de cartes soufflé par la déflagration. Après Evergrande, Country Garden a révélé être asphyxié sous sa montagne de dettes, et Vanke, un autre promoteur, est aussi menacé.

Dans ce contexte, le minerai de fer fait grise mine. Les investisseurs espèrent que l'industrie chinoise de l'acier retrouvera du ressort. En attendant, ils misent sur l'or. Vendredi 13 septembre, l'once de métal jaune passait les 2 580 dollars. L'or s'arroge un nouveau record. ■

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024



A Paris, le 5 septembre. NICOLAS KRIEF POUR « LE MONDE »

ENTRETIEN

« Les contenus pour entraîner les IA ont une valeur et un prix »

LES ENTRETIENS DE L'IA Alexandra Bensamoun, juriste spécialiste du droit d'auteur, estime qu'il est essentiel de reconnaître l'existence d'une chaîne de valeur autour de l'IA générative

Alexandra Bensamoun est spécialiste du droit d'auteur et professeure à l'université Paris-Saclay. Après avoir participé au rapport de la Commission de l'intelligence artificielle (IA), rendu en mars au gouvernement, elle s'est vu confier par le ministère de la culture – par l'entremise du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique – une mission sur l'application d'une disposition très débattue du règlement européen AI Act : l'obligation, pour les fabricants d'IA, de fournir un résumé détaillé des données (articles, livres, photos...) utilisées en vue d'entraîner leurs modèles.

Son rapport sur ce point, qui avait suscité l'opposition de Paris et d'entreprises comme Mistral ou Meta, est attendu fin 2024, avant le sommet international de l'IA à Paris, en février 2025. Mme Bensamoun a aussi été missionnée pour rendre un avis sur les modèles d'affaires entre fabricants d'IA et propriétaires de contenus (presse, édition, musique...), un autre dossier délicat, alors qu'ont été noués de premiers accords rémunérés entre OpenAI et le *Financial Times,* News Corp (*The Wall Street Journal...),* Prisa Media (*El Pais*) ou, en France, *Le Monde*.

Pourquoi l'IA bouscule-t-elle le droit d'auteur ?

Le droit d'auteur est né d'une révolution technique : l'imprimerie. Et toutes les révolutions technologiques l'ont bousculé : l'Internet, le Web mobile, le streaming... Aujourd'hui, c'est au tour de l'IA de s'y opposer. En effet, l'IA générative, qui produit des textes, des images ou des sons, a besoin d'être entraînée sur des données de qualité. Et les contenus de la culture et des médias sont des données de qualité. Donc le droit d'auteur s'inscrit dans la chaîne de valeur de la conception d'une IA et doit être valorisé.

« Aux Etats-Unis, il y a environ vingt-cinq procès en cours contre des fabricants d'IA. En France, ça commence à s'éveiller »

Comment concilier les deux principes contradictoires de l'AI Act : l'obligation, pour les fabricants d'IA, de fournir un résumé détaillé des données d'entraînement et leur droit d'invoquer le secret des affaires pour préserver leur savoir-faire ?

L'important, c'est de sortir des postures et de reconnaître qu'il existe une chaîne de valeur. On paie tous les intrants : les puces informatiques, les talents, l'électricité... Les contenus utilisés pour entraîner les IA ont aussi un prix. La difficulté, c'est que l'AI Act prévoit que ce résumé des données soit mis à la disposition de tous. Cela aurait peut-être été intéressant de le confier à un intermédiaire *[par exemple, le Bureau européen de l'IA]* pour préserver, si nécessaire, la confidentialité.

Cela étant, on ne peut pas invoquer le secret des affaires pour se dispenser d'appliquer la loi. Par ailleurs, ce concept est mentionné dans les considérants explicatifs *[des annexes]* du texte, mais pas dans la disposition elle-même, qui a force de loi.

Que doit contenir ce résumé ?

Quelques éléments sont indiqués dans le texte : les collections, les jeux de données publics et privés... Ensuite, plusieurs questions se posent, même si je ne pourrai pas trancher ici parce que la ministre aura la primeur de mon rapport : faut-il indiquer les sites sur lesquels on a trouvé les données et, si oui, avec quelle granularité ? Il ne s'agit pas de tout lister œuvre par œuvre, mais quelles informations faut-il retrouver pour permettre aux titulaires de droits de les exercer ? Car c'est le but clairement énoncé de la mesure.

Qu'en est-il des modèles d'IA actuels, déjà entraînés dans le passé avec des contenus culturels ou de presse ?

C'est une difficulté. Aux Etats-Unis, où le régime juridique est celui du *fair use [un usage jugé acceptable d'un contenu protégé par le copyright]*, il y a environ vingt-cinq procès en cours contre des fabricants d'IA.

En France et en Europe, ça commence seulement à s'éveiller. L'exception qui permet aux fabricants d'IA de faire de la « fouille » de textes et de données en ligne a été adoptée en 2019, dans la directive européenne sur le droit d'auteur. Mais, à l'époque, on ne savait pas du tout à quoi cela correspondait. On n'a pris conscience des IA génératives qu'après l'irruption de *[du robot conversationnel]* ChatGPT, fin 2022.

Cette mesure donne le droit d'exercer un « opt-out », c'est-à-dire de refuser la fouille de données. Ces derniers mois, pratiquement tous les propriétaires de contenus l'ont activé. Mais, au départ, les modèles d'IA ont été entraînés sans qu'ils soient au courant.

Dans les procès, des fabricants d'IA assurent que le « fair use » les autorise à utiliser les contenus disponibles sur le Web...

Selon des collègues américains, il n'est pas du tout assuré que cet usage remplisse les conditions du *fair use*. Car il empêche l'émergence d'un marché naissant, celui des licences, c'est-à-dire des contrats rémunérés, qui commencent à être passés entre des fabricants d'IA et des fournisseurs de contenus, pour l'entraînement des IA. Ce n'était pas le cas dans l'affaire Google Books *[un service montrant des extraits de livres scannés]*, où le *fair use* avait été reconnu. Dans beaucoup de ces affaires, les fabricants d'IA pourraient donc conclure des transactions et payer afin d'éviter des procès juridiquement incertains.

Les premiers contrats signés sont-ils favorables aux fabricants d'IA, qui accèdent à des articles et des photos à bon compte, ou aux détenteurs de droits, qui obtiennent davantage d'argent et plus vite qu'avec les droits voisins perçus pour la reprise d'extraits de leurs contenus sur les moteurs de recherche et les réseaux sociaux ?

Ces accords et leurs montants sont confidentiels. L'important, c'est qu'ils reconnaissent que les contenus ont une valeur. Evidemment, dans l'entraînement des IA, l'œuvre n'est pas utilisée pour elle-même, de façon directe. La valeur s'établit donc sans doute en dessous des usages connus, comme la reproduction d'un article ou d'une photo. L'équilibre des prix sera fixé par les négociations entre parties, en fonction de la qualité et de la rareté de la donnée, de l'usage, etc.

Quelles sont les pistes de votre mission sur les modèles d'affaires entre fabricants d'IA et fournisseurs de contenus ?

Je pars du principe que tous les besoins sont pertinents. Les fournisseurs ont besoin de contenus, en quantités massives, dans le but d'entraîner leurs modèles. Cela est essentiel pour le rayonnement de la culture francophone. Aujourd'hui, les IA sont majoritairement entraînées sur de la culture anglo-américaine. De l'autre côté, vous avez des titulaires de droits : des journaux, des auteurs, des producteurs de musique... Et une économie, car la culture pèse environ 2 % du produit intérieur brut *[de la France]*.

Il faut donc voir si les modèles de rémunération existants conviennent. Ou en imaginer d'autres, qui permettraient de donner des autorisations sur des masses de données, de manière facilitée. Des titulaires de droits ont déjà l'habitude de donner ainsi accès à tout leur catalogue, pour le monde entier, à l'image des producteurs de musique pour les plates-formes de streaming. Donc, dans certains secteurs, cela va fonctionner. D'autres, moins organisés ou plus fragiles, préféreraient un droit à rémunération, comme une exception compensée.

Quel est le principe ?

Un exemple est la rémunération pour copie privée *[perçue sur les supports de type clé USB ou CD, qui servent à copier des œuvres pour un usage personnel]*. Il n'y a plus de négociation. La loi décide de compenser un usage car il crée un préjudice économique. Il y a un prélèvement, ensuite réparti entre les titulaires de droits. Une commission pourrait fixer son montant.

Certains titulaires de droits préfèrent cette rémunération automatique, parce qu'ils n'ont pas de force de négociation ou pas de grands catalogues de contenus jugés précieux pour l'IA. En tout cas, il faut accepter le fait que les modèles économiques sont différents d'un secteur de la culture à l'autre. Essayons déjà de voir si, en aménageant ces modèles, on y arrive par la négociation. Sinon, le législateur pourra toujours intervenir.

L'Autorité de la concurrence pourrait-elle intervenir, comme elle l'a fait dans les négociations entre Google et la presse sur les droits voisins ?

Dans son avis sur le secteur de l'IA, rendu en juin, l'autorité se dit ouverte et semble prendre ses responsabilités, avec courage. Le droit de la concurrence peut parfois servir de levier à l'application des autres droits. On l'a vu avec le droit voisin de la presse.

OpenAI refuse pour l'heure de négocier avec les syndicats de médias français APIG et SEPM. Et des fournisseurs de contenus ou des start-up d'IA ont exprimé la crainte d'être exclus du marché en raison des contrats entre gros acteurs...

C'est un risque très fort, raison pour laquelle, avant l'été, la ministre de la culture, Rachida Dati, avait recommandé aux ayants droit de négocier de manière collective. Après, l'Autorité de la concurrence semble intéressée par la régulation de ce marché et pourrait aussi l'instruire pour voir si certains comportements pourraient, selon ses critères, constituer des abus.

« L'équilibre des prix sera fixé par les négociations entre parties, en fonction de la qualité et de la rareté de la donnée, de l'usage »

La Commission de l'IA, en France, a proposé une plate-forme de mise en relation des fournisseurs de données et des fabricants de modèles. En quoi consisterait-elle ?

L'idée est de créer une infrastructure facilitatrice. Cela nécessiterait une volonté politique et pourrait être porté par la Bibliothèque nationale de France ou l'Institut national de l'audiovisuel, dans le respect des droits. Ces plates-formes disposent de contenus, car la presse, l'édition ou l'audiovisuel les leur envoient, au nom du dépôt légal.

Toutefois, elles n'ont pas le droit, sur ce fondement, de les mettre à disposition, sauf s'ils sont tombés dans le domaine public. Il faudrait donc que les titulaires de droits leur demandent de servir d'intermédiaire avec les fabricants d'IA, à tel prix, telles conditions... La rémunération leur serait ensuite redistribuée.

Meta, maison mère de Facebook et d'Instagram, s'est vu ordonner de demander le consentement de ses utilisateurs en vue d'entraîner ses assistants d'IA sur leurs contenus. En réaction, elle a suspendu le lancement de ces fonctionnalités en Europe. Qu'en pensez-vous ?

Le fondement est ici le règlement général de protection des données personnelles européen. Il doit être appliqué. Le débat actuel porte surtout sur la culture et les médias, mais c'est la partie émergée de l'iceberg. A l'avenir, les fabricants d'IA devront aussi faire la transparence sur les données à caractère personnel *[nom, mails, informations personnelles...]* présentes dans leurs bases. D'ailleurs, dans l'AI Act, le résumé détaillé vise l'ensemble des données d'entraînement.

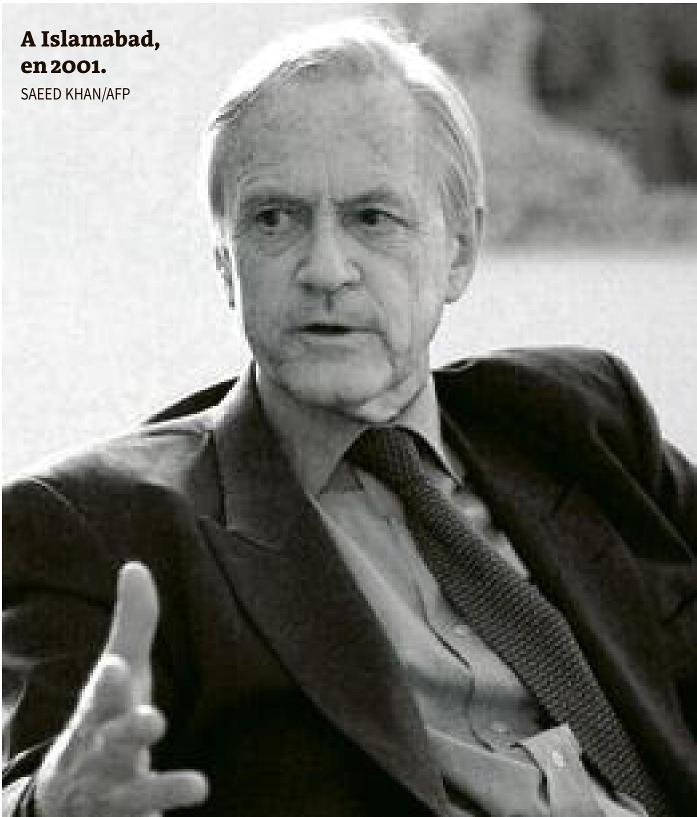
Peut-on protéger les textes ou les images qu'on crée avec l'aide de l'IA ?

Au préalable, il est très important que la culture et les médias se saisissent de l'IA. Il ne faudrait pas qu'un créateur soit automatiquement disqualifié s'il y a recours. Evidemment, une production intégralement générée par IA ne peut pas être protégée par le droit d'auteur. Parce qu'une des conditions n'est pas remplie : l'originalité, c'est-à-dire les choix créatifs de l'auteur, sa personnalité... Et aussi parce qu'il n'y a pas de personne physique, une idée suggérée dès la première convention sur le droit d'auteur, adoptée à Berne en 1886. Il y a déjà eu, aux Etats-Unis, quelques décisions juridiques dans ce sens sur l'IA.

Mais si une personne physique a pu imprimer ses choix personnels, il va falloir lui reconnaître des droits d'auteur. L'IA est alors un outil. A l'arrivée des appareils photo, on avait cru nécessaire de créer un régime spécial, car on pensait que l'appareil technologique empêchait la personnalité de l'auteur de s'exprimer. Et puis, on est revenu dessus, car il y a toujours une originalité, un regard. De même, l'IA est susceptible d'augmenter la créativité ou d'obliger le créateur à s'interroger de nouveau. C'est alors l'humain qui maîtrise l'outil. Et pas l'inverse. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ALEXANDRE PIQUARD

Pierre Lafrance
Diplomate


A Islamabad, en 2001.
SAEED KHAN/AFP

Pierre Lafrance, ambassadeur de France, mort le 31 août, à l'âge de 92 ans, était un grand diplomate et un discret érudit, mais aussi un profond humaniste et un ardent militant des droits humains. Dans les couloirs du Quai d'Orsay, sur les bancs des universités et des centres de recherche comme dans l'enceinte de la Cour nationale du droit d'asile, où il siégea, ou dans les pays dans lesquels il fut affecté, le souvenir de sa haute silhouette demeurera.

Né à Tunis le 19 août 1932, au temps du protectorat, d'une famille accoutumée au monde musulman (père administrateur en Tunisie, grand-père ingénieur du canal de Suez), l'arabe fut pour lui une musique familière qui forma sans doute son goût pour l'Orient. Il en approfondit la connaissance à l'Ecole nationale des langues orientales et, après avoir passé le concours des affaires étrangères en 1964, il se retrouve en Algérie, jeune diplomate témoin du coup d'Etat de Houari Boumediene contre Ahmed Ben Bella, en juin 1965.

Spectateur des bouleversements du monde musulman, il le sera également, à Tripoli, lors du renversement, en 1969, du vieux roi Idris Ier par le bouillant colonel Kadhafi, puis en Afghanistan lorsque le prince Daoud renversa, en 1973, son cousin le roi Zaher Chah et, bien plus tard, au Pakistan, en 1996, lors de la destitution de la première ministre, Benazir Bhutto. Ce très fin connaisseur du monde arabe devait encore servir au Koweït et en Arabie saoudite puis, plus tard, en Mauritanie comme ambassadeur. De 1980 à 1985, conseiller à l'Institut du monde arabe, alors en construction, à Paris, son sens de la négociation sera bien utile à cet établissement, lieu unique d'échanges entre la France et les pays arabes.

Curieusement, c'est dans le monde persan que cet arabisant a vécu ses expériences les plus marquantes. D'abord en Iran, pays qu'il a beaucoup parcouru, de 1969 à 1972, du temps de la « révolution blanche » conduite par le chah pour moderniser le pays puis, quinze ans plus tard, comme chef de poste, lorsqu'il découvrit l'Iran de Khomeyni, qui avait remplacé le chah. L'Iran était en guerre avec l'Irak. Paris soutenait Bagdad, ce qui avait causé la rupture des relations diplomatiques avec la France de juillet 1987 à juin 1988. Pierre Lafrance est resté enfermé plusieurs mois dans l'ambassade de France à Téhéran et s'est efforcé de régler le très délicat contentieux franco-iranien sur le nucléaire. Affaire finalement résolue en décembre 1991, alors qu'il assurait la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au Quai d'Orsay.

19 AOÛT 1932 Naissance à Tunis
1988 Ambassadeur de France en Mauritanie
1991 Directeur Afrique du Nord et Moyen-Orient au Quai d'Orsay
1993 Ambassadeur de France au Pakistan
1996 Elevé à la dignité d'ambassadeur de France
31 AOÛT 2024 Mort à Paris

Remarquable carrière

Il découvrit, et aima, l'Afghanistan à partir de 1972. Fasciné par ce pays, il lui témoignera, tout au long de sa vie, son attachement, y compris lors de son dernier poste diplomatique au Pakistan, alors dirigé par Benazir Bhutto. La proximité avec l'Afghanistan lui permettait de renouer avec ce *« cher pays »*, traversé par les luttes internes entre moudjahidin, l'apparition des talibans, dont il fut l'un des premiers à signaler l'existence, et les appétits des puissances régionales. Il était le sage que venaient consulter ceux qui étaient engagés dans ce conflit. Dans son grand bureau au sol recouvert d'un immense tapis afghan s'éternisaient les discussions entre de multiples et souvent pittoresques interlocuteurs.

En reconnaissance de cette longue et remarquable carrière, Pierre Lafrance a été élevé, le 9 décembre 1996, à la dignité d'ambassadeur de France. A la retraite en août 1997, il n'a jamais compté son soutien au monde associatif engagé en faveur de l'Afghanistan. Vieux compagnon de route d'Amitié franco-afghane (Afrane), du Centre d'études et de recherches documentaires sur l'Afghanistan, il fut président de la Mission d'aide au développement des économies rurales en Afghanistan, pour laquelle il se rendait sur le terrain.

Il n'a jamais cessé, cependant, de regretter l'échec, en 2001, de sa mission de sauvetage des bouddhas de Bamiyan. Dépêché par l'Unesco à Kandahar auprès du premier gouvernement taliban pour protéger ce trésor universel, il ne put en empêcher la destruction. Les mois précédant sa mort, malgré la fatigue, il achevait une histoire de l'Afghanistan dont nous espérons la publication prochaine. ■

ÉRIC LAVERTU
(DIPLOMATE, PRÉSIDENT D'AMITIÉ FRANCO-AFGHANE [AFRANE])

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance

Corinne ALEXANDRE-GARNER
a la joie d'annoncer la naissance de

Léonore,

à Annecy,

chez
Yaëlle et **Julien MAGNAN.**

Georg R. GARNER
aurait aimé partager la vie de son quatrième petit-enfant.

Décès

Anne-Françoise Cospérec
et Christian Pagnoux,
Elisabeth Cospérec et Eric Oudin,
Béatrice Cospérec et Eric Ponce,
ses filles et leurs époux,
Faustine et Youssef, Xavier, Mathilde, Bérénice, Stanislas,
ses petits-enfants,
Inès et Sophia,
ses arrière-petites-filles,
Amélie et Raymond Roussel,
sa sœur et son époux,
Denis et Marie-Reine,
son neveu et son épouse,
Audrey et Augustin, Yann et Francesca,
ses petits-neveux et petites-nièces,
Toute sa famille,
Ses proches et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis COSPÉREC,
ancien élève
de l'École nationale
d'administration,
promotion Blaise Pascal,
inspecteur général honoraire
de la jeunesse et des sports,

survenu le 5 septembre 2024, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il a rejoint son épouse,

Josette,

décédée le 19 août 2024.

Un hommage lui sera rendu le lundi 16 septembre, à 10 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 55, rue des Rondeaux, Paris 20e.

Les cendres seront inhumées à 16 h 30, au cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun, à Ivry-sur-Seine.

Famille Cospérec,
91, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
jljcosperec@gmail.com

Jane Delvaux,
son épouse,
Philippe et Eric,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à Saint-Martin-de-Ré, le 8 septembre 2024, de

Jean-François DELVAUX,
cofondateur du CCN,
précurseur de l'échographie
en France.

Ses obsèques auront lieu au crématorium de La Rochelle, le mardi 17 septembre, à 14 h 30.

Paris.

René Duval,
son mari,
Fabrice Kahn,
son fils,
Sa famille
Et ses amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacqueline GABISON,
ingénieure informatique,
chef de projet,

survenu le 11 septembre 2024, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Toute sa vie, elle a défendu avec énergie la cause des plus fragiles.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 septembre, à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Sophie, Faustine et Romain Léo,
ses enfants,
Ses amis
Et sa famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Roland LÉO,
magistrat,
militant à Amnesty International,

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Un hommage chaleureux est organisé le 21 septembre 2024, à midi.

lesenfantsrolandleo@gmail.com

Les membres d'EURO COS Humanisme et Santé

ont la tristesse de faire part de la disparition de

Marc MICHEL,
cofondateur
d'Euro Cos Humanisme et Santé,
ancien professeur de philosophie
à l'université de Strasbourg,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques.

Ils s'associent à la peine de sa famille et lui transmettent leurs très sincères condoléances.

Laure,
son épouse,
Coline et Martin,
ses enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Albert NAMER,
psychanalyste,
membre de la SPP
et fondateur de l'ARPPEA,

survenu le 7 septembre 2024.

La cérémonie aura lieu le lundi 16 septembre, à 14 heures, au funérarium de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Elle sera suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière nouveau de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)..

Lorgues (Var).

Gerrie Pagès Vogels,
son épouse,
Cécile Pagès et Arnaud Pagès,
ses enfants,
Charlotte Lefort et Alexandre Pagès,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François PAGÈS,

survenu le 6 septembre 2024, à Fréjus, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Il a été incinéré le vendredi 13 septembre, à 14 heures, au crématorium de Cuers.

alouva@orange.fr

Mira STAMBAK,
psychopédagogue,
directrice de recherche au CNRS,

nous a quittés le 10 septembre 2024.

Claire Stambak,
sa fille,
Julien Jannic,
son petit-fils
Et ses «filles» du Cresas et de l'Iedpe,

remercient les professionnels et amis qui l'ont entourée avec affection.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Saint-Germain-des-Fossés (Allier).

Noëlle Vernois,
Michel Vernois,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Solange VERNOIS,
maître de conférences honoraire
d'histoire de l'art
à l'université de Poitiers,

survenu le 5 septembre 2024,
à Clermont-Ferrand.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 20 septembre, à 15 heures, en l'église du prieuré de Saint-Germain-des-Fossés.

Paris. Toulon. Versailles.

Soline et Laurent Berend,
Xavier Vigneau et Joëlle Mollon,
ses enfants et beaux-enfants,
Ivon, Étienne, Rachel, Juliette, Soizic et Matthieu,
ses petits-enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. André VIGNEAU,

survenu le 24 juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Un moment de recueillement a eu lieu le 14 septembre.

Remerciements

Catherine Paret,
son épouse,
Florence Micheletti, Paul Paret, Emmanuel Paret et Mathieu Vuillermoz,
ses enfants,
Gaspard et Charlotte Micheletti, Célia, Mathis et Anouck Paret,
ses petits-enfants
Avec Nino,
son arrière-petit-fils,

ont été très touchés par vos témoignages d'affection, à la suite du décès de

Jean-Pierre PARET,

survenu soudainement le 20 juillet 2024, à l'âge de quatre-vingt-deux ans

et vous en remercient très chaleureusement.

Anniversaires de décès

Il y a un an,

Georges BRU,
dessinateur et peintre,

nous quittait.

Il demeure toujours dans le cœur de sa famille, ses amis et ses proches.

nicole.thuilie47@gmail.com

Il y a un an, le 15 septembre 2023,

Théodora
DUPONT-COURTADE

nous quittait.

Sa lumière nous accompagne chaque jour.

« Que sont les êtres chers devenus
Que j'avais de si près tenus
Et tant aimés...
Ce sont ces êtres chers
que vent emporte
Et il ventait devant ma porte
Les emporta. »

« ...Rien, ni le temps, d'autres amours, ni l'âge,
N'empêcheront jamais que tu aies été...
La beauté du monde a pris ton visage,
Un peu de ta voix a passé dans mon chant;
Et tu vis un peu puisque je te survis. »

Le corps nu, allongé sur une table d'hôpital en métal, couvert d'un drap blanc jusqu'à mi-épaules. La tête enrubannée, un pansement sur la tempe gauche, les yeux fermés. Mèche de cheveux coupés aux ciseaux dans la pièce mortuaire, des larmes, des vertiges et partout de la buée.

À ce garçon, beau et brillant, que j'aime, loin de qui je vieillis depuis vingt-huit ans, au

docteur Jean-Louis FRASCA,
6 février 1960,

tué à l'âge de trente-six ans, le samedi 14 septembre 1996 pareil à celui d'aujourd'hui.

Remerciements à celles et ceux, connus ou inconnus nombreux, qui font vivre le nom de Jean-Louis.

Jean-Jacques Baudouin-Gautier,
ton ami.

jjbgjjbg@gmail.com

Souvenirs

Il y a dix ans... Ils restent dans nos cœurs, nos souvenirs et nos prières de chaque instant,

Damien PARCOT
(1972-2014)

et son neveu,

Noé PARCOT
(1996-2014),

tombés au col des Écrins,
le 14 septembre 2014.

Hommage

Hommage à

André STRAUS,
historien économiste,
directeur de recherche émérite
au CNRS,

décédé le 9 août 2024.

Une réunion se tiendra à la Sorbonne, en la salle Marc Bloch, 17, rue de la Sorbonne, le vendredi 27 septembre, à 18 heures.

Pour des raisons de sécurité, il est impératif de transmettre avant le mardi 24 septembre, à l'adresse mail ci-dessous, les noms et prénoms des personnes désireuses d'assister à cet hommage.

straus.sorbonne@gmail.com

Communications diverses

inalco

Journées européennes
du patrimoine 2024
Visitez
la Maison de la recherche de l'Inalco,
ancien hôtel particulier
construit en 1716
et assistez à une conférence
sur les premiers enseignants
de l'École des langues orientales,
le samedi 21 septembre,
13 heures - 17 h 30,
2, rue de Lille, Paris 7e.
Entrée et visite libres.
Plus d'infos sur **www.inalco.fr**

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Papin
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024



Un vendeur de ballons face à la citadelle d'Alep, été 2024. « LE MONDE »

Syrie
Voyage dans un pays exsangue

CARNETS DE SYRIE 1|7 Reconstruction au compte-gouttes, délitement économique et social, millions de déplacés… A Alep, à Homs, à Palmyre comme dans la banlieue de Damas, pour la population de ces territoires sous contrôle du régime de Bachar Al-Assad, la vie quotidienne est un calvaire

L'imposante silhouette de la citadelle d'Alep se découpe sous le clair de lune. Des vendeurs de barbe à papa et de maïs grillé hèlent les familles syriennes endimanchées, qui arpentent la promenade longeant les douves. D'une terrasse couverte s'échappent les notes d'un concert de musique traditionnelle, joué pour une poignée de privilégiés de l'élite alépine. Dans les cafés aux guirlandes lumineuses, l'odeur des narguilés se mêle à la voix entêtante de Sabah Fakhri, gloire disparue de la chanson arabe, originaire de la ville.

Le temps d'une soirée d'été, chacun tente d'oublier les blessures de la guerre et l'âpreté de la crise économique. Surplombant la ville, la citadelle médiévale a été le théâtre de la bataille qui opposa, de juillet 2012 à décembre 2016, les forces loyales au président syrien, Bachar Al-Assad, retranchées derrière les murailles et dans les quartiers ouest d'Alep, aux rebelles qui contrôlaient le centre historique et les quartiers orientaux. Au terme de deux sièges et au prix de combats dévastateurs, l'armée du régime, soutenue par l'aviation russe et des milices chiites proches de l'Iran, avait fini par reprendre la ville.

Les stigmates de ces affrontements sont encore visibles dans les immeubles éventrés du quartier fantôme qui jouxte la citadelle et dans les ruines noircies du souk. Sur près de 3 millions d'habitants que comptait la cité avant la guerre, plus de 30 000 sont morts (en grande majorité des civils) et 1 million ont fui, selon le décompte réalisé par l'ONG Violation Documentation Center, le Centre de documentation des violations en Syrie. La moitié des logements ont été détruits ou endommagés, principalement dans les quartiers est. Le tiers du centre historique, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, a été réduit en cendres. Ce qui reste est fortement dégradé. Le séisme qui a endeuillé le nord-est de la Syrie et la Turquie voisine, le 6 février 2023, a encore assombri ce triste tableau.

La ville martyre, antique et prospère cité au carrefour des routes de la soie, poumon économique de la Syrie avant la révolution de 2011, a perdu une partie de son héritage culturel et de son tissu industriel. *« C'est une part de notre âme, de l'identité de la ville qui a disparu*, se désole un artiste alépin. *Les enfants ne connaîtront pas cette histoire ; ça me fait mal de voir ma cité divisée et démolie. »*

SYSTÈME DÉLÉTÈRE

Au petit matin, des ouvriers recrutés par l'agence des Nations unies pour le développement déblaient des gravats à l'entrée du souk. L'immense marché couvert, qui abritait des milliers d'échoppes et des dizaines de caravansérails vieux de plusieurs siècles, commence à peine à reprendre vie. Des chantiers de réhabilitation, commencés dès 2017, sous la houlette de la Fondation Aga Khan, avec l'Unesco et le controversé Syria Trust for Development dirigé par l'épouse du président Al-Assad, ont restauré quelques allées marchandes. La Fondation Akhmad Kadyrov, liée au dirigeant tchétchène Ramzan Kadyrov et à Moscou, a rendu à la mosquée des Omeyyades son minaret de 45 mètres de haut, détruit par des bombardements, en 2013.

Dans le souk Al-Harir (« marché de la soie »), une vingtaine d'échoppes seulement ont rouvert leurs portes neuves en bois massif et exposent tissus et fils multicolores. Othman, 36 ans, a repris le commerce familial en 2020, après quatre ans d'exil en Russie, mais les clients sont rares. *« J'ai sabordé mon avenir en revenant ici à la demande de mon père*, fulmine-t-il. *En ville, on ne voit que des cheveux gris, des personnes âgées. Où sont les jeunes ? Partis en Allemagne, en Europe, en Turquie… »*

Ses étals sont garnis de bobines de fil, mises à l'abri avant l'incendie qui ravagea le souk en septembre 2012. Les affaires sont mauvaises : *« Avant la guerre, le souk était bondé. On faisait environ 600 dollars* [545 euros] *par jour, aujourd'hui ça ne dépasse pas 100 dollars. »* Durant les combats, les Alépins ont pris leurs habitudes ailleurs. Ils reviennent peu à peu, mais avec la crise économique, ils regardent à la dépense. Les grandes familles commerçantes d'Alep se déchirent entre héritiers prêts à relancer leur affaire et ceux qui veulent tout liquider. *« Beaucoup ont quitté la Syrie et ne veulent pas revenir*, poursuit Othman. *D'autres attendent une reprise économique. »*

Le gouvernement veut obliger ceux qui ne rouvrent pas leurs échoppes à les louer. Cela inquiète un marchand de savons : il lui faut 3 000 euros pour refaire ses trois boutiques, il ne possède que la moitié de la somme. *« La réouverture du souk est un signal positif, mais pour relancer l'économie de la ville, nous avons besoin des riches entrepreneurs*, explique un vendeur de vêtements. *Eux seuls ont les moyens d'ouvrir de grandes usines et d'y employer des jeunes. »*

Les négociants et les industriels les plus fortunés d'Alep ont transféré leurs entreprises en Egypte, en Turquie ou dans les pays du Golfe. La grande cité marchande syrienne n'est plus que l'ombre d'elle-même. Les usines sont détruites. La corruption prolifère sur fond d'économie de guerre. Contrebandes et contrats douteux profitent aux seigneurs de guerre, à l'oligarchie syrienne et aux parrains iraniens et russes du régime Al-Assad. Ce dernier, maître des deux tiers du territoire depuis 2018, puise l'une de ses principales ressources dans le trafic de captagon, une drogue de synthèse qui inonde les pays de la région. Ce système délétère prospère depuis la mise au ban du gouvernement syrien en raison de la répression contre son peuple.

La Russie et la République islamique d'Iran, elles aussi sous embargo international – la première pour la guerre qu'elle mène en Ukraine depuis février 2022, la seconde en raison de son programme nucléaire –, n'ont pas les moyens de financer la reconstruction. Les sanctions mises en place par Washington contre Damas, depuis 2020, dans le cadre de la loi « Cesar » – du nom du transfuge de l'armée syrienne qui a fait sortir clandestinement plus de 50 000 photographies attestant la torture massive pratiquée dans les prisons –, ont achevé de décourager les investisseurs de Chine ou du Golfe, des pays qui ont renoué avec Damas.

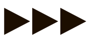
> **« LES SYRIENS SONT DEVENUS UN PEUPLE DE MENDIANTS, ALORS QUE NOUS ÉTIONS FIERS ET HOSPITALIERS », DÉPLORE UN NOTABLE D'ALEP**

HYPERINFLATION

Coupée du système bancaire international, l'économie est à l'arrêt. Les Nations unies estiment qu'en 2024 près de 90 % des 23,5 millions de Syriens vivent sous le seuil de pauvreté. Tout est rationné : l'électricité et l'eau, l'essence et le gaz, le mazout, le riz, et même le pain. Mais tout s'achète sur le marché noir. La dévaluation de la livre syrienne, de près de 100 % de sa valeur sur le marché noir depuis le début du conflit, en 2011, a engendré une hyperinflation. Le pouvoir taxe toujours plus, et réduit les subventions publiques.

Sans l'aide de la diaspora syrienne et des rares ONG actives en Syrie, beaucoup ne pourraient pas garder la tête hors de l'eau. *« A Alep-Ouest* [restée sous contrôle du régime], *la situation économique était meilleure pendant la guerre*, affirme un notable alépin. *Le but des sanctions est de détourner les gens du régime, mais ça ne fonctionne pas. Certes les critiques sont nombreuses contre le gouvernement, à cause de la corruption, mais toute opposition ou pensée politique féconde a été écrasée. Finalement, c'est nous, les habitants, qui sommes punis et abandonnés. Les Syriens sont devenus un peuple de mendiants, alors que nous étions fiers et hospitaliers. »*

La division que la guerre avait imposée entre l'ouest et l'est d'Alep se perçoit encore, visuellement et mentalement. A l'Ouest, les traces des combats ont été effacées. Les toits sont constellés de panneaux solaires que les habitants et les commerçants ont installés, en s'endettant ou avec l'aide d'ONG, pour pallier les coupures d'électricité qui durent vingt-deux heures par jour. A l'Est, les quartiers détruits sont laissés à l'abandon. La Banque mondiale évaluait, en février 2017, de 6,2 milliards à 7,6 milliards de dollars le coût de la reconstruction d'Alep. Le plan d'urbanisation des autorités syriennes donne la priorité aux zones peu détruites de l'Ouest ou proches du centre-ville, aux infrastructures publiques, aux zones commerçantes et industrielles. Des quartiers sont déjà voués à la destruction





Dans le quartier de Wadi Al-Sayeh, à Homs, été 2024.
« LE MONDE »

et aux promoteurs immobiliers. Les habitants qui ont fui à l'étranger ne pourront pas faire valoir leur droit de propriété.

Une frontière invisible sépare aussi les habitants selon le camp auquel ils appartenaient, de gré ou de force, pendant la guerre. La crise a ensuite creusé la fracture sociale et économique qui existait déjà de part et d'autre de la ville. Les fonctionnaires, les professions libérales et la nouvelle bourgeoisie, concentrés dans l'Ouest. Les laissés-pour-compte souvent originaires des campagnes, aux traditions conservatrices, ouvriers ou petits marchands s'entassant dans les quartiers historiques et leurs banlieues informelles, dans l'Est.

Un parfum de désolation flotte entre les blocs d'immeubles en parpaings apparents de Sakhour, un quartier du nord-est de la ville, relativement épargné par les combats. Des tas de pierres noircies signalent, ici et là, les bombardements des avions russes et syriens qui ont chassé les rebelles de ce secteur, en novembre 2016. Beaucoup d'appartements sont vides. Des magasins sont ouverts dans la rue principale. Des femmes voilées vendent des galettes de pain, assises à même le sol. Des enfants proposent mouchoirs et babioles aux passants. *« Il y a surtout des femmes et des enfants à Sakhour »*, note un travailleur social. Selon lui, 50 000 personnes vivent dans le quartier, sans eau ni électricité. Les hommes ont été tués dans les combats, ou ont fui avec leurs familles. Fichés par les services d'Al-Assad comme proches de la rébellion, indésirables aux yeux du pouvoir, ils ne reviendront peut-être jamais – sauf à imaginer un processus de réconciliation nationale.

« TOMBÉS DANS L'OUBLI »

Il n'y a plus d'usines dans le quartier. Travailler ailleurs n'est pas envisageable, tant le prix de l'essence et des transports a augmenté. Les familles sont livrées à elles-mêmes, seulement aidées par le Croissant rouge syrien et le Service jésuite des réfugiés, une organisation catholique internationale. Ces derniers distribuent des paniers alimentaires, offrent des soins de santé et des cours de soutien scolaire. Beaucoup de femmes sont illettrées. Les adolescents cumulent des années de retard à l'école, à cause de la guerre. Les plus jeunes décrochent, sans savoir ni lire ni écrire, pour travailler. Des filles sont mariées dès l'âge de 10 ou 12 ans. *« Il y a beaucoup de violences, d'abus sexuels et de drogues à Sakhour »*, dit le travailleur social.

« Les Syriens sont tombés dans l'oubli avec les guerres en Ukraine et à Gaza, alors que la crise est plus grave que jamais, déplore-t-il. *C'est triste à dire, mais heureusement qu'il y a eu le tremblement de terre : sans l'élan de solidarité internationale qu'il a suscité, on n'aurait pas eu les financements pour poursuivre nos programmes. »* Le séisme du 6 février 2023, qui a frappé les habitants d'Alep sans discrimination, a réveillé les traumatismes de la guerre. La secousse d'une magnitude de 7,8 a surpris Maryam, son mari, Jamal, tous deux quinquagénaires exerçant une profession libérale, et leurs trois enfants, en plein sommeil. Une partie de leur immeuble d'Al-Aziziyé, dans l'ouest d'Alep, s'est effondrée. Ils ont évacué leur appartement du cinquième étage par l'échelle des pompiers. Les voisins du dessus ont eu moins de chance. La mère et le fils sont morts sur le coup, le père a été grièvement blessé au pied. Dans toute la ville, 997 immeubles ont été endommagés ou détruits, selon une étude du Syrian Center for Policy Research. Selon des sources médicales locales, 444 Alépins sont morts, dont 163 enfants.

« L'Etat nous a promis une compensation de 20 000 dollars, mais on n'a encore rien vu, s'indigne Maryam. *Les aides étrangères n'ont pas été utilisées à bon escient. »* Elle et les siens ont été hébergés dans l'appartement d'amis partis s'installer au Canada. Jamal a emprunté de l'argent à de la famille en exil pour louer un nouveau logement dans le quartier. *« Aucune famille ne survit sans l'aide de proches à l'étranger ou d'associations, même des gens de la classe moyenne comme nous*, poursuit-elle. *La crise est devenue terrible. »*

L'eau et l'électricité se paient à prix comptant à des mafias. Maryam se refuse à mettre ses enfants à l'école publique – *« Les classes sont surchargées et l'enseignement déplorable »* – ou à se soigner dans des hôpitaux publics – *« La qualité des soins laissant à désirer. »* Mais le salaire de son mari, 100 dollars mensuels, ne suffit pas. Elle veut quitter la Syrie, alors que Jamal se sent *« trop vieux »* pour repartir de zéro. Il reste optimiste. *« Ah oui, l'avenir est meilleur dans le désespoir ! »*, rétorque Maryam, amère.

La plupart de leurs amis sont déjà partis ou ont envoyé leurs enfants à l'étranger, pour les protéger de la conscription obligatoire et leur donner une chance de construire un avenir meilleur. *« Dans les quartiers résidentiels, on ne connaît plus personne*, abonde le notable d'Alep. *Les habitants aisés, la petite et moyenne bourgeoisie : tous sont partis. Ils ont été remplacés par des gens des quartiers défavorisés et des campagnes. » « Il y avait quelque chose de magique à Alep, qui a disparu*, poursuit-il. *Avant, ceux qui partaient étudier ou chercher fortune à l'étranger revenaient mus par la nostalgie, ce n'est plus le cas. Des Syriens de la diaspora, chrétiens comme musulmans, reviennent voir leurs parents et liquident leurs propriétés. Ils partent pour de bon, sans regret. »*

En décembre 2016, la victoire militaire du régime s'accompagne de l'évacuation forcée des habitants d'Alep-Est. Si la majorité fuit alors dans la province voisine d'Idlib, 30 000 d'entre eux parviennent à rester dans la ville, dans les quartiers progouvernementaux d'Alep. L'Ouest compte alors, au total, selon les estimations fournies par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), 400 000 déplacés. Huit ans plus tard, beaucoup y sont toujours installés, notamment dans le quartier populaire arménien de Midane, proche de l'ancienne ligne de front. Ils représenteraient aujourd'hui 20 % de la population du quartier. Les immeubles décatis, aux stores délavés, semblent ployer sous le poids des habitants. La vie déborde dans les rues jalonnées de petits commerces.

C'est à Midane que Marwa, son mari, Mohammed, et leurs trois enfants ont cherché refuge après avoir fui leur maison. Originaires de Khan Cheikhoun, localité sunnite de 70 000 âmes, à 100 kilomètres au sud d'Alep, ils sont partis avant que la rébellion s'en empare, en mai 2014. *« Mon mari travaille dans l'armée, et il avait peur d'être arrêté par les rebelles qui possédaient de listes de soldats et d'alaouites* [minorité religieuse à laquelle appartient le clan Al-Assad] », assure la couturière de 41 ans, vêtue d'une longue tunique fleurie de sa création, et d'un voile rose. Ballottés d'appartement en appartement, au gré des hausses de loyer, la famille a fini par trouver, en 2021, un modeste logement que Marwa a égayé de deux cages à oiseaux et de rideaux de dentelle.

L'or de sa dot y est passé. La famille vit chichement des commandes de vêtements qu'elle obtient grâce au bouche-à-oreille, de la solde du mari, de l'aide des ONG et des emprunts ; pour payer les études des deux aînés, qui ont passé cette année le brevet pour l'un, le baccalauréat pour l'autre, elle s'est endettée de 4 millions de livres (267 euros). *« Je ne me sens pas en sécurité, ma famille n'habite pas là »*, confie Mohammed. *« Ta famille ne nous aide jamais !*, le coupe Marwa. *Moi, je me sens chez moi à Alep. Nos enfants ont l'école ici. On restera ! De toute manière, c'est partout pareil en Syrie, c'est l'argent qui fait la différence. »*

Rentrer à Khan Cheikhoun n'est pas une option. La ville rebelle, bombardée au gaz sarin en 2017, et reprise par les forces du régime, en août 2019, est inhabitable. Là encore, la plupart des habitants ont fui à Idlib, l'enclave rebelle dans le Nord-Ouest syrien, sous la coupe des djihadistes d'Hayat Tahrir Al-Cham. D'autres sont partis en zone gouvernementale, à Alep et à Damas.

SIX MILLIONS D'EXILÉS

Un barrage contrôle l'entrée de Khan Cheikhoun. Des maisons ont été retapées, des antennes-relais et des panneaux solaires installés par les soldats syriens. Mais aussi par des miliciens chiites à la solde de l'Iran, encore nombreux sur le sol syrien, selon des habitants et des experts qui signalent le nom de localités ou de quartiers d'Alep et de Damas sous le contrôle de ceux-ci – sans qu'il ait été possible de le vérifier. Leur présence est visible près de la ligne de front avec l'enclave rebelle d'Idlib. Ainsi que celle de leurs chefs iraniens, comme le montre le grand drapeau de la République islamique, flottant, ostentatoire, au sommet d'une colline surplombant l'autoroute qui mène à Damas, près de Saraqeb, entre Alep et Khan Cheikhoun.

Entre 2011 et 2018, au moins 500 000 Syriens sont morts au cours de la guerre civile. Les dégâts dans le pays se chiffrent en centaines de milliards d'euros, selon l'ONU. L'absence de reconstruction et de réconciliation nationale condamne des millions de Syriens à l'exil. Plus de 6 millions d'entre eux sont réfugiés dans les Etats limitrophes et en Europe, et 7,2 millions sont déplacés à l'intérieur du pays, selon le HCR, dont la moitié dans les zones échappant au contrôle de Damas, à Idlib et dans le nord-est sous contrôle kurde.

Déracinés et en perte de repères, les déplacés sont parfois considérés d'un œil méfiant dans leurs quartiers d'accueil. La guerre a laissé des souvenirs traumatiques et attisé la peur de l'autre. *« Trois de nos voisins soutenaient la rébellion. L'un d'eux m'a dénoncé aux combattants, affirmant que je livrais des informations au régime*, raconte Georges, un sexagénaire chrétien de Wadi Al-Sayeh, un quartier accolé à la vieille ville de Homs. *Heureusement, je connaissais un combattant* [de l'opposition] *du quartier. J'ai été relâché. Puis ils m'ont de nouveau capturé. »*

A l'attention de nos lecteurs

« Les carnets de Syrie » sont une série de reportages réalisés à l'été 2024. Pour des raisons de sécurité, certaines des personnes citées s'expriment sous un pseudonyme. Pour ces mêmes raisons, le nom des auteurs de ces reportages n'est pas mentionné.



La famille Al-Assad, représentée sur la lunette arrière d'une voiture, à Homs, été 2024. « LE MONDE »

LIRE LA SUITE PAGE 22


Une allée restaurée du souk d'Alep, été 2024 « LE MONDE »

SUITE DE LA PAGE 21

Ses propos s'égarent, et son attention flanche. Les tortures qu'il a subies en détention ont laissé des séquelles. Après ce second enlèvement, le 15 février 2012, il a fui avec son épouse, Michelle, et leur fille. Homs, la « ville aux pierres noires », située à 200 kilomètres au sud d'Alep, était surnommée « capitale de la révolution » au début du soulèvement syrien. Après la répression qui s'est abattue sur les manifestants, le centre historique et plusieurs quartiers de cette cité de 700 000 habitants, à majorité sunnite, ont basculé aux mains de la rébellion.

Assiégées par les forces loyalistes, les populations ont évacué les quartiers rebelles un à un, de Baba Amr, en mars 2012, à la vieille ville, en mai 2014, et jusqu'au dernier d'entre eux, Al-Waer, en mai 2017. Des immeubles ont été rasés à l'explosif. Homs a été lourdement endommagée, mais la reconstruction piétine. Dans la vieille ville, plus de la moitié des habitants ne sont pas revenus. D'anciens quartiers rebelles demeurent dans le même état de désolation qu'au sortir de la guerre.

« BESOIN D'UN PLAN MARSHALL »

« Nous nous sentons impuissants face au niveau de destruction et à l'ampleur des besoins », témoigne Vincent Gelot, directeur des programmes en Syrie de L'Œuvre d'Orient, une association française qui soutient les missions locales des chrétiens au Moyen-Orient. *« Depuis la fin des combats, nos modestes moyens nous ont permis de réhabiliter une petite centaine d'appartements pour permettre le retour des déplacés, mais c'est d'un "plan Marshall" et de l'aide d'Etats extérieurs que les gens ont besoin »*, plaide-t-il.

Georges et Michelle ont décidé de rentrer à Wadi Al-Sayeh, début 2024. Ce qu'ils ont découvert à leur retour les a déconcertés. Le quartier est fantomatique. Partout des squelettes d'immeubles se dressent, criblés d'impacts de balle et d'obus. Les lieux ont l'air inhabitables. Ici et là, pourtant, des jardinières sont accrochées aux balcons et du linge pend. Au coucher du soleil, des enfants descendent jouer au football. Des voisines sortent des chaises en bas d'un immeuble pour papoter et observer les passants : une femme en jogging rose, au maquillage soigné, promène son chien ; des amies, casquette sur leur voile, en balade ; un adolescent porte sur sa tête un panier en osier rempli de galettes de pain.

La cage d'escalier de l'immeuble de Michelle et Georges est lugubre, à nu, mais sa structure est intacte. Des icônes religieuses ornent les murs de leur trois-pièces, restauré et repeint par des associations chrétiennes. Ils ont récupéré quelques meubles pour remplacer ceux qui leur ont été volés. *« Tout ce que je possédais a disparu*, explique Michelle. *On doit recommencer notre vie de zéro. »* Seuls 20 % des habitants du quartier sont revenus, souvent parce qu'ils n'ont pas réussi à louer ailleurs. Le couple de retraités n'a pas retrouvé les sept autres familles chrétiennes de la rue.


Des soldats syriens à Khan Cheikhoun, située sur la route principale reliant Alep à Damas, été 2024. « LE MONDE »

« Tous nos voisins ont changé, regrette l'enseignante à la retraite. *Ceux d'avant sont partis à l'étranger ou dans les villages de la vallée des Chrétiens* [située près de Homs]. *Restaurer les maisons coûte cher, alors ils préfèrent les louer pour se faire un peu d'argent. Des appartements ont même été vendus, à bas prix, à de riches musulmans. »* Aujourd'hui, leurs voisins sont d'ailleurs tous musulmans. Georges ne peut s'empêcher de faire l'amalgame entre eux et ceux qui jadis l'ont séquestré. *« On n'a pas de relation avec eux, car ils ont des traditions différentes*, dit-il. *J'ai essayé de leur parler, mais ils ne m'ont pas répondu. »*

A deux rues de là, à Khalidiya, ancien quartier rebelle repris par les forces loyalistes, en juillet 2013, des déplacés vivent douloureusement leur ostracisation par les habitants de Homs, chrétiens comme musulmans. *« Je viens d'une société tribale, généreuse et hospitalière or, ici, j'ai passé plusieurs années sans aucune invitation de mes voisins*, dit Khaled, 65 ans, originaire de Palmyre. *L'un d'eux ne répondait même pas à mes salutations, c'est inconcevable chez nous ! Je ne me sens pas chez moi à Homs. »* L'homme à la carrure imposante retient des sanglots.

Drapée dans son abaya noire, son épouse, Samia, affiche un sourire poli en resservant du café, le regard voilé de tristesse. Le couple a tout laissé derrière lui – *« Une villa de 250 mètres carrés, trois climatiseurs, une voiture »* – pour fuir la cité antique de Palmyre, à 150 kilomètres à l'est de Homs, conquise par les djihadistes de l'organisation Etat islamique (EI), en mai 2015. Khaled survit grâce à une maigre retraite. Lui et Samia habitent depuis trois ans dans un rez-de-chaussée, à peine éclairé par un puits de lumière.

À JARAMANA, PORTE D'ENTRÉE DE LA GHOUTA ORIENTALE, LA POPULATION EST PASSÉE DE 500 000 HABITANTS À 3 MILLIONS, SOUS L'EFFET DU NOMBRE DES DÉPLACÉS

PRÉSENCE RUSSE

L'homme a peur de rentrer chez lui. Il avait essayé, en mars 2016, quand les combattants de l'EI avaient été chassés de la ville par les troupes loyalistes. Six mois plus tard, les djihadistes étaient de retour, et Khaled avait dû fuir de nouveau, avec les autres habitants, à pied, jusqu'à Homs. Palmyre a finalement été libérée, en mars 2017, mais de petites cellules djihadistes sont retranchées dans le désert de la Badiya, tout proche. *« Il n'y a pas de stabilité à Palmyre et l'EI y a commis des atrocités*, dénonce Khaled. *C'est triste de voir le site archéologique en ruine. »*

A Palmyre, la porte du temple de Bêl trône au milieu des décombres. Les djihadistes ont effacé toute représentation humaine, décapité les statues, badigeonné les fresques. Des miliciens chiites ont pris leurs quartiers près de la source d'Afqa, où les gamins des environs viennent se rafraîchir et exécuter leurs plus beaux plongeons. Un bataillon russe est toujours posté dans la citadelle, à la vue imprenable sur le désert et ses champs de pétrole. A l'intention des soldats de Moscou, des panneaux en russe ont été placés au niveau de l'important barrage, à l'entrée de la ville. Dans les nouveaux quartiers, où seuls 2 000 des 40 000 habitants d'avant la guerre sont revenus, selon un témoin, une échoppe discrète vend de la vodka, du whisky et du vin.

Les déplacements dans le pays sont étroitement surveillés. Les routes sont ponctuées de barrages, où s'affichent les portraits du président Al-Assad, parfois aux côtés de son frère Maher, chef de la 4e division de l'armée, la garde prétorienne du régime. Chacun des innombrables services de sécurité dispose de ses propres checkpoints. Mais ils sont de moins en moins nombreux, et un petit billet suffit, souvent, à faciliter le passage.

Même l'accès à la Ghouta orientale, dernière enclave rebelle reprise par les forces loyalistes en 2018, s'est fluidifié. Sur la route qui mène aux anciens vergers des faubourgs de Damas, seuls subsistent de petits barrages où des soldats, fatigués, tuent le temps, à l'ombre d'un arbre, un thé et une cigarette à la main. C'était pourtant l'un des principaux foyers de la rébellion, dès 2012, et le théâtre de combats acharnés. En moins de trente minutes, on passe de l'animation bouillonnante du vieux centre de la capitale, épargné par la guerre, à une succession de champs à l'abandon, de villages détruits et de mosquées éventrées.

L'animation des rues de Nachabiyé, petite bourgade de 12 000 habitants au cœur de la Ghouta, masque mal la pauvreté qui règne ici, comme partout en Syrie. Des efforts ont été déployés pour reconstruire les immeubles, l'hôpital et trois écoles, témoins du volontarisme des responsables municipaux. Pour venir en classe, des enfants des villages voisins doivent parcourir plusieurs kilomètres à pied. Mais beaucoup n'y vont pas, contraints de travailler dans les champs et les commerces, ou de trier les déchets au profit de mafias.

« Les écoles publiques manquent de professeurs, décrit une travailleuse sociale. *Leurs salaires sont si bas qu'ils ne se déplacent pas. Les élèves sont peu impliqués, souvent en proie à une intense détresse psychologique. Les garçons ont souvent des comportements violents et agressifs. »* Après avoir vu sa population décimée par la guerre, la Ghouta orientale a renoué avec une démographie galopante, comme ailleurs dans le pays, où le taux de croissance démographique, tombé à – 7 % en 2014, est remonté à 4,9 % en 2023, selon la Banque mondiale.

« Beaucoup d'enfants n'ont pas de papiers, précise-t-elle, *car ils n'ont pas pu être enregistrés en l'absence du père* [qui, seul, dans le droit syrien, transmet la nationalité]. *Le gouvernement en dénombre 800 000 dans toute la Syrie. »* Privés d'enfance, ils ont été catapultés dans la vie adulte : *« Quand il n'y a pas de soutien de famille, les enfants pensent qu'ils doivent travailler. J'ai eu le cas d'un adolescent de 14 ans, dont le père est malade, qui est venu lui-même enregistrer ses frères et sœurs au soutien scolaire. »*

Cette déstructuration sociale revêt un caractère explosif dans les banlieues de Damas, devenues des localités refuges. A Jaramana, porte d'entrée de la Ghouta orientale, la population est passée de 500 000 habitants à 3 millions sous l'effet du nombre des déplacés. Des Druzes du sud du pays, ainsi que des sunnites des zones rurales alentour, ont afflué dans cette ville de marchands et d'ouvriers. Jaramana s'est tenue à l'écart du soulèvement de 2011, du fait de sa forte composante druze, une communauté restée majoritairement neutre.

« De riches musulmans sunnites de Deir ez-Zor ont acheté des immeubles entiers pour y loger des familles, et cela crée des tensions avec la population druze », constate l'assistante sociale. Nicole, une chrétienne de 61 ans, pense avec nostalgie à la maison familiale de Bab Touma, à Damas, où elle vivait enfant. *« On aimerait bien déménager, mais c'est trop cher de vivre ailleurs ; alors on s'est habitués au bruit, à la promiscuité, on est déjà contents d'avoir un toit sur la tête à Jaramana »*, dit-elle.

Les déplacements et la pauvreté alimentent la criminalité. *« La plupart des familles sont si démunies qu'elles ont honte de vous faire entrer chez elles*, insiste la travailleuse sociale. *Beaucoup d'enfants ont basculé dans la drogue et la prostitution. »* Maria, infirmière de 35 ans, qui ne travaille plus depuis la naissance de ses filles âgées de 2 et 3 ans, se terre dans sa maison. Elle relate avec effroi : *« Il y a beaucoup de problèmes avec les habitants venus d'ailleurs, du trafic d'enfants et des enlèvements contre rançon… C'est arrivé à la fille de la voisine, qui a 5 ans. Heureusement, la police l'a retrouvée après une semaine. »*

Face à une situation qui ne cesse de se dégrader, des habitants de Jaramana bravent la peur de la répression. Autour de la place des Sabres, en juillet, des dizaines d'hommes ont manifesté, à scooter et en voiture, avec des pancartes portant une inscription lapidaire : *« Fini les slogans, on veut manger ! »* ■

LE MONDE

Prochain article *La jeunesse syrienne*

Le jeu d'influences étrangères en Syrie

De nombreux acteurs régionaux et internationaux continuent de peser sur le devenir du pays

1. LE RÉGIME DE BACHAR AL-ASSAD TIENT LA PARTIE LA PLUS PEUPLÉE DU PAYS AVEC LE SOUTIEN DE L'IRAN ET DE LA RUSSIE

Chaque point représente une position militaire étrangère fixe et stable.

Régime de Damas et ses parrains russe et iranien

Grâce au soutien décisif de l'aviation russe et des milices pro-iraniennes, le régime de Bachar Al-Assad est parvenu à reconquérir les deux tiers de la Syrie, avec les principales villes et les axes routiers stratégiques (⟶). Aujourd'hui, près de 10 millions de Syriens, sur un total de 16 millions d'habitants dans le pays, vivent sous son autorité. Plus de 9 millions de Syriens ont fui le pays depuis le début de la guerre, en 2011 (xx).

Zones peuplées

IRAN : PROTÉGER L'« AXE DE LA RÉSISTANCE » FACE À ISRAËL

Allié de Damas, Téhéran conserve le contrôle de l'autoroute internationale (—) qui traverse le pays depuis le poste-frontière d'Al-Boukamal avec l'Irak (][), jusqu'à la frontière libanaise. Des milices (syriennes, iraniennes, irakiennes, afghanes ou pakistanaises) sous commandement des gardiens de la révolution (●), ainsi que des unités du Hezbollah libanais (●), sont déployées à la limite des zones contrôlées par la rébellion et le long des multiples routes de contrebande. Leur présence dans le sud du pays permet aussi à l'Iran de menacer Israël à ses frontières.

RUSSIE : RENFORCER L'INFLUENCE DU KREMLIN SUR LE LITTORAL MÉDITERRANÉEN

Depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022, la Russie a réduit son dispositif militaire en Syrie, mais continue d'apporter au régime de Bachar Al-Assad un soutien armé. Moscou recourt ainsi davantage à des mercenaires. Grâce à ses bases aérienne et navale, la Russie dispose désormais d'un ancrage permanent sur le flanc sud-est de l'OTAN.

2. LES REBELLES SYRIENS, RETRANCHÉS DANS LA POCHE D'IDLIB, FONT FACE AU RÉGIME ET À SES ALLIÉS

Forces rebelles, dominées par les djihadistes de Hayat Tahrir Al-Cham (HTC)

Organisation terroriste selon Damas, Washington et Bruxelles, HTC combat l'armée du régime soutenue par l'aviation russe, dans la zone qu'elle contrôle : une enclave de 3 000 kilomètres carrés, dans le nord-ouest du pays. HTC contrôle le passage de Bab Al-Hawa (][), dont il tire des revenus en taxant l'aide internationale qui y transite. On estime que plus de 4 millions de personnes vivent dans les zones tenues par l'opposition.

3. AU SUD, LES ISRAÉLIENS BOMBARDENT LES POSITIONS DU HEZBOLLAH EN SYRIE

◇ Frappes israéliennes depuis le 7 octobre 2023

ISRAËL : JUGULER LA PRÉSENCE IRANIENNE EN SYRIE

Depuis le début du conflit syrien, en 2011, Israël a mené des centaines de frappes visant les forces de Bachar Al-Assad et les groupes pro-iraniens qui le soutiennent. Les raids israéliens en Syrie se sont intensifiés depuis l'offensive lancée par Israël à Gaza, déclenchée par l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023.

4. L'ORGANISATION ÉTAT ISLAMIQUE (EI) S'EST RETRANCHÉE SUR DE PETITES LOCALITÉS ET FAIT FACE AUX ÉTATS-UNIS TOUJOURS PRÉSENTS DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

ÉTATS-UNIS : LUTTE ANTITERRORISTE

Dans le cadre de la coalition internationale antidjihadiste, quelque 900 soldats américains sont déployés dans le pays, principalement dans les zones sous contrôle kurde. Si la défaite de l'EI a été proclamée en 2019, Washington maintient une présence armée pour lutter contre les cellules djihadistes toujours actives. L'US Army dispose notamment d'une base dans le champ pétrolifère d'Al-Omar, le champ gazier de Conoco et la base militaire stratégique, à Al-Tanf (✈), près des frontières jordanienne et irakienne.

Djihadistes de l'organisation Etat islamique (EI)

Des cellules de l'EI demeurent actives, notamment dans le désert de la Badiya, près de la frontière irako-syrienne.

Forces kurdes

Soutenues par les **Etats-Unis**, les Forces démocratiques syriennes (FDS), dirigées par des milices kurdes, se maintiennent dans le nord et l'est du pays, où résident plus de 2 millions de personnes, qui comprennent d'importants champs d'hydrocarbures (●).

5. LES KURDES OCCUPENT LA RIVE GAUCHE DE L'EUPHRATE ET FONT FACE À LA TURQUIE ET À L'EI

TURQUIE : MAINTENIR LES FORCES KURDES LOIN DE SA FRONTIÈRE

L'armée d'Ankara occupe une bande de territoire discontinue dans le nord de la Syrie. Elle y exerce son contrôle avec des supplétifs syriens, ex-combattants de l'opposition réunis au sein de l'ANS. En chassant les populations kurdes des territoires syriens sous son contrôle, Ankara a créé une zone tampon entre le sol turc et les forces kurdes – liées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, mouvement autonomiste considéré comme « terroriste » par la Turquie) – qui administrent le tiers nord-est de la Syrie.

100 km

Cartographie : Flavie Holzinger et Riccardo Pravettoni

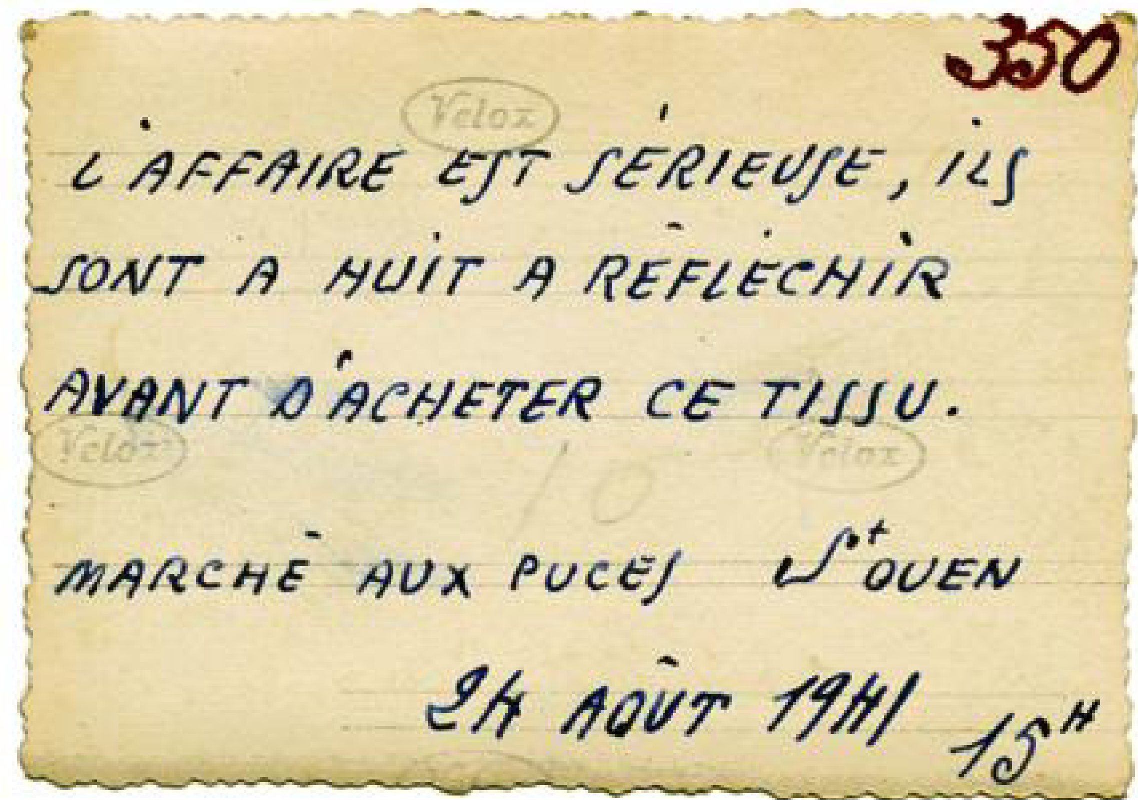
Sources : "Map of Foreign Forces in Syria, Mid-2024", Jusoor for Studies, Juillet 2024 ; Acled ; *Le Monde*

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Raoul Minot, un **visage** pour l'Histoire

Après la publication, en août, d'une série d'articles sur les traces de cet homme auteur d'environ 700 photos prises de 1940 à 1942 dans le Paris occupé, « Le Monde » a pu récupérer la seule image qui manquait à cette histoire : la sienne





Une photo prise par Raoul Minot, avec son commentaire gouailleur au verso.
RAOUL MINOT/COLLECTION PARTICULIÈRE STÉPHANIE COLAUX - STÉPHANE JAEGLÉ

Le voici donc, ce héros oublié… Sur cette photo inédite, remontant sans doute à la fin des années 1930, Raoul Minot doit avoir près de 50 ans. C'est un homme de belle allure, cheveux blancs et costume noir. Son regard, empreint à la fois d'assurance et d'une forme de douceur, est celui d'un cadre fier d'avoir fait carrière au Printemps. Engagé par le célèbre magasin parisien en 1911 en tant que vendeur de mouchoirs, il a gravi les échelons à son retour de la Grande Guerre, en 1919, jusqu'à devenir sous-chef aux « réserves », les coulisses où sont stockées les marchandises. Le Printemps Haussmann, c'est sa vie : son épouse, Marthe, y travaille également, comme caissière. Tous deux ont une fille adolescente, prénommée Jacqueline. Ils habitent Bécon, un quartier de Courbevoie, en banlieue ouest. Une famille sans histoire, pour ainsi dire ordinaire.

Il ne faut jamais se fier aux apparences avec pareil personnage. Raoul Minot avait l'art de tromper son monde. Et ce cliché d'identité, a priori si banal, marqué de trous d'agrafe ou de traces de trombone comme s'il avait eu plusieurs vies sur divers documents, renvoie en réalité à un destin d'exception. Surtout, il nous offre l'essentiel : un visage.

D'un coup, ce photographe amateur si longtemps resté anonyme, ombre parmi les ombres dans le Paris sous emprise allemande des années 1940-1942, est là qui nous regarde, nous prend à témoin, et l'on se laisse aller à l'imaginer en maraude, avec son petit appareil, un Kodak Brownie 6/9. De Montmartre à la gare Saint-Lazare, des Champs-Elysées à la Concorde ou à la proche banlieue ouest, il enchaîne les prises de vue, composant au jour le jour un trésor clandestin d'environ 700 images : les rues désertes, le marché aux puces, les soldats allemands en balade au bras de Françaises…

Le Monde a relaté tout cela dans une série de cinq articles publiée au mois d'août. Cette enquête, lancée quatre ans plus tôt à partir d'un étrange album chiné dans une brocante par une productrice de films documentaires passionnée de photographie, Stéphanie Colaux, a permis d'identifier Minot comme étant l'auteur de ces photos interdites, pour la plupart datées, numérotées et assorties, au verso, de commentaires souvent ironiques sur les *« Fritz »*. A l'époque, pareilles audaces, de la part d'un Français non accrédité, pouvait valoir les pires sanctions. Pour lui, l'homme de Bécon, ce fut la déportation.

Le dernier volet de la série s'achevait sur un paradoxe : l'absence d'une photo de Minot lui-même. Comment mettre un visage sur ce nom ignoré des spécialistes de la Résistance ? Faudrait-il se contenter des bribes d'indications piochées dans son dossier militaire, aux archives de l'Allier, son département de naissance ? Rappelons-les, ces indices de portrait-robot : *« 1,76 m »* ; les yeux et les cheveux *« noirs »* ; le visage *« osseux »* ; le front *« bombé »* ; le nez *« large »*. Tout cela date de sa jeunesse, du temps de son passage – héroïque et récompensé de la Croix de guerre – dans l'armée de 14-18. L'homme de la petite photo, à l'évidence plus âgé, n'a ni les cheveux *« noirs »* ni le visage *« osseux »*, mais il s'agit bien de lui, et cette découverte doit beaucoup à un lecteur du *Monde*.

Après la publication des articles, il nous a fallu l'aide de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) pour exhumer ce cliché. Le responsable du département de la mémoire et de la citoyenneté de cet organisme, Arnaud Papillon, a eu l'heureuse idée de dénicher pour nous un dossier conservé à Caen, au service historique de la défense (SHD). Ce dossier hors d'âge, nous l'avions pisté dans les mois précédents, mais un problème de référencement ou de stockage nous avait entraînés, à tort, dans une voie sans issue.

Cette fois, il est bien là : une chemise jaunie, référence 5.28 I. A l'intérieur, un formulaire attire d'emblée l'attention : une « demande de recherches pour déporté » déposée par Marthe Minot le 6 janvier 1945, soit quatre mois avant la capitulation allemande. A la ligne « signalement et signes particuliers », il est précisé, au sujet de son époux, *« taille 1,77 mètre, assez fort »* et ce détail, d'une intimité touchante : *« une petite tache de vin dans le dos »*. Plus bas, sur la droite de la feuille, sa photo, aujourd'hui si précieuse.

Une liasse de documents sépia accompagne le formulaire : des fiches de renseignement gribouillées à la va-vite, des lettres manuscrites, des courriers dactylographiés, des témoignages… Une mine d'informations sur la fin de Raoul Minot et, plus encore, sur les démarches entreprises par son épouse pour le retrouver.

ULTIME ÉPREUVE

Pour bien mesurer l'importance du dossier en question, il faut revenir un instant au 20 novembre 1942, à Paris. Ce jour-là, en pleine Occupation, un courrier anonyme posté gare Saint-Lazare – autant dire à un jet de pierre du Printemps – est envoyé à la Préfecture de police. Son auteur, visiblement bien informé, accuse le *« ménage Minot »* – *« travaillant tous deux au Printemps »* – d'avoir pris en cachette un grand nombre de photos, développées ensuite au magasin, doté d'un studio professionnel et donc de tout le matériel nécessaire, un luxe à l'heure des pénuries de pellicules et de papier.

Après des semaines d'investigations, Raoul Minot est interpellé par la police française sur son lieu de travail, le 8 février 1943. Des centaines de photos ainsi que le Kodak Brownie 6/9 sont saisis chez lui. L'affaire étant jugée grave, les services allemands (la Sipo-SD) prennent le relais et le font incarcérer à la maison d'arrêt de Fresnes – et non à la prison du Cherche-Midi, ainsi que nous le supposions auparavant – puis au camp de Royallieu, à Compiègne (Oise). En avril de cette même année 1943, il est déporté en tant que « prisonnier politique » à Mauthausen (Autriche) avant d'être orienté, six mois après, vers un autre enfer concentrationnaire : Buchenwald.

Début avril 1945, quand les Allemands se hâtent d'évacuer partiellement les installations de ce camp pour fuir l'avancée des Alliés, le sous-chef des « réserves » du Printemps, matricule 22626, est vivant, mais malade, brisé physiquement par des mois de travail harassant sur des chantiers, puis dans une carrière. A l'instar de milliers d'autres déportés, dont beaucoup de compatriotes, il doit partir à pied, sous la pression des nazis.

Commence ainsi l'ultime épreuve, les « marches de la mort », sur des routes bientôt jonchées de cadavres. Raoul Minot n'y survivra pas. Comme évoqué dans le dernier article de la série, il serait mort le 28 avril 1945 – soit peu après l'intervention salvatrice des Alliés – dans un hôpital de guerre géré par l'armée américaine dans la petite ville bavaroise de Cham.

CE CLICHÉ D'IDENTITÉ, MARQUÉ DE TROUS D'AGRAFE OU DE TRACES DE TROMBONE, RENVOIE À UN DESTIN D'EXCEPTION

Son corps n'a jamais été retrouvé. Son nom ne figure pas sur les listes des personnes mortes à cet endroit. La faute, peut-être, au chaos du moment. Entre les cohortes de rescapés, les cadavres à inhumer et les mouvements militaires, l'urgence était aux soins, à la situation sanitaire, non aux procédures pointilleuses d'identification. Raoul Minot, l'inconnu si longtemps resté insaisissable, est retourné dans l'ombre.

Riche d'une bonne trentaine d'éléments plus ou moins complets, le dossier conservé à Caen aide tout de même à reconstituer en partie le scénario de cette séquence tragique, de Buchenwald à Cham. Il montre aussi à quel point Marthe Minot a lutté, des années durant, pour tenter de savoir ce qu'il était advenu de son compagnon.

Revenons en août 1944, à la Libération de Paris. La caissière du Printemps a tout juste 50 ans. Alors que Raoul est toujours retenu en Allemagne, elle s'apprête à quitter leur appartement de Bécon, avec Jacqueline, pour emménager dans le 6e arrondissement de la capitale, au 55, rue de Sèvres. C'est cette adresse, située face à un autre magasin renommé, Le Bon Marché, qu'elle mentionnera désormais dans ses courriers et autres paperasseries. En ces temps tourmentés où les autorités peinent à déterminer qui a survécu aux horreurs de la déportation, il lui faut sans cesse écrire à l'armée, aux administrations, aux ambassades. Le temps presse, les disparus se comptent par milliers : juifs, résistants, réfractaires au service du travail obligatoire (STO)…

Minot, lui, était donc *« prisonnier politique »* – c'est écrit sur des documents saisis à Mauthausen et à Buchenwald. Son « crime » n'est mentionné nulle part, mais nous le connaissons : avoir eu le courage de prendre environ 700 photos, à Paris et en banlieue, puis de les avoir complétées au verso – a priori lui-même, peut-être avec l'appui de Marthe – de commentaires moqueurs, très parisiens, sur l'occupant. Ces mots sont forts : ils confèrent aux images, même les plus insignifiantes, une dimension politique.

Sans nouvelles de Raoul à la fin de la guerre, en mai 1945, ses proches remuent ciel et terre. Ainsi, le 3 juin, une annonce paraît dans le journal démocrate chrétien *L'Aube*, à la rubrique « recherches » : *« Nous serions reconnaissants à toute personne qui pourrait donner des renseignements sur M. Raoul Minot, N° 22626, bl14 à Buchenwald, replié le 8, 9 ou 10 avril. »* A qui doit-on cet appel à l'aide, retrouvé par des lecteurs du *Monde* après la publication de la série ? Probablement à Marthe Minot, lancée sur ses traces. Serait-ce aussi pour cette raison, dans l'espoir d'un retour, qu'elle habite désormais à deux pas du Lutetia, l'hôtel parisien transformé en centre d'accueil des déportés et de leurs familles ?

Dans cette quête fébrile d'informations, les rescapés sont des témoins très sollicités. Qui avez-vous côtoyé dans les blocs de Buchenwald ? Quels compagnons de souffrance marchaient à vos côtés sur les routes de Bavière ? Ceux qui en ont la force sont invités à parler, à examiner des photos, à partager ce qu'ils savent, y compris le pire, sur le sort de tel ou tel.

MALADE, EXTÉNUÉ, MAIS VIVANT

Ainsi la chemise N° 5.28 I comporte-t-elle les témoignages de deux Français ayant croisé Minot à Buchenwald. Le premier est un dénommé Pierre Chabot, un quinquagénaire né comme lui dans l'Allier. Le 13 avril 1946, sur un papier à en-tête de son café-tabac de Montereau, en Seine-et-Marne, Chabot rédige ce texte : *« Mon camarade Minot Raoul numéro 22626 a été comme moi évacué de Buchenwald, le 8 avril 1945 à 2 heures de l'après-midi. Au bout de seize jours de marche le long des routes d'Allemagne et des Sudettes, nous avons été délivrés par les troupes américaines le 23 avril à Wetterfeld, sur la grand-route de Prague à Nuremberg. Cinq jours plus tard, nous avons décidé de rejoindre Cham, petite ville située à 12 kilomètres. A environ 2 kilomètres de l'arrivée, notre camarade Minot, complètement à bout de forces et probablement atteint du typhus, a tombé sur le bord de la route. Il a été de suite transporté par deux soldats prisonniers français à l'hôpital américain de Cham. Depuis ce jour, aucune nouvelle. »*

L'autre témoignage disponible à Caen est celui d'un déporté alors bien plus jeune :

MINISTÈRE DES PRISONNIERS DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS
DIRECTION DE LA CAPTIVITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE RECHERCHES POUR DÉPORTÉ

Nom : MINOT
Prénoms : Raoul
Né le : 28 Septembre 93 à MONTLUCON Dépt : Allier
Signalement : Taille 1m 77, assez fort, cheveux blancs, une petite tache de vin dans le dos.
Circonstances de l'arrestation : Date : 8/2/43

DÉTENTION

Camps successifs en France : FRESNES, COMPIEGNE.

Camps successifs en Allemagne : BUCKENWALD Nº 22626
aurait été vu à l'hopital orthopédique de PRAGUE - B. 14, ensuite vers BUDAPEST VENANT DE BUCKENWALD, zone russe ou Amérique.
22626 b. 14
Fin avril 45 à CHAM (Bavière)

Nom du demandeur : M. MINOT
Adresse : 55 rue de Sèvres PARIS 6e
6/1/45

Nº 16168I



CAFÉ - TABAC
Pierre CHABOT
Place de la Halle
MONTEREAU (S.-&-M.)

Montereau, le 13 avril 1946

MINOT Raoul

En haut, la « demande de recherche de déporté » déposée par Marthe Minot, le 6 janvier 1945, et la photo de son mari qui l'accompagne. En bas, à gauche, le témoignage de Pierre Chabot, né comme Raoul Minot dans l'Allier et cafetier à Montereau (Seine-et-Marne), sur leur captivité au camp de Buchenwald. En bas, à droite, la lettre de Marthe Minot adressée le 23 avril 1946 au ministre des anciens combattants.
SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

André Deblois, un meunier d'une vingtaine d'années, originaire d'un village des environs de Compiègne, Béthisy-Saint-Pierre. Les nazis l'avaient envoyé à Buchenwald pour avoir refusé, avec une poignée de camarades, de travailler un 11 novembre dans l'usine où ils étaient exploités dans le cadre du STO. Lui aussi a connu Minot ; c'était au « bloc 14 ».

Dans une lettre datée du 15 avril 1946, donc tout juste un an après sa libération, André Deblois revient, comme Chabot le cafetier, sur les terribles journées de 1945. Elles restent en lui, et le resteront à jamais : l'évacuation sous la menace des Allemands ; la marche vers un autre camp, Flossenbürg, où ils ne passent que quelques jours ; la marche, à nouveau, entre Français, et la vision de ces corps décharnés, sur les bas-côtés… Minot, alors, était avec lui, malade, exténué, mais vivant. Au moment où les Américains interviennent, le 23 avril, ils sont près du village de Wetterfeld. D'une écriture appliquée, le jeune meunier raconte ce qu'il sait de Raoul Minot : *« Il resta dans cette localité du 23 au 28 avril. A cette date, tandis que je restai sur place, attendant d'être rapatrié, Minot Raoul, épuisé par la fatigue de l'évacuation, était envoyé dans un hôpital de la ville de Cham. »*

Les deux récits se complètent en partie, soulignant l'un et l'autre l'extrême faiblesse de l'homme aux 700 photos. Un troisième témoin, indirect, vient nous le confirmer, une personne en vie cette fois : Jeanne Deblois, la veuve du meunier. Interrogée par *Le Monde*, cette dame de 95 ans confie d'une voix douce combien son époux, mort en 2010, fut tout au long de son existence hanté par le souvenir de Raoul Minot. *« Comme il était plus jeune, mon mari avait aidé et soutenu ce monsieur. Sur la route, il avait même essayé de récupérer un chariot pour le transporter, mais l'homme qui maniait ce chariot, sans doute un SS habillé en civil pour s'échapper, avait refusé. Mon mari n'avait rien pu faire, il n'était pas en état de lutter. Il aurait tant voulu sauver ce monsieur qui travaillait au Printemps ! Après guerre, sa famille était venue aux nouvelles chez nous, dans l'Oise. Et puis, le temps a passé… »*

Dans les années d'après-guerre, Marthe frappe à toutes les portes. Le 23 avril 1946, elle écrit au ministre des anciens combattants : *« Je m'adresse à vous en dernier ressort, Monsieur le ministre, et espère que vous ferez faire le nécessaire en ce qui concerne les recherches pour retrouver trace de mon mari. »* Le 11 mai suivant, histoire de prouver que ce dernier n'est toujours pas revenu, elle va jusqu'à produire une lettre signée de la concierge, de son immeuble de la rue de Sèvres. Victorine Juste, c'est son nom, certifie que *« Monsieur Minot Raoul, déporté politique en Allemagne, n'a pas réapparu à ce jour à son domicile »*. Le 3 juillet 1946, les autorités françaises le déclarent officiellement disparu et s'emploient, à leur tour, à glaner des informations.

Faute de corps ou de mention de son nom dans les registres établis à Cham, un espoir demeure : un aviateur français chargé des rapatriements l'aurait aperçu du côté de Prague, ville tchèque voisine de la région allemande où il a été signalé pour la dernière fois. Ferait-il partie des rescapés des camps qui, dans le tumulte de l'immédiat après-guerre, ont pu se retrouver coincés en zone dite « soviétique », voire expédiés par la suite bien au-delà du rideau de fer ? De tels destins ont existé, on le sait. Alors pourquoi pas Raoul Minot ?

« NOUS N'AVONS AUCUNE RÉPONSE »

Début 1947, Marthe s'accroche à cette piste déjà mentionnée deux ans plus tôt sur le formulaire où figure la photo. Le 15 janvier, elle envoie un long courrier tapé à la machine au responsable de la Mission française de recherches à Varsovie (Pologne), le capitaine Palandrin :

« Monsieur,

Ayant appris que vous vous occupiez de la Pologne et des territoires allemands annexés à la Pologne en tant que détaché à la mission française de Varsovie, je viens, à tout hasard, vous exposer la situation suivante :

Mon mari, déporté à Buchenwald en avril 1943, a été évacué par les Allemands lors de l'avance américaine en avril 1945. Après avoir marché longtemps, lui ainsi que ses camarades ont été libérés par les troupes américaines à la frontière tchèque près de Cham (Bavière). Là, mon mari a été hospitalisé. Nous avons appris tout cela par un de ses camarades rapatriés. Depuis, je n'ai aucune nouvelle ni bonne ni mauvaise. Je ne sais pas si mon mari est mort ou a été évacué en zone russe, ayant appris que Cham serait maintenant dans la zone de contrôle soviétique.

D'après un aviateur chargé du rapatriement des prisonniers le passage de mon mari aurait été signalé dans un hôpital orthopédique de Prague. Mais rien ne peut prouver cette affirmation, car officiellement toute trace de mon mari a été perdue à Cham.

Nous avons télégraphié et écrit à la Mission française de Moscou en lui exposant les faits, voilà bientôt un an, mais nous n'avons aucune réponse.

Je vous serais obligée, s'il vous est possible de le faire, de bien vouloir faire faire les recherches nécessaires en zone russe, ou auprès des autorités compétentes, car depuis bientôt deux ans que mon mari a été libéré, il est inadmissible que nous n'ayons pas la moindre nouvelle, bonne ou mauvaise. (…)

Je vous serais infiniment reconnaissante s'il vous était possible de me donner une réponse. »

A L'ÉTÉ 1929, DANS « PRINTANIA », LA REVUE INTERNE DES GRANDS MAGASINS AU PRINTEMPS, UNE DIZAINE D'EMPLOYÉS SONT MIS À L'HONNEUR. PARMI EUX, UN CERTAIN « M. MINOT »

Cette démarche, comme tant d'autres, n'aboutira pas. Et, pourtant, à Paris, les services d'état civil mobilisés sur la question des disparus s'activent, eux aussi. Ainsi, en février 1947, leur intendant général écrit au lieutenant-colonel responsable de la Mission française de recherches à l'ambassade de France à Prague : *« Il m'a été signalé que le déporté Minot Raoul, né le 28 septembre 1893 à Montluçon (Allier), aurait été hospitalisé après évacuation de Buchenwald dans un hôpital de Prague. Je vous serais obligé de vouloir bien vérifier ce renseignement et me tenir au courant le plus rapidement possible des résultats obtenus. »* Ces ultimes vérifications ne donneront rien. Dans un jugement en date du 10 novembre 1950, le tribunal de la Seine finira par officialiser le décès de Raoul Minot.

Près de quatre-vingts ans ont passé. Sa fille, Jacqueline, devenue aide-comptable, est morte d'une néphrite chronique en septembre 1951, à l'âge de 26 ans, sans avoir eu d'enfants. Marthe, elle, s'est éteinte neuf ans plus tard. Toutes deux reposent dans le caveau familial des Minot, à Montluçon. Raoul, lui, n'y est donc pas, mais une inscription, gravée à l'initiative de ses proches, le présente comme *« mort pour la France en Allemagne »*. Ce « mort pour la France » n'a rien d'officiel, mais il fallait bien souligner, dans le marbre de la tombe, le sentiment d'injustice éprouvé par Marthe ce jour de 1949 où elle avait reçu de l'administration un courrier assurant – à tort – que son époux n'avait accompli *« aucun acte de résistance »*.

Reste à savoir, après tant d'années, où il a été enterré. L'hypothèse d'un pays de l'ex-bloc soviétique paraissant tout de même improbable et difficile à vérifier, la piste la plus plausible conduit de nouveau à Cham, en Allemagne. Une fiche de renseignements établie en 1950 nous apprend, en effet, que *« neuf inconnus français »* furent inhumés, à l'époque, dans la ville bavaroise. Raoul Minot pourrait figurer parmi eux.

Bien d'autres mystères sont en suspens dans cette histoire sans fin. A commencer par la nature exacte de ce fonds iconographique sur le Paris occupé, qualifié de *« sans équivalent »* et d'*« exceptionnel »* par les historiens consultés par *Le Monde*, totalement différent, en tout cas, de ceux déjà connus. Ces photos, avec leurs commentaires empreints de colère ou d'ironie, étaient-elles destinées à un réseau de la Résistance, et si oui, lequel ? D'autres personnes que Minot en ont-elles pris ?

On se souvient que l'un de ses collègues du Printemps, Louis Juven (1900-1990), avait été arrêté en même temps que lui en possession de centaines d'images. Juven, vendeur au rayon couvertures du magasin, a survécu à la guerre, et nous avons la preuve qu'il fut bien un agent occasionnel d'un sous-réseau baptisé « Pierre Jacques ». Lui-même a d'ailleurs affirmé, dans sa demande de carte d'ancien résistant, avoir pris des photographies des *« activités allemandes »*. L'ex-chef de ce sous-réseau a, pour sa part confirmé lui avoir confié des *« missions secrètes »*, sans plus de détails.

De façon étonnante, Marthe Minot ne parle pas non plus de photos dans les courriers et autres fiches de renseignements auxquels nous avons eu accès. Elle ne précise pas davantage si son mari ou elle-même étaient liés à un réseau. Raoul Minot agissait, semble-t-il, « hors cadre », ce qui pourrait en partie expliquer l'injustice du jugement de l'administration. Pour appuyer ses démarches, son épouse fournit toutefois des attestations signées par deux témoins en 1946, destinées à confirmer qu'il avait bien été arrêté le 8 février 1943 par la police française.

OFFICIELLEMENT « MORT POUR LA FRANCE »

Le premier de ces témoins, alors âgé d'une soixantaine d'années, a pour nom Georges Boursier ; il habite Asnières, commune voisine de Courbevoie. L'autre, Auguste Borne, est plus jeune, 45 ans ; il demeure à Saint-Germain-en-Laye, une ville assez présente dans les images. Invités à préciser le motif des ennuis de Minot avec la police, les deux hommes ont la même réponse succincte : *« prise de photos »*, sans autre précision.

Qui étaient Boursier et Borne ? Des collègues ? Des complices ? Difficile, à ce stade, de savoir s'ils l'ont aidé lors de ses sorties dans la capitale ou ailleurs. Leurs noms n'apparaissent pas sur « Mémoires des hommes », la base de données où sont répertoriées les personnes liées, de près ou de loin, à la Résistance. A première vue, ils ne figurent pas davantage dans les registres du personnel du Printemps. Mais un ultime élément a de quoi intriguer : leurs attestations ont été signées dans un poste de police voisin du magasin. Une fois de plus, le Printemps est l'épicentre de l'énigme.

C'est d'ailleurs là, dans les archives, que *Le Monde* a retrouvé une autre photo de Raoul Minot, cette fois dans un vieil exemplaire de la revue interne du grand magasin, *Printania*. A la page 6 du numéro de l'été 1929, une dizaine d'employés sont mis à l'honneur pour leurs changements de poste. Parmi eux, un certain *« M. Minot »*, très élégant en costume noir, une pochette blanche à la boutonnière. Une note précise qu'il passe de la fonction de *« vendeur linge de maison »* à celle de *« second linge de toilette »*. L'image est de piètre qualité, ou mal retouchée. Notre homme fait plus vieux que son âge (36 ans) et semble souffrir de l'œil gauche, mais aucun doute, c'est lui.

Cette photo, nous l'avions repérée au détour des investigations précédentes, en avril, en consultant la collection de *Printania*, mais le prénom du *« M. Minot »* en question n'étant pas précisé, il y avait une incertitude ; nous ne l'avions donc pas reproduite. Désormais, c'est possible, et elle confirme celle de Caen. Raoul Minot, le photographe fantôme du Paris occupé, n'est définitivement plus un inconnu. Depuis le mercredi 11 septembre, il est même un peu plus que cela : à l'initiative d'Arnaud Papillon, de l'ONaCVG, la mention « mort pour la France » lui a été officiellement attribuée. ■

PHILIPPE BROUSSARD

SPECTACLES

Danse, théâtre, opéra, cirque, humour, arts du récit, marionnettes... Les occasions de se divertir en cette rentrée ne manquent pas. A Paris, en Ile-de-France et en région, les journalistes de la rubrique Culture ont sélectionné les rendez-vous les plus prometteurs.

DANSE
« Tiaen tiamen – Episode 1 »
Bulareyaung

Entrelacer avec autant de finesse que de puissance la danse traditionnelle et les nouvelles technologies est l'un des exploits du spectacle *Tiaen tiamen – Episode 1*, de la compagnie de danse taïwanaise Bulareyaung. Fondée en 2015 par le chorégraphe aborigène Bulareyaung Pagarlava, de la tribu Paiwan, qui vit dans le sud-est de l'île, cette troupe met ici en avant le patrimoine gestuel et vocal de quatre communautés aborigènes à travers sept interprètes masculins de haut vol. Dans un dispositif lumineux et sonore sidérant de beauté, l'alliance d'hier et d'aujourd'hui décolle dans une myriade de couleurs et de sensations sur des beats techno irrésistibles. Joyeusement galvanisante, cette production, présentée en 2023 au National Theater & Concert Hall, à Taipei, passe par Chaillot-Théâtre national de la danse, et c'est un plaisir.
Chaillot-Théâtre national de la danse, Paris 16e, du 10 au 12 octobre

Festival Excentriques
Vitry-sur-Seine

Pour sa 4e édition, le festival Excentriques, piloté par la Briqueterie, à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), propose une balade chorégraphique apéritive placée sous le signe de l'insolite et de la liberté. Parmi les onze compagnies invitées, les jeunes artistes comme Simon Le Borgne, ici en duo avec le batteur Ulysse Zangs ou la chorégraphe grecque Chara Kotsali, qui travaille sur le thème de la possession, sont à l'honneur. Ils cousinent avec des noms plus repérés, comme ceux de Gaëlle Bourges, qui met en scène des amateurs et leurs souvenirs de danse, de Dominique Brun, qui ressuscite l'extravagante Caryathis (1888-1971), ou les têtes chercheuses Geisha Fontaine et Pierre Cottreau. Les styles se télescopent pour la meilleure des cohabitations spectaculaires avec du contemporain, de la danse théâtre ou du waacking.
Festival Excentriques, la Briqueterie, Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), du 24 septembre au 6 octobre. Programme sur labriqueterie.org/excentriques

« Dub » et « Coquilles »
Amala Dianor

Avec le hip-hop en terreau fertile depuis l'âge de 7 ans, le chorégraphe Amala Dianor a su conserver son cap en se nourrissant de multiples influences, dont celles du sabar sénégalais et de la danse contemporaine. Pour sa nouvelle pièce, *Dub*, sa curiosité et sa gourmandise l'ont poussé à rencontrer des interprètes de différents styles et pays. C'est ainsi que l'on retrouve dans ce spectacle, conçu sur le fil de découvertes et de soirées underground vécues entre Séoul, Paris, Los Angeles et Atlanta, onze performeurs experts en électro, voguing, pantsula sud-africain, krump ou waacking. Conçu en complicité avec le compositeur Awir Leon et le plasticien Grégoire Korganow, *Dub* fait miroiter les éclats de danses urbaines nées souvent dans la marge et qui occupent aujourd'hui le haut de l'affiche. Parallèlement, Amala Dianor crée son premier spectacle jeune public, *Coquilles*, dans lequel il s'attache au thème du contact entre deux danseurs sur des chants de griots sénégalais.
***Dub*, Maison de la danse, Lyon 8e, du 9 au 12 octobre ; Théâtre de la Ville, Paris 4e, du 11 au 14 décembre**







Une belle rentrée sur les planches

Les critiques du « Monde » ont sélectionné les événements de l'automne qui vous feront oublier le vide laissé par les shows des Jeux olympiques

***Coquilles* (à partir de 1 an), Centre national de la danse, Pantin (Seine-Saint-Denis), du 26 au 28 novembre ; Maison des métallos, Paris 11e, les 18 et 19 décembre**

CIRQUE
Festival du cirque actuel
Auch

La 37e édition du Festival du cirque actuel, piloté par Circa, pôle national du cirque, à Auch, met la gomme. Avec une vingtaine de spectacles dans toute la ville, la manifestation transforme Auch en cité du cirque pendant une semaine. Sous ses nombreux chapiteaux, mais également dans les salles et les rues, le cirque contemporain s'offre un panorama de premier plan couru par le public et les professionnels. Dans le cadre de la Saison de la Lituanie en France, trois productions lituaniennes voisinent avec les artistes français comme les acrobates Raphaëlle Boitel, Jean-Baptiste André ou la fildeferiste Marion Collé. Les écoles, le Centre national des arts du cirque (Châlons-en-Champagne) et l'Académie Fratellini (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) notamment, dont les élèves ont travaillé avec les chorégraphes électro Brandon Masele et Laura Defretin, sont aussi de la partie.
Festival du cirque actuel, Auch, du 18 au 26 octobre. Circa.auch.fr

THÉÂTRE
Actoral
Marseille

Marseille aussi a son festival d'automne : c'est Actoral qui offre chaque année à la cité phocéenne l'occasion de découvrir ce qu'il y a de plus pointu et de plus excitant dans la création scénique contemporaine. Théâtre, danse, performance, musique et lectures se mêlent une fois de plus dans l'édition 2024, où des artistes désormais très suivis sont attendus avec leurs nouvelles créations : Théo Mercier (*Skinless*), Rébecca Chaillon (*Whitewashing*, ainsi que la reprise de *Plutôt vomir que faillir*), Marcus Lindeen et Marianne Ségol (*Memory of Mankind*), mais aussi Gisèle Vienne (*Extra Life*), des lectures d'Alain Guiraudie ou de Jonas Mekas, et de nombreux artistes à découvrir, qui deviendront peut-être aussi établis que les premiers, Actoral ayant toujours joué son rôle d'incubateur de talents.
Dans divers lieux de Marseille, du 14 septembre au 12 octobre. Actoral.org

« Portrait de famille, une histoire des Atrides »
Jean-François Sivadier

Les Atrides, avec Jean-François Sivadier, c'est aussi tragique que jouissif. L'histoire, sanglante, de cette famille, creuset de tout notre théâtre occidental, investi aussi bien par Eschyle que par Sophocle, Euripide ou Sénèque (avant que Shakespeare et bien d'autres ne s'en mêlent à leur tour), est ici l'occasion d'une leçon de théâtre d'une étourdissante liberté. Quatre heures d'une inventivité folle, où de formidables comédiens tout juste sortis du Conservatoire, à Paris, ont l'occasion de déployer toute leur énergie et tout leur talent. Le récit cousu main par Sivadier est d'une clarté épatante, et rarement on aura cheminé aussi bien dans cette histoire des Atrides, où se rejoue, encore et encore, l'opposition entre la vengeance archaïque et la construction, pied à pied, d'une organisation moderne de la justice. Du grand théâtre populaire.
Théâtre de la Commune – CDN d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), du 18 au 29 septembre. Puis tournée jusqu'en juin 2025 (Théâtre du Rond-Point, Paris 8e, du 19 au 29 juin 2025)

« Les Sœurs Hilton »
Valérie Lesort et Christian Hecq

L'inénarrable duo formé par les acteurs et metteurs en scène Valérie Lesort et Christian Hecq, inventeurs d'un théâtre aussi virtuose que déjanté, revient avec une nouvelle création, *Les Sœurs Hilton*, inspirée par la destinée de deux sœurs siamoises nées au début du XXe siècle. Enfants illégitimes et handicapées, monstres de foire, stars à Broadway et, pour finir, abandonnées à leur sort miséreux, Daisy et Violet ont déjà inspiré le film *Freaks* (1932), de Tod Browning. Elles sont l'occasion pour le duo de laisser libre cours à son goût pour les « monstres », et à un théâtre « monstrueux » en ce qu'il ne s'interdit aucune limite, à la croisée du cirque, du cabaret, des arts plastiques, mais aussi du grotesque et de l'émotion. On peut gager que la surprise sera au rendez-vous.
Théâtre des Célestins, Lyon 2e, du 19 au 29 septembre ; Théâtre des Bouffes du Nord, Paris 10e, du 10 octobre au 3 novembre

« Lacrima »
Caroline Guiela Nguyen

Son texte (édité chez Actes Sud) vient d'obtenir le prix du meilleur livre scène, décerné par le magazine *Transfuge*. Son spectacle a été plébiscité lors de sa création, en juillet, à Avignon. Avec *Lacrima*, Caroline Guiela Nguyen signe une plongée captivante dans un monde d'étoffes et de perles où la fabrication (racontée en détail) d'une robe de princesse se transforme en une épopée haletante. Des mains d'un brodeur indien aux yeux de dentellières d'Alençon, en passant par un atelier de couture parisien, d'anonymes artisans font corps avec leur tâche. Hommage à ces forçats de l'ombre, critique d'une mondialisation dépourvue d'états d'âme, récit épique de vies minuscules, cette représentation, portée par une superbe troupe d'acteurs amateurs et professionnels, est exemplaire de justesse et d'humanité.
Théâtre national de Strasbourg, du 24 septembre au 4 octobre. En tournée jusqu'en mars 2025

« Dämon. El funeral de Bergman »
Angelica Liddell

On peut ne pas aimer d'Angelica Liddell ses outrances verbales, ses exhibitions de nu, ses musiques tonitruantes, la radicalité de ses attaques contre telle ou telle de ses bêtes noires. Pourtant, les faits sont avérés : cette artiste espagnole, qui se jette à corps perdu et en paroles éruptives dans la bataille de l'art, ne s'épargne pas, pas plus qu'elle ne caresse le public dans le sens du poil. Avec *Dämon*, cérémonie funeste et funèbre, elle rejoue l'enterrement du cinéaste Ingmar Bergman (1918-2007) et affronte la mort sans ciller. Autour d'elle, une armée hétéroclite : grabataires en fauteuil roulant, pape vêtu de blanc, croque-mort, enfant ou nymphettes. Les séquences de jeu s'enchaînent entre fureur et douceur. Parce que vieillir lui est insupportable, la performeuse célèbre la vie. A sa manière. Noire, sauvage, provocante, indomptable.
Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6e, du 26 septembre au 6 octobre

« Le Suicidé »
Nicolaï Erdman

Une pièce réjouissante, grinçante, méconnue et follement drôle, comme son titre ne l'indique pas, entre au répertoire de la Comédie-Française : *Le Suicidé*, de l'auteur russe Nicolaï Erdman (1900-1970). Ecrit en 1928, entre la révolution de 1917 et les purges de 1936, ce portrait à l'acide de la Russie stalinienne a vite été interdit par la censure. Et pour cause : la dimension politique de cette comé-





A gauche : Maud Le Grevellec et Liliane Lipau, dans « Lacrima », de Caroline Guiela Nguyen. « Tiaen tiamen. Episode 1 », de Bulareyaung. Au centre : « Traverser les murs opaques », de Marion Collé. A droite : « Slamming », Xenia Koghilaki, programmé au festival Excentriques. Cléo Sénia dans « Music-Hall Colette ».
JEAN-LOUIS FERNANDEZ ; LEE CHIA-YEH ; PHILIPPE CIBILLE ; P. GERASIMOU ; JULIEN PIFFAUT

die de la bureaucratie et de la terreur n'avait pas échappé aux censeurs. Stéphane Varupenne, sociétaire de la troupe de la Comédie-Française, qui signe sa première mise en scène en solo, compte en extraire toute la dimension universelle, *« ce rire jaune, nerveux, ce rire politesse et rempart au désespoir »*. Une belle distribution l'accompagne : Julie Sicard, Adeline d'Hermy, Serge Bagdassarian, Jérémy Lopez (dans le rôle de l'antihéros Sémione Sémionovitch), Clément Hervieu-Léger...
Comédie-Française, salle Richelieu, Paris 1er, du 11 octobre au 2 février 2025

« La Mouette »
Anton Tchekhov

En juin, Stéphane Braunschweig a cédé son fauteuil de directeur de l'Odéon-Théâtre de l'Europe au metteur en scène Julien Gosselin. Mais il ne quitte pas les lieux pour autant puisqu'il y crée *La Mouette*, de Tchekhov. Une pièce sombre, fiévreuse et jusqu'au-boutiste, qui entrechoque la lucidité de la jeunesse aux paresses complaisantes de leurs aînés. Un conflit générationnel qui excède le destin des héros russes pour accéder à des dimensions universelles. D'un côté, il y a l'ardeur de ceux qui voient le monde s'écrouler sous leurs yeux et s'en insurgent, de l'autre, le cynisme arrogant des puissants que toute idée de changement terrifie. *La Mouette* parle de création, de désir, d'amour, mais aussi de trahison, de lâcheté ou de renoncement. Nul ne sait de quel côté penchera la balance du spectacle mis en scène par Stéphane Braunschweig.
Odéon-Théâtre de l'Europe, Paris 6e, du 7 novembre au 22 décembre

« Ici sont les dragons »
Théâtre du Soleil

Les répétitions sont en cours. C'est à l'automne qu'Ariane Mnouchkine créera la « Première époque » d'*Ici sont les dragons*, un *« grand spectacle populaire inspiré par des faits réels – en plusieurs époques »*, précise le programme du Théâtre du Soleil. Flash-back sur 1917. En Occident, le siècle s'ouvre par une guerre mondiale. Hélène Cixous, collaboratrice d'un projet collectivement porté par la troupe, explique que *« l'Histoire est un cauchemar »* et les *« férocités se modernisent »*. Parlant de *« dieux bouchers »*, elle cite Poutine, Trump, Hitler, et évoque le *« petit poète »* ou le *« géant par l'esprit »*, qui écrivent *« l'Histoire vraie des vainqueurs de la haine »*. Face à la montée des fascismes, d'ici ou d'ailleurs, Mnouchkine ne lâche rien. Elle n'a jamais cessé de croire dans la puissance de la seule arme dont elle dispose : le théâtre. D'où, sans doute, le titre donné à cette « Première époque, 1917 » : *La victoire était entre nos mains*.
Théâtre du Soleil, Cartoucherie de Vincennes, Paris 12e. Création de « Première époque », à partir du 15 novembre. Ouverture de la location à partir du 14 octobre

« Ring (variations du couple) »
Léonore Confino

Après son succès au Festival « off » d'Avignon, *Ring (variations du couple)* arrive à Paris. C'est un bonheur de retrouver cette pièce de Léonore Confino, remaniée et étoffée, onze ans après sa création. La version de 2013 avec Audrey Dana et Sami Bouajila nous avait déjà convaincus de la finesse d'écriture de cette autrice pour dépeindre le couple dans tous ses états. Cette nouvelle mouture offre une partition à deux tantôt sensuelle, tantôt combattante, cruelle, charnelle, drôle ou féroce. *Ring* séduit par la fluidité et sa mise en scène quasi chorégraphique, voire cinématographique. Sur scène, Jina Djemba et Amaury de Crayencour sont épatants de justesse et d'engagement. En seize rounds, ils dépeignent les variations amoureuses et les affres de la vie à deux. Chacun pourra se retrouver dans cette pièce enchanteresse sur ce qu'on rate, ce qu'on ne se dit pas, ce qu'on regrette ou ce qui est inoubliable dans une histoire d'amour.
Théâtre de l'Œuvre, Paris 9e, jusqu'au 18 janvier 2025

« Music-Hall Colette »
Cléo Sénia et Alexandre Zambeaux

Il faut découvrir Cléo Sénia et la fougue qu'elle déploie pour incarner, danser et chanter Colette. Cette artiste complète livre un spectacle tourbillonnant, comme le fut l'itinéraire de la grande dame des lettres, première femme en France à recevoir des funérailles nationales. Loin du biopic classique et de la biographie exhaustive, la mise en scène de Léna Bréban s'attache, en plusieurs tableaux, à raconter comment la petite fille de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne), éprise de nature, est devenue une personnalité aux multiples facettes, revendiquant une liberté sans limites. Les numéros et saynètes racontent chacun les moments-clés de la vie de Colette et le regard spontané de Cléo Sénia sur son héroïne. Tout est virevoltant et ludique dans ce spectacle. A tel point que l'on en oublie presque que Cléo Sénia est seule sur le plateau à nous raconter l'histoire de cette « scandaleuse », qui revendiquait la liberté de disposer de son corps et refusait les diktats de la morale bien-pensante.
En tournée : le 25 septembre à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ; le 4 octobre à Vannes ; le 8 octobre à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) ; le 11 octobre à Auxerre ; le 7 novembre à Meaux (Seine-et-Marne) ; le 8 novembre à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). Voir les autres dates sur Sabinearman.com

HUMOUR
« Craquage »
Marion Mezadorian

Le nouveau spectacle de la comédienne et humoriste d'origine arménienne met en scène une succession de pétages de plombs criants de vérité. *« Il paraît que les mots que l'on n'ose pas dire finissent toujours par sortir »*, prévient-elle. Qu'elle incarne une mère débordée, une femme malaimée, une retraitée revancharde, une fille abusée, un cuistot amoureux transi, etc., Marion Mezadorian signe un one-woman-show parfaitement maîtrisé, tant pour le texte que pour le jeu. Ses personnages oublient leur peur ou leur pudeur mal placée et parlent avant les regrets, avant les oublis, parlent pour se libérer, pour arrêter de se mentir, pour aller mieux, pour exister vraiment. On est happé par ces *« craquages »* terriblement humains. C'est drôle et profond, subtil et sans pathos, et l'occasion de découvrir une digne héritière de Florence Foresti.
Théâtre du Marais, Paris 3e, du 12 septembre au 3 janvier 2025

OPÉRA
« Picture a Day Like This »
George Benjamin

Création mondiale au Festival d'Aix-en-Provence 2023, *Picture a Day Like This*, quatrième ouvrage lyrique du compositeur George Benjamin en collaboration avec le dramaturge Martin Crimp, s'inscrit de nouveau, après le succès historique de *Written on Skin* de 2012, dans la catégorie chef-d'œuvre. Le synopsis, par l'univers du conte, dessine le portrait d'une femme déchirée par la perte d'un enfant qu'elle va essayer de ramener à la vie. Il lui faut pour cela rapporter le bouton d'un vêtement appartenant à une personne heureuse. Partition d'un raffinement sensuel et vénéneux, entre caresses de cordes et fanfares inquiétantes, la musique de George Benjamin emprunte le long chemin de la quête du bonheur. La mise en scène forte et poétique de Daniel Jeanneteau et Marie-Christine Soma offre à la dramaturgie une traduction visuelle idéale, tandis que la distribution, emmenée par Marianne Crebassa, donne le tournis, d'Anna Prohaska à Beate Mordal, en passant par Cameron Shahbazi et John Brancy.
Opéra national du Rhin, Strasbourg, du 15 au 20 septembre ; Opéra-Comique, Paris 2e, du 25 au 31 octobre

« Brigands »
Jacques Offenbach

« Mariage de raison entre l'opérette-bouffe et le style de l'opéra-comique », les truculents *Brigands*, d'Offenbach (1819-1880), s'étaient installés, il y a trente ans, à l'Opéra Bastille (1993) dans une mise en scène signée Jérôme Deschamps. Cette fois, c'est au Palais Garnier, à Paris, que le metteur en scène australien Barrie Kosky décapera, dans la tradition berlinoise, cette pochade burlesque riche en bonnes blagues et en réjouissances comiques, proposant au public, *« dans le monde troublé où nous vivons, un antidote pour quelques heures »*. Il y sera aidé par le chef Stefano Montanari et par un casting haut en couleur. Autour du roué brigand en chef Falsacappa, campé par Marcel Beekman, une volée de chanteurs aux gosiers fringants et agiles (Marie Perbost, Antoinette Dennefeld, Laurent Naouri, Yann Beuron, Eric Huchet), sans oublier l'humoriste Sandrine Sarroche dans le rôle du trésorier malhonnête.
Palais Garnier, Paris 9e, du 21 septembre au 12 octobre, puis du 26 juin au 12 juillet 2025

« L'Uomo femina »
Baldassare Galuppi

Le triomphe de *L'Uomo femina* date de 1762, mais le sujet de cet opéra baroque vénitien apparaît d'une actualité plus brûlante que jamais, qui remet en cause, sous les apparences du burlesque, le rapport à l'autorité et aux genres. La princesse Cretidea règne sans partage sur une île livrée au pouvoir des femmes, sur laquelle vont s'échouer deux naufragés. Elle dirige les armées, collectionne les amants et rassure son favori, qui craint de tomber en disgrâce si sa coiffure venait à lui déplaire. Mais la souveraine tombe amoureuse du rebelle Roberto, qui refuse de se soumettre aux lois du gynécée. S'ouvre alors un débat porté par la musique flamboyante de Baldassare Galuppi (1706-1785), dont s'empare avec jubilation Agnès Jaoui, qui donne à méditer sur les rôles que la société attribue à l'un et l'autre des genres. Dans la fosse, le talentueux Vincent Dumestre et son ensemble Poème harmonique s'approprient ce bijou satirique servi par une distribution qui devrait faire sensation (Eva Zaïcik, Lucile Richardot, Victoire Bunel, Anas Séguin, Victor Sicard, François Rougier).
Opéra de Dijon, du 7 au 9 novembre ; Théâtre de Caen, les 15 et 16 novembre ; Opéra royal de Versailles, du 13 au 15 décembre

« Edgar »
Giacomo Puccini

On ne peut que remercier l'Opéra de Nice d'avoir pensé à exhumer, en cette année qui marque le centenaire de la disparition de Puccini, le rare *Edgar*, deuxième ouvrage lyrique du compositeur de *La Bohème, Manon Lescaut, Tosca* ou *Turandot*. Cette fois, pas un prénom de femme, mais celui d'un homme, dont le destin, emprunté au poème dramatique de Musset, *La Coupe et les lèvres*, est déchiré entre deux femmes, la tendre Fidelia et Tigrana la tigresse. Le jeune homme finit par s'enrôler dans l'armée, où il tombe au combat. Tout le monde le croit mort... Pour cette création scénique de l'ouvrage en France, la metteuse en scène Nicola Raab et le chef d'orchestre Giuliano Carella ont choisi la version originale, en quatre actes, réduite ensuite à trois par Puccini. Sur le plateau, le trio amoureux réunit Stefano La Colla, Ekaterina Bakanova et Valentina Boi.
Opéra Nice Côte d'Azur, du 8 au 12 novembre

ARTS DU RÉCIT
Les Rumeurs urbaines
Ile-de-France

Depuis sa création, en 1999, le festival du conte et des arts du récit Rumeurs urbaines se veut une *« fenêtre ouverte sur le monde »*, à travers la multitude d'histoires proposées par des conteurs et conteuses venus de différents pays et horizons culturels. Sous la direction artistique de Rachid Akbal et de sa compagnie Le Temps de vivre, la programmation propose plus d'une vingtaine de spectacles et plusieurs événements : une soirée d'ouverture, avec un collectif de conteuses accompagné par Pépito Matéo, à Colombes (Hauts-de-Seine), le 27 septembre ; une Nuit du conte à la MJC-Théâtre de Colombes, le 5 octobre ; une journée professionnelle en partenariat avec la Maison du conte de Chevilly-Larue (Val-de-Marne), intitulée « Histoires provisoires », au Lavoir moderne parisien, le 10 octobre ; une soirée de clôture au Territoire art et création (TAC), à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine), avec Philippe Imbert, le 26 octobre. De nombreuses représentations scolaires sont aussi prévues pour permettre aux plus jeunes de découvrir l'univers des contes, et prolonger ensuite l'expérience en famille.
Dans divers lieux des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines, du 27 septembre au 26 octobre

MARIONNETTES
« Histoire de laine »
Compagnie Rauxa

L'Espagnol Xavi Sanchez et l'Argentine Analia Serenelli, qui se sont rencontrés au Cirque Plume en 2015 avant de fonder, en 2017, leur propre compagnie, baptisée « Rauxa », aiment mêler les disciplines dans leurs spectacles : cirque, marionnettes, théâtre d'objets, danse, musique. Et ils croient surtout au pouvoir de l'imagination. Dans leur nouvelle création, un simple bout de laine, manipulé grâce à un ventilateur et des aiguilles à tricoter, leur permet d'embarquer le public dans une histoire sans mots, teintée de magie et de poésie. Le tout rythmé par une mélodie jouée au piano en direct sur la scène. Grâce à un astucieux système de projection, on peut suivre sur grand écran les péripéties vécues par ce petit bonhomme en fil dans leurs moindres détails. Les mouvements imprévus créés par le souffle du ventilateur laissent une part d'aléatoire dans chaque représentation, qui n'est jamais vraiment la même que la précédente. Une façon insolite et ludique de donner vie aux objets du quotidien en leur apportant une dimension onirique. ■
Théâtre national de Nice, les 7 et 8 novembre, à 14 heures et à 20 heures, le 9 novembre à 15 heures

SANDRINE BLANCHARD, ROSITA BOISSEAU, FABIENNE DARGE, JOËLLE GAYOT, CRISTINA MARINO ET MARIE-AUDE ROUX

Au festival de Toronto, polémique autour du fim « Russians at War »

La projection du film d'une cinéaste russo-canadienne a été suspendue

Témoignage unique ou insidieuse propagande russe ? *Russians at War* (« les Russes en guerre »), un film documentaire de deux heures qui suit la vie de soldats russes combattant en Ukraine et qui leur donne la parole, suscite une vive polémique partout où il est projeté. Jeudi 12 septembre, le Festival international du film de Toronto a pris une mesure *« sans précédent »*, consistant à *« mettre en pause »* toutes les projections du film de la réalisatrice russo-canadienne Anastasia Trofimova. *« Cette décision a été prise afin d'assurer la sécurité de tous les invités, du personnel et des bénévoles »*, explique un communiqué du festival.

Deux jours plus tôt, la chaîne éducative canadienne TVO, qui a coproduit le film, annonçait dans son communiqué ne plus vouloir soutenir ni diffuser *Russians at War*, après avoir *« écouté la communauté ukrainienne canadienne et ses commentaires réfléchis et sincères »*. Les voix critiques reprochent au film de présenter les soldats russes sous un jour favorable, tandis que le contexte et la souffrance des Ukrainiens sont occultés.

La polémique avait démarré à la Mostra de Venise, où le film était projeté hors compétition le 6 septembre. Parmi les voix discordantes figure celle du critique de cinéma russe exilé Anton Dolin, qui écrit sur sa page Facebook que le film *« devrait faire l'objet non pas d'une critique, mais d'une enquête »*. Une allusion à l'un des aspects les plus litigieux de *Russians at War* : ses conditions de tournage.

Anastasia Trofimova clame que son film est « antiguerre » et juge l'invasion russe « illégale et injustifiée »

Sept mois sur le front

De son côté, Anastasia Trofimova clame que son film est *« antiguerre »* et qu'elle juge l'invasion russe en Ukraine *« illégale et injustifiée »*. Cette trentenaire aux longs cheveux noirs affirme avoir tourné pendant sept mois sur le front des soldats russes sans l'autorisation du ministère de la défense. Or l'état-major russe, qui place la guerre de l'information au cœur de sa doctrine militaire, ne tolère la présence de *« journalistes »* que très étroitement encadrés. Des points de contrôle sont installés sur toutes les voies d'accès au front et les identités sont soigneusement vérifiées.

Mais dans un entretien accordé au *Monde* depuis Toronto, Mme Trofimova affirme au contraire que *« le front est une zone de chaos, loin des états-majors »* et que, vêtue d'un uniforme militaire russe, elle n'a eu aucune peine à se cacher au sein de l'unité qui avait accepté sa présence. *« Le commandant, lorsqu'il a découvert ma présence, m'a maudite mais a préféré regarder ailleurs plutôt que d'avertir le FSB* [le tout-puissant service de sécurités russe], *ce qui aurait pu lui attirer des problèmes. »*

La réalisatrice, qui possède une longue expérience des terrains de guerre, souligne avoir pris soin de protéger les soldats visibles à l'écran en n'indiquant aucun lieu, date, nom de famille ou d'unité. Sauf que leurs visages découverts rendent aisée leur identification par les fonctionnaires du ministère russe de la défense.

Une autre hypothèse est que le travail passé d'Anastasia Trofimova pendant sept ans (de 2014 à 2020) au sein de la chaîne Russia Today (RT) a pu mettre la hiérarchie militaire en confiance. Cette chaîne de propagande, au service de Vladimir Poutine, est interdite de diffusion dans l'Union européenne depuis 2022. La réalisatrice rétorque n'avoir travaillé que pour la branche documentaires de RT qui a produit onze de ses films, lesquels sont toujours visibles en ligne. De cette période, affirme-t-elle, *« je ne regrette rien. J'ai posé deux conditions à cette collaboration : pas de voix off ni de présentateur, et RT les a respectés »*.

Le film lui-même donne la parole à des soldats russes qui récitent à tour de rôle la totalité du corpus des mythes forgés par le Kremlin sur la « *dénazification* » et la « *guerre civile* » en Ukraine ; un pays qui aurait « *abandonné* » le Donbass, « *détruit la mémoire des héros soviétiques* » ; tandis qu'en 2014, *« tout Donetsk s'est levé contre l'Ukraine »*. Jamais leur responsabilité individuelle n'est envisagée, ni celle de la Russie ou de ses dirigeants. A la place, on y trouve les sempiternelles accusations contre les Etats-Unis, l'OTAN et l'Occident menaçant la Russie. Si la motivation des soldats pour s'engager et pour combattre est évoquée, il s'agit toujours de « *patriotisme* », de « *vengeance pour les camarades tombés* », tandis que l'argent n'est suggéré que du bout des lèvres. Il n'aurait pas été vain de préciser que l'argent est leur motivation principale, car les soldats russes, pour la plupart venus de régions paupérisées, touchent l'équivalent de dix fois le salaire russe moyen pour tuer des Ukrainiens.

Pans de la réalité occultés

« Je filme du cinéma-vérité, se justifie Mme Trofimova. *Je n'aime pas les voix off, il faudrait expliquer au spectateur ce qu'est le salaire moyen.* (...) *Je n'aime pas les documentaires qui donnent une opinion. Mon travail consiste à aller là où personne ne va et d'observer l'âme des personnages, sans préjugé. »*

Sauf que cette neutralité affichée occulte une suppression de pans entiers de la réalité n'allant pas dans le sens général du film, qui consiste à dépeindre les soldats russes comme des victimes. A aucun moment des cent vingt minutes de *Russians at War,* les soldats ne font face à une contradiction. Le spectateur n'a jamais droit à une contextualisation rappelant les faits essentiels de la guerre : son déclenchement par Vladimir Poutine, les massacres et viols de civils à Marioupol, Boutcha, Izioum, etc. ou les exécutions répétées de prisonniers de guerre ukrainiens. Anastasia Trofimova préfère les filmer pleurant la mort de leurs camarades, se livrant à des beuveries, caressant des animaux, se plaignant de leurs compagnes, ou enfilant des banalités sur « [leurs] *destins brisés* », *« l'absurdité de la guerre »*, etc.

Au terme du film, la réalisatrice finit par succomber à la tentation de donner son opinion. On entend sa voix hors cadre dire que ses personnages *« ne sont ni des Supermen ni des méchants »* et que « *le véritable objectif de cette guerre continue d'être peu clair pour* [elle] ». Une touche de confusionnisme mettant agresseurs et agressés sur le même plan, qui n'est pas sans rappeler la thèse centrale des idéologues de RT : il n'y a pas de faits, que des opinions ; tout le monde ment et chacun a sa propre vérité.

La sélection du film dans deux prestigieux festivals démontre qu'Anastasia Trofimova a su habilement exploiter la curiosité pour « le côté russe » avec un produit conforme aux codes du documentaire contemporain.

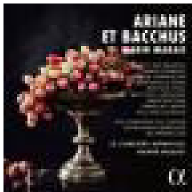
Russians at War a été produit par la société française Capa presse, et a bénéficié de l'avance du Centre national du cinéma et de l'image animée de 39 400 euros – somme attribuée sans visionnage du film. La chaîne Arte France, qui précise au *Monde « n'avoir pas soutenu financièrement la version présentée à Toronto »*, envisage dans les mois à venir une diffusion du documentaire dans une version de cinquante-deux minutes. ■

EMMANUEL GRYNSZPAN ET ANNA KORIAGINA

SÉLECTION ALBUMS



Ronsard et la musique. Cueillez, cueillez votre jeunesse !
Sélection d'œuvres des XVIe, XIXe et XXe siècles composées sur des poèmes de Ronsard. Philippe Vallepin (récitant), ensemble Doulce Mémoire, Denis Raisin Dadre (flûte), Marc Mauillon (ténor/baryton), Anne Le Bozec (piano).
Publié à l'occasion du 500e anniversaire de la naissance de Pierre de Ronsard (1524-1585), ce double album recèle goût, originalité et finesse dans la présentation des œuvres retenues pour évoquer, du XVIe au XXe siècle, le rayonnement musical du maître de la Pléiade. Le volet consacré à la Renaissance se divise en quatre parties, qui réunissent cinq chansons inspirées d'un même texte. Si Roland de Lassus émerge du lot, ses contemporains de moindre notoriété ne manquent pas d'intérêt. Constitué de mélodies pour voix et piano, le second volume déploie un large éventail d'expressions, de la sobre élégance de Charles Gounod à la beauté intemporelle de Maurice Ravel, et Camille Saint-Saëns est sollicité pour illustrer les deux extrêmes, ludique et tragique, de Ronsard. ■ PIERRE GERVASONI
Alpha Classics/Outhere Music



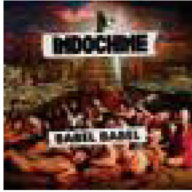
MARIN MARAIS
Ariane et Bacchus
Avec Judith van Wanroij, Marie Perbost, Hélène Carpentier, Véronique Gens, Mathias Vidal, Matthieu Lécroart, David Witczak, Tomislav Lavoie, Philippe Estèphe, Marine Lafdal-Franc, David Tricou, les chantres du Centre de musique baroque de Versailles, Le Concert spirituel, Hervé Niquet (direction).
En 2008, Hervé Niquet ramenait à la vie lyrique *Sémélé*, de Marin Marais (1656-1728), sortant le compositeur de la camisole des pièces pour viole auxquelles on l'avait cantonné. Il réitère avec cette première discographique d'*Ariane et Bacchus*, tragédie de 1696 montée au Théâtre des Champs-Elysées en 2022 : un prologue et cinq actes pour suivre les péripéties amoureuses (et tragiques) d'Ariane, en butte à une Junon dont la haine contre Bacchus est sans limites. Homme de théâtre averti, le chef d'orchestre insuffle à l'ensemble un sentiment d'urgence, ponctué de passages suspensifs, aidé par un Concert spirituel qui associe à l'ensemble de ses forces instrumentales un continuo fourni, ainsi que des séquences solistes, développant un accompagnement dramaturgique. Même talent dans le choix des solistes vocaux. Sans oublier les impeccables chantres du Centre de musique baroque de Versailles. ■ MARIE-AUDE ROUX
Alpha Classics/Outhere Music



EMILY LOIZEAU
La Souterraine
Révélée en 2006 avec l'album *L'Autre Bout du monde*, la chanteuse et pianiste franco-britannique Emily Loizeau a mené, depuis, une carrière orientée vers la scène assez sinueuse avec des collaborations en tout genre, au risque de la dispersion, alors qu'il n'était déjà pas toujours simple de s'y retrouver avec des chansons proposées dans les deux langues, tentant de tracer une ligne entre Jeanne Moreau – l'expression jusqu'à la brisure – et un folk-rock à l'américaine. Sa deuxième collaboration en pays gallois avec John Parish, fameux pour son travail avec P. J. Harvey, convainc pleinement là où la précédente, plus rock pour l'album *Icare* (2021), imposait un peu trop la marque du producteur. Emily Loizeau n'a pas renoncé à ses excentricités, mais elle les structure mieux autour de ballades en clair-obscur en réponse au chaos du monde (le déchirant *Eclaire-moi*, une *Route de Vénus* délicieusement country ou la dynamique chanson-titre). Et la simplicité sied à ce spleen lumineux. ■ BRUNO LESPRIT
Les Editions de la dernière pluie/[PIAS]



MALIK DJOUDI
Vivant
Ce quatrième album du Poitevin Malik Djoudi sera donc celui de la renaissance. *Vivant* est l'œuvre d'un auteur, compositeur et interprète enfin désinhibé, en paix avec lui-même au mitan de sa quarantaine. Enregistrées au studio La Frette (Val-d'Oise), où sont passés Fontaines D.C. et Arctic Monkeys, ces onze compositions ont été réalisées avec la complicité de l'ingénieur du son et mixeur britannique Ash Workman, déjà de l'aventure sur *Tempéraments* (2019), nommé « album révélation de l'année » aux Victoires de la musique. Aussi distingue-t-on un léger réchauffement dans sa pop française ouatée, mâtinée d'électronique épurée, fin équilibre où le chant lascif de Djoudi se pose délicatement sur les terriblement sensuels *Vivant* et *Dernier cri*, le groove solaire de *Viens on prend le temps*. On retrouve aussi quelques-unes de ses marottes anglophones recyclées avec une classe confondante, notamment sur *Excite* (Tame Impala) et *Pas vraiment* (Metronomy). ■ FRANCK COLOMBANI
Cinq7/Wagram



INDOCHINE
Babel Babel
Difficile de ne pas admirer la façon dont Indochine et son leader, Nicola Sirkis, ont parcouru plus de quatre décennies et connu une ou deux traversées du désert en restant fidèles à la simplicité des mots, tout en se donnant les moyens sonores et scéniques de fédérer plusieurs générations de fans. Après une dernière tournée monumentale (« Central Tour », en 2022), le groupe persiste dans le grand spectacle avec un quatorzième album gavé de dix-sept longs morceaux bien décidés à braver la cacophonie du monde. Sirkis et son guitariste et principal compositeur, Oli de Sat, partent au front avec un romantisme pugnace, sensible au sort des femmes iraniennes, à la guerre en Ukraine, tout en gardant foi en la passion et la fluidité amoureuses. Les racines new wave, teintées d'électro, resurgissent plusieurs fois avec efficacité (*L'Amour fou*, *Victoria*, *Ma vie est à toi*, le single *Le Chant des cygnes* et *No Name*, aux intros très New Order). Mais, malgré une tentative reggae (*La Belle et la Bête*) et deux ballades orchestrées, l'ensemble souffre de la répétition des cavalcades héroïques et de dynamiques lourdement conquérantes. ■ STÉPHANE DAVET
Indochine Records/Sony Music France

La question raciale au cœur du Festival de Deauville

Cinq films suivent des personnages afro-américains dans leur intimité, dont l'envoûtant « The Knife »

CINÉMA
DEAUVILLE (CALVADOS)

Bien avant qu'elle ait commencé, la 50e édition du Festival du cinéma américain de Deauville a fait parler d'elle : à la suite de l'éviction de son directeur Bruno Barde, pour des faits présumés de harcèlement sexuel, les rênes du festival ont été confiées à sa proche collaboratrice Aude Hesbert, qui a dû essuyer une succession de polémiques faisant suite au remaniement de son jury.

Dans les salles aussi, se tramait une passation de pouvoir, nette et éloquente, entre deux moments du cinéma américain : son histoire – fière, conquérante, majoritairement masculine et blanche. Et un présent travaillé jusqu'à l'obsession par la question de la représentation de ses minorités et bien décidé à tordre le bâton dans l'autre sens.

Au cinéma Morny, on pouvait traverser à toute allure l'histoire du cinéma américain en cinquante films emblématiques : s'y côtoyaient aussi bien *Rambo* (Ted Kotcheff, 1982), qu'*Intolérance* (1916), de D. W. Griffith, *Do the Right Thing* (Spike Lee, 1989) faisant face à *Autant en emporte le vent* (1939, Victor Fleming). A côté, c'était une rétrospective intégrale James Gray, venu donner une master class et inaugurer, comme le veut la tradition, sa cabine de plage.



Le réalisateur et acteur Nnamdi Asomugha et l'actrice Melissa Leo, pour le film « The Knife », à Deauville, le 11 septembre. L.BENOIST/AFP

Histoire et présent

Dans ce petit monde juif new-yorkais que le cinéaste n'a cessé d'arpenter, son dernier film en date, *Armageddon Time* (2022), voyait éclore le surgissement d'une altérité pure, d'un renversement de perspective : soudainement, le microcosme grayien se voyait observé depuis la rive de la condition noire. Le racisme institutionnel s'infiltrait jusqu'à détruire une amitié enfantine. *Armageddon Time*, c'est un peu l'œuvre pivot, le pont qui reliait les deux pans de cette programmation, l'histoire et le présent, qui, lui, se jouait en compétition officielle.

Dans « Color Book », un père de famille noir veuf s'occupe seul de son petit garçon atteint de trisomie 21

Sur quatorze films indépendants, cinq d'entre eux se donnaient un programme commun : celui de suivre des personnages afro-américains qui ne sont plus appréhendés comme altérité par un « regard blanc », mais saisis pour eux-mêmes, au cœur de leur intimité. A un même exercice, plusieurs réponses allant de la naïveté au plus parfait pessimisme.

Dans *Color Book*, le réalisateur David Fortune filme une histoire follement simple : celle d'un père de famille noir, fraîchement veuf, qui s'occupe seul de son petit garçon atteint de trisomie 21. Entre difficultés du quotidien et épiphanie paternelle, le film court le long d'un enjeu ténu : une traversée de la ville d'Atlanta afin que le fiston assiste à son premier match de base-ball. Ici, le handicap relègue au second plan la question de la race, mais tout est baigné dans une lumière de bienveillance et de difficultés surmontables. Saisi dans un noir et blanc cotonneux, presque somnolent, le film tombe dans un écueil : croire qu'aimer ses personnages consiste à les rendre exemplaires, angéliques – bientôt mièvres.

Anges sans saveur

C'est une même limite qu'on retrouve dans *We Grown Now*, de la réalisatrice Minhal Baig, faisant écho à *Armageddon Time* : soit l'amitié indéfectible entre deux gosses afro-américains, jusqu'à ce que la violence policière les extirpe brutalement de leur innocence ; les voilà conscients de leur couleur de peau et de leur place dans le monde. Seule face à un dehors dépeint comme menaçant, la cellule familiale est montrée comme résiliente, combative, héroïque – de nouveau, l'absence de négativité condamne les personnages à la fadeur. Sur l'écran, les anges sont sans saveur.

Sing Sing, de Greg Kwedar, offrait la troublante impression d'une suite à *We Grown Now* : comme si les deux gosses avaient grandi et se retrouvaient en prison. Le film ne sort que très rarement d'un atelier théâtre organisé pour les détenus. Là, un dramaturge accusé d'un crime qu'il n'a pas commis se rapproche d'un turbulent caïd qui se laissera bientôt contaminer par le virus des planches. On est dans le plus parfait « hollywoodisme », avec son happy end, ses airs de fable, sa vocation réparatrice. Malgré les grosses ficelles scénaristiques, la recette fonctionne, notamment grâce à son casting.

Et puis, il y a un film qui n'avait envie de ne rien réparer. *The Knife*, de Nnamdi Asomugha, se passe le temps d'une nuit, au sein du foyer aimant que s'est bâti Chris, ouvrier du bâtiment. Il a une femme, deux filles, une maison qu'il a bientôt fini de retaper. Une nuit, alors qu'il s'apprête à trouver le sommeil, un bruit se fait entendre : une inconnue s'est infiltrée dans la cuisine, Chris descend voir. Sans qu'on comprenne ce qu'il s'est passé, la femme finit à terre, grièvement blessée. Chris appelle la police.

Récit d'une famille noire

Toute la nuit, la famille sera travaillée au corps par une détective qui tentera de reconstituer les événements : y a-t-il eu légitime défense ou usage disproportionné de la force ? Chris est-il victime ou coupable ? Seulement voilà, la situation s'alourdit d'une chose qui n'est pas nommée mais brûle l'écran : Chris et les siens sont noirs, la femme blessée est blanche, tout comme les policiers et la détective.

Si bien que, par-dessus la scène officielle, se joue un tout autre récit : celui d'une famille qui, bien que respectable et embourgeoisée, est très vite rappelée à son identité raciale – la voilà ontologiquement suspecte.

Sous tension permanente, débordant sans cesse son programme idéologique, *The Knife* se distingue par une manière d'en appeler à l'intelligence de son spectateur, jouant avec lui, et ne semblant pas effrayé à l'idée de « finir mal » : aucune réparation ici, seulement un tragique politique. Dans cette marée de happy ends, le pessimisme de *The Knife* avait des allures d'antidote. ■

MURIELLE JOUDET

PATRIMOINE

L'Unesco s'inquiète du haut niveau des pillages au Soudan

L'Unesco s'est alarmée, jeudi 12 septembre, d'un *« niveau sans précédent »* des *« menaces sur la culture »* au Soudan, pays soumis à une guerre entre l'armée et les groupes paramilitaires des Forces de soutien rapide. L'organisation onusienne a appelé *« le public et les membres du marché de l'art (…) à s'abstenir d'acquérir ou de participer à l'importation, à l'exportation ou au transfert de biens culturels en provenance du Soudan »*. D'après Ikhlas Abdel Latif, directrice des musées à l'Autorité nationale des antiquités du Soudan, le musée national à Khartoum a fait l'objet d'un *« important pillage »*, des pièces archéologiques qui étaient stockées au musée national ont été *« chargées dans de grands camions »*, qui, d'après des images satellites, se sont dirigés vers l'ouest et des zones frontalières. D'autres établissements sont soumis au même sort, selon Mme Abdel Latif. – *(AFP.)*

STREET ART

Deux hommes inculpés pour le vol d'une œuvre de Banksy

Deux hommes ont été arrêtés et inculpés pour le vol de l'œuvre du street artiste Banksy *La Fille au ballon*, dérobée dans la galerie londonienne Grove, dimanche 8 septembre. Cette œuvre représentant une petite fille, vêtue d'une robe et tendant la main vers un ballon rouge en forme de cœur, avait fait sensation en 2018 lorsqu'un autre exemplaire s'était partiellement autodétruit en pleine vente aux enchères chez Sotheby's, à Londres. L'œuvre *« a désormais été retrouvée et sera rendue à la galerie »*, située dans l'ouest de Londres, a précisé la police. Le graffiti original était apparu pour la première fois en 2002 sur le pont de Waterloo, dans le sud de Londres, et reste l'un des plus connus du mystérieux artiste originaire de Bristol. Les deux hommes ont comparu, jeudi 12 septembre, devant un tribunal de Londres. – *(AFP.)*

CINÉMA

Oscars : quatre films présélectionnés pour représenter la France

Le Comte de Monte-Cristo, Emilia Pérez, All We Imagine As Light et *Miséricorde* sont les quatre films présélectionnés pour représenter la France lors des Oscars en mars 2025, a annoncé, mercredi 11 septembre, le Centre national du cinéma. La commission chargée de cette sélection doit se réunir de nouveau mercredi 18 septembre pour désigner le film qui concourra au titre de l'Oscar du meilleur film international 2025. – *(AFP.)*

Au Royaume-Uni, chronique d'un grand désenchantement

Une analyse des dégâts profonds causés par le Brexit sur le long terme

FRANCE 5
DIMANCHE 15 - 21 H 05
DOCUMENTAIRE

Huit ans après leur vote favorable à la sortie de leur pays de l'Union européenne, les Britanniques n'en ont pas fini avec le Brexit. Si la question n'a guère été débattue lors des législatives britanniques de juillet, qui ont ramené les travaillistes au pouvoir, c'est que le fossé créé par le référendum de 2016 reste béant et les conséquences politiques explosives dans un pays qui se targue de sa stabilité et de sa modération.

C'est le mérite du saisissant documentaire réalisé par Thomas Johnson et écrit avec Eric Albert, journaliste au *Monde*, que de décrire et d'analyser les dégâts profonds causés par le Brexit sur le long terme. Economie entravée, réputation internationale écornée, chaos politique… Les conséquences néfastes de la rupture du Royaume-Uni avec ses voisins européens sont amplement documentées et ressenties, au point qu'une majorité des Britanniques regrettent désormais ce choix. Un terme a été forgé pour désigner cette tendance : le « Bregret » (combinaison de « Brexit » et « regret », « regret du Brexit »).



Michel Barnier, dans le documentaire de Thomas Johnson et Eric Albert.
SIÈCLE PRODUCTIONS

Immense gâchis

Le Brexit a eu une autre conséquence dans l'opinion : une perte de crédit accélérée envers les responsables politiques et les institutions et un large sentiment de trahison. A l'amertume, voire à l'aigreur, de la moitié des électeurs qui avaient voté pour demeurer dans l'UE, s'est ajoutée la colère des brexiters, l'autre moitié des citoyens britanniques qui avaient cru aux promesses insensées de Boris Johnson et ont déchanté.

Le film fait bien entendre ce double ressentiment : celui des petits pêcheurs électeurs pro-Brexit en 2016 auxquels on avait promis monts et merveilles, mais dont le Brexit a précipité le déclin, comme celui des jeunes pro-européens dont l'horizon s'est rabougri et qui se sentent *« prisonniers d'une décision prise par des vieux »*. *« On s'est tous fait embobiner »*, résume une pittoresque professeure de danse.

Que peut-il sortir de cet immense gâchis ? Le Brexit ressemble à une cruelle opération vérité : privés de la démagogie qui consistait à rendre Bruxelles responsable de tous les maux, les conservateurs au pouvoir se sont retrouvés en première ligne avec leurs mensonges. Ils ont montré qu'ils n'avaient pas la moindre idée de la façon de gérer l'après-Brexit. Et que leurs promesses n'étaient que des slogans vides. Même le remplacement du clownesque Boris Johnson par le « sérieux » Rishi Sunak n'y a rien fait.

Michel Barnier cite la « colère populaire » comme première cause du non des Britanniques en 2016

La force de ce documentaire est de montrer que les désillusions nées de cette impressionnante liste de promesses trahies ont non seulement accéléré le divorce entre l'opinion et les politiques, mais aussi favorisé la radicalisation du Parti conservateur et renforcé l'extrême droite, avec des conséquences profondes sur le paysage politique. Certes, l'alternance politique s'est faite au profit des travaillistes. Mais l'élection comme député, en juillet, de Nigel Farage, premier artisan du Brexit, et les émeutes antimusulmanes de juillet fomentées par l'extrême droite montrent à quel point les forces de repli et de haine pèsent désormais sur le pays.

Sur ce point, on tend l'oreille à l'apparition dans le film, en tant que chef des négociateurs du Brexit, du nouveau premier ministre français, Michel Barnier. Il cite la *« colère populaire »* comme la première cause du non des Britanniques en 2016. Et invite à *« ne pas confondre le populisme avec la nécessité d'écouter, de comprendre »* cette colère et d'*« y répondre »*. Dans ce tableau inquiétant mais riche, on regrettera cependant l'absence d'analyse de la position du Labour, désormais aux manettes, sur l'Europe. Les trop fréquentes apparitions de Tony Blair, électron libre perspicace mais totalement démonétisé dans son pays, n'en disent rien. Les raisons pour lesquelles les Britanniques, bien qu'ayant viré leur cuti sur le Brexit, semblent bien loin de frapper de nouveau à la porte de l'UE sont elles aussi escamotées.

Le nationalisme anglais, l'insularité et le sentiment de l'exceptionnalisme britannique sont évidemment loin d'avoir disparu avec les désillusions nées de la rupture avec le continent. Sans compter l'orgueil, tempéré, il est vrai, d'humour anglais. *« On a fait un mauvais choix, mais on s'y tient. Sinon on va passer pour des imbéciles »*, ironise Rachel Johnson, sœur pro-européenne de l'ex-premier ministre. Pour conclure : *« Mais c'est déjà le cas de toute façon. »* ■

PHILIPPE BERNARD

***Royaume-Uni, du Brexit au « Bregret »,** de Thomas Johnson et Eric Albert (Fr.-R.-U., 2024, 70 min).*

La foi, l'amour, la peste, au temps des guerres de religion

« Fortune de France » renoue, pour le meilleur et pour le pire, avec le feuilleton historique

FRANCE 2
LUNDI 16 - 21 H 05
SÉRIE

En découvrant cette série qui évoque les guerres de religion, les plus anciens se trouveront transportés, non pas sous Charles IX, mais au temps des « trente glorieuses », qui virent le service public de l'audiovisuel porter à l'écran le roman national en puisant dans le patrimoine littéraire. *Fortune de France* s'inscrit, pour le meilleur et pour le pire, dans une lignée qui va de la bande dessinée en prises de vues réelles (*Lagardère*, les aventures du Bossu version Jean Piat, en 1967) à la fresque républicaine (*Le Pain noir*, de Serge Moati, en 1974).

Le meilleur, c'est une écriture réfléchie, la précision de la mise en scène. Christopher Thompson, maître d'œuvre, s'est plongé dans les premiers tomes de la saga historique publiée par Robert Merle (1908-2004), à partir de 1977, pour tenter d'y trouver des portails entre les XVIe et XXIe siècles. Le pire (pas si grave) tient à la raideur de la narration, qui ne favorise pas la décontraction des interprètes.

Le réalisateur Christopher Thompson s'est plongé dans les premiers tomes de la saga de Robert Merle

Intention pédagogique

Malgré la brutalité de la période, la vie et les tourments de la famille de Siorac, une lignée de hobereaux périgourdins, dont le seigneur et maître Jean (Nicolas Duvauchelle) s'est converti à la religion réformée, se dérouleront sagement, en respectant les pleins et les déliés d'une narration romanesque un peu désuète.

Le premier épisode commence en 1557, à la fin du règne d'Henri II. Le protestantisme est hors-la-loi. La conversion de Jean de Siorac l'a laissé vulnérable, aussi bien face à ses voisins catholiques qu'en sa propre demeure. Isabelle de Caumont, son épouse (Lucie Debay), est restée fidèle au catholicisme. La chronique de la vie quotidienne d'un nobliau est tenue avec minutie. La foi du maître, qui se trouve être un médecin, disciple d'Ambroise Paré, choque ses gens, sommés de renoncer aux croyances qui leur ont jusqu'ici permis de supporter leur sort.

Aussi passionnant que soit ce tableau, il est dessiné avec une intention pédagogique qui interdit les clairs-obscurs dans la peinture des personnages. Il y a pourtant quelque chose de potentiellement fascinant dans ce Jean de Siorac, noble de droit divin forcé de reconsidérer sa condition par sa nouvelle obédience, tiraillé entre les préceptes austères et brutaux du calvinisme et le désir de conserver les privilèges propres à son ordre.

Dans les limites de la série, Nicolas Duvauchelle tire le meilleur parti de ces indications, soutenu par Guillaume Gouix, qui tient le rôle de Jean de Sauveterre, son frère d'armes. Sauveterre incarne une version rigoriste de la Réforme et Gouix excelle à exprimer la tension entre l'humanisme et la violence nécessaire.

En arrivant aux derniers épisodes – l'avant-dernier, le plus spectaculaire, met en scène une épidémie de peste –, les considérations théologiques, qui renvoient à des affrontements très contemporains, s'estompent pour faire place au plaisir de la romance historique. Les affrontements au sein de la famille, entre les clans, les querelles amoureuses prennent le pouvoir, faisant passer *Fortune de France* du cours d'histoire à la récréation. ■

THOMAS SOTINEL

***Fortune de France,** de Christopher Thompson (Fr., 2024, 6 × 55 min). Avec Nicolas Duvauchelle, Guillaume Gouix, Lucie Debay, Grégory Fitoussi.*

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 24 - 217
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur **jeux.lemonde.fr**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III									■			
IV				■				■				
V							■				■	
VI			■							■		
VII						■		■				
VIII					■				■			
IX							■					
X								■				

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 216

HORIZONTALEMENT I. Rhabdomancie. **II.** Hameau. Tua. **III.** Ibid. Fatales. **IV.** Niées. Briefa. **V.** Ol. Prisa. Fi. **VI.** Céphalopodes. **VII.** Emois. Le. Ami. **VIII.** Réel. Tu. Amin. **IX.** On. Eco. Plane. **X.** Stasophobies.

VERTICALEMENT 1. Rhinocéros. **2.** Habilement. **3.** Amie. Poe. **4.** Bédéphiles. **5.** Da. SRAS. Co. **6.** Ouf. Il. Top. **7.** Absolu. **8.** Attrape. Pô. **9.** Nuai. Alb (bal). **10.** Calé. Damai. **11.** Efféminé. **12.** Ensaisinés.

HORIZONTALEMENT

I. Départ à ne pas rater pour la suite. **II.** Ont trouvé encore plus d'importance. **III.** Disparus dans l'espace. Rend la partie nulle. **IV.** Papa venu d'ailleurs. Réfractaire au labo. Entraîne le mélo. **V.** Entre Maurienne et Tarentaise. Libre en principe. **VI.** Le césium. Pour organiser et gérer votre temps. Cours du Nord. **VII.** Bien en tête. S'arrange avec la vérité. **VIII.** Me rendrai. Ramassé sur le tapis. Personnel. **IX.** Passer à l'huile. Celui du chef n'a pas de queue. **X.** C'est le moment de se la casser. Maintient bien en place.

VERTICALEMENT

1. A toujours un peu d'avance, mais se trompe souvent. **2.** Sortie sans limite dans l'espace. **3.** Sorti sans autorisation. Heinrich et Thomas, plumes allemandes. **4.** Tour à London. Evite de perdre du temps. **5.** Découpage en ville. Sur la carte. **6.** Pose ses feuilles et ses fleurs sur les eaux stagnantes. Expulsion gazeuse. **7.** Vidé en montant. Cours africain. **8.** Belle de Serbie. En rade. Dans la pipe. **9.** Champion. Ouvre l'appétit. Personnel. **10.** Victime du gaz moutarde. Support provisoire. **11.** Dans les fouilles brésiliennes. Porteur de pommes-cannelles. **12.** Recherche de valeur.

SUDOKU
N°24-217

						1		6
				6	9			3
								4
					5			
		5		4			1	8
	6	4		1				9
	5	1		8	6	3		
	2	8		9	7		5	

4	8	2	9	1	3	6	7	5
3	5	1	4	7	6	8	2	9
6	7	9	5	8	2	1	3	4
9	6	4	3	2	8	7	5	1
5	3	8	7	9	1	2	4	6
2	1	7	6	4	5	3	9	8
1	9	3	2	6	4	5	8	7
7	2	6	8	5	9	4	1	3
8	4	5	1	3	7	9	6	2

Expert
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (https://about.me/yangeorget)

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

M publicité
Directrice générale
Elisabeth Cialdella

ACPM
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue Pierre-Mendès-France 75013 PARIS Tél : 01-57-28-39-00 Fax : 01-57-28-39-26

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Midi-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources controlées.
Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

Les grands magasins en mode séduction

Marques de créateur, exclusivités, espace vintage : à Paris, les Galeries Lafayette ou la Samaritaine réadaptent leur offre à la clientèle française

MODE

A qui s'adressent les grands magasins parisiens ? A leur naissance, au XIXe siècle, ils participent à la démocratisation de la mode, comme l'explique justement l'exposition qui leur est consacrée au Musée des arts décoratifs de Paris (jusqu'au 13 octobre). Une vocation qui s'était un peu perdue avant la crise due au Covid-19 : ces établissements semblent alors surtout cibler les touristes chinois, venant habituellement en groupe, munis d'une longue liste de courses de produits de luxe. Assisterait-on à un nouveau virage ? La clientèle asiatique n'étant pas revenue aussi nombreuse qu'avant la pandémie, les grands magasins réadaptent leur offre mode aux consommateurs locaux, en devenant à la fois plus accessibles et plus singuliers.

Le changement le plus frappant est la place inédite accordée aux « marques de designer ». C'est-à-dire des griffes souvent incarnées par leur fondateur ou leur directeur artistique, avec un parti pris stylistique fort et des prix situés entre le luxe et le milieu de gamme. Du tee-shirt à une centaine d'euros au manteau pouvant atteindre les 1000 euros, avec une grande partie de l'offre située entre 300 et 400 euros, les tarifs sont élevés, mais ces marques essentiellement fabriquées en Europe diffusent l'idée d'un bon rapport qualité-prix.

D'un grand magasin à l'autre, l'assortiment est assez similaire et esthétiquement complémentaire : Jacquemus, et sa mode ensoleillée faite de robes ajourées et de tops à volants ; Ami, qui revisite le vestiaire de la Parisienne avec ses pièces basiques surmontées d'un logo à cœur ; Lemaire, adepte d'une garde-robe chic et sobre dans des tons neutres ; Nicolas Di Felice, qui réinterprète pour Courrèges les formes géométriques du père fondateur, ou encore Julien Dossena, qui redonne vie à Rabanne avec son bling-bling décalé.

Au Printemps Haussmann, au Bon Marché ou à La Samaritaine, ces marques sont partout. Aux Galeries Lafayette Haussmann, le deuxième étage, entièrement rénové, leur est désormais consacré. Les espaces alloués sont vastes : il s'agit en général de vraies boutiques d'une centaine de mètres carrés, reprenant le mobilier et les codes maison – la grotte beige de Jacquemus côtoie ainsi le laboratoire immaculé de Courrèges.

La plupart de ces griffes étant surtout diffusées sur Internet, le point de vente physique cherche à attirer les clients qui voudraient toucher ou essayer les pièces. L'investissement du grand magasin concerne aussi la sélection de produits, qui ne se contente plus de répertorier les best-sellers de la marque concernée. *« Le choix est comparable à celui des boutiques sur rue,* affirme Arthur Lemoine, directeur de l'offre des Galeries Lafayette. *Avec des pièces de défilés, des collections capsules, des nouveautés, des avant-premières. »*

Si les touristes asiatiques avaient tendance à chercher des produits classiques – le sac à succès de Chanel ou de Prada qu'ils trouvaient à des prix plus avantageux en Europe que chez eux –, les clients locaux ont des attentes plus spécifiques. Les grands magasins continuent d'accorder une place prépondérante aux maisons de luxe

« Il faut créer un effet de surprise, mélanger les catégories »

ÉLODIE ABRIAL
directrice de la mode féminine au Bon Marché

historiques, mais se livrent en parallèle une bataille acharnée pour récupérer des marques plus abordables en exclusivité.

Au Bon Marché, la directrice de la mode féminine, Elodie Abrial, se félicite d'avoir arraché Sézane à la concurrence, tout comme Molli (des jolies mailles colorées made in France), Reformation (marque californienne qui mélange glamour et écoresponsabilité) ou, dans un genre plus luxueux, Brunello Cucinelli (un Hermès à l'italienne). Sa plus belle prise récente reste indéniablement Polène, la marque de maroquinerie française dont les sacs entre 300 et 400 euros confectionnés en Espagne engendrent d'interminables files d'attente dans les deux points de vente parisiens.

Polène a pris l'emplacement stratégique naguère occupé par Balenciaga, au rez-de-chaussée du Bon Marché, entre des enseignes du luxe dont les sacs coûtent plutôt 3000 euros. *« Il faut créer un effet de surprise, mélanger les catégories »*, assure Elodie Abrial, qui prend l'exemple de l'espace alloué à Maison Empereur : entre avril et août, les coffrets de savon à 16 euros et les cendriers en céramique à 25 euros de la célèbre droguerie marseillaise ont fait face au stand Rolex.

Shorts Versace des années 1990

« Au Printemps Haussmann, 35 % de l'offre est exclusive ! », s'enthousiasme la directrice de l'offre, Karen Vernet. Pour se distinguer, le Printemps multiplie les initiatives depuis 2021 : en plus de L'Endroit, un espace qui rassemble de toutes petites marques émergentes (Cecilie Bahnsen, The Attico, Minuit…), le grand magasin a lancé Hors Saison, un rayon dévolu à des pièces de collections passées, et surtout, Septième Ciel, un impressionnant demi-étage consacré à la seconde main.

Sous une des deux coupoles historiques se succèdent des portants éclectiques – c'est toute la beauté du vintage que de rassembler des jeans Levi's 501, des shorts à imprimé panthère Versace des années 1990, des robes à nœud célébrant les 10 ans d'Alber Elbaz chez Lanvin et des robes vaporeuses Alaïa… dans une fourchette de prix rejoignant celle des marques de créateur, autour de 350 euros. *« Le gros du chiffre d'affaires du Printemps est toujours généré par des griffes connues, mais la désirabilité vient de notre capacité à surprendre les clients »*, estime Karen Vernet.

En plus de ce réajustement de l'offre, les grands magasins travaillent aussi à rendre les emplettes plus agréables pour les clients, que l'affluence de touristes avait souvent découragés. Le Printemps a tout misé sur ses *personal shoppers* (« assistants personnels aux achats »), dont le nombre a triplé ces trois dernières années, et qui doivent conseiller gratuitement les clients pour tout type de sujets – de la quête d'un cadeau d'anniversaire à l'acquisition du jean parfait.

Les Galeries Lafayette Haussmann, qui sortent de trois années de travaux, ont veillé à élargir les allées de circulation et à mettre plus de sièges. *« On ne sauve pas des vies ; on vend des sacs et des vêtements. Quand on interroge les clients sur leurs attentes, on se rend compte qu'ils veulent des toilettes propres, une signalisation claire et pouvoir faire des retours facilement »*, résume Alexandre Liot, directeur des opérations des Galeries Lafayette. Ainsi formulé, cela ne paraît pas si compliqué. ■

ELVIRE VON BARDELEBEN



L'espace Hors Saison du Printemps Haussmann, dévolu à des pièces de collections passées. R. ROMAIN

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Nina Métayer « Quand je suis sur une marche, je vois déjà celle d'après »

ENTRETIEN

Adolescente, elle se trouvait nulle et voulait fuir la France. A 36 ans, la pâtissière Nina Métayer accumule aujourd'hui les titres de gloire et représente le pays dans le monde entier. Première femme choisie par l'Union internationale des boulangers et pâtissiers pour être l'ambassadrice de la profession, en 2023, elle a été élue « meilleure pâtissière mondiale » 2024 par *The World's Best Restaurants*. C'est elle qui a confectionné les desserts du dîner d'Etat de Xi Jinping, le président chinois, à l'Elysée en mai.



La cheffe pâtissière Nina Métayer, à Paris, en avril.
IANNIS G./RÉA

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI… « Le Monde » interroge une personnalité sur un moment décisif de son existence. Cette semaine, la cheffe pâtissière revient sur le « coup de folie » qui a tout déclenché, quand elle avait 15 ans

Je ne serais pas arrivée là si…

… Si je n'étais pas partie vivre seule un an au Mexique, à l'adolescence. Ce petit coup de folie a tout enclenché. J'avais rencontré une fille qui avait séjourné aux Etats-Unis après le bac. A son retour, elle savait parler l'anglais, avait appris plein de choses, elle était remarquable quand elle racontait tout ce qu'elle avait vécu. Moi qui me trouvais très peu intéressante et pas très intelligente, je rêvais d'être cette fille, d'intéresser les autres. Donc un soir, en 2de, je suis rentrée chez moi, à La Rochelle *[Charente-Maritime]*, et j'ai dit à mes parents que je voulais partir à l'étranger l'année suivante. J'avais 15 ans, et je n'y croyais pas vraiment en réalité. Mais j'avais envie d'aventure, et de devenir fière de moi.

Aviez-vous une image très négative de vous-même ?

Je me sentais nulle. A l'école, on se moquait de moi parce que je bégayais. J'étais très timide, dyslexique et arythmique en musique. Si bien que j'ai fait quinze ans de théâtre cantonnée dans de petits rôles que je n'arrivais pas à bien retenir, et douze ans de piano en restant dans le groupe des petits. Comme j'étais hyperactive, rester assise me demandait énormément d'efforts. Je n'étais pas formatée pour l'école. L'avenir m'angoissait. Je n'étais vraiment bonne ni en français, ni en histoire-géographie, ni en physique-chimie. Qu'est-ce que j'allais bien pouvoir faire ? Je ne voyais pas du tout.

Comment vos parents ont-ils réagi à votre demande ?

Mon père était réticent, mais ma mère, qui avait voyagé assez jeune en Californie, n'a pas fermé la porte. J'avais un atout : depuis deux ou trois ans, j'avais commencé à travailler sur les marchés tous les week-ends et les vacances. Tout cela parce que j'étais tombée amoureuse d'un garçon : à force de l'appeler, ma facture téléphonique était devenue colossale, et ma mère m'avait demandé comment je comptais la payer…

Dès le lendemain, j'avais trouvé du travail sur les marchés. J'ai adoré ça, et j'ai ainsi obtenu très tôt une forme d'indépendance financière, donc de liberté. Je pouvais acheter les vêtements que je souhaitais, payer des tournées si j'en avais envie, etc. Cela me donnait une légitimité pour entreprendre un voyage lointain. Au bout du compte, mes parents m'ont donc fait confiance.

Pourquoi le Mexique ?

Ma mère avait appris que, dans chaque ville, le Rotary Club faisait partir un jeune à l'étranger. Elle s'est dit que c'était un bon cadre pour un tel voyage. Comme tout le monde voulait s'envoler pour les Etats-Unis, j'ai pensé que j'aurais plus de chances d'être retenue en demandant le Mexique, un pays qui faisait peur à beaucoup, mais dont j'avais entendu dire du bien. Je suis partie sans connaître un mot d'espagnol ni d'anglais.

L'aventure dont vous rêviez commence…

J'avais soif de liberté, d'indépendance, je rêvais d'être comme Fifi Brindacier, sans parents, sans contraintes. En réalité, quand je me suis retrouvée sur le quai de la gare de La Rochelle et que j'ai compris que je ne pouvais plus faire machine arrière, j'ai trouvé ça atroce. Les premiers mois à Puebla ont été très durs. Une grande ville délabrée, pauvre, où je ne connaissais personne. Le stress m'empêchait de manger. J'ai perdu plusieurs kilos. Jusqu'au jour où je me suis dit que personne n'allait me sauver, et que je devais me prendre en main. Et j'y suis parvenue.

Un mot après l'autre, j'ai appris la langue. J'ai tissé des liens. Avec l'école dans laquelle j'étais, je suis allée dans un petit village à titre humanitaire, j'ai découvert la vraie pauvreté, appris à faire un lit en paille, etc. Au bout du compte, cela a été la plus belle année de ma vie. Celle où j'ai vraiment pris confiance en moi, et où j'ai commencé à m'imaginer un avenir dans la cuisine.

Lequel ?

Au Mexique, comme j'étais française, tout le monde me demandait si je savais faire du pain. J'ai aussi croisé un couple qui avait ouvert une boulangerie française. Si bien que j'ai eu l'idée de créer une usine de viennoiseries françaises, qui travaillerait pour les hôtels internationaux de la station balnéaire de Tulum. A mon retour en France, j'ai donc passé mon bac sous la pression de ma mère, et le CAP de boulangerie que je visais vraiment.

La cuisine était-elle importante dans votre famille ?

Oh oui ! Mes parents n'étaient pas des professionnels du secteur, ils ont longtemps travaillé au *Petit Futé*. Ma mère était journaliste, mon père développeur informatique, tout en ayant une fibre artistique qui l'a amené à être souffleur de verre et à peindre des enseignes. Mais ils étaient maniaques de certains plats, les pâtes pour mon père, les légumes et les viandes mijotées pour ma mère. A la maison, tout tournait autour de ce qu'on allait manger.

Je restais cependant un peu à l'écart de cela. Ma petite sœur, Pandora, cuisinait beaucoup avec ma mère, et, très tôt, elle a su qu'elle en ferait son métier. Moi, je mettais la table, je débarrassais, mais je n'osais guère faire la cuisine, de peur de me faire engueuler si ce n'était pas parfait. Nos parents nous ont toujours dit : « Faites ce que vous voulez, mais faites-le bien, visez l'excellence. »

Vous devenez donc boulangère, un métier très masculin…

J'ai d'ailleurs eu un peu de mal à trouver une place en apprentissage, parce que je ne correspondais pas aux critères physiques que les employeurs avaient en tête. Ils me voyaient mal porter les sacs de farine. Heureusement, j'ai été recrutée par un boulanger de La Rochelle qui n'était lui-même ni très grand ni très costaud. J'ai alors découvert la force de ce métier. En mélangeant de la farine, du sel et de l'eau, on donne vie à quelque chose que tout le monde peut manger, qui rassemble et donne beaucoup de bonheur.

Faire du bien aux gens, c'était ma motivation toute simple depuis l'enfance. Alors, moi qui m'étais lancée dans la boulangerie avant tout pour vivre au Mexique, j'ai eu un déclic. Soudain, je me suis sentie à ma place. Ce métier assez physique correspondait à mes besoins d'hyperactive. Il m'a donné le pouvoir magique d'apporter du bonheur. Je ne suis jamais repartie au Mexique, mais j'ai gardé ce pouvoir.

Pourtant, vous avez lâché la boulangerie…

Dans l'idée d'ouvrir à terme mon usine au Mexique, j'ai souhaité compléter ma formation, apprendre l'anglais, et je suis partie en Australie, où j'ai découvert la fabrication de la pizza. Puis je suis tombée amoureuse de Mathieu, un Parisien. J'ai voulu vivre à Paris, mais j'ai trouvé les portes des boulangeries fermées. Alors j'ai distribué *Direct Matin* dans la rue, joué les hôtesses plantes vertes dans des salons professionnels, la pire expérience de ma vie ! Je comptais les secondes… Pour être plus facilement recrutée en boulangerie, j'ai passé un deuxième CAP, en pâtisserie. A l'époque, les gâteaux m'ennuyaient. Je pensais que le pain était vivant, et les pâtisseries des choses mortes.

Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis ?

Ma rencontre avec un chef pâtissier. Ma mère me poussant vers le meilleur, j'ai réussi à être prise à l'école Ferrandi, puis à entrer en apprentissage au Meurice, un des grands palaces parisiens. Son chef d'alors, Camille Lesecq, m'a montré que la pâtisserie est magique et vivante, elle aussi. Que sublimer une petite pêche tout en respectant ses saveurs et sa texture, de façon à donner du plaisir est un art. Il m'a appris l'excellence, en montant la meringue 450 fois, jusqu'à atteindre la perfection.

Moi qui suis pressée et aime que tout aille vite, j'ai découvert la patience, la minutie. Cela a été rude. Les exigences étaient terribles. Je me suis traînée plus bas que terre, j'ai pleuré dans la chambre froide parce que je me sentais nulle, à nouveau. J'y retournais malgré tout le lendemain, car je savais qu'il fallait en passer par là pour progresser. Quand je suis sur une marche, je vois déjà celle d'après. Et les moments les plus durs sont ceux pour lesquels j'ai le plus de tendresse, car je suis fière d'avoir surmonté les difficultés.

Depuis, vous avez monté bien des marches, reçu de nombreux prix. Vous ne vous sentez plus nulle ?

Ces titres m'ont donné de la légitimité. Dans ce métier, une femme n'est pas forcément légitime. Aujourd'hui encore, certains me demandent si j'ai appris la pâtisserie sur YouTube, ou me voient comme une youtubeuse. Ma participation à l'émission « Qui sera le prochain grand pâtissier ? », sur France 2, a donné de moi l'image d'une fille arrivée là un peu par hasard. Comme je suis assez joviale, petite et jeune, on me dit que je ne fais pas très « chef ». Même quand j'étais cheffe au palace le Raphaël, par exemple, les gens ne me regardaient pas, ils ne se rendaient pas compte que c'était moi qui décidais. C'est assez pénible à vivre.

Alors, ces récompenses sont bienvenues, pour mettre en lumière mon parcours, et montrer que non, je ne suis pas là par hasard. Je n'ai pas eu spécialement de chance. J'ai travaillé dur, j'ai défoncé des portes pour en arriver là. Et, à chaque anniversaire, je suis contente de prendre une année et de paraître plus vieille !

Quels obstacles avez-vous rencontrés ?

Beaucoup de réflexions machos. On m'a dit que je ne pourrais pas être femme, mère, et avoir une belle carrière de cheffe. On a voulu me poser des limites. A vrai dire, cela m'a plutôt donné l'énergie nécessaire pour y arriver. J'ai pris cela comme un défi. Un peu trop, sans doute.

Au moment de ma première grossesse, j'en ai souffert. Pour donner tort à tous ceux qui pensaient que je n'en serais pas capable, je me suis mis une pression maximum pour être bonne cheffe, bonne mère, bonne amie. La meilleure dans tous les domaines à la fois. Mais ce n'est pas possible, en réalité. On me faisait sentir que, si j'étais au travail, je ne m'occupais pas de ma fille, et réciproquement. Je culpabilisais. Cela a été un des moments les plus durs de ma vie.

C'est une des raisons pour lesquelles, ensuite, j'ai décidé de ne plus être salariée et de créer mon entreprise de conseil. J'aidais des professionnels à ouvrir des boulangeries, des pâtisseries et des restaurants dans le monde entier. Cette activité a été stoppée par le Covid-19.

Vous vous êtes alors lancé un autre défi : devenir Meilleure Ouvrière de France…

Ce concours, peu de femmes l'avaient passé en pâtisserie, aucune ne l'avait gagné. J'ai tenté l'aventure. J'ai construit une cuisine spéciale dans une maison en Normandie, et je me suis entraînée comme une folle pendant trois ans pour l'emporter.

Et vous avez échoué…

J'avais pris beaucoup de risques en fabriquant une danseuse en chocolat, alors qu'il faisait 35 °C dehors. Entre les deux jours d'épreuves, ma danseuse est tombée en mille morceaux. Je l'ai recollée, remise debout, alors que personne n'y croyait – même moi ! Evidemment, ce n'était pas parfait, et je ne suis pas devenue Meilleure Ouvrière de France. Mais, pour moi, j'ai gagné. Ces années de travail acharné m'ont énormément appris, donné confiance, elles ont soudé l'équipe autour de moi. Cette récompense que je n'ai pas obtenue est une des plus belles de ma vie.

Depuis, vous avez été désignée « meilleure pâtissière du monde ». La première femme à obtenir ce titre. Jolie consolation, non ?

Je pensais que ce titre allait rester une affaire de professionnels. En réalité, il a un peu changé ma vie. La médiatisation qu'il m'a apportée me permet de prendre la parole au-delà de mon métier, de mettre en valeur le travail de tous les professionnels et de développer plus rapidement des projets, comme La Délicatisserie, ma pâtisserie en ligne. Tout est produit à la demande. Cela évite de jeter de bonnes choses à la poubelle.

Mari, père, sœur, oncle : presque toute votre famille travaille dans cette PME. Sans trop de tensions ?

On s'aime, on s'engueule. Parfois, c'est un peu punchy, car on n'a pas toujours d'emblée des vues similaires. Et nous sommes tout de même plus d'une quarantaine dans la société, donc la plupart ne sont pas de la famille. Quand tout le monde est d'accord, ça signifie qu'on a vraiment trouvé la bonne solution. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DENIS COSNARD

François Héran Monsieur Barnier, l'immigration n'est pour rien dans la crise budgétaire

A l'instar du nouveau premier ministre, de nombreuses personnalités s'enferment dans des discours de fermeté qui ignorent la réalité du fait migratoire et des politiques françaises en la matière, relève le professeur au Collège de France

Cher Michel Barnier, souvenez-vous: vous présidiez, en 2016, un rapport sur les missions de France Stratégie. Mais, nommé négociateur du Brexit, vous avez dû interrompre vos auditions. Je vous ai succédé au pied levé et nous avons cosigné le rapport en mars 2017. Cet épisode m'a permis de prendre la mesure de vos talents: expérience, esprit d'indépendance, sang-froid. D'où ma consternation lors des primaires des Républicains *[LR]* en 2021. Pour convaincre le noyau dur des adhérents, les cinq candidats qui briguaient l'investiture du parti jouèrent à «plus dur que moi en politique migratoire, tu meurs». A vous en croire, nos frontières étaient de *«véritables passoires»*, il fallait stopper les *«régularisations massives»*, réduire *«de moitié»* le nombre des étudiants étrangers. Et cette double trouvaille: un *«moratoire»* sur l'immigration, un *«bouclier constitutionnel»* protégeant le droit national des atteintes du droit européen par la voie du référendum. Vous avez succombé à la surenchère qui a jeté LR aux portes du Rassemblement national (RN). A ce jeu, c'est toujours l'extrême droite qui gagne. Quelle sera donc votre ligne demain?

Vous l'avez proclamé d'emblée: il faut dire la vérité aux Français. Chiche! Cela implique d'abord de reconnaître que l'immigration n'est pour rien dans la crise budgétaire, le dérèglement climatique ou la guerre en Ukraine, et de s'en tenir aux faits. Dois-je renvoyer l'Européen que vous êtes aux données d'Eurostat et de l'ONU? La France n'est ni une passoire ni une forteresse. Depuis l'an 2000, la part des immigrés a augmenté de 60 % dans la population mondiale et autant en Europe (seule l'Europe de l'Est reste une terre d'émigration). La France a suivi ce mouvement, mais à un niveau moindre. Elle régule bien plus qu'on ne le dit.

La vérité est que, pendant la crise migratoire de 2015-2016, à l'opposé de la *«submersion»* dénoncée par Marine Le Pen, nous n'avons pas pris notre part dans l'accueil des exilés. Sur l'ensemble des Syriens, des Irakiens ou des Afghans qui ont réussi à déposer une demande d'asile dans l'Union européenne, la France en a enregistré 5 % environ depuis 2015, alors que notre pays concentre 16 % de la population de l'Union européenne et 18 % de son PIB. Certes, depuis la chute de Kaboul, nous avons fait des efforts notables pour accueillir les Afghans. Mais c'est encore trois fois moins que l'Allemagne.

L'intégration est en marche

Parler vrai sur l'immigration, c'est aussi questionner notre dépendance vis-à-vis du Royaume-Uni. Moyennant finances, nous retenons chez nous les hommes et les femmes qui veulent franchir la Manche. La frontière s'est ancrée sur le sol français à grand renfort de barbelés, de capteurs et de drones. Vous prônez la vérité? Alors, jugez aux résultats: le nombre de *small boats [petites embarcations]* recensés par le ministère de l'intérieur britannique n'a pas reculé, en dépit des multiples accords signés depuis trente ans. Déjà 20 000 traversées ont eu lieu depuis janvier, un chiffre au niveau des années 2022 et 2023. Et pourtant, le Royaume-Uni est la grande nation d'Europe qui a accueilli le moins de demandeurs d'asile en dix ans, encore moins que la France. Userez-vous de vos talents de négociateur pour l'amener à prendre sa part?

A peine nommé, vous avez rendu visite à un hôpital parisien. Notre système de santé, vous le savez, mobilise des immigrés à tous les niveaux de qualification. Des pans entiers de l'économie française reposent sur eux. Leur rôle dans les métiers *«essentiels»* ne se limite pas aux temps de pandémie. Il faut le dire aux Français et dégonfler le mythe d'une France trop généreuse en protection sociale: allocation pour demandeur d'asile, aide médicale de l'Etat, prestations sociales, droit du sol seraient autant d'«appels d'air». Mais, si cela était vrai, les étrangers seraient bien plus nombreux à choisir la France. Or, les données comparatives démentent la théorie du *«welfare magnet»*, l'«effet d'aimant» de la protection sociale.

Et où sont donc les *«régularisations massives»* que vous dénonciez en 2021? La France régularise au cas par cas, autant dire au compte-gouttes. Un tiers des préfectures n'appliquent pas la circulaire Valls, qui recommande des critères de régularisation harmonisés, mais facultatifs. En soustrayant la procédure au bon vouloir des employeurs et des préfets, tout en la soumettant à des critères légaux, la loi Darmanin offrait des perspectives raisonnables. Votre parti les a rejetées.

> PARLER VRAI SUR L'IMMIGRATION, C'EST RAPPELER AUSSI QUE LES POPULATIONS NE SE SÉPARENT PAS, ELLES SE RAPPROCHENT

Parler vrai sur l'immigration, c'est rappeler aussi que les populations ne se séparent pas, elles se rapprochent. Selon les enquêtes de l'Insee et de l'Institut national d'études démographiques, un tiers des adultes vivant en France sont soit immigrés, soit issus d'au moins un parent ou un grand-parent immigré. Or, dans le même temps, 5 % seulement des adultes ont leurs quatre grands-parents immigrés. C'est la preuve qu'au fil des générations, les unions mixtes progressent. Oui, l'intégration est en marche, ce qui n'empêche pas de la consolider par une politique active. Il faut, par ailleurs, poursuivre sans relâche la lutte contre le terrorisme islamique, sans laisser croire qu'il suffirait de fermer les frontières pour y mettre fin. Les pays qui ont trois fois plus de réfugiés que nous ne subissent pas trois fois plus d'attentats. Ce n'est pas une affaire de nombre, mais de réseaux.

Que dire enfin des accusations portées contre la Convention européenne des droits de l'homme? On vise la migration familiale, alors qu'elle ne progresse plus depuis dix ans. C'est à tort que l'on accuse l'article 8 de la CEDH d'obliger la France à accepter le regroupement familial. La Cour de Strasbourg a validé son refus dans plusieurs affaires, au nom de la *«marge d'appréciation»* laissée aux Etats. L'atteinte au respect du droit à la vie privée s'applique seulement au refus *«disproportionné»* d'un titre de séjour (quand la durée s'éternise et que les attaches sont centrées sur le pays d'accueil). Nous ne défendrons pas notre souveraineté en fustigeant les conventions internationales et les cours de justice, mais en prenant la tête du mouvement européen. Laurent Wauquiez rêve de faire *«sauter ces verrous institutionnels»*, avec ceux du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, du Conseil constitutionnel. C'est oublier qu'un régime démocratique repose sur deux piliers: la volonté du peuple et la sauvegarde des libertés fondamentales. Les garde-fous de la démocratie font encore partie de la démocratie.

Souvenons-nous. A trois jours des législatives, les sondages donnaient le RN gagnant. La roue a tourné deux fois. Exit Bardella, voici Barnier. Peut-on imaginer profils plus contrastés en matière d'âge, de diplôme, d'expérience? Mme Le Pen rêvait pour Matignon du maigre profil d'un aspirant. Vous êtes d'une autre étoffe, Monsieur Barnier, et j'ose espérer que vous ne définirez pas la politique migratoire de la France en donnant des gages à l'extrême droite, mais guidé par une ferme conception de la démocratie. ■

François Héran *est sociologue, titulaire de la chaire Migrations et sociétés au Collège de France, et président de l'Institut Convergences Migrations du CNRS*

Le président nigérien et son épouse sont toujours séquestrés dans une indifférence incompréhensible de la communauté internationale

Un **collectif** comprenant des Prix Nobel, comme le médecin congolais Denis Mukwege et l'écrivain nigérian Wole Soyinka, ainsi que des intellectuels et des juristes, appelle à la libération du président du Niger, retenu, depuis juillet 2023, par la junte qui l'a renversé

Depuis le 26 juillet 2023, date du coup d'Etat militaire commis au Niger, le président de la République, Mohamed Bazoum, élu démocratiquement deux ans auparavant au suffrage universel, a été privé de sa liberté. Ayant catégoriquement refusé de céder aux pressions exercées pour lui arracher sa démission, il est séquestré dans deux pièces de sa résidence, au cœur même du camp de la garde présidentielle, dont l'ancien commandant est l'exécutant du putsch avec ses complices qui se disaient proches amis du président.

Sous la surveillance stricte d'hommes en armes, il est retenu avec son épouse, Hadiza. Les conditions de leur détention sont très sévères. Toute sortie du bâtiment est rigoureusement interdite, sans communication avec l'extérieur, hormis la visite du médecin deux fois par semaine. Sous le prétexte d'une tentative d'évasion orchestrée, son téléphone lui a été confisqué, le 19 octobre 2023.

Mohamed et Hadiza Bazoum sont aujourd'hui les victimes d'une détention arbitraire, en violation des garanties fondamentales sur les libertés individuelles et le droit international, et qui entraîne des conséquences particulièrement douloureuses pour leur famille et, bien sûr, pour les Nigériens.

Combat contre la corruption

Que reproche-t-on au président Bazoum? Aucun grief ne lui a été communiqué dans le respect des lois pénales et aucune explication n'a été fournie pour sa détention. Aucun motif d'inculpation ne lui a été notifié et il n'a jamais été présenté à un magistrat. La seule procédure judiciaire engagée formellement contre lui a été la saisine d'une «Cour d'Etat», créée par la junte en violation de la Constitution et en substitution aux juridictions suprêmes qu'étaient le Conseil d'Etat et la Cour de cassation. Cette procédure s'est conclue par une levée de l'immunité présidentielle, ce qui entraînerait le renvoi de M. Bazoum devant le tribunal militaire, dont quatre des cinq juges sont des militaires non formés en droit.

Tous ces faits sont d'une extrême gravité et peuvent laisser craindre le pire, d'autant plus que le code de justice militaire prévoit la peine capitale. Au début du putsch, les condamnations de cette détention arbitraire se sont multipliées, à commencer par celles du secrétaire général des Nations unies, du haut-commissaire aux droits de l'homme ou encore de la Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Cette dernière a, dès décembre 2023, ordonné la libération du président Bazoum et de sa famille et le rétablissement de l'ordre constitutionnel au Niger.

> LES PUTSCHISTES ENTENDENT FAIRE PAYER AU PRÉSIDENT BAZOUM LE PRIX DE SA LUTTE RÉSOLUE POUR LES LIBERTÉS ET L'ÉTAT DE DROIT

La vérité est que les putschistes entendent faire payer au président Bazoum le prix de sa lutte résolue pour les libertés et l'Etat de droit – et, plus encore, le prix de son vigoureux combat contre la corruption et le détournement de fonds publics. Conscient des risques auxquels il s'exposait, il n'a pas hésité à s'engager résolument en lançant des poursuites contre de hauts responsables de sa formation politique qui espéraient pouvoir continuer à vivre sous le couvert d'une traditionnelle impunité.

Les mois s'écoulent et Mohamed et Hadiza Bazoum sont toujours séquestrés dans une indifférence grandissante et incompréhensible de la communauté internationale. Leur courage, leur détermination, leur force de caractère sont exceptionnels. Ils ne céderont rien. Leurs enfants endurent la souffrance lancinante d'être privés de tout contact avec leurs parents.

La captivité de Mohamed et Hadiza Bazoum n'a que trop duré. Nous appelons les hauts responsables politiques d'Afrique et du monde qui sont attachés au respect des principes fondamentaux de l'Etat de droit à ne pas se laisser gagner, au fil du temps, par la résignation ou l'inertie. Il leur appartient maintenant de prendre leurs responsabilités et d'exprimer avec détermination leur exigence d'obtenir la libération d'un chef d'Etat démocratiquement élu, séquestré pour des motifs indignes dans des conditions inacceptables, et dont l'action a toujours été inspirée par la recherche du bien commun du peuple nigérien et par la victoire de la démocratie en Afrique. ■

Premiers signataires: Michel Boyon, *conseiller d'Etat honoraire, avocat au barreau de Paris;* **Reed Brody,** *procureur spécialisé dans les crimes de guerre, avocat au barreau de New York;* **Robert Goldman,** *professeur, président de la Commission internationale de juristes;* **James Goldston,** *directeur exécutif d'Open Society Justice Initiative;* **Michaëlle Jean,** *ancienne secrétaire générale de la francophonie;* **Florence Loan,** *bâtonnière dauphine de l'ordre des avocats de Côte d'Ivoire;* **Achille Mbembe,** *Prix Holberg 2024 pour les arts et les lettres, les sciences humaines, le droit et la théologie;* **Denis Mukwege,** *gynécologue, Prix Nobel de la paix 2018;* **Erik Orsenna,** *membre de l'Académie française, écrivain, conseiller d'Etat honoraire;* **Kenneth Roth,** *professeur à l'université de Princeton, écrivain, ancien directeur exécutif de Human Rights Watch;* **Amrit Singh,** *directrice exécutive du laboratoire de l'Etat de droit à l'université Stanford;* **Yasmin Sooka,** *avocate directrice exécutive de la Fondation pour les droits de l'homme en Afrique du Sud;* **Wole Soyinka**, *professeur, écrivain, Prix Nobel de littérature 1986. Liste complète des signataires sur Lemonde.fr*

Le Monde
DIMANCHE 15 - LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

LES ENTREPRISES FACE À LA GÉOPOLITIQUE

Technologies, commerce, finances, les actifs économiques-clés de la mondialisation sont devenus les armes des conflits entre Etats rivaux, obligeant les multinationales à réviser leur stratégie

Pierre-Marie de Berny « Que signifie concrètement le patriotisme économique ? »

Actionnariat, gouvernance, localisation des actifs stratégiques... Les grands groupes français ne manquent pas de moyens de préserver la souveraineté économique du pays, observe le consultant

ENTRETIEN

Le contexte

La pandémie due au Covid-19 a révélé les faiblesses des chaînes d'approvisionnement mondialisées ; la guerre en Ukraine a démontré la dépendance des économies européennes au gaz russe ; les ambitions chinoises d'extension de son modèle politique et la menace sur Taïwan montrent que le contrôle des technologies-clés, des métaux rares et des marchés d'avenir sont des armes de la puissance étatique et militaire. Sanctions commerciales, tarifs douaniers, juridictions extraterritoriales, contrôle des centres de recherche et des bases de données, influence au sommet des grandes entreprises, sont les armes de la souveraineté des Etats, rebattant les cartes de la mondialisation et obligeant les multinationales à changer de règles du jeu.

Pierre-Marie de Berny est le fondateur et dirigeant du cabinet d'intelligence économique Vélite, qui publie pour la quatrième année d'affilée un palmarès de la souveraineté économique, classant les 40 entreprises françaises cotées au CAC 40 en fonction de leur participation à *« l'augmentation et à la protection de la puissance économique de la France au bénéfice de l'ensemble de sa population et de ses territoires »*. La mise en avant du thème de la souveraineté est révélatrice du tournant qui pourrait affecter les stratégies des multinationales confrontées à la montée des tensions géopolitiques et à l'« arsenalisation » des outils de la puissance économique dans la confrontation entre blocs politiques rivaux.

A partir de quels critères peut-on « classer » les entreprises sur le sujet de la souveraineté économique ?

Nous avons utilisé 2 000 données regroupées en 62 indicateurs de troisième rang, eux-mêmes classés en 18 indicateurs de second rang, à leur tour classés en 5 indicateurs majeurs. Trois d'entre eux sont « offensifs » – ils mesurent la contribution de l'entreprise à l'augmentation de la puissance économique française : ce sont la force d'innovation technologique (moyens affectés à la R&D, dépôts de brevets, préservation et développement des savoir-faire), la capacité à améliorer ses positions dans les chaînes de valeur stratégiques (conquêtes de marché, acquisitions d'entreprises étrangères, rang mondial sur une activité critique, capacité d'investissement) et, enfin, le rayonnement de la France (réputation à l'international, promotion de la langue, sponsoring et partenariats). Un quatrième est « défensif » – il mesure la capacité de l'entreprise à protéger son indépendance vis-à-vis de l'étranger (géographie de la détention du capital, nationalité du top management, capacité de résistance aux OPA, localisation des activités critiques et des solutions d'hébergement des données).

Le cinquième est « contributif » – il mesure la contribution à la vitalité économique des territoires en France et à la solidarité nationale (création d'emplois, rapports avec les sous-traitants, action sociale). Ainsi, une entreprise sera pénalisée dans le classement si elle diminue ou délocalise ses dépenses de R&D, cède une activité critique à un acheteur étranger, voit sa réputation ternie, augmente la part des dirigeants étrangers à son conseil d'administration ou à son comité exécutif, laisse croître la part de son capital flottant, confie ses données à un hébergeur étranger, diminue la part de ses effectifs en France...

Les palmarès récents réalisés par les cabinets de conseil vantaient au contraire l'internationalisation de leur gouvernance, de leur localisation et de leur actionnariat. Comment expliquer un tel revirement ?

Le début de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, en 2018, la pandémie de Covid-19, en 2020, et l'invasion de l'Ukraine, en 2022, ont fait prendre conscience des dépendances économiques créées par l'extension des chaînes de valeur mondiale. L'expression « patriotisme économique » est soudain devenue à la mode. Mais, au-delà, il s'agit de vérifier ce qu'elle signifie concrètement. Si la souveraineté n'est pas l'autarcie, il s'agit cependant de s'émanciper d'un cadre idéologique selon lequel l'Etat est mauvais par nature, et son intervention politique forcément néfaste pour les affaires. Nous n'avons pas fait ce travail à la demande des entreprises – quelques-unes se sont déclarées intéressées après coup, à des fins de formation de leurs cadres ou de mesure de leurs vulnérabilités. Mais certains dirigeants, au-delà de l'effet de mode, n'ont pas encore pris conscience que la donne a changé : les efforts se concentrent à ce stade sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, par exemple par le biais de la stratégie « Chine + 1 » *[ne plus dépendre que de la Chine sur une fourniture stratégique]*.

En revanche, notre démarche intéresse les pouvoirs publics. Nos critères apparaissent ainsi dans la liste de ceux qui définissent le caractère « stratégique » d'une entreprise aux yeux du ministère de l'économie, du Medef et de l'Association française des entreprises privées dans le cadre de la refonte, en mars 2022, de la loi dite « de blocage », une loi datant de 1968 qui vise à encadrer les réponses des entreprises françaises aux demandes d'information et aux procédures des juridictions étrangères. Cette refonte est significative d'une nouvelle posture face à ces procédures extraterritoriales dans un contexte d'« arsenalisation » (*weaponization*, en anglais) du droit dans le monde des affaires.

Nous voudrions, par ce travail de construction d'« indicateurs de souveraineté », faire prendre conscience aux dirigeants que les règles du jeu ont changé, que de nouveaux indicateurs de « performance » doivent être pris en compte, au-delà des indicateurs financiers, au-delà même des indicateurs de « responsabilité sociale et environnementale ». Il faut passer du changement de langage au changement de comportement. Une initiative comme celle de Veolia pour contrôler le risque de capital flottant – sa part est en moyenne de 71 % pour le CAC 40, ce qui est très élevé – en fixant un seuil de 30 % du capital pour obtenir 10 % des droits de vote et en supprimant les doubles votes, est à cet égard intéressante – bien qu'elle ne semble pas encore assurée juridiquement.

> IL FAUT PASSER DU CHANGEMENT DE LANGAGE AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Vous notez que deux types de multinationales se distinguent au sommet de votre « palmarès » : celles qui sont contrôlées par une famille et celles où l'Etat est fortement présent au capital ou dans la gouvernance...

En effet, le top 5 est dominé par des entreprises détenues par une famille, comme Bouygues (4e) et LVMH (5e), ou étroitement liées à l'Etat, comme Thales (1er) et Safran (2e). Car, dans les deux cas, ce contrôle est utile tant sur le plan offensif – la définition d'une stratégie de long terme – que défensif – la résistance aux OPA et le refus de sacrifier des actifs stratégiques. Sur les dix entreprises les plus « indépendantes », c'est-à-dire les plus aptes à défendre leur capital ou leurs actifs, cinq ont pour actionnaire de référence une famille, et quatre l'Etat. Cela dit, la tendance est à la régression de la part de l'Etat : il détenait 3 % du capital du CAC 40 en 2016, il n'en détient plus que 2,2 % fin 2022, soit moins que les fonds de pension américains comme BlackRock ou Vanguard (2,3 % chacun), suivis de Capital Group (1,9 %). Paradoxalement, au moment où l'Etat français affiche sa volonté de souveraineté économique et industrielle, il en cède peu à peu les meilleurs instruments de contrôle : le capital et la gouvernance. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE REVERCHON

Isabelle Méjean La mondialisation n'est plus ce qu'elle était

Pour de nombreux dirigeants de firmes, les objectifs de compétitivité et de partage du risque ne sont plus nécessairement conciliables, observe l'économiste

> LA MONTÉE DES PROTECTIONNISMES ET LES TENSIONS GÉOPOLITIQUES CONDUISENT À UNE FORTE INCERTITUDE SUR L'ÉVOLUTION DU COMMERCE MONDIAL

En janvier 2022, la Banque fédérale de New York publiait pour la première fois un indicateur de « pression » sur les chaînes de valeur internationale. Les perturbations de la logistique inquiétaient alors les autorités monétaires américaines, menaçant d'alimenter une inflation déjà galopante. Depuis, les embouteillages dans les ports chinois se sont résorbés, mais la montée des protectionnismes et les tensions géopolitiques conduisent à une forte incertitude sur l'évolution du commerce mondial.

Si les appels à une plus grande résilience de nos chaînes d'approvisionnement, voire à une forme de découplage vis-à-vis de certaines régions du monde, sont nombreux, la géographie du commerce mondial est le reflet des millions de décisions individuelles sur lesquelles la puissance publique n'a que peu de moyens d'action. Mais le climat actuel n'en a pas moins des effets sur les décisions des acteurs économiques. Comment les entreprises font-elles face à cette nouvelle défiance vis-à-vis des règles du système multilatéral ?

Dans les années 1990 et 2000, les grandes entreprises ont investi dans des chaînes de valeur internationales de plus en plus éclatées, ce qui a permis de compresser les coûts en délocalisant certaines étapes de la production vers des pays à bas salaires. Elles ont également développé leur portefeuille de clients à l'étranger. Alors que l'Europe souffrait d'une croissance atone, elles ont trouvé des relais de croissance bienvenus en Asie ou en Amérique du Sud. L'internationalisation des entreprises offrait alors des bénéfices en matière de compétitivité et de partage du risque.

Multiplication des difficultés

Les événements des dernières années amènent à s'interroger sur ces bénéfices. Les perturbations de la logistique internationale pendant la pandémie de Covid-19 ont souligné la fragilité des chaînes de valeur hypermondialisées. La gestion à flux tendus des approvisionnements, combinée à des structures productives de plus en plus complexes, a conduit à une multiplication des difficultés de production pendant la pandémie. On se souvient ainsi de la pénurie de semi-conducteurs en 2021-2022, qui a engendré des ralentissements dans de nombreux secteurs manufacturiers.

C'est ainsi que nous avons réalisé que 60 % de la demande mondiale de semi-conducteurs passe par un seul fournisseur, l'entreprise TSMC à Taïwan. Si le quasi-monopole de TSMC est spectaculaire, l'analyse fine des données de commerce international montre qu'une telle concentration de l'offre n'est pas propre à ce secteur. 88 % du cobalt utilisé pour produire les batteries au lithium est aujourd'hui extrait en République démocratique du Congo. La Chine domine largement le marché des métaux rares nécessaires à une grande variété de produits électroniques. La Chine et l'Inde concentrent également la production de nombreux composants chimiques de la pharmacie, de la chimie de pointe ou de la plasturgie. Dans un monde de fortes interdépendances, dans lequel quelques entreprises sont des quasi-monopoles sur des nœuds spécifiques de la chaîne de valeur, une fraction importante de la production mondiale se retrouve exposée aux difficultés de production de quelques entreprises.

Si les perturbations postpandémie des chaînes d'approvisionnement ont été un casse-tête pour les groupes internationaux, gérer ce type de risque fait partie de leur cœur de métier. En revanche, les risques géopolitiques sont aujourd'hui une source d'incertitude bien plus difficile à appréhender, et probablement plus coûteuse. Renault aurait ainsi perdu 2,3 milliards d'euros après s'être retiré du marché russe en 2022. Les entreprises sont également les victimes collatérales de l'utilisation de mesures de coercition économique à des fins politiques. Lorsque la Chine a sanctionné la Lituanie à la suite de l'ouverture d'une représentation officielle de Taïwan à Vilnius, les exportations lituaniennes vers la Chine ont été divisées par cinq en deux ans. La guerre commerciale lancée sous la présidence Trump a, elle aussi, touché durement un certain nombre d'entreprises aux Etats-Unis, en Chine, mais aussi en Europe.

Les éventuelles inflexions des stratégies des grands groupes internationaux n'ont pas encore de traduction dans les chiffres du commerce mondial. Mais les responsables de chaînes logistiques admettent que les objectifs de compétitivité et de partage du risque ne sont plus nécessairement conciliables. Dans l'enquête 2024 d'Allianz Trade, par exemple, les entreprises interrogées évoquent ainsi les risques géopolitiques parmi leurs trois principales sources d'incertitude. La montée des tensions entre l'Europe et la Chine après la décision européenne de surtaxer les importations de véhicules électriques chinois n'est clairement pas une bonne nouvelle pour les exportateurs européens. ■

Isabelle Méjean, *Prix du meilleur jeune économiste 2020, est professeure à Sciences Po et membre du Conseil d'analyse économique*

David Baverez
Les multinationales et l'art de la guerre

Le financier, spécialiste de la Chine, invite les entreprises européennes à « se réveiller » face à la rivalité systémique entre Washington et Pékin

Des trois ruptures appelées à façonner la prochaine décennie (intelligence artificielle, changement climatique et géopolitique), c'est sans doute le retour de la troisième qui va le plus surprendre, à la fois par la magnitude et l'immédiateté de son impact. Durant le cycle trentenaire de « mondialisation heureuse » né en 1989, les multinationales européennes avaient pris pour habitude d'ignorer la politique. Tout gouvernement au comportement déviant, tel que celui de Liz Truss, au Royaume-Uni en octobre 2022, ne résistait que quelques semaines à la pression des marchés. Mais la géopolitique n'est pas la politique !

Depuis deux événements majeurs survenus en 2022, la guerre en Ukraine, et le 20e congrès du Parti communiste chinois, la géopolitique s'invite avec fracas dans un nouveau cycle d'« économie de guerre » où les fondements s'inversent : la confiance cède à la méfiance ; l'arbitraire se joue de l'Etat de droit ; l'inflation structurelle revient ; le rapport de force est remplacé par la relation de dépendance.

Autant de nouvelles règles du jeu qui mettent en lumière le relatif désavantage compétitif de l'Europe. La Chine opte pour le « néo-marxisme-léninisme » du capitalisme d'Etat ; les Etats-Unis renforcent leur hégémonie technologique par le favoritisme réglementaire des « sept magnifiques » (Alphabet, Amazon, Meta, Apple, Microsoft, Nvidia et Tesla), dont la capitalisation boursière cumulée talonne désormais le produit national brut de l'Union européenne ; Bruxelles reste enfermé dans une gouvernance surannée de 27 droits de veto, permettant à la présidence tournante hongroise de narguer, à Moscou et à Pékin, les autres Etats membres. Par ailleurs, l'Europe reste prisonnière de choix désastreux, dans les panneaux solaires comme dans la voiture électrique, dont la taxation insuffisante à l'importation favorise avec cynisme la protection populiste du pouvoir d'achat du consommateur aux dépens de la survie de ses propres industries. Face à cette chronique d'un déclin annoncé, les multinationales européennes ne trouveront leur salut que dans la refonte de leur rapport à la géopolitique.

> LA GÉOPOLITIQUE S'INVITE AVEC FRACAS DANS UN NOUVEAU CYCLE D'« ÉCONOMIE DE GUERRE »

D'une part, elles doivent exiger la mise en place de la réforme en profondeur proposée par le sauveur de l'euro, Mario Draghi, évincé des débats lors de la récente campagne européenne, et qui devrait s'articuler autour de trois axes. D'abord, imposer une gouvernance à la majorité qualifiée pour mener une politique industrielle face à Pékin, par opposition à la politique de concurrence qui pénalise les entreprises européennes dans cette guerre. Ensuite, Bruxelles doit ajuster de manière plus significative l'accès au marché européen de tout produit chinois bénéficiant indûment d'une subvention étatique, et systématiser la taxation de leur empreinte carbone. Enfin, il s'agit de forcer la consolidation paneuropéenne dans les quatre industries-clés en économie de guerre : défense, énergie, finance, télécoms.

Changement de paradigme

D'autre part, chaque multinationale doit nommer à son comité de direction un « directeur du risque géopolitique », dont la tâche sera de comprendre l'impact de l'émergence de la « Chinamérique » sur le futur du groupe. En effet, l'accord tacite entre les deux géants, qui échangent encore chaque année 700 milliards de dollars (635 milliards d'euros) de biens et services, accorde aux Etats-Unis l'hégémonie des technologies du XXIe siècle contre la montée en gamme de la Chine dans les technologies du XXe siècle, historiquement dominées par l'Europe. Comment se jouer au mieux de cette « Chinamérique » ? C'est la question qui guidera les décisions à prendre : anticipation de l'obsolescence de certains actifs, réinvestissement en capacités de production, rééquilibrage des chaînes d'approvisionnement, reconstitution de stocks stratégiques, indexation des coûts sur la remontée structurelle de l'inflation, accès privilégié aux sources de financement.

Par opposition à la souveraineté vainement évoquée par les responsables politiques, la géopolitique débouchera sur la configuration d'un nouveau régime d'interdépendance, dont l'Europe, premier client mondial des échanges internationaux, devrait théoriquement être le moteur. Aux multinationales européennes de profiter des occasions qui peuvent naître, de façon contre-intuitive, de l'émergence de la « Chinamérique ». D'une part, en réexportant avec profit vers le reste du monde les produits vendus à perte par le système surcapacitaire du néo-marxisme-léninisme chinois. D'autre part, en inventant un bon usage de la haute technologie américaine au service du bien-être dans un monde durable, du sain équilibre entre vie réelle et vie connectée, et, enfin, de la liberté de penser et d'agir – aux antipodes du « wokisme » américain et de l'abandon de la jeunesse chinoise, revendiquant le droit à la paresse.

Soyons réalistes, le changement de paradigme requis est immense : en votant avec leurs chéquiers pour Pékin et Washington plutôt que pour Berlin, les multinationales allemandes nous rappellent les dangers de l'incapacité de Berlin, tout comme de Bruxelles, à rentrer enfin en économie de guerre et à acter la nouvelle rivalité systémique, tant avec la Chine qu'avec les Etats-Unis.

La survie des entreprises européennes passe par le remplacement du référentiel ESG (environnement, social, gouvernance), dont l'intention était louable, mais qui a été totalement dénaturé, par un triptyque énergie-sécurité-guerre. Il faut remettre la question de l'énergie au cœur de la stratégie environnementale ; rétablir la sécurité des chaînes d'approvisionnement dans un univers chaotique ; intégrer la gestion de la guerre pour affronter un monde non plus d'abondance, mais de pénurie. ■

David Baverez, *investisseur installé à Hongkong depuis 2011, est l'auteur de « Bienvenue en économie de guerre ! » (Novice, 204 p., 19,90 €)*

François-Xavier Carayon Lutter contre les prédations économiques

Le consultant appelle l'administration française à abandonner toute naïveté sur les investissements étrangers

Le département américain du Trésor a rendu public, en juillet, le rapport annuel du Committee on Foreign Investment in the United States (CFIUS), dont la mission est de filtrer les investissements étrangers qui constituent des menaces pour la *« sécurité nationale »* américaine. La publication de ce rapport offre une nouvelle occasion de mesurer l'intensification des prédations économiques internationales et la robustesse du dispositif de protection américain. Il éclaire aussi, en contrepoint, le chemin qu'il reste à parcourir aux Français et aux Européens pour se battre, enfin, à armes égales dans la compétition économique internationale.

Les flux d'investissements directs étrangers entrants aux Etats-Unis sont globalement en décroissance sur la dernière décennie. Pour autant, les risques de prédations économiques sont loin de reculer : le nombre d'investissements étrangers offrant une position d'influence dans une entreprise stratégique américaine aurait doublé sur la même période. Le CFIUS s'active pour répondre à ce défi : non seulement le nombre de ses investigations a triplé en dix ans, mais il porte une attention croissante aux nouvelles menaces, telles que les investissements pilotés par des acteurs publics étrangers.

Si la France s'est dotée en 2005 d'un dispositif de filtrage plus de trente ans après les Etats-Unis, Bercy, qui pilote la procédure dite « IEF » (pour « investissement étranger en France »), semble avoir largement rattrapé son retard : l'administration française étudie, relativement aux flux d'investissements directs étrangers entrants, un nombre plus élevé de dossiers d'investissements que l'administration américaine, et impose plus fréquemment des conditions aux investisseurs afin de réduire les risques (par exemple l'obligation de maintien du siège social, des sites de production ou des unités de R&D sur le territoire français).

Muscler nos capacités

En revanche, le relatif défaut de transparence du dispositif français ne permet pas de connaître le nombre d'opérations empêchées a priori, ni celui des investisseurs sanctionnés a posteriori pour violation de leurs obligations. Les Américains, eux, consacrent des moyens importants pour s'assurer du bon respect des conditions fixées par le CFIUS. Un effort manifestement opportun, puisqu'il détecte de régulières violations et impose un nombre croissant de sanctions. Voilà un nouveau défi pour Bercy, qui a autorisé, ces trois dernières années, près de 200 investissements *« sous conditions »*. Pour préserver nos intérêts stratégiques, il est aujourd'hui impératif de muscler nos capacités de suivi des investissements.

Mais la procédure IEF souffre d'une faiblesse plus structurelle : elle n'est autorisée à filtrer que les investissements qui sont susceptibles de *« porter atteinte à l'ordre public, la sécurité publique ou aux intérêts de la défense nationale »* dans les secteurs stratégiques, mais pas ceux qui peuvent constituer des menaces à l'intérêt économique national. En d'autres termes, la défense de l'intérêt national n'inclut pas celle de la sécurité économique. Cette approche restrictive – également adoptée par les autres pays européens – paraît regrettable quand les Américains, les Canadiens, les Australiens, les Japonais, et bien d'autres, se sont autorisés depuis de longues années à défendre, à travers leur dispositif de filtrage, leurs intérêts économiques, c'est-à-dire leurs savoir-faire d'exception, leurs innovations industrielles et même leurs emplois. Par exemple, quand en 2015, un consortium mené par le fonds chinois Go Scale Capital planifie d'acquérir Lumileds, la filiale américaine d'éclairage LED de Philips, le CFIUS n'hésite pas à s'y opposer. Une façon pour Washington d'empêcher la Chine de prendre l'avantage dans l'un des nouveaux marchés-clés de l'économie mondiale.

Le gouvernement français ne doit plus s'interdire de défendre notre sécurité économique. Mais il ne doit pas sombrer dans la démagogie du protectionnisme de principe, lequel nuirait à son attractivité. Cette tentation est, en France, toujours tenace : quand Bruno Le Maire menace, en 2021, de mobiliser le dispositif français de filtrage pour empêcher le canadien Couche-Tard d'acquérir Carrefour, que craint-il au juste ? La délocalisation de nos supermarchés ? La fuite du savoir-faire des magasiniers français au Canada ? Gare aux coups de com ! Car dans le même temps une myriade de PME et d'ETI françaises de qualité étaient acquises par des investisseurs américains, chinois, singapouriens ou coréens. ■

François-Xavier Carayon *est consultant en stratégie. Il a écrit « Les Etats prédateurs » (Fayard, 360 p., 22 €)*



LA CHRONIQUE DE **THOMAS PIKETTY**

Mario Draghi a raison, l'Europe doit investir

Thomas Piketty *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Ecole d'économie de Paris*

Disons-le d'emblée : le rapport sur la compétitivité et l'avenir de l'Europe remis par Mario Draghi à la Commission européenne va dans la bonne direction. Pour l'ancien président de la Banque centrale européenne, l'Europe doit réaliser à l'avenir 800 milliards d'euros d'investissements supplémentaires par an – l'équivalent de 5 % du PIB de l'Union européenne (UE) –, soit environ trois fois le plan Marshall (entre 1 % et 2 % du PIB en investissements annuels dans l'après-guerre). Le continent retrouvera ainsi son niveau d'investissement des années 1960 et 1970. Pour y parvenir, le rapport propose d'avoir recours à l'emprunt européen, comme cela a été fait avec le plan de relance de 750 milliards d'euros adopté en 2020 pour faire face au Covid-19. Sauf qu'il s'agit maintenant de rassembler de telles sommes chaque année pour investir durablement dans l'avenir (notamment dans la recherche et les nouvelles technologies), et non pas de financer une réponse exceptionnelle à la pandémie. Si l'Europe se montre incapable de réaliser ces investissements, alors le continent entrera dans une *« lente agonie »* face aux Etats-Unis et à la Chine, prévient le rapport.

On peut être en désaccord avec Mario Draghi sur plusieurs points essentiels, en particulier sur la composition précise de l'investissement en question, ce qui n'est pas rien. Il reste que ce rapport a l'immense mérite de tordre le cou au dogme de l'austérité budgétaire. Selon certains, en Allemagne mais aussi en France, les pays européens devraient faire repentance pour leurs déficits passés et entrer dans une longue phase d'excédents primaires de leurs comptes publics, c'est-à-dire une phase où les contribuables devraient payer beaucoup plus d'impôts que ce qu'ils reçoivent en dépenses, afin de rembourser les intérêts de la dette et le principal.

La manne de l'épargne

En réalité, ce dogme austéritaire repose sur un non-sens économique. D'abord parce que les taux d'intérêt réels (nets de l'inflation) sont tombés à des niveaux historiquement bas en Europe et aux Etats-Unis depuis une vingtaine d'années : moins de 1 % ou 2 %, voire parfois des niveaux négatifs. Cela traduit une situation où il existe une énorme manne d'épargne peu ou mal utilisée en Europe et à l'échelle mondiale, prête à se déverser dans les systèmes financiers occidentaux quasiment sans rendement. Dans une telle situation, c'est le rôle de la puissance publique de mobiliser ces sommes pour les investir dans la formation, la santé, la recherche, etc. Quant au niveau de la dette publique, il est effectivement très élevé, mais pas sans précédent : il avoisine celui observé en France en 1789 (environ une année de revenu national), et il est nettement inférieur à ceux constatés au Royaume-Uni après les guerres napoléoniennes et au XIXe siècle (deux années de revenu national) et dans l'ensemble des pays occidentaux à l'issue des deux guerres mondiales (entre deux et trois années).

Or, ce que montre l'histoire est que l'on ne fait pas face à de tels niveaux de dette avec des méthodes ordinaires : il faut des mesures exceptionnelles, comme des prélèvements sur les plus hauts patrimoines privés, tels que ceux appliqués avec succès en Allemagne et au Japon dans l'après-guerre. Quand les taux d'intérêt réels remonteront, il faudra faire de même en mettant à contribution les multimillionnaires et les milliardaires. Certains expliqueront que c'est impossible, mais en réalité il s'agit d'un simple jeu d'écriture sur des ordinateurs. Il n'en va pas de même du réchauffement climatique ou des défis de santé publique ou de formation, qui ne se régleront pas d'un simple trait de plume.

> LE RAPPORT DRAGHI A L'IMMENSE MÉRITE DE TORDRE LE COU AU DOGME DE L'AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE

Si l'on examine maintenant le détail des propositions du rapport Draghi, il y a évidemment beaucoup à redire, et c'est tant mieux. A partir du moment où l'on accepte le principe que l'Europe doit investir massivement, il est sain que plusieurs visions s'expriment sur le type de modèle de développement et d'indicateurs de bien-être que l'on souhaite mettre en avant. En l'occurrence, M. Draghi s'appuie sur une approche technophile, marchande et consumériste assez traditionnelle. Il met l'accent sur de larges subventions publiques aux investissements privés dans le numérique, l'intelligence artificielle et l'environnement. Or, on peut légitimement penser que l'Europe doit au contraire saisir l'occasion pour développer d'autres modes de gouvernance et éviter de donner, une fois de plus, les pleins pouvoirs aux grands groupes capitalistes privés pour gérer nos données, nos sources d'énergie ou nos réseaux de transport.

M. Draghi envisage également des investissements proprement publics, par exemple dans la recherche et l'enseignement supérieur, mais d'une façon trop élitiste et restrictive. Il propose ainsi que le Conseil européen de la recherche finance directement les universités (et non plus seulement les projets de recherche individuels), ce qui serait une excellente chose. Malheureusement, le rapport propose de se concentrer uniquement sur quelques pôles d'excellence des grandes métropoles, ce qui serait économiquement dangereux et politiquement inacceptable. La santé publique et l'hôpital sont presque entièrement absents du rapport.

De façon générale, pour qu'un tel plan d'investissement puisse être adopté, il est indispensable que les territoires déshérités et les régions les plus défavorisées y trouvent leur compte et bénéficient de moyens massifs et visibles. Si la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, qui rassemblent les trois quarts de la population et du PIB de la zone euro, parviennent à s'accorder sur un compromis équilibré et inclusif sur le plan social et territorial, alors il sera possible d'avancer sans attendre l'unanimité et en s'appuyant sur un noyau dur de pays (comme l'envisage d'ailleurs le rapport Draghi). C'est ce débat qui doit maintenant s'engager en Europe. ■



HUMANITÉS | CHRONIQUE

PAR PHILIPPE BERNARD

Handicap : les Paralympiques, et après ?

L'ennui avec les « parenthèses enchantées » est qu'elles finissent par se refermer. Jamais la question du handicap, largement occultée en France, ne s'était trouvée si puissamment exposée que durant les Jeux paralympiques de Paris 2024. Douze jours durant, le pays a vibré au spectacle formidable de ces athlètes pas comme les autres venus des cinq continents, rivalisant de force, d'habileté, de sens stratégique et de courage.

Dans une société où le handicap reste trop souvent synonyme de « déficience », il a été pour une fois associé à une réjouissance collective nationale et à des performances hors norme. Alexis Hanquinquant, double médaillé d'or paralympique de triathlon et porte-drapeau de la délégation française, n'a pas été le seul à saluer *« une prise de conscience générale »* et à estimer que ces Jeux allaient permettre *« une inclusion bien plus forte »*.

Pourtant, une semaine après la cérémonie de clôture, qui peut jurer qu'en dehors des milieux sportifs, « plus rien ne sera comme avant » pour les douze millions de personnes en situation de handicap qui vivent en France ? On a dit et répété que les Jeux paralympiques allaient faire *« changer de regard »* sur le handicap, contrer le misérabilisme, le paternalisme, la maladresse qui dominent encore. Ce ne serait déjà pas rien, même si des années-lumière nous séparent de la « course de jambes de bois » organisée comme une exhibition foraine à Nogent-sur-Marne, en 1895, ou même des premières compétitions de l'après-guerre entre « paralysés » ou mutilés, très marquées par leurs origines médicales, décrites par les historiens Sylvain Ferez et Anne Marcellini dans « Sport des autres ou autre sport ? Genèse et essor du paralympisme », un article publié par *La Vie des idées*.

Mais par quel miracle ce « changement de regard », que semble traduire aussi le triomphe du film d'Artus *Un p'tit truc en plus*, ferait-il progresser le statut des personnes handicapées ? *« Supposer que leur situation dépend uniquement du regard des valides, c'est un peu comme si l'on affirmait que le statut des femmes dépend d'abord du regard des hommes ! Imaginez le scandale !,* argumente le sociologue et politiste Pierre-Yves Baudot, coauteur du *Handicap cause politique* (2021, PUF). *L'important n'est pas le regard des valides, mais celui des personnes handicapées sur elles-mêmes qui est généralement négatif parce qu'elles sont entravées dans leurs déplacements, leurs études, l'accès à l'emploi et au logement. »*

Au bénéfice de tous

La difficulté à transposer dans l'ensemble de la société les éventuels acquis des Jeux paralympiques tient aussi à l'exceptionnalité des athlètes qui y participent. *« On n'est pas des superhéros »*, a recadré Michaël Jérémiasz, champion de tennis fauteuil, en rappelant ses propres difficultés à se déplacer. Le handicap, a-t-il insisté, reste la première cause de saisine du Défenseur des droits pour discrimination. De fait, l'unanimisme un peu béat des références répétées à l'« inclusion » tend

IL FAUT EXIGER DES VALIDES DES CHANGEMENTS DANS LEURS HABITUDES

PLUS QU'À TRAVERS LE CONCEPT FLOU DE « SOCIÉTÉ INCLUSIVE », C'EST EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES DROITS QUE LE HANDICAP DOIT ÊTRE PERÇU

à masquer les enjeux sociaux et politiques du handicap. Si l'on considère ce dernier non pas comme une défaillance individuelle, mais comme une perte de chances sociales, c'est en termes d'égalité des droits plus qu'à travers le concept flou de « société inclusive » qu'il doit être perçu.

Déjà, la notion d'« accessibilité », banalisée à partir des années 1980, a popularisé l'idée d'une adaptation de l'environnement à la variété des situations humaines au bénéfice de tous. Installer des ascenseurs, des rampes ou des trottoirs surbaissés profite aussi aux familles avec poussettes d'enfants et aux personnes âgées, de plus en plus nombreuses. Quant à la vélotypie, technique qui retranscrit un discours en temps réel, elle facilite pour tout le monde le suivi des prises de parole.

Vecteur de nouveaux droits

De nouveaux collectifs militants vont plus loin. Baptisés « Luttes et handicaps pour l'égalité et l'émancipation », « Handi-social » ou « Les dévalideuses », ils bousculent les grandes associations gestionnaires d'équipements (APF France handicap, Unapei) en dénonçant le « validisme », autrement dit la domination systémique des valides. Il faut, disent-ils, non seulement écouter la parole des personnes handicapées et les associer aux décisions qui les concernent, mais aussi exiger des valides les changements dans leurs habitudes indispensables à des avancées vers l'égalité des droits. *« De même que lutter contre la discrimination envers les femmes suppose de bannir les réunions tardives dans les entreprises,* illustre Pierre-Yves Baudot, *sortir du retard français en matière de scolarisation des enfants en situation de handicap commande de faire évoluer les pratiques d'enseignement. »*

Le handicap, une fois extirpées les gangues de pitié, d'ignorance et de crainte qui l'enserrent, peut être considéré comme un levier de changement social et de conquête d'égalité. Sylvain Ferez et Anne Marcellini estiment même que *« les systèmes de classification conçus pour permettre* [aux athlètes paralympiques] *de concourir ensemble de manière équitable, offrent sans doute des modèles inspirants pour penser l'égalité des chances et la prise en compte de la diversité* (...). *»*

L'avenir dira si l'exceptionnel enthousiasme soulevé par les Jeux paralympiques a généré une véritable prise de conscience de l'enrichissement que procure à la société tout entière l'inclusion des personnes handicapées. Et si cette grande démonstration réussie agit comme un vecteur de nouveaux droits pour tous ceux que le handicap tend à laisser de côté. Mais rien de tout cela n'a la moindre chance de produire d'effets concrets si les valides se contentent d'un « changement de regard » l'espace d'une compétition olympique, sans admettre que l'« inclusion » passe d'abord, collectivement, par eux. ■

ÉDITORIAL

DÉBATTRE DU VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Il existe deux catégories de crises. Celles qui surviennent alors qu'on ne les attendait pas et celles qui sont prédictibles parce qu'elles découlent de trajectoires statistiques froides et implacables. Le vieillissement démographique appartient à la seconde catégorie. Ce phénomène mondial constitue un chamboulement majeur social et économique sur lequel *Le Monde* a souhaité attirer l'attention par une série d'enquêtes publiées jeudi 12 et vendredi 13 septembre sous le titre « Un monde de vieux ». Les conséquences de cette évolution inédite dans l'histoire de l'humanité restent pourtant insuffisamment anticipées à ce stade.

Entre l'allongement de la durée de vie grâce aux progrès de la médecine et la baisse de la natalité, la proportion des seniors augmente inexorablement, déformant de plus en plus la pyramide des âges. Cette bonne nouvelle sur le plan individuel menace néanmoins de déstabiliser les systèmes sociaux et de prévoyance tels qu'ils ont été conçus dans l'immédiat après-guerre.

Pour ne prendre que l'exemple de la France, un habitant sur cinq a aujourd'hui plus 65 ans. Il n'y en avait que 13 % en 1970. En moins d'un demi-siècle, le nombre de retraités a plus que triplé. En 2070, cette catégorie d'âge représentera près du tiers de la population française. Or, mécaniquement, un pays plus vieux peine à maintenir un niveau de croissance capable de financer son modèle social.

Sans un effort considérable sur l'innovation et l'enseignement, la productivité, qui permet la création de richesses, risque de continuer à décroître du fait d'une population active en attrition. Parallèlement, l'épargne prend le pas sur la consommation et l'investissement, tandis que le vieillissement absorbe une part croissante des ressources du pays au détriment des investissements d'avenir.

La mécanique est impitoyable. Du fait de l'essoufflement de la croissance, les recettes fiscales sont de plus en plus difficiles à lever, tandis que les dépenses sont vouées à augmenter de façon exponentielle. A la hausse du montant global des pensions s'ajoutent des frais de santé qui explosent avec l'âge et la nécessaire prise en charge de la dépendance dans les dernières années d'existence. Pour résumer, de moins en moins de gens doivent financer de plus en plus de dépenses. Alors que l'endettement est déjà une question majeure et que d'autres dépenses (transition climatique, défense...) sont urgentes, les arbitrages budgétaires deviendront impossibles.

Cette description a des allures de truisme tant elle est étayée par des centaines de rapports et de projections statistiques fiables. Pourtant, le débat politique en France sur ces enjeux fait l'objet d'une polarisation extrême qui nuit à la réflexion et paralyse l'action politique. Entre la méthode contestable de la dernière réforme des retraites et le déni systématique de la réalité de la part de ses opposants, il doit y avoir la place pour un débat qui ne tourne pas au pugilat.

Face à l'épineuse question du vieillissement, il n'y a pas de solutions faciles et populaires. Hausse des impôts, baisse du niveau des retraites, recul de l'âge de départ, arbitrages des politiques publiques entre générations, recours à l'immigration pour compenser la chute de la population active et financer les pensions : pour être actionné, chacun de ces leviers réclame réalisme et sens de l'équité. Deux dimensions que le débat national doit retrouver. ■

Le Monde
l'époque

2 ENQUÊTE

Carton plein

Chaque Français consomme 16 kilos d'emballages en carton par an. Immersion dans la vie d'un matériau qui occupe massivement nos espaces publics et privés, du berceau au linceul







JEFFREY COOLIDGE/GETTY IMAGES

« On doit forcer avec les mains pour que tout rentre dans le conteneur »

Des lits des JO au cercueil, le carton est partout. Porté par le développement de la livraison, ce matériau écologique, recyclable et peu cher finit par encombrer nos poubelles et nos existences

ENQUÊTE



La Wiggle Side Chair, créée par Frank Gehry, en 1972. VITRA



TATIANA ATAMANIUK/ALAMY STOCK PHOTO



Sapin de Noël en carton ondulé, de Room in a Box. RIAB

Par Victoire Radenne

Et si, avec Léon Marchand et les phryges, les lits en carton recyclé proposés aux athlètes étaient les autres stars des Jeux olympiques de Paris ? *« Trop durs »*, selon certains sportifs, qui ont même dû aller se faire masser, ces lits ont fait preuve d'une incroyable viralité, suscitant des tests de solidité hilarants en vidéos et de folles rumeurs : certains adeptes du complotisme nocturne ont voulu voir dans ces couchages d'apparence précaire, déjà utilisés lors des JO de Tokyo dans un but écologique, des dispositifs anti-sexe. Plus récemment, ils ont à nouveau fait parler d'eux à l'occasion des Jeux paralympiques. Champion de volley assis atteint d'acromégalie, l'athlète iranien Morteza Mehrzad, 2,46 mètres sous la toise, a reçu trois extensions pour compléter son sommier modulable et arrêter ainsi de dormir par terre. Loin d'être anecdotique, cette hype du lit en carton raconte à sa manière la place centrale désormais occupée par ce matériau dans nos vies.

Aux Etats-Unis, les entreprises agroalimentaires Nabisco et Kellogg's ont popularisé son utilisation pour emballer leurs biscuits et leurs céréales dès 1905. Véritable extension de l'image d'une marque, le carton offre un espace supplémentaire pour apposer un logo, un slogan, les couleurs ou l'univers d'une entreprise… *« L'emballage, c'est le premier lien physique avec notre client. C'est un objet en soi »*, confirme Caroline Bordet-Le Lann, responsable RSE chez Cdiscount. De nouveauté engageante, ce contenant est passé en quelques décennies au statut d'évidence envahissante.

Quand Ludovic Franceschet, éboueur star de TikTok, entame en août 2023 un pèlerinage à pied entre Paris et Marseille pour sensibiliser à la question des déchets sur ses réseaux sociaux, il est stupéfait par ce qu'il trouve sur la route des ordures : *« De Brétigny, en Essonne, à Avignon, dans le Vaucluse, on a découvert de véritables champs de cartons. A la place des coquelicots, le symbole Amazon, partout ! »* Au quotidien, cet éboueur est au contact des secrets de nos poubelles. *« Le carton a envahi nos vies, il est omniprésent dans ce que l'on consomme. Alimentation, hygiène, colis Vinted ou Cdiscount, sans compter les boîtes de pizza par milliers ! »*, débite-t-il.

La consigne donnée aux éboueurs de ramasser uniquement les poubelles fermées est dorénavant impossible à respecter : *« On doit forcer avec les mains pour que tout rentre dans le container jaune, en partie parce que la taille de nos poubelles n'est plus du tout adaptée à notre consommation. »* En rentrant chez lui le soir, il lui arrive de penser aux cartons gisant encore au pied des bacs. *« S'il pleut, ils deviennent de la compote et s'infiltrent dans nos égouts, puis nos rivières »*, déplore Ludovic Franceschet. S'il s'agit d'un des matériaux qui se recyclent le mieux en France, il est souvent associé à des encres qui peuvent contenir des produits chimiques ou des métaux lourds (surtout les emballages alimentaires ou promotionnels). Certains subissent parfois des traitements à base de produits chimiques pour améliorer la résistance à l'eau ou aux graisses, et leur décomposition peut contaminer les sols ou les nappes phréatiques.

Deuxième type de déchet le plus important, il représente 21,5 % des ordures ménagères totales. Chaque Français consomme 16 kilos d'emballages en carton par an, selon la Cité des sciences. Dans les copropriétés, cet amoncellement génère une conflictualité d'un genre nouveau, certains reprochant à d'autres de les déposer en l'état dans les poubelles, sans les découper ou réduire leur encombrement. *« A notre arrivée dans la résidence, en plein déménagement, un voisin avait décidé d'être la police du carton et regardait depuis sa fenêtre si tout était bien jeté dans la bonne benne. Il prenait en photo les étiquettes sur les emballages et les postait sur le WhatsApp de la copro »*, se souvient Mélanie (elle n'a donné que son prénom, comme d'autres personnes interrogées), 45 ans, qui vit en région parisienne.

> **« Quand, le jeudi soir, je vois plus de boîtes de pizza que le nombre de jours dans la semaine, je me dis que ça craint »**
> *Lucas Prado, agent immobilier*

Pourquoi ce matériau s'est-il à ce point imposé dans notre quotidien ? L'une des réponses pourrait se trouver dans sa matière première, le bois, plus particulièrement la cellulose, molécule organique la plus abondante sur terre, selon l'Institut national de recherche et de sécurité, et constituant principal des parois cellulaires de nombreux végétaux.

C'est aussi en raison des dernières réglementations européennes qui incitent les industries à se débarrasser des emballages aux matériaux pétro-sourcés comme le plastique, à l'image de la directive dite « SUP » (pour Single Use Plastic). Ou de la loi européenne, votée en mars, qui vise 100 % d'emballages recyclables d'ici à 2030. *« L'enjeu est de maximiser la place du carton dans la proportion des emballages, qui pèsent 84 millions de tonnes dans l'UE en 2021, contre 66 millions en 2009. Dans le même esprit, on travaille en ce moment sur la création de mousse en cellulose pour remplacer le polystyrène dans les cartons »*, ajoute Sandrine Pappini, porte-parole du Centre technique du papier à Lyon.

Nos modes de vie, qui érigent en maître l'e-shopping et la livraison à domicile, pourraient aussi être responsables de cet envahissement. En 2022, 48 % des Français ont eu recours à un service de livraison pour se nourrir, d'après la troisième édition de *La Revue livraison*, réalisée par Food Service Vision. Sans surprise, l'offre s'aligne sur la demande. Le nombre de marques proposant un tel service est passé de 50 800 en octobre 2021 à 56 300 en janvier 2023 (+ 10 %). Résultat : l'accumulation de cartons peut aussi rimer avec culpabilité. *« Quand, le jeudi soir, je vois plus de boîtes de pizza que le nombre de jours dans la semaine, je me dis que ça commence à craindre »*, souffle Lucas Prado, 34 ans, agent immobilier toulonnais.

Au-delà des tentations gourmandes, il est parfois dur de lutter contre le bonheur de déballer un colis avec hâte. *« Lorsque je reçois My Little Box* [un coffret beauté] *tous les mois, c'est un vrai plaisir personnel. La grande majorité des produits sont emballés dans des minicartons. Je m'en veux quasiment à chaque fois, mais j'y retourne. A croire que je suis consumériste »*, admet Alice Dossin, 27 ans, intermittente du spectacle.

En Allemagne, 5 % de la population serait touchée par une addiction à l'e-commerce, selon une étude conduite par la psychiatre Astrid Müller en 2019. Les influenceurs l'ont compris et en ont fait un contenu phare : l'*unboxing*, anglicisme désignant un type de vidéos dans lesquelles des personnes se filment en train de déballer les cartons de produits qu'elles viennent de recevoir. En 2022, le terme « unboxing vidéo » a suscité 60 millions de recherches, et plus de trois milliards de vidéos en ligne ont été comptabilisées sur ce thème. Soit le packaging élevé au rang de fétiche.

Parmi les obsessionnels du colis, il y a aussi ceux qui ressentent un plaisir fou à en envoyer. *« Quand je prépare un colis Vinted, mon plaisir, c'est de le parfumer, de glisser des petits mots d'encouragement sur des notes en forme de cœur »*, raconte Léa Inacio, lycéenne de 19 ans. Tous les destinataires ne sont pas logés à la même enseigne. *« J'en ai reçu, des colis bizarres, mais, parmi les plus curieux, j'ai eu un emballage de serviettes hygiéniques pour des boucles d'oreilles et une boîte de steaks hachés surgelés pour des gants… »*, commente Lola sur le réseau X. Espace d'échange à part entière, les colis peuvent même se teinter d'intentions politiques. *« J'ai eu envie de mourir quand, dans mon paquet Vinted, il y avait un tract pour François-Xavier Bellamy »*, raconte Mathieu Gaspar, graphiste de 24 ans.

LE CARTON, C'EST BÉTON

Les vertus insoupçonnées d'un matériau durable

Regardez ce que je viens de récupérer, il est magnifique !», s'enflamme Kitty Naslin, sous les exclamations d'admiration de ses élèves. *« Il était à côté de la poubelle »*, précise l'entrepreneuse en montrant fièrement l'emballage de télévision qu'elle vient de trouver devant son atelier. A l'Ecole du carton, les contenants rescapés des poubelles jaunes valent de l'or. Car, dans cet atelier ouvert en 2014 dans le 19e arrondissement de Paris, Kitty Naslin, ton directif et boucles d'oreilles en forme de papillon, apprend à fabriquer des armoires, des bibliothèques, des bureaux, des fauteuils et des luminaires à partir de cartons de récupération.

Les trois étudiants du jour, tous sexagénaires, s'affairent dans le calme, cutter à la main, sur fond de reggae. *« La fabrication en carton m'a permis de survivre, de remettre ma tête en marche »*, jure leur formatrice, ancienne cadre dans un grand groupe de télévision suisse, arrivée ici après un burn-out. Son école a obtenu la première certification professionnelle reconnue par l'Etat en fabrication carton, et la plupart de ses stagiaires sont financés par la région, France Travail ou le compte personnel de formation. Certains d'entre eux se forment pour le loisir, quand d'autres tentent ensuite d'en faire leur métier. Car la découpe de ce matériau est devenue un (petit) business, avec de nombreuses entreprises et associations proposant des ateliers de « team building » ou bien des cours dans des écoles, des centres sociaux, des hôpitaux.

Derrière cette passion nouvelle, une volonté : celle de bâtir des objets durables avec des contenants jadis considérés comme des déchets. Matériau écologique par excellence, le papier carton est biodégradable, recyclable jusqu'à 25 fois, et atteint en France un taux de récupération de 82 %, selon l'Ademe.

Inventé au milieu du XIXe siècle en Angleterre pour garnir des chapeaux hauts-de-forme, le carton ondulé, conçu à partir de fibres végétales, commence à être utilisé pour l'emballage industriel dans les années 1870. Avec le boom du e-commerce, les cartons ont envahi les villes, s'amoncelant dans les relais colis et les halls d'immeubles. Pour éviter le gâchis, des associations comme Carton Plein, à Paris et à Nanterre, collectent et revendent des cartons de récupération sous forme de kits de déménagement, en employant des personnes en situation d'exclusion sociale.

Surtout, ses usages se diversifient, avec des start-up proposant des meubles, des vélos et même des bâtiments. Depuis qu'il a créé sa société de « maisons en carton », MBC 56 en novembre 2022, dans le Morbihan, Nicolas Le Dirach reçoit des demandes de toute la France. Quand c'est possible, il fait visiter à ses clients son modèle d'exposition : la maison qu'il a construite pour sa famille, faite d'une ossature en bois et isolée avec du carton. *« L'avantage, comparé à la laine de verre, c'est qu'il ne se tasse pas au fil des ans. Il permet aussi de réduire l'épaisseur des murs et donc de gagner en surface, tout en isolant de façon plus efficace au niveau thermique et acoustique »*, énumère l'entrepreneur. Pour Nicolas Le Dirach, qui est pour l'instant le seul à proposer ce type de construction en France, cette isolation permet de *« limiter la consommation d'énergie, avec une maison dont tous les composants sont recyclables »*.

Si le carton a acquis ses lettres de noblesse, ce n'est pas seulement pour des raisons écologiques. Les artistes contemporains se sont approprié le matériau tout au long du XXe siècle, comme pour brouiller les lignes entre le précieux et le périssable. On pense à la guitare sculptée par Pablo Picasso en 1912, aux chaises présentées par l'architecte américain Frank Gehry en 1972, aux superbes maisons, pavillons et cathédrales bâtis par le Japonais Shigeru Ban depuis les années 1980…

En France, la plasticienne Eva Jospin détourne la trivialité du matériau pour y sculpter de monumentales installations en forme de grottes, de forêts, de palais gothiques. *« Lorsque j'imagine un univers avec du carton, je le rends à son origine de bois, d'arbres, à partir d'une forme artificielle, à l'image d'un paysage dessiné »*, expliquait-elle au magazine *Marie-Claire* en 2023.

Marie-Anne Thieffry, installée en Normandie, le froisse pour lui donner la transparence de la dentelle, avant d'y sculpter des corps, des végétaux, des luminaires. *« La démarche, c'est de prendre la matière et de l'anoblir. J'aime beaucoup l'idée que le carton a été recyclé, qu'il a voyagé, qu'il porte d'autres vies en lui »*, relate l'artiste, qui le modèle depuis plus de vingt ans et a vu le regard du public évoluer ces dernières années. *« Avant, lors de mes expositions, on me disait que ce n'était sûrement pas assez solide, d'autant qu'il s'agissait de récupération. Aujourd'hui, le fait que ce soit recyclé est perçu comme positif, et les clients sont très demandeurs »*, observe-t-elle.

Au gré des interdictions de vente d'objets plastique à usage unique, il prend aussi de plus en plus la forme d'objets du quotidien, des pailles aux Cotons-Tiges en passant par les barquettes de fruits. Sa couleur s'affiche fièrement sur les packagings, comme un signe de durabilité correspondant à l'air du temps. Pour autant, le volume de production de carton baisse en France depuis 2001, dans un contexte de ralentissement de la production industrielle, notamment du fait de la crise énergétique.

« Le carton ondulé a une masse volumique importante, il est cher à transporter. Les sites de production sont donc installés dans un rayon de 200 kilomètres autour de leurs clients. La progression de notre industrie est directement liée à celle de l'industrie française, et notamment de l'agroalimentaire, puisque la majorité de notre production vise à emballer ses produits », détaille Kareen Desbouis, déléguée générale de la fédération Carton ondulé France. L'e-commerce reste un marché limité, qui représente 8 % à 10 % de l'activité de la profession. L'industrie de l'emballage papier-carton, qui représente 550 entreprises et 650 sites de production en France, ne devrait pas exploser dans les prochaines années.

Dans son école de l'Est parisien, Kitty Naslin voit son activité surtout comme une forme de thérapie accessible à tous. *« N'importe qui peut apprendre à faire une commode en une semaine, alors qu'il faudrait des années d'apprentissage pour un meuble en bois : c'est très gratifiant. Comme on n'utilise pas de grosses machines, ça ne fait pas de bruit. On peut travailler en musique, les élèves discutent entre eux, parlent de ce qui les a amenés là »*, rapporte la formatrice.

Kitty accueille ici certains traumatisés du monde du travail, passés comme elle par un burn-out et venus vider leur esprit en passant six jours ou six mois à consacrer toute leur attention à des emballages trouvés dans la rue. Son bureau, sa kitchenette et ses tabourets sont tous faits maison, donnant à l'atelier des airs de décor en carton-pâte. C'est pour elle toute la philosophie de la matière : *« On travaille à la main, avec des emballages qui ont déjà vécu, il y a toujours des aspérités. C'est ce qui rend le carton humain, et puis ça apporte une forme d'humilité. Tu es obligé d'accepter que ton travail ne va pas être parfait »*, rapporte l'entrepreneuse, fièrement installée dans un grand fauteuil en carton aux couleurs criardes.

Célia Laborie



Cercueil en kraft, proposé par abCrémation. ABCRÉMATION

DAVID FRANKLIN/ ALAMY STOCK PHOTO

Baby-foot en carton recyclé. KARTONI

En moyenne, 43 % du volume d'un paquet qui emballe nos achats ne contient… rien

Si le niveau de l'e-commerce ne diminue pas, les leaders du secteur sont régulièrement appelés à réduire la taille des contenants. En moyenne, 43 % du volume d'un carton qui emballe nos achats ne contient… rien. Dans les détails, cela représente 18 % de vide pour les vêtements, 52 % pour les jouets et 64 % pour la verrerie, selon une enquête réalisée par le cartonnier britannique DS Smith et Forbes Insights en 2018. *« J'ai reçu deux bougies dans un carton pour matériel électroménager… Heureusement que mes enfants les récupèrent pour en faire des cabanes »*, relativise Elodie, 41 ans.

Réduire le vide peut paraître anodin, mais il représente un enjeu écologique de taille : moins de vide, ce sont des cartons moins gros et donc moins de camions sur l'asphalte. Sur les routes maritimes, l'enjeu est semblable. Si le vide était réduit dans les emballages sortis d'usine, le nombre de conteneurs transportés à travers le monde par les navires pourrait être réduit de 61 millions par an, selon une étude de Forbes Insights en 2018.

En France, quatorze acteurs de l'e-commerce, parmi lesquels eBay, Veepee, Fnac Darty ou Maisons du monde, ont signé en juillet 2021 une charte avec le ministère de la transition écologique et le secrétariat d'Etat au numérique. Ils s'y engagent notamment à mener des actions pour réduire le volume des emballages de livraison pour au moins 75 % des produits ou des colis d'ici au 31 décembre 2024. Une responsabilité qui incombe aussi aux marketplaces. *« Depuis 2022, on ne remet plus dans des cartons Cdiscount des produits déjà packagés. Résultat : on économise 1 million de cartons par an »*, ajoute Caroline Bordet-Le Lann. Mais, visiblement, tout le monde n'a pas la même hygiène.

Les jours de mistral, quand ils se cumulent avec une grève des éboueurs, il n'est pas rare d'assister à un ballet de cartons en l'air à Marseille. Les techniques pour les éviter, seuls les habitants de la cité phocéenne en ont le secret. Maxime Ducoulombier, lillois d'origine mais marseillais de cœur, se rappelle très bien le jour où il a voulu s'attaquer au monstre de carton. *« C'était à l'heure de l'apéro, le 28 août 2018, jour de la démission de Nicolas Hulot* [du ministère de la transition écologique] *en direct sur France Inter. On a trouvé ça malheureux et on s'est dit qu'il fallait qu'on agisse concrètement pour faire de Marseille une ville écologique. »*

Tristement surnommée la *« ville poubelle »*, où 70 000 tonnes de cartons se retrouvent dans les ordures ménagères chaque année, Marseille est régulièrement sous le feu des critiques pour son trop-plein de déchets. *« Dans les poubelles de la place du Général-de-Gaulle, noyau commerçant de Marseille, on a compris qu'il n'y a quasiment que ça. Ils représentent 15 % des déchets en centre-ville »*, constate Maxime Ducoulombier, qui lance alors l'association Ça cartonne, devenue Synchronicity, dont l'objectif est basé sur la cyclo-logistique : collecter les cartons des professionnels de l'hyper-centre marseillais en vélo-cargo. Une fois récupérés, ils sont pressés puis revendus à des fabricants de carton.

A domicile, fatigués par l'envahissement dans leurs appartements, certains locataires imaginent désormais des techniques de décartonnage. *« Dans ma période sneakers addict, j'ai longtemps été envahie par les boîtes à chaussures dans mon deux-pièces parisien. Maintenant, je les ai transformées en boîtes de rangement, que je glisse partout où je peux chez moi : sous le lit, sur le coin d'une étagère… Bref, le carton est toujours là ! »*, explique Hélène, 29 ans, journaliste indépendante. D'autres, avant d'opter pour la politique du vide, en profitent pour s'essayer aux loisirs créatifs : *« Quand j'ai reçu mon canapé, il était dans d'énormes emballages. J'en ai profité pour faire un gros château fort à mes enfants, avec tourelle et pont-levis, qu'on a gardé quelques semaines dans le salon. Ils ont adoré »*, se remémore Adeline, avocate et adepte du travail manuel.

Si ce matériau à dominante marron est le bras droit de la consommation de masse, il peut aussi devenir support de revendications. *« C'est en rentrant dans une boutique d'art plastique, il y a trente ans, que j'ai trouvé ce carton plume grand format* [carton léger utilisé en matériau de décoration] *pour crier ma colère contre toutes les injustices »*, raconte Jean-Baptiste Reddé, activiste-poète et manifestant professionnel. Cet ancien instituteur âgé de 65 ans, de tous les mouvements sociaux, est toujours accompagné de ses pancartes désormais reconnaissables : de grandes lettres capitales rouges, bleues, vertes aux slogans qui vont droit au but. *« Du fric pour la fonction publique pas pour les Jeux olympiques »*, brandissait-il dans les rues de Paris, le 3 juin.

Zvonimir Novak, écrivain spécialisé en sémiologie de l'image, lie la percée de ce matériau en tant que moyen de protestation personnalisé au mouvement des « gilets jaunes ». *« A la différence de la banderole, prisée par les partis politiques ou les syndicats, qui diffuse un message collectif, le carton est une expression individuelle, où chacun met sa rage sur la pancarte, un support qui avait beaucoup de sens chez les "gilets jaunes", qui se voulaient sans leader »*, analyse-t-il.

Que deviennent ces panneaux une fois la manifestation terminée ? *« Quand mes slogans concernent la baisse du budget de l'éducation nationale ou le refus d'une énième réforme, je les garde bien précieusement, car, malheureusement, ils redeviennent souvent d'actualité »*, regrette Mathilde Combe, professeur de français dans un collège du Nord.

Camarade de manifestation, le carton est intrinsèquement chaleureux, accessible. *« Ce qui me fascine avec ce matériau, c'est qu'il n'est pas cher, recyclable, léger, à portée de tout le monde comme l'art doit l'être. On peut faire plein d'essais, il y a un côté rassurant »*, ajoute l'artiste Tamaya Sapey-Triomphe, illustratrice, scénographe et graphiste franco-chilienne, qui en a fait sa marque de fabrique. Plasticien de passion, son père travaillait dans une usine de pliage de carton à Berlin quand elle est née. *« Il a un peu chopé le virus et m'a fabriqué mon premier berceau »* avec ce matériau. Concept qui a séduit la Finlande dans les années 1930 pour réduire le taux de mortalité infantile, la babybox en carton n'a finalement pas apporté de preuves concrètes d'un mieux-être chez l'enfant, mais continue à être plébiscitée par certaines marques françaises, à l'instar de Marmott' ou de l'Armoire de bébé.

Vous y prêterez attention, ce matériau est souvent présent dans les étapes importantes de votre vie (pensez aux déménagements et à sa quête initiatique au supermarché du coin). Mais, de toutes les phases de l'existence, c'est la fin qui était jusqu'ici épargnée. Enfin, jusqu'à ce que la société de pompes funèbres L'Autre Rive, à Lyon, propose des cercueils en carton. Plus économique et écologique, cette alternative qui laissait perplexe à ses débuts tend désormais à être prise au sérieux. En 2023, vingt-quatre de leurs clients ont opté pour cette solution, ce qui représente 20 % des crémations au total. *« Il n'y a pas de clientèle type : on trouve autant d'écolos convaincus que de familles qui n'ont pas les moyens. D'autres veulent un cercueil coloré, avec des motifs ou des dessins des enfants, pour sortir du cercueil en bois massif, qui a quelque chose de plus dramatique et solennel »*, explique Brigitte Lardy, gérante de l'Autre Rive, unique société de pompes funèbres de la ville à proposer cette option.

L'idée fait néanmoins son chemin dans certaines têtes. *« Cet été, alors qu'on était à table, ma mère a annoncé à la cantonade qu'elle voulait un cercueil en carton pour ses obsèques. Mon père lui a répondu que, si elle mourrait avant lui, c'était hors de question, car il ne souhaitait pas passer pour un radin. Puis on s'est mis à rigoler sur le fait qu'elle pourrait être inhumée dans un emballage de frigo »*, se remémore leur fils, Joël, graphiste de son état. Sur ces entrefaites, un brin refroidi, il est descendu à la cave pour exhumer une bouteille d'un carton de rosé.

LA FRANCE BUISSONNIÈRE

Au Mans, prendre le thé comme dans les années 1950

Frédéric Potet

Dans son salon de thé installé dans sa maison, Mélanie Racine a à cœur de prendre soin des autres en leur proposant un havre dans lequel le temps s'est arrêté

Selon un sondage publié par Ipsos-Sopra Steria en octobre 2023, 73 % des Français estiment que *« c'était mieux avant »*. Le vieillissement de la population n'explique pas tout. Cette affirmation est également partagée par 70 % des moins de 35 ans. Mélanie Racine en a 37, et le salon de thé qu'elle a ouvert début juillet au Mans, appelé *Chez Paulette,* s'inscrit dans la droite ligne de cette tendance. Singulier endroit, au demeurant, que ce rez-de-chaussée de maison individuelle – la sienne – décoré du sol au plafond dans le style des années 1950.

Le grand chic nostalgique est bien là : déguster un earl grey dans une tasse à motif floral, au milieu d'un agencement de porcelaine, dentelle et brimborions. Ici une horloge comtoise sert d'étagère, là un buffet Mado a été repeint en rose. Des rosaces ornent le plafond, des moulures habillent les murs. Des oiseaux volettent sur la tapisserie quand d'autres s'ébrouent dans le creux d'assiettes en faïence reconverties en pendules. La patronne et décoratrice en chef n'est pas en reste. Vêtue d'un tablier Vichy dernier cri, Mélanie Racine ne sort jamais de sa salle de bains sans attacher des fleurs (naturelles ou artificielles) à ses cheveux, teintés en rouge depuis ses 15 ans. *« J'aime le vintage, tout ce qui est fleuri et coloré »*, confie celle que ses clients appellent naturellement Paulette, et dont seuls les piercings renvoient à l'époque actuelle.



ALE GIORGINI

Le grand chic nostalgique est bien là : déguster un earl grey dans une tasse à motif floral, au milieu d'un agencement de porcelaine

Paulette est en fait Paule, une grand-tante ayant fait office de grand-mère après la mort de cette dernière quand Mélanie avait 6 ans. La parente avait été couturière dans le secteur de la lingerie fine, à Paris, avant de couler une retraite paisible à la campagne, entre jardinage, histoires au coin du feu et art du cataplasme. A sa mort, en 2022, sa petite-nièce s'est approprié son prénom pour baptiser sa microentreprise nouvellement créée, La Mallette de Paulette, spécialisée dans les arts créatifs et la couture.

La confection de sacs à lavande, d'essuie-tout lavables et de chaufferettes pour l'hiver occupe, depuis lors, une partie de son temps. L'autre consiste à transformer des poupées de porcelaine en lampes, des sucriers en boîtes à couture et des pots de fleurs en pichets, selon le principe de l'*upcycling* – créer du neuf avec du vieux sans déconstruire la matière première. Pour s'y adonner, une fréquentation régulière des brocantes et des vide-greniers est vivement recommandée.

L'idée d'un salon de thé « à domicile », qui ferait également boutique, s'est concrétisée il y a deux ans après d'importants travaux dans sa maisonnette du centre-ville. L'envie de se diversifier professionnellement avait alors émergé dans le même temps. Car Mélanie Racine a un « vrai » métier : travailleuse sociale au sein d'un foyer d'accueil pour public en grande précarité.

Les deux activités ne sont pas si éloignées qu'il y paraît. *« J'ai l'impression que les gens qui viennent chez moi se sentent apaisés, sans doute parce que le temps s'y est comme arrêté,* glisse l'autoentrepreneuse à l'allure de pin-up. *Je retrouve ici l'esprit de ma grand-tante, qui prenait soin des autres en leur offrant des gâteaux. J'ai aussi cœur à cela. Prendre soin – le "care" comme on dit en anglais –, c'est mon métier. »*

En arrêt depuis plusieurs mois à la suite d'un accident du travail, « Paulette » hésite encore à reprendre son emploi ou à s'investir à 100 % dans son havre vintage où même le four micro-ondes est rose. Une quinzaine de clients peuvent se serrer dans ses 30 mètres carrés, autour de la table de cuisine ou sur la banquette de style Louis XV. Comptez 3,50 euros la théière entière et 2,50 euros la tranche de pain d'épice fait maison.

Une formule pour le repas de midi pourrait être bientôt proposée, tout comme des ateliers créatifs ou des séances de tarot divinatoire. Poussés par une envie pressante, les curieux ne manqueront pas de visiter les toilettes, gardées par des lapins joyeux et des nains de jardin rigolards.

LE DILEMME



MAGOZ

Est-il immoral de se mettre volontairement au chômage ?

Les travailleurs qui décident de s'accorder une pause et de s'inscrire à France Travail s'offrent-ils des vacances aux frais de la solidarité nationale, ou sont-ils victimes de la perte de sens du travail ?, s'interroge **Valentine Faure**

Je ne veux plus de passager clandestin dans notre système social : il est fait pour protéger les Français, pas pour permettre à certains de vivre à ses crochets », écrivait sur son site notre nouveau premier ministre, Michel Barnier, en 2021, dans un texte qui appelait à *« retrouver l'honneur du travail »*. Le refrain est familier : *« Le choix de ne pas travailler n'est pas pénalisé en France »*, estimait le député Renaissance Sylvain Maillard sur Franceinfo, en avril dernier. Avant eux, Laurent Wauquiez dénonçait, en 2017, les agents de Pôle emploi, qui conseilleraient aux chômeurs de *« profiter de la vie »*.

Manipulée politiquement, la figure du « chômeur volontaire » est censée incarner un système qui *« marche*[rait] *sur la tête »*, selon la formule du député ex-LREM Damien Adam, qui s'en prenait pour sa part, en 2017, à *« ces chômeurs qui partent en vacances aux Bahamas »*. La centralité de ce fantasme dans le débat public demeure, bien qu'il soit largement démenti par la réalité du drame social que représente le chômage (rappelons que le montant de l'indemnité moyenne, en 2023, était de 1 265 euros brut).

Une fois admise sa marginalité réelle, établie par une multitude de recherches, prenons au mot l'idée du chômage volontaire : crée-t-il nécessairement des « passagers clandestins » du système ? Abuse-t-on de la solidarité nationale quand on décide de se mettre au chômage ?

« Absolument pas, répond Yann Gaudin, ancien conseiller Pôle emploi devenu lanceur d'alerte. *Parfois, il est urgent de ne pas rester à souffrir en emploi. Un long arrêt maladie qui se termine par un licenciement pour inaptitude est plus coûteux pour la société. »* Légalement, l'entrée au chômage n'est d'ailleurs pas forcément involontaire : une rupture conventionnelle y donne droit, comme une rupture de CDD d'un commun accord. Ce qui est exigé du demandeur d'emploi – le vocable est explicite – est qu'il recherche activement un travail. Mais même le chômeur, n'en déplaise à M. Adam, a le droit de partir en vacances, jusqu'à trente-cinq jours par année civile, l'équivalent des cinq semaines de congés payés d'un salarié. *« Là où c'est immoral, c'est lorsqu'on se met au chômage pour prendre des vacances prolongées »*, estime encore M. Gaudin. Et par vacances, il n'entend pas *« repeindre sa maison, par exemple, qui est une forme de travail, pour lequel d'autres peuvent être payés »*, mais oisiveté.

En France, le *« devoir de travailler »* est inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946. Mais il n'est pas défini juridiquement. Et de quel travail s'agit-il ? Doit-il être nécessairement salarié ?

La presse relaie régulièrement ces cas d'actifs qui *« préfèrent le chômage »* pour *« redonner du sens à leur vie »* (*Les Echos*), *« profitent du chômage pour voyager et prendre du temps pour eux… et ne s'en cachent plus »* (*Le Figaro*) ou vante les bienfaits d'une pause (*Welcome to the Jungle*) pour *« mûrir un projet »* sans forcément être éligible au dispositif de reconversion professionnelle prévu à cet effet. Dans une version franchement hostile, certains brocardent ces *« faux chômeurs qui ne reculent devant rien »* pour *« gruger »* le système (*Capital*).

Le philosophe américain John Rawls avait fait du *« surfeur de Malibu »* la figure d'un dilemme philosophique : faut-il subventionner ceux qui décident de ne pas participer à la société ? Non, répondait Rawls : *« Si vous choisissez de vivre en faisant du surf à Malibu toute la journée, pourquoi la société devrait-elle vous nourrir ? »* Mais, contrairement à un actif français, le surfeur de Malibu, lui, ne cotise à rien. Alors, le fait d'avoir cotisé suffit-il à avoir droit au chômage ?

Dans les commentaires d'un article du *Monde* sur l'ancien premier ministre Gabriel Attal et la *« théorie du chômage volontaire »*, un échange opposait deux lecteurs : *« Chacun qui connaît les grandes entreprises peut citer au moins une demi-douzaine de cas de chômage volontaire post-rupture conventionnelle*, écrit un premier lecteur. *Des diplômés, trentenaires ou quarantenaires, en pleine force de l'âge qui veulent se "poser", "réfléchir", trouver ce qu'ils veulent "faire après" et "donner du sens" à leur vie. Ils sont bien payés avant, un peu moins bien payés au chômage, mais assez pour prendre le temps. »*

« Et alors ?, rétorque un autre. *Les diplômés et cadres cotisent énormément à l'assurance-chômage. Quel mal il y a à se poser pour réfléchir dans la trentaine, quand le travail actuel est en complète perte de sens pour bon nombre de salariés du privé ? La plupart de ces gens-là utilisent ce temps pour se former, créer des boîtes. »*

« J'ai contribué et maintenant je récolte : l'argument, d'un point de vue moral, ne tient pas, estime Patrick Savidan, professeur de philosophie politique à l'université Paris-Panthéon-Assas. *Ça, c'est le dispositif de la retraite. L'assurance-chômage n'est pas une épargne personnelle, c'est ce qu'elle a de noble : c'est une logique de solidarité, de mutualisation des risques, qui prévaut. »* Voilà pour le principe général.

Mais on pourrait adopter une approche moins rigoriste, qui prendrait en compte les circonstances qui nous ont poussés à quitter un emploi. La « perte de sens » par exemple, qui n'est pas forcément un caprice de nanti, mais peut être vue, au contraire, comme l'investissement dans une « valeur travail » en crise. Ou encore la pénibilité. *« On peut admettre qu'une personne refuse un emploi salarié, mal payé, avec des horaires complètement aliénants*, poursuit M. Savidan*, si, par ailleurs, elle a une activité sociale qui compense le fait de ne pas avoir d'activité productive : elle s'occupe d'autres personnes, rend des services, elle est peut-être artiste. Il y a toutes sortes d'activités sociales utiles qui ne sont pas considérées comme travail. »*

Les « permittents », qui alternent CDD, missions d'intérim et périodes de chômage court, fortement pénalisés par la réforme de l'assurance-chômage entrée en vigueur en 2021, qui a modifié le calcul du salaire journalier de référence, s'organisent-ils des vacances sur le dos de la solidarité nationale en pervertissant le système, ou sont-ils victimes de la précarisation du salariat, alors que la durée moyenne d'un CDD a été divisée par deux en quinze ans, pour atteindre quarante-six jours ?

« Ce qui est davantage une perversion du système tel qu'il a été conçu, explique le sociologue Vincent Dubois, coauteur de *Chômeurs, vos papiers !* (Raisons d'agir, 2023), *c'est de subordonner l'octroi de l'allocation à tout un ensemble de contraintes »* : une évolution du code du travail, qui date de 1979. Depuis, le soupçon d'immoralité pesant sur les chômeurs n'a fait que croître. En mars, Gabriel Attal annonçait une nouvelle augmentation du nombre de contrôles par France Travail. Pourtant, en 2023, sur 600 000 contrôlés, seuls 17 % ont été jugés en « insuffisance de recherche » d'emploi, et donc passibles de sanctions.

En 2023, sur 600 000 demandeurs d'emploi contrôlés, seuls 17 % ont été jugés en « insuffisance de recherche »

Inégaux devant le risque de se trouver involontairement au chômage, nous le sommes aussi devant les contrôles : *« Un cadre, considéré comme autonome dans sa recherche d'emploi, a beaucoup moins de risque d'être contrôlé qu'un ouvrier du BTP – secteur en tension »*, rapporte la sociologue Anouck Manez. Nous ne sommes pas égaux, non plus, devant les conditions qui permettraient de « profiter du chômage » avec insouciance, comme le suggère l'article de la chercheuse, intitulé « Tout le monde ne peut pas se permettre d'être une hippie comme moi ».

HABITAT

« Ce n'est pas grand, mais je m'y sens bien »

Confrontées à la crise du logement, des communes rurales proposent des quartiers de minimaisons. Cet habitat léger permet de se loger à moindre coût, invitant à une existence plus frugale

Pascale Krémer



La maison (à gauche et ci-dessous) de Clémentine Louis et de son compagnon, Thomas Poussin, dans le hameau léger de Saint-André-des-Eaux (Côtes-d'Armor), le 5 septembre. THÉOPHILE TROSSAT POUR « LE MONDE »



Sans goudron ni clôture. Et sans le moindre pavillon. Un étonnant futur de la zone pavillonnaire se dessine à Grand-Champ, dans le Morbihan, à 15 kilomètres au nord de Vannes. Sous les hauts résineux de l'ancien camping municipal, tout près de la piscine aux façades bleues, sept micromaisons sur roues donnent vie à un nouveau quartier, depuis la fin août. Vingt-deux autres de ces *tiny houses* d'une vingtaine de mètres carrés les rejoindront bientôt. Pour moitié, ce seront des mini-HLM achetés et acheminés par le bailleur social Morbihan Habitat.

De très sobres demeures, sur terrain communal, autour d'un bâtiment de bois central que s'apprête à ériger la mairie. La salle à manger, la chambre d'amis, la buanderie et le local à vélos communs y compenseront la surface limitée des logis. Une fois investis une cinquantaine de milliers d'euros dans leur *tiny house,* d'occasion le plus souvent, les habitants ne verseront que 150 euros de loyer mensuel à la commune. Les familles logées par Morbihan Habitat, elles, s'acquitteront de 240 euros chaque mois.

« L'obligation d'innover. » Telle est l'origine de ce lotissement pionnier d'habitats légers, à entendre Yves Bleunven, qui fut maire de la petite ville de 6 000 habitants avant son élection en 2023 comme sénateur (centriste) : *« Nous sommes une commune rurale de zone tendue en deuxième couronne de Vannes. En vingt ans, le prix des maisons a doublé pour approcher les 400 000 euros. Les loyers montent facilement à 800 euros pour un T2. Donc les jeunes actifs vont se loger en troisième, quatrième couronne, ils engloutissent leur salaire dans l'essence. D'ici quelques années, les effectifs de nos écoles chuteront... »* D'où l'impératif *« d'une nouvelle étape dans le parcours résidentiel, d'une solution de transition pour accéder au logement plus rapidement ».*

Sur la terrasse de bois prolongeant une demeure miniature tout juste acquise, Elodie (elle n'a donné que son prénom, comme d'autres personnes interrogées), 38 ans, qui œuvre dans le social et magnifie de noir un regard clair, partage son soulagement. Un divorce, une maison vendue, l'immobilier à prix dissuasifs dans le secteur, un retour au domicile parental... Et le bonheur, enfin, d'avoir trouvé ce *« sas où se poser ».* Passée en deux pas de la porte d'entrée au coquet salon, elle commente : *« Ce n'est pas grand, mais je m'y sens bien, je suis chez moi, j'ai un extérieur, un voisinage. Il y a une entraide sans le côté communautaire enfermant. »*

A peine voisins, les résidents de l'écoquartier ont envisagé un potager partagé, se sont prêté les outils, ont surveillé chats et enfants, échangé *« les bonnes adresses de brasseries »,* ajoute Antoine, éducateur sportif quadragénaire, barbu et père de deux enfants accueillis en résidence alternée. Lui a dû vivre un temps en fourgon aménagé, faute de trouver un logement dans le coin. *« Ce cocon qu'est la* tiny *me sécurise à fond*, confie-t-il. *Je m'allège des consommations, des dépenses. Et, dans cette expérience pionnière portée par une commune, je suis entouré de personnes partageant les mêmes valeurs écologiques. »*

A la mairie, Christian Travert, le directeur du pôle aménagement, s'étonnerait presque que, *« au-delà du côté économique »,* s'exprime *« un choix positif d'habiter en* tiny house*, la recherche d'un mode de vie minimaliste ».* Plus de cent candidats se sont manifestés. Il poursuit : *« On ne s'interdit pas d'autres types d'habitats réversibles, si l'on est sollicité par de jeunes actifs en yourte... »* Le sénateur, lui, ne semble pas pressé de voir ériger ces constructions circulaires démontables.

En campagne, la crise du logement couplée au rêve de vivre en pleine nature, sans loyer ni emprunt, a fait pousser comme des champignons les habitats légers sur des terrains non constructibles. Une « cabanisation » sauvage contre laquelle bataillent des préfectures. Mais, là où certains voient la plaie, d'autres pressentent le remède. Partout en France, des édiles s'intéressent aux maisons de taille restreinte, dites « réversibles » car sans fondations en béton – elles laissent peu de traces au sol une fois déplacées ou démontées. *Tiny houses* roulantes, yourtes, minimaisons de bois sur pilotis... Cent quatre-vingt-huit communes ont déjà sollicité l'association Hameaux légers, qui, de la Bretagne, diffuse son modèle sur tout le territoire.

Des villes et des villages souhaitant proposer des logements aménagent un terrain, puis se remboursent en réclamant un petit loyer sur une très longue durée. *« Elles créent un lieu de vie écologique et participatif regroupant une poignée d'habitats réversibles qui n'ont pas besoin de mesurer 100 mètres carrés puisqu'ils sont accompagnés d'espaces communs avec des équipements mutualisés »,* résume Xavier Gisserot, cofondateur de l'association dont le hameau prototype est sis à Saint-André-des-Eaux, dans les Côtes-d'Armor, depuis deux ans.

Avec son compagnon et son fils de 4 ans, Clémentine Louis y occupe l'une des six maisons de bois posées sur le terrain d'une ancienne maison de maître, loué à la commune, en plein centre du bourg. *« Nos habitats ont des toits à double pente recouverts d'acier gris anthracite, ils sont bien intégrés à l'architecture locale »,* présente l'ancienne professeure de danse trentenaire, devenue coordinatrice d'animations au café-restaurant-épicerie-salle de concert du village, repris par le collectif du hameau. *« Notre maison*, décrit-elle précisément, *mesure 33 mètres carrés au sol, 50 mètres carrés avec la mezzanine. Elle a de grandes baies vitrées, elle est confortable thermiquement. Et elle bénéfice d'une extension, le bâtiment commun en terre-paille que nous avons tous construit. »*

Il s'y trouve toujours une oreille pour écouter le parent d'enfant en bas âge, en cas de coup de blues. *« Notre confort est davantage relationnel que matériel »,* admet Clémentine Louis. L'hiver, la petite famille réfléchit à deux fois avant de traverser le terrain pour une douche dans le bâtiment commun... Mais, loin de la vie en lotissement, toutes sortes de *« rituels »* soudent les voisins, à l'en croire : *« Les repas en commun, les réunions sur des points de logistique, les cercles de parole qui permettent de réguler le collectif. Et, une fois par mois, nous consacrons une journée à un chantier, à une balade ou à des jeux, pour nourrir nos liens. Parfois, on se dit que le hameau forme une famille moderne. »* La sienne *« gagne peu à peu* [sa] *liberté »,* en tout cas. *« Nous avons réduit les coûts du quotidien pour consacrer moins de temps à l'emploi rémunéré. »*

« CE COCON QU'EST LA "TINY" ME SÉCURISE À FOND. JE M'ALLÈGE DES DÉPENSES », CONFIE ANTOINE, ÉDUCATEUR SPORTIF

L'association Hameaux légers essaime, désormais : centre de formation, festival, plate-forme numérique, MOOC (« S'installer en habitat réversible »), livre (*Habiter léger*, Ulmer, 2023)... Son modèle semble suffisamment prometteur pour qu'elle reçoive des subventions de divers ministères et collectivités locales, de la Fondation de France et de la Banque des territoires. Vingt-six hameaux devraient être habités en 2025, en Bretagne et en Pays de la Loire pour la plupart. Une vingtaine d'autres se dessinent (Nord, Loire, Jura, Ardèche...). Lentement.

Il faut bien trois années pour trouver l'emplacement et cerner ses possibilités d'accueil, puis pour lancer les démarches réglementaires d'urbanisme, la sélection d'un collectif cohérent d'habitants, ensuite aidé dans son cheminement juridique, financier, architectural. Attention à l'intégration paysagère ! Et aussi à désamorcer les angoisses du voisinage. A Trignac (Loire-Atlantique), une pétition de riverains circulait déjà en juillet 2023, deux mois avant la première réunion publique de présentation du hameau très léger envisagé – deux *tiny* et deux minichalets de bois démontables sur un terrain humide qui se finissait en parking.

« Les habitants de ce quartier résidentiel craignaient de voir arriver des Roms en caravane. Ils voulaient conserver leur parking. Ils éprouvaient aussi un peu de jalousie. Eux avaient galéré pour acheter leur terrain. Pourquoi est-ce que, à nous, on le donnait ? », se souvient Eric Lafontaine Michaut, pour le collectif Ekl Taïma, l'habitat Mandala, porteur du projet. Une succession de tables rondes a calmé le jeu. Le bâti s'inscrirait dans le paysage. Des haies bocagères, une mare, un verger, un potager et des noues, bref tout un écosystème serait créé, ainsi qu'un square pour les petits, donnant de la rue l'impression d'un parc... Et le parking serait en partie conservé. Quant au terrain viabilisé, a-t-il été précisé, il ne serait pas donné, mais loué, un peu moins de 100 euros par mois, à chacun des nouveaux foyers, pour rembourser la commune de ses aménagements.

Le chemin d'accès au hameau léger est sinueux. Le maire du Bourget-du-Lac (Savoie), Nicolas Mercat, l'a emprunté, prêt à accueillir sept *tiny* et quatre yourtes, *« parce qu'on ne peut plus se permettre la zone pavillonnaire classique, elle consomme trop de foncier pour une trop faible densité ».* Celui du village de Potelle (Nord), Vincent Dussart, se réjouit d'attirer un nouveau profil d'habitants : *« Huit familles motrices pour la vie de notre commune, qui, sinon, est plutôt un village dortoir. Elles ont des idées plein la tête, elles veulent densifier les plantations sur la parcelle, parlent de maraîchage, de petite épicerie solidaire... Cela n'a pas de prix ! »* De la vie là où elle manque, des logements abordables là où elle déborde, le tout sans artificialisation des sols...

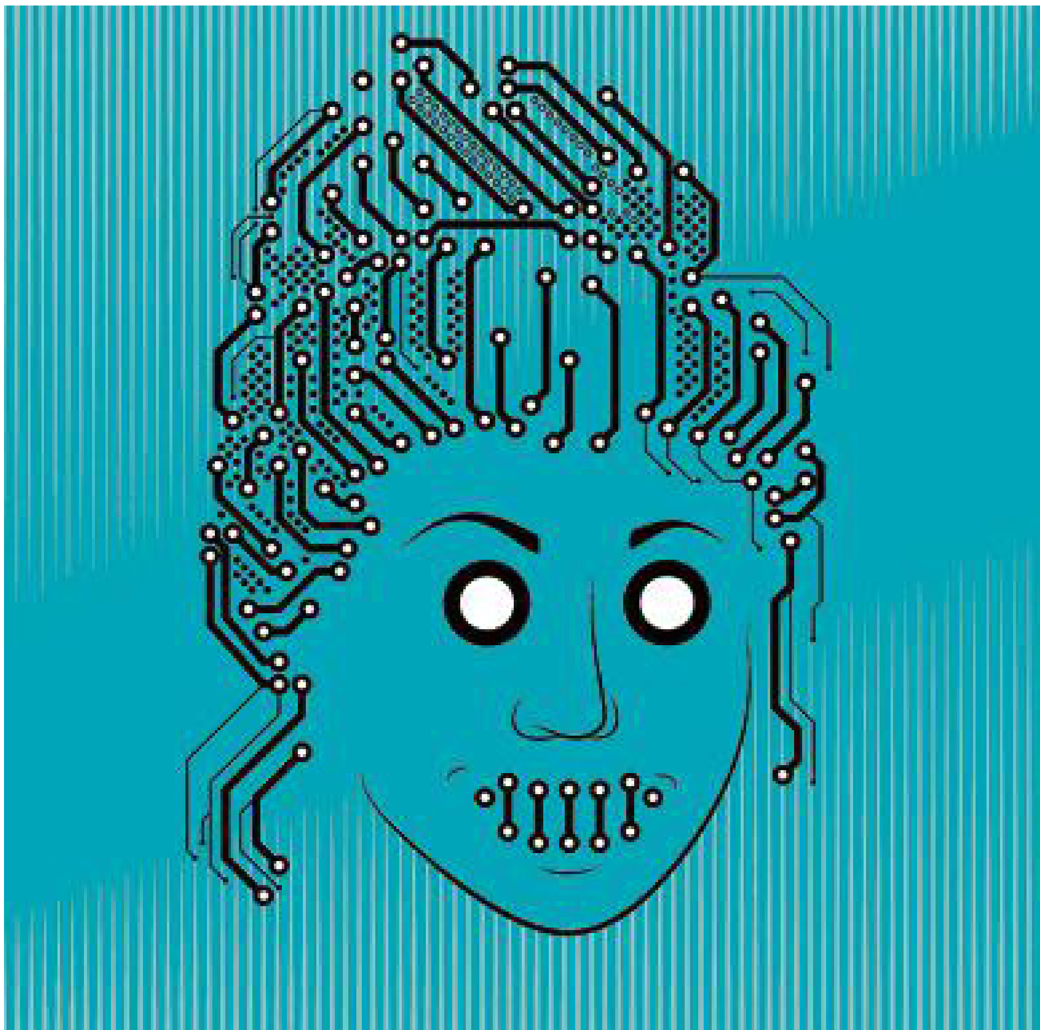
« Ces microprojets circonscrits aux territoires ruraux ou périmétropolitains ne répondent pas quantitativement aux enjeux de la crise du logement, pondère Séverine Bonnin-Oliveira, maîtresse de conférences en urbanisme à l'université d'Aix-Marseille. *Pourtant, certaines communes s'y intéressent du fait des limites légales posées à l'artificialisation. Et parce que les bailleurs sociaux n'y bâtissent pas. Ces habitats peu coûteux peuvent contribuer à redynamiser des villages. »*

Soudain, les membres des collectifs Marcotte, Alouettes ou Cabanes inspirées, qui préparent leur hameau rêvé, passent moins pour des hurluberlus que des précurseurs. Parmi eux, beaucoup de trentenaires exerçant dans le médical, le social, l'éducation, l'environnement et la culture. Plus inattendus, de jeunes retraités, seuls ou en couple, qui s'allègent en bazardant le quotidien pavillonnaire. Et nombre de divorcés dans la quarantaine, ou cinquantaine, qui ne roulent pas sur l'or. Pour l'instant, ils apprennent à se connaître, se dotent de règles de gouvernance, d'apaisement des conflits... Joies complexes de l'habitat participatif !

Luc Bachelet, 30 ans, Parisien à petites lunettes rondes et gros chien, est avec son compagnon *« en inclusion »* depuis dix mois dans le collectif de Plessé (Loire-Atlantique), qui, chez les uns, chez les autres, se réunit mensuellement : *« On travaille la confiance, les valeurs du groupe, on partage nos ressentis »,* détaille-t-il. Avant de confier, amusé : *« Je vais parfois moins loin avec mon thérapeute que dans ces discussions ! »* Pour les douze emplacements de 200 mètres carrés prévus sur réserve foncière municipale, 650 personnes se sont manifestées auprès de la mairie.

L'agronome consultant en transition écologique n'en peut plus de Paris, de sa pollution, de ses pics de chaleur, de ses loyers qui obligent à trimer, de son individualisme ambiant : *« Mon objectif, c'est un nouveau mode de vie, dans la sobriété heureuse, en accroissant la richesse de mes interactions humaines. »* Pas question pour autant d'envisager le hameau léger comme un retour de la communauté hippie. *« A partir d'habitats individuels, nous créons un mode de vie participatif, une vie de hameau »,* précise Karen Bugli, graphiste de 52 ans qui occupera en couple, dès l'été 2025, une yourte contemporaine voisine de sept autres habitats réversibles, à Dieulefit (Drôme), sur une parcelle proche de la place centrale.

En commun, sont prévus des espaces, des repas, un four à pain et une voiture, des ateliers de transformation culinaire, d'activités physiques ou culturelles ouverts aux visiteurs, contre toute tentation de repli sur soi. Le hameau de Dieulefit montrera, selon elle, *« qu'il est possible de vivre autrement en milieu semi-urbain sans en souffrir ».* La sobriété, devine-t-elle, est moins austère quand elle est partagée.


ALAIN BOUSQUET

SUR LE FEED

Trouble foyer

Chaque mois, **Laure Coromines** décrypte les tendances numériques. Focus sur l'horreur domestique, le genre littéraire qui fait frissonner les réseaux

C'*est un inconfort subtil et sous-jacent* (...), *comme un rêve fiévreux»*, confie la youtubeuse Riley Marie. En vidéo, la jeune femme recommande à sa communauté les livres ayant provoqué chez elle une délicieuse angoisse. Ces romans, elle les qualifie de *« weird books for weird girls »* (« des livres étranges pour des filles étranges »). *« Cette nouvelle tendance de fiction girly bizarre/toxique/déséquilibrée est mon nouveau genre préféré, je suis fascinée »*, commente une lectrice enthousiaste.

Sur le forum « Suggest me a book » (« conseille-moi un livre ») du réseau Reddit, une autre réclame : *« Je veux des livres sur des femmes qui sont vraiment bizarres. Déconcertantes, effrayantes, excentriques, dégoûtantes, je veux tout. »* Et, sous les #weirdbooksforweirdgirls, #weirdgirlbooks de TikTok, les créatrices de contenu présentent, face caméra ou sous forme de montages vidéo, les incontournables du moment. Parmi eux, *Lapin,* de Mona Awad (2019, uniquement disponible en numérique pour la langue française), *Les Dangers de fumer au lit*, de Mariana Enriquez (Sous-Sol, 2023), et *Motherthing,* d'Ainslie Hogarth (2023, non traduit).

Ce roman, qui raconte l'histoire d'Abby, hantée par le fantôme de sa vénéneuse belle-mère Laura, depuis le suicide de cette dernière, a popularisé sur TikTok l'expression *domestic horrors* avec son lot de citations inquiétantes, de critiques enflammées et de scènes de films angoissantes se déroulant dans de luxueuses cuisines ou de coquets salons. Ou quand le foyer devient le lieu de l'étrange, de l'horreur. *« Surnaturels ou non, ces récits mettent le doigt sur des peurs intimes – deuil impossible, sentiment d'échec, isolement et secrets refoulés – auxquels la maison confère une matérialité. Il y a une réversibilité permanente entre le mal-être du personnage et la maison qui manifeste ce malaise »*, explique l'historienne des images Fleur Hopkins-Loféron. Pas d'effusions de sang, mais de la paranoïa, de la manipulation et un déraillement des perceptions.

Dans le jargon littéraire et cinématographique, l'appellation « horreur domestique » connaît de multiples avatars que se sont appropriés les internautes : *horror at home* (« horreur à la maison »), *housewife horror* (« horreur de la femme au foyer ») ou encore *gothic domestic*... Ce genre prend sa source dans la littérature gothique du XVIIIe siècle, avec des auteurs comme Samuel Richardson ou Ann Radcliffe, à une époque où les héroïnes étaient cloîtrées dans des monastères humides. Aujourd'hui, châteaux et abbayes ont cédé la place aux maisons proprettes de banlieue et aux quartiers résidentiels pour nantis.

« Si on tire le fil, on trouve aussi des traces d'horreur domestique dans les contes : Peau d'Ane, Cendrillon... *Ils posent cette question : le plus horrible est-il le monstre venu de l'extérieur ou de sa propre famille ? »*, analyse Marie-Pierre Tachet, chercheuse en littérature. Dans l'essai *De grandes dents* (La Découverte, 160 pages, 16 euros), Lucile Novat explique que *Le Petit Chaperon rouge,* contrairement à la croyance populaire, n'est pas une mise en garde vis-à-vis des étrangers mais un rappel : le danger vient du foyer et non de la sombre forêt. Surtout pour les jeunes filles.

Les inconditionnels du genre sur les réseaux sont souvent des femmes. *« J'ai découvert le roman* [*Motherthing*] *sur TikTok et depuis je lis tout ce qui se rapporte à ce genre, c'est oppressant à souhait, et en même temps très rafraîchissant »*, confie la jeune Lila (un prénom d'emprunt), 18 ans, étudiante bordelaise. *« Les hommes écrivent eux aussi de l'horreur domestique, mais les femmes ont trouvé là une manière d'aborder des sujets tabous, comme l'inceste ou l'asservissement »*, décrypte Marie-Pierre Tachet.

En 1892, Charlotte Perkins Gilman publie la nouvelle *Le Papier peint jaune,* dans laquelle une femme souffrant de dépression post-partum est séquestrée par son mari, sans autre horizon que le papier peint de sa chambre où se projettent fantômes et hallucinations. En s'attaquant au patriarcat et à l'obscurantisme médical de l'époque, elle pose un des jalons du genre.

Dans les années 1950, Shirley Jackson, autrice de la célèbre *Maison hantée* (1959), explore la désolation des femmes dans la société américaine, entre aliénation, isolement et incompréhension face à leur propre insatisfaction. Ainsi dans les nouvelles *La Bonne Epouse,* où un homme autoritaire enferme sa femme dans sa chambre à la suite d'une liaison présumée, et *Les Renégats*, où une autre se retrouve harcelée par son entourage après que son chien a été accusé d'avoir tué les poules du voisin.

Aujourd'hui sont abordés des thèmes plus contemporains comme la ménopause ou le refus de la maternité. Dans le film *Swallow* (2020), de Carlo Mirabella-Davis, la jeune Hunter ressent, dès qu'elle tombe enceinte, le besoin d'avaler de curieux objets : billes, épingles, lames de rasoir... Dans *La Nuit chienne* (Flammarion, 320 pages, 22,90 euros), de Rachel Yoder, Miranda, qui menait une vie rêvée avant l'arrivée de ses enfants, se transforme peu à peu en chienne à la tombée de la nuit. Et, dans *Mary* (2022, non traduit), Nat Cassidy raconte l'histoire d'une femme ménopausée qui ne peut se regarder dans le miroir sans s'évanouir et entendre des voix.

Râpeuse et élastique, l'horreur domestique ne peut toutefois être cantonnée à un sous-genre féministe. *« En déconstruisant les espaces sécurisants, elle met en exergue les rapports de force qui structurent nos sociétés »*, souligne Fleur Hopkins-Loféron. On peut notamment citer les films de Jordan Peele, *Get Out* et *Us.* Ou la série d'anthologie *Them,* de Little Marvin, dont la première saison (2021) met en scène une famille d'Afro-Américains dans les années 1950 qui, fuyant les lois Jim Crow en Caroline du Nord, s'installe dans un quartier résidentiel entièrement blanc de la banlieue de Los Angeles. Ils seront harcelés par des fantômes et des voisins racistes jusqu'à sombrer dans la folie. *« La force de l'horreur domestique, c'est qu'elle s'hybride avec des genres différents, qu'il s'agisse de la science-fiction dystopique* – La Servante écarlate [1985], *de Margaret Atwood – ou de l'horreur folklorique* – Hérédité, *d'Ari Aster* [2018] *»*, poursuit l'historienne.

L'horreur domestique peut aussi se nicher dans le quotidien d'une vie conjugale d'apparence banale, sans emprise ni violence. Dans ses dernières recommandations, la youtubeuse Riley Marie promeut ainsi la lecture de *Mon mari* (L'Iconoclaste, 2021), de la Française Maud Ventura. Un récit qui renverse les codes du féminisme, où l'épouse nourrit avec passion sa propre aliénation. Terrifiant.



Philippe Katerine est-il une phryge pailletée ?

Magali Cartigny

Foufou, puéril, génie, Schtroumpf hindou, honte de la France. Chacun a sa propre définition de Philippe Katerine depuis sa prestation remarquée à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, le 26 juillet, où il est apparu nu comme un ver bleu, avec sa couronne de raisins. Aussi improbable qu'une fourmi traînant un char. Plein de pingouins et de canards. Il est même devenu une pâtisserie en Chine.

« Nu, tout simplement tout nu. Comme le sont les animaux, qui n'en font jamais trop. Ils voient qu'on ressemble trop à des singes sous des manteaux. Des pélicans avec des chapeaux », chantait-il alors devant 23 millions de téléspectateurs médusés. Voire affligés. *« Pendant mes vacances à Perpignan, un punk à chien m'a traité de bon à rien devant mes enfants »*, témoignait-il, le 29 août, lors de sa première chronique à France Inter, où il a, une fois de plus, interprété son désormais célèbre titre, tout de chair vêtu.

Philippe Katerine a sa propre pesanteur et une peau de cochon dans le cœur. En 2011, six ans après son tube *Louxor j'adore*, il reprenait 52 classiques de la chanson française, dont *Elle est d'ailleurs*, de Pierre Bachelet. Dans le clip, il se prosternait devant une vache dont il tentait de percer le mystère. Coqueluche des médias depuis vingt ans, l'artiste paraît toujours décalé, tel un enfant heureux d'avoir été oublié dans un supermarché. L'homme a, paraît-il, toujours dix-sept minutes de retard, le laps de temps précis durant lequel son cœur s'est arrêté, à 8 ans, pendant l'opération de la dernière chance pour sa malformation septale. Dans son *Duo* avec Angèle en 2019, il ne cesse de le répéter : *« On a le même tempo, mais pas le même pattern. »*

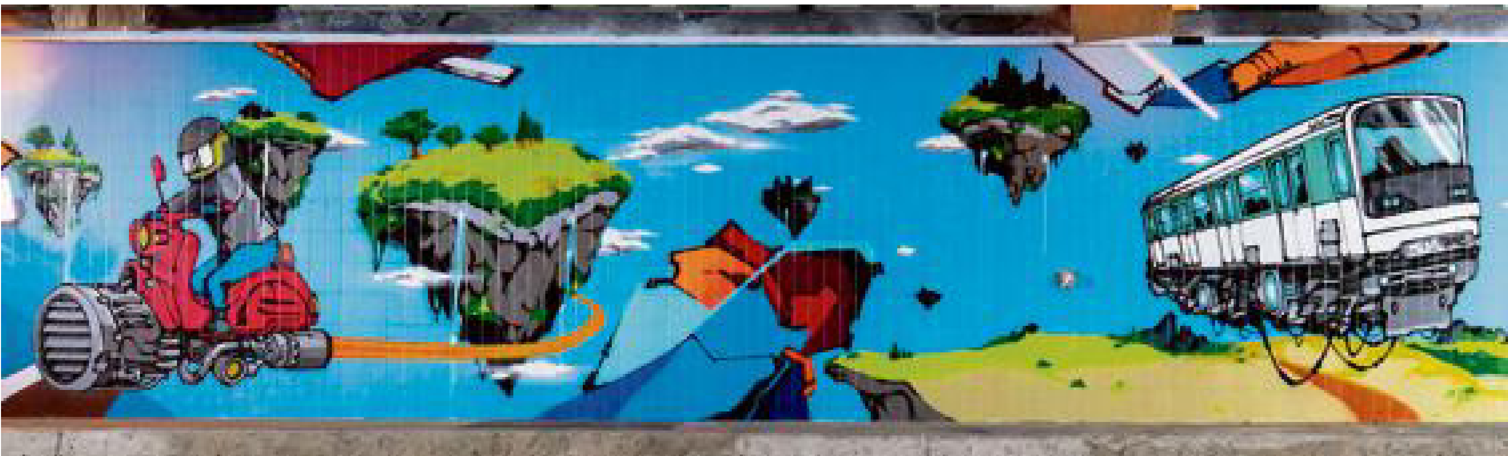
Nu ou culotté (il aime aussi porter des jupes), celui qui se définit comme un éternel mélancolique, autrefois surnommé « la poubelle » par ses camarades d'internat, revêt ainsi dans la vie publique son costume de Philippe Katerine pour tenter d'amener un peu d'enchantement, et de surréalisme, dans nos existences simples et basiques. Avec un adage de cour de récré : *« C'est celui qui dit qui y est »*. Un mantra que l'auteur de *La Banane* a repris en chanson lors de sa deuxième prestation à France Inter, coiffé de son fameux bob, pour répondre aux critiques de CNews (*« Il est laid, son corps est laid »*, avait tranché un expert).

Une autre créature légèrement décalée, bob sur la tête et banane à la ceinture, a pris sa revanche lors de la cérémonie de clôture des Jeux paralympiques, le 8 septembre. Ornée de paillettes, de moustache ou de jupette, se dandinant auprès des athlètes sur des airs électro, la phryge tant décriée en 2022 (ultramoche, avaient tranché les réseaux sociaux) est devenue contre toute attente une icône pop.

Véritable star de ces Jeux, aussi à l'aise auprès de Snoop Dogg que de la garde républicaine, endurant les prises de judo comme les selfies dans des Relay, notre mascotte en forme de bonnet phrygien a quelque chose en elle de katerinesque. Un doudou non genré et inclusif (la première au monde à porter une prothèse) qui livre un message plus complexe qu'il n'y paraît, sous ses airs de peluche nunuche et franchouillarde. Même si elle est fabriquée à 75 % en Chine, la révolution par le sport ayant ses limites.

Symbole de la Révolution française, le bonnet phrygien remonte en réalité à l'Antiquité. Qui aurait alors imaginé qu'il se transformerait en clitoris pailleté se déhanchant sur la DJ Miss Kittin ? Dans « Le Dessous des images », sur Arte, l'historienne Mathilde Larrère expliquait en juin 2023 que le couvre-chef avait perdu sa charge subversive quand Marianne s'était *« peopolisée »* en prenant les traits de Brigitte Bardot. Alors que la phryge, par sa mignonnerie, aurait pu encore aseptiser cet emblème contestataire, *« le clitoris lui redonne sa charge séditieuse »*, déclarait l'historienne.

Dans la même émission, le directeur artistique de Paris 2024, et créateur du slogan *Je suis Charlie*, Joachim Roncin, reconnaissait que la ressemblance avec cet organe féminin consacré au plaisir n'était pas fortuite. « Phryge from Desire », pourrait chanter Philippe Katerine. Avec ou sans paillettes.



FABE COLLAGE - LAURENT FOUQUET/FRESH STREET ART PARIS - LAURIANE PHOTO GRAFF

SORTIE

Cinq sites de street art à admirer en famille

Colorées, surprenantes, intrigantes… Les œuvres qui ornent les murs de Paris et de ses environs sont l'occasion de balades urbaines et (ré)créatives

Tiphaine Thuillier

Un projet ambitieux

Le boulevard Vincent-Auriol, à Paris 13e

Bienvenue sur les Champs-Elysées du street art. Remonter le boulevard Vincent-Auriol, qui relie la Seine à la place d'Italie, c'est se perdre dans un musée à ciel ouvert. Les façades des barres d'immeubles construites dans les années 1970 servent de support à des réalisations très célèbres comme la Marianne de *Liberté, Egalité, Fraternité* (2016), signée de l'artiste américain Shepard Fairey, alias Obey, ou la mosaïque *Dr House in Da House* d'Invader, en place sur un mur de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière depuis 2016. Ce projet ambitieux est porté par la mairie du 13e arrondissement et la galerie Itinerrance depuis 2009. Une vingtaine des cinquante-cinq œuvres se situe autour du métro Nationale, qui constitue d'ailleurs un excellent point de départ pour une promenade découverte. Les fresques sont aussi visibles depuis la partie aérienne de la ligne 6 du métro, histoire de se donner un avant-goût. Une balade familiale le long du boulevard vous sera d'ailleurs proposée, le dimanche 22 septembre, dans le cadre du Festival du Monde.

Boulevard Paris 13, boulevard Vincent-Auriol, Paris 13e. Réservation nécessaire pour le parcours intitulé « Le street art du 13e en famille », dans le cadre du Festival du Monde, le 22 septembre, de 14 h 30 à 16 h 30. Tarifs : de 11 à 15 €.

Un réveil écologique

Le tunnel Henri-IV, à Paris 4e

Rien de tel qu'un peu de couleurs et d'art pour transformer un tunnel anxiogène en tapis volant vers Tahiti. Contacté en 2023 par la Ville de Paris dans le cadre de Paris Plages avec pour horizon les Jeux olympiques et paralympiques de l'été 2024, le collectif Urban Art Crew, qui promeut le street art et le graffiti dans la capitale, a réuni les artistes Babs et Sarah Viault pour réaliser 800 mètres de fresque dans le tunnel Henri-IV, sur les quais de Seine. Les artistes ont choisi de parler du Pacifique, de sa faune et de sa flore et des enjeux climatiques qui les menacent. Chaque pan de mur raconte donc une histoire et permet d'aborder des thèmes comme la consommation ou le réveil écologique avec les enfants. Rebaptisé « Tunnel Paris Plage Papeete », le lieu va conserver les œuvres à l'issue des Jeux. Entièrement piétonnisé, il est accessible près des stations de métro Sully-Morand (ligne 7) ou Quai-de-la-Rapée (ligne 5). Bonne nouvelle : un podcast réalisé par Urban Art Crew racontant les coulisses de ce projet pourra agrémenter votre promenade.

Tunnel Henri-IV, quai Henri-IV, Paris 4e. Accès libre.

Une virée shopping

Le centre commercial Clos du Chêne, à Montévrain, en Seine-et-Marne

Confier les murs gris et aseptisés d'un centre commercial à une quarantaine d'artistes français et internationaux : voilà l'étonnant pari de la foncière Frey, gestionnaire de Clos du chêne, une zone marchande de plein air située à deux pas de Disneyland Paris, en Seine-et-Marne. Ce détournement d'usage destiné à démocratiser le street art est une réussite. La virée shopping se transforme vite en réjouissante déambulation parmi les quatre-vingt-quinze fresques qui habillent les façades et même le sol. La balade, agrémentée de quelques cartels explicatifs, se fait de manière anarchique, sans réel fil conducteur si ce n'est celui de la curiosité. Portraits de jeunes femmes, trompe-l'œil, créatures joviales : les novices et les jeunes enfants pourront se laisser porter et apprécier les surprises visuelles qui les attendent.

Clos du Chêne, avenue de la Ferme-Briarde, Montévrain (Seine-et-Marne). Accès libre.



L'autre épicentre du street art

Montreuil, en Seine-Saint-Denis

Entre les stations Robespierre et Croix-de-Chavaux sur la ligne 9 du métro, les murs regorgent de dessins qui font de Montreuil une seconde capitale du street art. C'est dans cette ville de Seine-Saint-Denis qu'ont élu domicile les spécialistes du graffiti les plus doués. L'occasion pour vos enfants de constater qu'un simple alphabet peut s'écrire de bien des manières en fonction du lettrage choisi. C'est aussi à Montreuil que les artistes Invader et Jérôme Mesnager, l'un des pionniers du street art en France et créateur des célèbres silhouettes blanches, ont choisi d'installer leurs ateliers. L'association de médiation culturelle Fresh Street Art Paris propose une visite guidée et commentée chaque mois pour les familles, à travers les ruelles de Montreuil, rebaptisée le « petit Brooklyn » français.

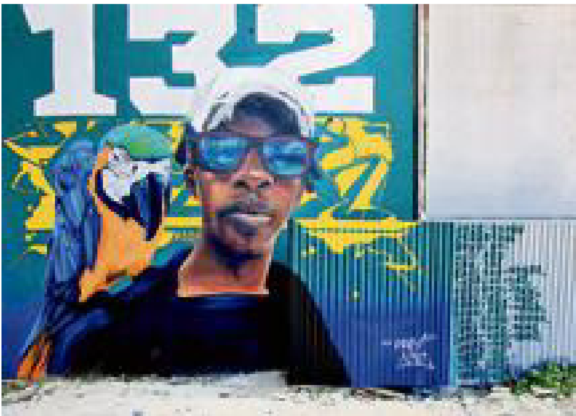
Fresh Street Art Paris. Montreuil, le « petit Brooklyn » français, visite guidée d'une heure et demie. Tarifs : 15 € ; 12,50 € pour les moins de 12 ans.

Une galerie éphémère

Le Spot 13, à Paris 13e

Niché sous le périphérique, près de la porte d'Ivry, le Spot 13 est une ancienne friche reconvertie, fin 2020, en galerie de street art par Joko, lui-même ancien graffeur. Un temps squattés, les lieux ont été réhabilités pour accueillir plus de cinq cents artistes, notamment des femmes, qui *« manquaient de murs »*, comme le résume Joko. Avec cet immense espace éphémère – dans quelques années, des logements, des bureaux et des commerces remplaceront le Spot 13 –, les créateurs peuvent laisser libre cours à leur art, qu'il soit abstrait, réalisé au pinceau ou à l'aérosol. Le lieu est ouvert aux familles avec des enfants de tous âges et est accessible aux poussettes. Avec un peu de chance, vous pourrez même croiser un ou une artiste en plein travail. Pour les graffeurs en herbe, des ateliers graffitis sont proposés les mercredis et dimanches après-midi.

Spot 13, 25, quai d'Ivry, Paris 13e. Entrée libre. Visite guidée possible. Ouverture du mardi au dimanche de 11 heures à 20 heures.



UN APÉRO AVEC...
MAUD VENTURA

Chaque semaine, « L'Epoque » paie son coup. L'autrice du best-seller « Mon mari » publie son nouveau roman, « Célèbre ». L'écrivaine « besogneuse » de 31 ans s'attache à cultiver une forme de légèreté



Maud Ventura, au Café du Rendez-Vous, à Paris, le 8 septembre.
EMMA BURLET POUR « LE MONDE »

« Mes éditrices doivent m'arracher mes manuscrits »

Maroussia Dubreuil

Pour n'importe quelle star de la chanson qui s'épanche sur son métier, il est toujours question de passion, de beauté du geste, d'accident aussi. A les entendre, le vœu de célébrité n'a jamais existé si ce n'est enfant, devant un parterre de peluches, avec une brosse pour micro : *« Je n'imaginais pas un jour recevoir ce Grammy... ! »* Les illustres de la pop disent à peu près tous la même chose, ils n'ont jamais voulu être immortels et seraient plus heureux sans tous les tralalas. Est-ce bien vrai ? A 31 ans, Maud Ventura lève le tabou de l'addiction à la gloire dans son deuxième roman, *Célèbre* (L'Iconoclaste, 145 pages, 21,90 euros).

« Pendant l'écriture, j'avais un Post-it collé au-dessus de mon bureau avec cette consigne : ce livre doit être l'autobiographie intérieure d'Angèle, de Miley Cyrus, de Dua Lipa... Tout ce qu'elles pensent, mais qu'elles ne peuvent pas dire en interview aura sa place dans le récit. » Son héroïne, Cléo Louvent, indéniable beauté et timbre inimitable, entend mettre le monde entier à ses pieds, y travaille sans relâche, parvient à son but grâce à la chanson *I Feel Nothing* qui en dit long sur son indifférence aux fans et souffre d'un écrasant complexe de supériorité. Une immersion vertigineuse dans la tête et le corps d'une diva.

Nous avons rejoint Maud Ventura au Café du Rendez-Vous, une grande brasserie du 14e arrondissement, place Denfert-Rochereau, près de la sortie du RER. C'est ici, à la petite table juste derrière nous, qu'elle a écrit son premier livre, *Mon mari* (L'Iconoclaste, 2021), le récit d'une femme obsédée par sa moitié, vendu à près de 400 000 exemplaires en France – un exploit ! – et le début de *Célèbre*. Une autre histoire de fixette. Son jus de pamplemousse-orange-citron pressé, ses grands yeux ouverts à la surface de son verre et ses cheveux mi-longs de fin d'été lui donnent un air d'observatrice candide qui se prend aussi peu au sérieux que ses livres. Elle se ratatine volontiers pour récupérer nos lunettes qui n'arrêtent pas de glisser sous la banquette.

« Je n'étouffe pas mon humour. Au fond, j'ai l'intuition qu'il ne va pas dénaturer ou amoindrir mon propos, je ne me sens pas menacée par lui, déclare-t-elle avec le sourire. *Pour moi, intelligence et précision n'ont jamais été incompatibles avec une forme de légèreté, même si ce n'est pas une idée très admise, surtout dans le milieu littéraire. »* Ses créoles ondulées comme des lianes gigotent autour de son visage et donnent à cet apéro un air de fête. Un cadeau qu'elle s'est offert à l'occasion du pot de célébration du prix Goncourt de Jean-Baptiste Andrea (*Veiller sur elle,* 2023), lui aussi publié par la petite maison d'édition L'Iconoclaste. Ces bijoux, c'est aussi la certitude d'être tombée au bon endroit.

De sa jeunesse en banlieue parisienne, elle se souvient avoir été *« une enfant Decathlon ». « On n'allait pas au musée ni au théâtre, mes parents ne lisaient pas. Je viens d'une famille classe moyenne "plus" »*, ajoute-t-elle, soucieuse de ne pas paraître une *« Cosette ». « A la maison, le sport comptait beaucoup, c'est mon héritage. Danse, gym, badminton, course à pied... Tous les ans, je commençais une nouvelle activité. L'été, on partait en randonnée. »* Récemment, elle s'est mise à la natation.

En 2010, son *« quasi-19 de moyenne »* au bac la propulse en prépa lettres dans le prestigieux lycée Fénelon, au cœur du Quartier latin. Pour la première fois, elle côtoie de près la bourgeoisie, milieu qui servira de décor à ses deux premiers romans. *« Le simple fait de comprendre qu'on pouvait avoir grandi dans Paris, qui était à mes yeux une destination de week-end accessible en RER, me fascinait. Je découvrais un monde de privilèges que je ne soupçonnais pas. Dans bon nombre de romans écrits par la bourgeoisie pour la bourgeoisie, ces codes ne sont pas remis en question, alors j'essaie de ne pas les donner comme des évidences. En prépa, nos professeurs supposaient que nous avions tous des livres de Zola dans nos bibliothèques familiales, moi j'allais chez Gibert me les procurer. »*

S'ensuit un parcours d'excellence : Ecole normale supérieure de Lyon, université Columbia, à New York, et HEC. Frustrée par la montagne de notes de bas de page qu'impose la rédaction de mémoires universitaires, Maud griffonne en parallèle des fictions. *« Je suis amoureuse du roman. J'aime la fiction, encore plus lorsqu'elle est loin de moi. Ecrire à 25 ans les angoisses d'une femme mariée de 40 ans, puis imaginer le personnage d'une chanteuse mondialement connue me permettent de ne pas avoir de compte à rendre à la vérité »*, dit-elle en affabulant notre apéro : la journaliste serait blonde, le café situé à Montmartre, etc. Cela dit, la crédibilité compte, et la romancière s'est entretenue avec des *« experts »* en production musicale, en mode et en médecine pour les besoins de *Célèbre*.

Entre 16 ans et 25 ans, Maud Ventura a testé un nombre incalculable de petits jobs. Elle a donné des milliers d'heures de cours particuliers, gardé des enfants, corrigé des copies de culture générale, écrit des quiz de psychologie pour des magazines, été plume pour des marques de cosmétiques et pour un agent immobilier spécialisé en biens d'exception, tenu la caisse d'un minigolf près de Royan, vendu des vêtements et des produits de beauté pendant les soldes – *« avec la même bande-son de quarante-cinq minutes en boucle toute la journée »* –, donné un an de cours de philosophie dans une école de commerce privée – *« les trois heures par semaine les plus éprouvantes de ma vie... Alors, quand on me demande si la rentrée littéraire ce n'est pas trop dur, je remets dans le contexte ! »*

Nancy, Bruxelles, Strasbourg, Besançon... la tournée des librairies commence tout juste. *« C'est assez merveilleux de savoir que j'ai six mois tous les deux ans de grande dose de vie sociale et de rencontres. »* Maud Ventura peut citer par cœur n'importe quel passage de son roman et en faire le commentaire technique. Il suffit d'évoquer la fête d'anniversaire de son héroïne pour qu'elle se lance : *« "Je ne suis ni riche ni célèbre à vingt-cinq ans, comment pourrais-je me réjouir ?, dit Cléo. Dans deux ans, les génies de la musique auront déjà eu le temps de mener des carrières fulgurantes et de mourir d'une overdose. Je me promets de me jeter par la fenêtre si je ne suis pas connue à trente ans"*, répète-t-elle. *Ecrire un livre, ce n'est pas écrire 300 pages, c'est écrire 300 pages dix mille fois, c'est une vraie course de fond. Je fais une V1, une V2, une V137, je réécris à l'infini jusqu'à ce que mes éditrices m'arrachent mon manuscrit. Je suis une besogneuse, c'est sans doute un truc de famille. Mes grands-parents étaient des immigrés italiens qui ont travaillé toute leur vie sur les marchés à Rungis... Il y a dans leur mythologie cette fierté de dire : "On n'a jamais raté un jour de travail." »*

> « ÉCRIRE UN LIVRE, C'EST ÉCRIRE 300 PAGES DIX MILLE FOIS, C'EST UNE VRAIE COURSE DE FOND »

Son opiniâtreté lui a donné un surnom : *« la fille qui dit non ». « Il y a quelques années, lors d'un séjour à Milan, j'ai prévenu mes amis que je ne sortirais pas du Airbnb avant 18 heures. Je vois encore les portes de l'appartement se refermer, mes copains partir se balader et moi rester seule devant mon ordinateur. A l'époque, je n'avais pas encore d'éditeur, c'était juste pour l'amour de l'art ! Le sentiment que quelqu'un puisse me détourner de mon chemin m'est vraiment insupportable, alors j'ai refusé des choses importantes, des anniversaires, des vacances... Mes meilleurs amis ont toujours accepté que je sois là de cette manière-là. »* A ceci près que Maud a dit *« oui »* cet été à un ingénieur, son premier lecteur.

PLAYLIST

> DERNIER LIVRE LU
« "Que notre joie demeure", de Kevin Lambert (Nouvel Attila, 2023), qui vient de sortir en poche »

> DERNIÈRES APPLIS OUVERTES
« Instagram, où je passe beaucoup trop de temps, et Google Maps, parce qu'on a toujours besoin d'une bonne carte pour se repérer »

> DERNIER FILM REGARDÉ
« Emilia Perez », de Jacques Audiard

> DERNIÈRE MUSIQUE ÉCOUTÉE
« Seras-tu là ? », de Michel Berger